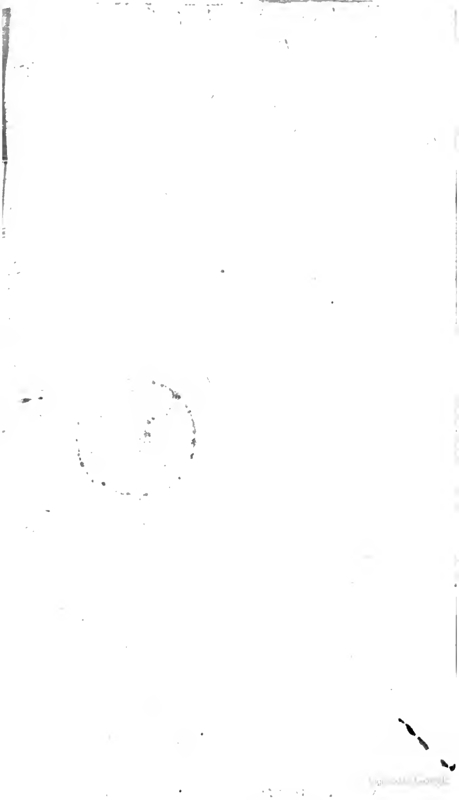




OBSERVATIONS
SUR LES
ECRITS MODERNES.

TOME DIX-SEPTIEME.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

Avec Privilege & Approbation.





OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLI.

QUOIQUE tout le monde ne soit pas également curieux de l'*Histoire des Insectes*, & que quelques-uns même regardent l'étude de ces petits animaux comme une occupation stérile, & préjudiciable à d'autres études plus importantes, on ne peut nier cependant, Monsieur, que cette sorte de connoissance ne soit digne d'un Philosophe. Elle donne lieu d'admirer de plus en plus la fécondité du Créateur, & la sagesse de sa Providence. D'ailleurs ces connoissances, dont une partie peut s'appliquer aux divers besoins de la

Suite de l'Histoire des Insectes. Tome IV.

vie, aux Arts, au Commerce, ne ſont pas auſſi inutiles que le vulgaire le penſe. Après tout, ce ſont des vérités naturelles, des découvertes, des expériences. Tout n'eſt-il pas précieux en ce genre ?

J'ai rendu compte en dernier lieu des trois premiers Mémoires du T. IV du fameux Ouvrage de M. de Reaumur. Je vais aujourd'hui vous entretenir des quatre qui ſuivent.

Quatriéme Mémoire.

Il s'agit d'abord des claſſes & des genres de vers qui ſe métamorphoſent en mouches, ſoit à deux aîles, ſoit à quatre. Les differences qui ſont entre ces inſectes, fourniſſent huit claſſes. L'Auteur met dans la premiere les vers à tête de figure variable, & qui ont ſur leur derriere les principaux organes de la reſpiration, qui n'ont point de jambes écailleuſes, ni même de membraneuſes bien formées, mais qui ont au plus ſous le ventre quelques mammelons charnus. Pour faire diſtinguer les genres & les eſpeces de vers qui appartiennent à cette claſſe, il donne un détail curieux de l'hiſtoire de ces vers qui naiſſent ſur la viande.

La ſeconde claſſe eſt compoſée des vers, qui comme ceux de la précéden-

te, ont une tête de figure variable; mais qui different des autres vers, en ce qu'ils sont pourvûs de jambes. Entre les vers de cette classe, ceux dont on trouve plus d'especes, sont très-aisés à caractériser & à désigner par une autre particularité; ils ont tous une queuë charnuë, qu'ils peuvent allonger ou racourcir. L'Auteur appelle ces vers, des *vers à queuë de rat.*

Dans la troisiéme classe, on ne trouve que des vers, qui ont des têtes, telles que les autres animaux les ont, des têtes d'une figure constante; mais qui n'ont point de dents, ou plus exactement, qui n'ont pas deux especes de machoires mobiles, disposées comme celles des chenilles en dehors de la bouche, & toujours à découvert. Les têtes de la plûpart des vers de cette classe sont oblongues; elles se terminent en pointe, ou par une pointe coupée. Aucun de ces vers n'a des jambes écailleuses.

La quatriéme est composée de vers dont la tête a une figure constante, & qui a deux dents mobiles ou machoires, qui sont toujours à découvert, & se rencontrent l'une l'autre vers le milieu de l'ouverture de la bouche. Elle renferme

aussi certains vers dépourvus de jambes écailleuses. Dans ceux-ci les organes de la respiration se trouvent sur les côtés ; ils n'en ont point sur le dessus de leur partie posterieure.

L'Auteur met dans la cinquiéme classe tous les vers qui ont une tête de figure constante, armée de dents qui jouent l'une contre l'autre, & qui ont six jambes écailleuses : il les nomme *Hexapodes*. Ces mouches, que la courte durée de leur vie a fait nommer des Ephemeres, ont été de pareils Hexapodes.

La sixiéme classe est de vers, qui ont beaucoup de conformité avec ceux de la précédente. Ils en different cependant, & un des caracteres essentiels qui les distinguent des autres, c'est qu'ils ne semblent pas avoir de bouche ; cependant au lieu d'une, ils en ont deux, mais bien singulierement placées. Ce sont des ouvertures situées au bout de deux cornes roides & fines, qu'ils portent au devant de leur tête ; on ne peut prendre ces ouvertures que pour des bouches, puisqu'elles sont les seules par lesquelles les alimens entrent dans leur corps.

Les vers de la septiéme classe ont un

corps allongé comme celui des chenilles, & six jambes écailleuses ; mais ce qu'ils ont de plus, & ce qui leur est propre, ce sont deux especes de jambes courtes, ou plutôt deux especes de crochets placés à leur bout posterieur.

Dans la derniere classe enfin sont rangés ces vers, ausquels on donne le nom de *Fausse-chenille*, parce que la forme de leur corps les peut faire prendre pour des chenilles à ceux qui ne se donnent pas la peine d'examiner en quoi ils en different.

Dans le cinquiéme Mémoire, on fait connoître la composition de ces trompes qui sont terminées par des lévres grosses & charnuës. Ce sont les trompes les plus ordinaires des mouches à deux aîles & à corps court. Elles ont plus de varietés à nous offrir que celles des papillons, & leur structure n'est pas moins digne d'admiration. M. de R. donne quelques exemples des differences, qui se trouvent dans la structure de ces sortes de trompes. Cinquiéme Mémoire.

La mouche peut augmenter le volume de sa trompe, & le diminuer jusqu'à un certain point ; elle peut la racourcir & de plus la plier en deux, & c'est ce qu'elle fait toutes les fois

qu'elle veut la tenir en repos. Elle la fait rentrer dans une cavité destinée à la recevoir, où elle est logée comme dans une boëte sans couvercle. Sa description est des plus curieuses, & est détaillée avec soin, aussi bien que celle des mouvemens qu'elle exécute.

Par la pression & la suction, la mouche vient à bout de faire monter dans sa trompe les liqueurs qui doivent servir à sa nourriture. Mais entre ces liqueurs, il en est dont la tenacité empêcheroit qu'elles pussent monter dans un conduit si étroit. Le sucre dont les mouches sont si friandes, & qui n'est pas pour elles un aliment médiocre, le sucre, dis-je, par sa dureté s'opposeroit aux intentions de la nature, si cette sage mere n'avoit accordé à la mouche une liqueur très-fluide, dont elle fait sortir dans le besoin une goutte par sa trompe, & dont elle humecte la matiere solide, pour la succer ensuite plus aisément. Même opération pour délayer le sirop trop épais.

La mouche est encore munie d'un aiguillon, qui lui sert à faire une ouverture, dans laquelle elle puisse introduire sa trompe, pour succer les liqueurs renfermées sous les peaux des

fruits & dans les veines des animaux. Cet aiguillon, quoiqu'il ne paroiſſe d'abord qu'une ſimple piéce, conſideré plus attentivement, ſe trouve au moins double ; c'eſt là qu'eſt renfermée une lame platte, qui ſe termine en une pointe très-fine. Il y a des mouches qui ont pluſieurs lames ou aiguillons de différentes grandeurs : telles ſont celles que l'on nomme des Taons. Dans celles-ci, cette partie compoſée de tant d'aiguillons, eſt le vrai ſuççoir & la pompe de la mouche ; ce que l'Auteur prouve par une obſervation qu'il rapporte.

Dans le ſixiéme Mémoire l'Auteur examine les parties extérieures & les parties interieures des mouches, & principalement celles des mouches à deux aîles & à corps court : il s'arrête d'abord aux yeux à rézeau, à ces yeux taillés en une quantité prodigieuſe de petites faces, & dont le volume eſt ſi conſiderable, qu'ils couvrent ſouvent la plus grande partie de la tête. Quelques mouches ont quatre de ces yeux. Outre les yeux à rézeau, pluſieurs genres de mouches ont encore des yeux ſimples, ordinairement au nombre de trois. Sixiéme Mémoire.

Il fait connoître ensuite les stigmates, ou les bouches par où les mouches respirent : on en trouve quatre au corcelet de chacune, & un plus grand nombre aux anneaux de leur corps. Les mouches qui n'ont que deux aîles, pour suppléer au défaut des autres, ont de chaque côté deux piéces, dont l'une ressemble à une double aîle très-courte, & l'autre à un balancier. Les anneaux qui couvrent le corps, sont écailleux. La nature a aussi fait entrer dans chaque anneau au moins deux piéces écailleuses, assemblées par des membranes, qui se plissent ou s'étendent suivant le besoin. On considere ensuite les jambes des mouches, & surtout leurs pieds, qui sont munis d'especes de brosses, ou de pelottes de poils.

De-là, on passe à l'examen des parties extérieures. Celles que la transparence du corps permet de voir, fait regretter les autres, que leur petitesse & leur peu de consistance dérobent à la vûë. On y voit avec plaisir, un cœur se contracter & se dilater alternativement, & pousser de la liqueur dans un gros vaisseau qui en part. On voit ensuite avec étonnement cette liqueur

revenir vers le cœur par la même route, quelque tems après qu'elle y a été seringuée. M. de R. paroît porté à croire qu'il y a au bout du gros vaisseau une espece de second cœur, qui renvoye au premier une partie du sang qu'il a reçu. » Ce qui semble appuyer ce soupçon, dit il, c'est que dans des mouches de quelques especes, que j'ai ouvertes vivantes, j'ai vû dans leur corps, auprès du corcelet, une partie qui a fait plusieurs battemens alternatifs. D'ailleurs ayant observé la mouche vivante du côté du dos, dans un endroit très-proche de celui où le corps se joint au corcelet ; j'ai apperçu là, dans son interieur, un mouvement alternatif & très vif, qui avoit plus l'air d'un mouvement de contraction & de dilatation, que d'un simple mouvement d'ondulation. «

Quoiqu'il en soit, il est à croire que le sang est rapporté au cœur par un vaisseau, autre que celui qui venoit de le conduire vers le second cœur ; & qui étoit renfermé dans la même membrane. Notre Auteur semble se déterminer pour ce sentiment, & il rapporte une observation propre à le fortifier. Il prétend cependant que la maniere

dont se fait la circulation du sang dans les insectes, est differente de celle dont elle se fait dans les grands animaux; parce que nous ne connoissons point dans ceux-ci des interruptions & des alternatives pareilles à celles dont nous venons de parler.

Un spectacle plus singulier, qui se peut voir plusieurs fois en un quart d'heure, est celui des couches de nuages, posées les unes au-dessus des autres, & à quelques distances: ces nuages partent de la jonction du corps avec le corcelet, & marchent toujours paralleles à eux-mêmes, jusqu'à ce qu'ils soient par de là le cœur, où ils disparoissent. Pour expliquer ce phénomene, M. de R. propose une conjecture qui nous semble probable. Il finit ce Mémoire par la description des deux grands réservoirs pour air, qui se trouvent dans toutes les mouches à deux aîles & à corps court.

Septiéme Mémoire. On voit dans le septiéme Mémoire la premiere & la seconde métamorphose des vers, qui se font une coque de leur propre peau. Tous les vers à tête de figure variable, & plusieurs de ceux à tête de figure constante, ont à subir une métamorphose de plus que les cha-

nilles ; l'état de nymphe est pour eux ce que l'état de crisalide est pour ces dernieres ; mais ils passent par un état moyen entre celui de ver & celui de nymphe. M. de R. nomme cet état, *état de boule allongée*. Le passage de ce dernier état à celui de nymphe, se fait tout autrement que celui de l'état de chenille à celui de crisalide, & demande beaucoup plus de tems.

Les vers de la viande, dont notre Auteur se sert pour faire voir l'essentiel des transformations des autres genres de vers de la même classe, entrent dans la terre, lorsqu'ils sont prêts de perdre leur forme, & ils y restent jusqu'à ce qu'ils soient devenus mouches. C'est là qu'ils se défont de leur peau, pour en faire un logement solide & bien clos ; mais ce qui est admirable, c'est qu'ils doivent détacher leur peau de toutes les parties ausquelles elle étoit adherante, & rester cependant sous cette peau, qui prend ensuite une consistance & une solidité considerable. Sa figure est celle d'une boule oblongue. A un des bouts de l'insecte, on peut remarquer un enfoncement. C'est de-là que sortent successivement

toutes les parties de la mouche qui doivent se montrer, pour que la boule allongée soit changée en nymphe. Il faut voir dans le Livre de l'Auteur le progrès de la métamorphose du ver & du dévelopement de ses parties, qu'il paroît avoir suivi avec beaucoup d'exactitude & d'attention.

On trouve à la fin de ce Mémoire le commencement de l'histoire d'un ver dont il a déja parlé. Ce ver est aquatique & de la troisiéme classe, ou de la classe de ceux qui ont une tête de figure constante, & qui n'ont point de dents ou de crochets, qui aillent à la rencontre les uns des autres. M. de R. la ramene sur la scéne, en partie parce que ses trachées étant d'assez gros tuyaux, il n'en est point de plus propres à faire connoître la structure des trachées des insectes en général. Celles-ci méritent notre admiration. Quand on les regarde avec une loupe, on croit voir très-distinctement qu'elles sont faites d'une suite d'anneaux cartilagineux, extrêmement minces. Mais si on romp une de ces trachées, avec une pointe telle que celle d'une épingle, & qu'on ne sépare pas entierement les deux parties l'une de l'autre, elles se tiendront par un fil blanc;

qu'on tire doucement une de ces parties pour l'éloigner de l'autre, le fil la suivra : en continuant de tirer doucement, on verra le fil se dégager de la trachée & se détortiller, sans qu'on y apporte beaucoup de soin, comme tout fil dont on tire le bout se devide de dessus un pelotton. A mesure que le fil se devide, la portion de la trachée d'où il se devide, se racourcit ; ce qui fait voir que ces trachées sont faites d'une espece de fil tourné en spirale, comme l'est le fil des ressorts à boudin.

Dans le huitiéme Mémoire, on explique comment la mouche parvient à ouvrir la coque dans laquelle elle se trouve renfermée ; c'est par le bout où sa tête est placée qu'elle en doit sortir ; ce bout est composé de deux piéces appliquées l'une contre l'autre ; ce sont deux demi-calottes, qui peuvent facilement être détachées l'une de l'autre & du reste de la coque : qu'une des deux ait été détachée, ç'en est assez pour la mouche ; elle a une porte suffisante pour sortir. Mais pour ouvrir ces deux portes ou l'une des deux, il y a une résistance considerable à vaincre, & l'on n'imagineroit pas quel est l'instru-

Huitiéme Mémoire.

ment au moyen duquel elle en vient à bout. La nature a accordé à la mouche prête à naître, le pouvoir de gonfler & contracter alternativement sa tête, & de plus d'en faire sortir un museau d'une grandeur démesurée, capable de prendre differentes formes, & souvent celle d'une vessie. C'est en gonflant sa tête & son museau, que la mouche agit à diverses reprises contre le bout de la coque, & force les deux demi-calottes à tomber. Mais comme ces mouvemens de dilatation & de contraction subsistent encore après que la mouche est sortie de sa coque, M. de R. pense qu'ils sont nécessaires pour mettre en jeu toutes les parties de l'insecte, & surtout les liqueurs, & qu'ils servent à faire prendre au crane l'extension qu'il doit avoir. L'air est, selon lui, le principal agent du dévelopement de toutes les parties de la mouche : il soupçonne même qu'il a besoin d'être introduit jusques dans les aîles, pour les obliger de se déplier, & cela parce qu'il a vû quelquefois de l'air qui avoit pénétré en trop grande quantité dans l'aîle d'une mouche ; l'aîle alors devenuë trop épaisse, ressembloit à une petite couche d'é-

ecume de favon : » l'aîle avoit une ef-
» pece d'hydropifie d'air. « Mais cette aîle gonflée de la forte revenoit en moins de vingt-quatre heures à fon épaiffeur naturelle.

» Nous ne gueririons pas, ajoûte-t'il, » auffi aifément, même avec le fe-
» cours de la Médecine, d'une hy-
» dropifie tympanite, ou d'un em-
» phifême, que l'aîle de la mouche
» avoit été guérie de fon hydropifie
» d'air. «

Dans ce même Mémoire, M. de R. donne la fin de l'hiftoire du ver aquatique, qu'il avoit commencée dans le Mémoire précédent. Une chofe remarquable dans la mouche qui en vient, c'eft que l'eau, qui eft fi fatale à quantité de mouches de vers aquatiques, dès l'inftant de leur naiffance, eft pour celle-ci comme le terrain le plus ferme. Quand elle eft parvenuë à avoir dégagé fes premieres jambes; elle les appuye fur l'eau avec affurance; & quand elle eft entierement fortie de fa prifon, elle refte tranquillement fur l'eau pofée fur fes fix jambes, & elle ne fonge point à la quitter, jufqu'à ce que toutes fes parties ayent achevé de s'affermir & de fe développer. Ou-

tre deux caracteres qui distinguent cette mouche, des grosses mouches bleuës de la viande, il en est un troisiéme qui la distingue de tous les autres genres de mouches : c'est qu'elle porte deux petits corps écailleux & un peu courbes, chacun de la grosseur d'une épingle, terminés de même par une pointe; ils partent de la partie superieure du corcelet d'où ils sont dirigés vers le derriere. Ces deux piquans lui ont fait donner le nom de mouches *à corcelet armé de piquans*.

Examen du Vide.

Depuis que la Philosophie de Neuton, malgré nos préjugés & notre paresse, est devenuë l'objet de notre estime & de notre étude, nous voyons éclorre de tems en tems des Ecrits ou contraires ou favorables à la doctrine du Philosophe Anglois. Entr'autres, un homme de beaucoup d'esprit, qui nous est parfaitement inconnu, s'est attaché à refuter un des principaux dogmes du Neutonianisme, touchant l'*Etenduë*. Tout le monde sçait que le Cartesianisme ne la distingue point de la matiere ; & qu'il soutient qu'elle n'en peut être séparée réellement. Le Neutonianisme au contraire prétend que la matiere est à la

vérité essentiellement étendue, mais qu'il y a une *Etendue* particuliere, qui est une substance réelle, & qui existe indépendamment de la matiere; c'est l'Espace ou le Vide. L'Inconnu, depuis six mois, a choisi ce point délicat pour l'objet de ses méditations, & comme il paroît n'aimer pas moins la Poësie que la Philosophie, il a attaqué tantôt en Vers, tantôt en Prose, l'opinion des Neutoniens sur cet article. Car c'est de lui vrai-semblablement qu'est l'*Ode Métaphysique sur le Vide*, inserée dans une de nos Lettres, Tom. XV. pag. 214. Quoiqu'il en soit, voici un nouvel Ecrit, intitulé, *Examen du Vide ou Espace Neutonien, relativement à l'idée de Dieu*. C'est, comme vous voyez, le prendre sur le ton le plus sérieux, puisqu'il ne s'agit pas de moins, que de prouver que l'opinion Neutonienne sur le Vide est un Athéisme déguisé. Aussi le P. Castel Jesuite, l'Approbateur de ce nouvel Ecrit, ne craint-il point de dire, » qu'il le trou» ve extrêmement utile, pour em» pêcher le progrès d'une nouvelle es» péce de *Spinosisme spirituel*, qui com» mence à s'introduire, par l'abus » qu'on fait du nom du célébre Neu-

» ton, de même que le *Spinosisme ma-*
» *teriel* s'est introduit par l'abus qu'on
» a fait du nom du célébre Descartes.
» Ces deux Spinosismes (ajoute-t'il)
» sont au fond le même; l'un divinisant
» la matiere, l'autre matérialisant la
» Divinité. «

L'Auteur commence par établir que le Vide est une substance imaginaire, un être purement métaphysique; c'est l'idée de l'étenduë séparée de la matiere par l'opération de l'esprit, mais physiquement inséparable d'elle. C'est en vain qu'un Neutonien a dit dans un Ouvrage François: *Personne ne peut nier, qu'il ne soit possible qu'il existe des millions d'autres substances étenduës, differentes de ce que nous appellons matiere.* Cette pensée paroît absurde & chimérique à notre Auteur: c'est, répond-il, comme si l'on disoit qu'*il est possible qu'il existe d'autres matieres, differentes de ce que nous appellons matiere.*

M. Neuton a donné, dans ses *Principes Mathématiques de la Philosophie naturelle*, une ample définition de ce qu'il entend par espace. Or il ne l'a point érigé en substance particuliere, suivant notre Auteur. Il a

été surtout fort éloigné de croire que cet Espace fût Dieu, ou l'immensité Divine. *Deus*, dit Neuton, *non est duratio vel spatium.* Cependant il convient que ce Philosophe a enseigné, touchant l'Espace, une doctrine, qui a été la source des erreurs des Neutoniens.

Mais voyons la subtile Métaphysique de notre Auteur sur l'étenduë considerée par abstraction. » L'idée » de l'étenduë finie & terminée, que » la Nature nous offre dans les corps, » est, selon lui, une idée *positive*, qui » nous a été transmise par le canal des » sens. Celle de l'Etendue infinie & » sans bornes est cette même idée, » que notre imagination métamor- » phose en une idée *augmentative* & » *négative* : Augmentative, en ce » qu'elle prolonge intellectuellement » en tout sens, & au-delà de tout » limite assignable, l'étendue limitée : » Négative, en ce qu'elle supprime » toute figure & tout contour, capables » de renfermer l'étendue. « L'Auteur prétend que de pareilles idées sont chimériques; que gigantesques par accroissement, & incompletes par négation, *elles ne sont accompagnées*

que d'images indécises : qu'en un mot, cette Etendue Neutonienne, semblable à l'*Infini Métaphysique*, dont parle M. de F. * & considerée comme infinie en tout sens, n'est qu'un *Etre de raison*, & que par conséquent, il ne peut être un attribut de la Divinité. Cependant, puisque l'idée d'une *étendue infinie* ne renferme aucune contradiction, je ne sçai comment l'Auteur peut l'appeller un *Etre de raison*. S'il a pour lui l'autorité de M. de F. il a contre lui le P. Mallebranche, & tous les Mallebranchistes.

» Les essences étant indivisibles, » continue-t'il, si l'étendue est un » attribut essentiel de la matiere » (comme les Neutoniens en convien» nent) il y a matiere où il y a éten» due. Il y auroit donc matiere dans » l'Immensité Divine, selon les Va» cuistes Neutoniens. « Ce raisonnement ne me paroît point juste. La raison est un attribut essentiel de l'homme : or *les essences sont indivisibles* ; donc par tout où il y aura un Etre raisonnable, il y aura un homme. Ne seroit-ce pas là un sophisme ?

* Pref. de la Géom. de l'Infini.

» L'Espace Neutonien, dit l'Au-
» teur, que l'on prétend être l'Im-
» mensité Divine, ne peut se consi-
» derer que comme séparé de la ma-
» tiere, & existant seulement dans
» l'entendement; ou comme uni à la
» matiere, & *existant physiquement en*
» *elle*. Dans le premier cas l'Immensité
» Divine n'est autre chose que l'espace
» imaginaire : dans le second elle est
» materielle. « Mais les Neutoniens n'admettront point le dilemme : l'espace, selon eux, est une substance proprement dite, qui n'existe point dans la matiere ; c'est plûtôt la matiere qui existe en elle, & qui lui est unie. Par conséquent il ne faut pas conclure que dans leur sentiment l'Immensité Divine soit matérielle. Je renvoye la suite de ce sujet à la Feüille suivante.

L'ENVIEUX ET L'AVARE.

Fable nouvelle de M. RICHER.

DEUX Hommes de leurs cris fatiguoient Jupiter,
L'un Envieux & l'autre Avare,
Monstres que fit naître l'Enfer,
Fléaux du genre humain, excrémens du Tartare.

Ce couple indigne & déteſté
A force de hurler eut enfin audience ;
Ce qu'il obtint plûtôt par importunité,
Que par aucune bienveillance
Qu'eût pour de telles gens le Monarque des
Dieux.
Demandez, leur dit-il, ce qui vous ſied le
mieux ;
Que vos cris dans les airs n'excitent plus de
trouble :
Je vous accorde tout. Mais je veux que le dou-
ble
De ce qu'obtiendra l'un, à l'autre ſoit donné.
Cela par Jupin ordonné,
Je vous laiſſe à penſer la ſomme
Que pour lors demanda notre homme
Amateur de l'argent. Suffit, il eut comptant
Celle qu'il ſouhaitoit ; & dans le même inſtant
L'Envieux en reçut une deux fois plus grande.
A ſon tour celui-ci fit auſſi ſa demande.
Mais auroit-on prévû le ſouhait furieux
Que forma ce monſtre odieux ?
L'Avare, tranſporté de joye,
D'un avide regard contemploit ſa monnoye ;
L'Envieux en pâlit : & cruel & malin,
On ſçait que ſon plus grand martyre
C'eſt le bonheur d'autrui : les larmes le font
rire.
Par un ſouhait étrange exhalant ſon venin,
Que l'on me creve un œil, cria-t'il à Jupin.

Je ſuis, &c.

Ce 18 Mars 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLII.

Histoire de la Compagnie des Indes.

DEs trois Volumes que M. de Francheville a publiés sous le titre d'*Histoire générale & particuliere des Finances*, vous lirez, Monsieur, avec plus de plaisir une bonne partie de celui qui renferme l'*Histoire de la Compagnie des Indes* *, avec les titres de ses concessions & de ses priviléges. Mais quel rapport a cette Histoire avec celle des Finances ? La Compagnie des Indes a-t'elle d'autre objet que le négoce ? Il faut lire l'avertissement de l'Auteur, pour concevoir ce rapport, qu'il fonde seulement sur des exemptions de droits, & sur des concessions de domaines

* A Paris chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins, 1738. *in*-4. Ce Volume se vend séparément.

accordés à cette Compagnie, que d'ailleurs il avoüe être *purement de Commerce*, conformément à l'Edit de Juin 1725, art. XI. « Sa Majesté lui a dé» fendu très-expressément de s'immis» cer en aucun tems, directement ou » indirectement, dans ses affaires & Fi» nances, voulant que conformément » à son institution, elle ne s'applique » qu'à soutenir son commerce, & à fai» re valoir avec sagesse & économie le » bien des peuples qui y sont intéres» sez, sans que ses fonds puissent en » aucun cas être employez à d'autre » usage qu'à son négoce. »

Peu de personnes, selon l'Auteur, ont une idée juste de la Compagnie des Indes, établie en France en 1719. Cette Compagnie considerée dans l'état où nous la voyons aujourd'hui, réunit en soi les concessions de plusieurs autres Compagnies qui l'ont précédée; & elle les réunit, par l'impuissance où plusieurs sujets du Roi se sont trouvez en differens tems, de faire usage de ces mêmes concessions, lorsqu'ils en avoient la liberté. Les mau» vais succès d'un grand nombre de » Compagnies font voir, dit l'Auteur, » ce qu'on peut attendre de ces sortes » d'établissemens, quand ils ne sont

» point affermis sur les fondemens d'u-
» ne protection supérieure. »

Cette Histoire de la Compagnie des Indes est divisée, suivant les époques de son commerce, de ses concessions, de ses privileges, de ses navigations, de ses découvertes, & de ses differentes révolutions. Tout cela est ici expliqué en détail.

La premiere Compagnie, formée en France par M. Colbert en 1664, avoit été précédée de trois autres, établies en 1604, 1642 & 1656, à l'exemple de la fameuse Compagnie de Hollande. Personne n'ignore que cette Compagnie n'ait été & ne soit encore le principal soutien & la plus sensible cause de la puissance des Hollandois. « Qui » eût pû croire (dit l'Auteur) que l'u- » nion d'un petit nombre de Mar- » chands eût pû s'élever à ce haut dé- » gré d'opulence? » En effet, quelques Marchands de Zelande, s'associerent en 1592, pour aller trafiquer dans les Indes Orientales, & ils résolurent de chercher un passage vers le Nord, afin d'aller le long des Côtes de Tartarie & du Cathay, & de-là descendre dans la Chine & dans les Indes. Ce voyage n'ayant point réussi, ils s'associerent avec quelques Marchands

d'Amsterdam ; & ils envoyerent quelques Vaisseaux aux Indes Orientales, par la route ordinaire, découverte d'abord en 1486, par les Portugais, ouverte ensuite par Vasco de Gama, en 1497, par Pedro Alvarez Cabral en 1499, par Jean de Nova en 1501, & frayée depuis par une infinité d'autres Voyageurs. « C'est à ces heureux Na-
» vigateurs, dit M. de Francheville,
» que les Portugais sont redevables de
» leurs trésors; c'est par-là qu'ils ont
» élevé leur nom & leur puissance, plus
» haut que ne leur permettoit l'éten-
» düe de leur Royaume.. C'est ce grand
» & riche commerce, qu'ils posséderent
» tous seuls un siécle entier, qui les
» mit en état de rompre les fers que
» l'Espagne leur avoit donnés, &c. »

Pour revenir à la Compagnie de Hollande, le premier établissement qu'elle eut dans les Indes, fut dans l'Isle d'Amboine, d'où elle chassa les Portugais en 1607. Elle s'étendit ensuite de tous côtés ; elle bâtit des Forteresses, & malgré toutes ces dépenses, il se trouva qu'au mois de Mai 1613, chacun avoit été rembourſé de son principal, & avoit 160 de bénéfice : c'est-à-dire, que celui qui en 1602, avoit mis 4000 livres dans le fond de la Compagnie,

avoit reçû en 1613, 10400 liv. de profit, & ne laissoit pas d'avoir encore sa part toute entiere au fond. Cette Compagnie n'a pas seulement enrichi les particuliers ; mais les avantages que le corps de la République en a retirez & en retire continuellement, ne se peuvent presque estimer. 1°. Toutes les Marchandises qu'elle amene des Indes dans les Ports de Hollande, païent des droits aux Etats Généraux, qui montent pour le moins à sept pour cent. 2°. A tous les renouvellemens d'octrois, elle leur fait un présent considérable. Celui qu'elle fit en 1643, étoit de 1600000 liv. 3°. Elle fait subsister plus de 80000 hommes, dont la plûpart seroient à charge à la République. Il s'équipe tous les ans pour le voyage des Indes, 25 à 26 Vaisseaux, depuis 450 tonneaux, jusqu'à 7 & 8 cens ; & il en revient autant ou environ chaque année, dans les mois de Juin, Juillet & Août. Batavia, Ville bâtie en 1620 dans l'Isle de Java, est la principale Place de cette Compagnie dans les Indes ; c'est-là que se fait l'amas de toutes les choses qu'elle rapporte en Europe, & qu'elle tire de tous les Pays des Indes, de la Chine & du Japon. Elle possede outre cela

tout le tour de l'Isle de Ceylan, & elle tire de cette Isle la canelle, qu'elle débite dans tout le monde. Enfin il y a près d'un siécle qu'on lui comptoit 37 Magasins dans les Indes, & 20 Forteresses. « Voilà jusqu'à quel point » de grandeur cette Compagnie est » parvenuë, & comment la société de » quelques Marchands assez médio- » cres a heureusement surpassé leurs » espérances. » Il est certain qu'une Compagnie de commerce, formée sur ce modéle, ne peut qu'être infiniment avantageuse à un Etat.

Les Anglois formerent aussi en 1600, une Compagnie à Londres, pour la navigation des Indes Orientales. Elle s'est renduë très-puissante, ayant dans les Indes plusieurs Comptoirs, dont les principaux sont *Bombaye* sur la côte de Malabar, *Madras* sur celle de Coromandel & *Colcota* dans le Gange. Les Danois ont aussi une Compagnie des Indes, dont le principal établissement est *Tranquebar*, sur la côte de Coromandel.

« Il étoit surprenant, dit M. de » Francheville, que notre Nation, » ayant sur ses Côtes les meilleurs hom- » mes de mer, & tout ce qu'il lui faut » pour se suffire à elle-même, fût obli-

» gée de passer par les mains des Etran-
» gers, pour avoir ce qu'elle pouvoit
» aller chercher comme eux. A la veri-
» té l'on avoit vû en 1535 les Vais-
» seaux d'une Compagnie de Mar-
» chands de Roüen prendre la route
» des Indes Orientales. Le Sieur de
» Gonneville commandoit ces Vais-
» seaux, & étant arrivé au Cap de Bon-
» ne-Espérance, les courans & les tem-
» pêtes de cette mer orageuse le pous-
» serent fort loin vers le midi, où il
» découvrit un très-beau Pays, dont
» les habitans le reçurent avec respect
» & admiration. Il ramena en France
» le fils d'un de leurs Rois ... dont il
» fit son gendre & son héritier. » *

* L'Auteur, dans son Avertissement, dit que les *Fastes Chronologiques du nouveau monde* qui sont à la tête de l'*Histoire du Japon* du P. Charlevoix, l'ont trompé sur cet article, & que *Gonneville* entreprit ce voyage en 1503, & non en 1535. Il démontre le fait dans ses Tables à la fin du Volume; & il ajoute poliment que la faute du P. Charlevoix est *sans doute très excusable*. M. de F. a rapporté en original la déclaration que Gonneville fit lui-même à l'Amirauté de Honfleur au retour de son voyage. De l'alliance du Prince Indien avec la fille de Gonneville vinrent plusieurs enfans, de l'un desquels descendoit l'Abbé Paumier, Auteur de la Relation, d'où M. de F. a tiré ce qu'il rapporte en cet endroit.

Girard le Roi, Flamand, secondé du Sieur Godefroi, Trésorier de France à Limoges, obtint en 1604 le droit exclusif de la navigation aux Indes pendant 12 années; mais ayant laissé les premieres s'écouler, sans faire usage de ce Privilége, à cause de la mort du Duc de Damville qui le protégeoit, suivie de celle du Roi Henri IV, deux Marchands de Roüen s'offrirent d'éxécuter l'entreprise & d'équiper des Navires. Le Roi jugea à propos de les joindre aux premiers en 1615, à la charge d'y admettre dans leur Compagnie tous ceux qui voudroient y entrer dans l'espace de trois années, à compter de la date des nouvelles Lettres Patentes, pour telles sommes qu'ils voudroient.

En 1642, il s'en forma une autre, composée de 24 intéressés, à la tête desquels étoit le Sieur Ricaut. Elle obtint le privilége exclusif, d'envoyer dans l'Isle de Madagascar, *& autres adjacentes*, pendant 10 années, pour y établir des Colonies, & en prendre possession au nom du Roi Loüis XIII. En 1643, Loüis XIV. confirma son privilége. L'Auteur raconte en détail les differentes navigations des Vaisseaux de cette Compagnie. « Le *Duc*

» *de la Meilleraye* s'étant accommodé
» avec la Compagnie, malgré les op-
» positions de quelques-uns des an-
» ciens intéressés, les articles du Trai-
» té avoient été signés vers le mois de
» Juin 1656. Ils portoient que *le Duc*
» & la Compagnie envoyeroient un
» Navire en Madagascar à frais com-
» muns, à la charge que le Duc y fe-
» roit passer 500 hommes à ses dé-
» pens, &c. » Les efforts de cette
Compagnie n'ayant eu aucun succès,
& le Duc étant mort, les prétentions
sur l'Isle de Madagascar furent venduës
à une nouvelle Compagnie, établie par
les soins de M. Colbert. Ce Ministre
fit composer un Ecrit très-éloquent par
Charpentier de l'Académie Françoise,
pour exhorter la Nation à s'intéresser
dans la Compagnie nouvelle. L'Edit
touchant cet établissement fut publié
en 1664 : on en trouve ici tous les ar-
ticles, ainsi que les statuts concernant
la police de la Colonie destinée pour
Madagascar, autrement appellée *Isle
Dauphine*. Il y a aussi un détail assez cu-
rieux par rapport aux privilèges & aux
opérations de cette Compagnie, & à la
conduite de ses Directeurs & Em-
ployez dans les Indes. On y trouve des
faits bien curieux par rapport aux sol-

licitations faites à la Cour de Golconde, pour l'établissement de cette Compagnie, tirez d'un Factum d'un de ses Directeurs, nommé *Marcara Avanchinz*, Piéce aujourd'hui très-rare.

En 1686, malgré l'heureuse situation & la fertilité de l'Isle de Madagascar, la Compagnie céda au Roi pour toujours ses établissemens en cette Isle, où elle faisoit mal ses affaires, & elle en abandonna la propriété.

En 1693, les Hollandois se rendirent Maître du Fort de Pondicheri, après un long siége, bravement soutenu par le Sieur Martin, Directeur Général. Ce Fort fut rendu à la Compagnie, par le Traité de Riswick.

En 1697, fut faite la défense du port & usage des toiles peintes & étoffes des Indes; ce qui fut, selon l'Auteur, très-sensible à la Compagnie qui en faisoit un commerce considérable, mais ruineux pour les Manufactures de France. On trouve ici bien des particularités sur cette matiere.

La Compagnie comblée de Priviléges sembloit faire un commerce heureux & brillant. Les envois & les retours de ses Vaisseaux devoient lui produire des richesses immenses, sans compter un grand nombre de prises

dont elle profita. « Qui croiroit cependant, ajoute l'Auteur, qu'avec » un si grand nombre de priviléges & » d'autres avantages, cette Compagnie se trouvoit pendant ce tems-là » dans un tel épuisement, qu'enfin en » 1712, elle se vit contrainte de remettre les débris de son commerce, » entre les mains des Maloüins, chargée de plus de dix millions de dettes, tant aux Indes que dans le » Royaume. » L'Auteur attribuë ce mauvais succès 1°. aux guerres presque continuelles de Loüis XIV. avec les Anglois, les Hollandois & les Espagnols. 2°. A la mauvaise conduite des Directeurs de la Compagnie, qui ayant formé l'entreprise avec des fonds insuffisans, ne laisserent pas d'en consommer une partie, par des répartitions prématurées, & des droits de présence, dans un tems où il n'y avoit aucun profit. Pour suppléer à ces fonds, on fit ensuite des emprunts sur la place à des intérêts excessifs, jusqu'à dix pour cent, même en d'autres tems à la grosse avanture, à raison de cinq pour cent par mois; ce qui absorba tout le bénéfice de la Compagnie.

Telle étoit sa situation, lorsqu'elle jugea à propos d'admettre à son com-

merce des Navigateurs Maloüins ; mais par malheur ceux-ci, chargés de lui payer un droit de dix pour cent, se virent hors d'état de faire un *commerce de concurrence* avec l'Etranger ; & d'ailleurs dans la crainte d'être arrêtés pour les dettes de la Compagnie, ils n'oserent envoïer leurs Vaisseaux à Surate, Ville principale du Mogol, d'où se tirent les cotons, & presque toutes les drogues & épiceries des Indes & de l'Arabie. « Il » est aisé de s'imaginer, dit l'Auteur, » combien ce commerce fut languissant » dans les mains de ces Négocians » pendant près de sept années, au bout » desquelles la Compagnie, de qui ils » tenoient leur Traité, fut réunie à la » Compagnie d'Occident, avec la se» conde des trois Compagnies de la » Chine. » Il y a ici un grand détail au sujet de ces Compagnies de la Chine, & aussi touchant la Compagnie de la nouvelle France, établie en 1628, pour le privilége exclusif de la vente du castor, à laquelle succéda en 1664 la Compagnie des Indes Occidentales, supprimée ensuite en 1675, & remplacée par d'autres Commerçans. Ceux que ces differentes révolutions peuvent intéresser, auront recours au Livre, pag. 96 & suiv. Ils verront aussi, page

107 & suiv. tout ce qui regarde le commerce au Cap verd & au Sénégal, & l'établissement successif de plusieurs Compagnies pour ce commerce, consistant dans la Traite des Negres, de la poudre d'or, de l'yvoire, &c.

L'Auteur arrive enfin, pag. 114, à l'établissement de notre Compagnie des Indes en 1719, Compagnie, qui a enfin absorbé & réuni en elle seule toutes celles qui l'avoient précédée. On trouve ici tous ses droits & priviléges, avec la nature & l'étenduë de son commerce exclusif, fondé sur une grande quantité d'Edits & d'Arrêts du Conseil, dont l'exacte compilation forme une partie de ce Volume.

L'article, qui concerne le commerce du *Caffé* (p. 145.) n'est pas indifferent. L'Auteur prétend que l'*usage du caffé n'a passé en Europe qu'en l'année* 1669. Cependant M. du Four, qui publia en 1684 un Traité du Caffé, imprimé à Lyon, y dit, que le caffé a été connu en France vers l'an 1645, & que lorsqu'il écrivoit son Livre, il y avoit environ 25 ans qu'on y avoit commencé à en faire usage. On lit dans le *Traité Historique de l'origine du Caffé*, imprimé à Paris en 1715, que vers l'an 1660, plusieurs Marchands de Mar-

feille qui avoient fait un long séjour dans les Pays du Levant, ne pouvant se passer du caffé auquel ils étoient accoutumés, en apporterent à leur retour, & le communiquerent à plusieurs de leurs amis, qui s'y accoutumerent comme eux: qu'alors des Marchands Marseillois en firent venir quelques balles d'Egypte. Ainsi le caffé passa de Marseille à Lyon & de-là à Paris. Le premier Caffé public a été établi à Marseille. M. de Francheville à pourtant raison de fixer à l'année 1669, le commencement de l'usage *commun* du caffé en Europe. Avant ce tems-là, on ne le connoissoit gueres que par les Relations des Voyageurs; mais en 1669, Mahomet IV ayant envoyé au Roi Loüis XIV une solemnelle Ambassade, l'Ambassadeur & ceux de sa suite, qui avoient apporté beaucoup de caffé, en firent boire à un grand nombre de personnes. La liqueur nouvelle fut trouvée fort bonne, surtout avec du sucre. On fit donc venir du caffé du Levant par Marseille; & en 1672 un Arménien, nommé Pascal, établit à Paris le premier Caffé public sur le Quai de l'Ecole. Une preuve que le caffé n'étoit point dans le commerce en France en 1664, c'est qu'il n'a point

été compris dans le Tarif de cette année, & qu'il n'a commencé à l'être, selon l'Auteur, que dans celui de la *Table de Mer*, arrêté en 1669.

L'Auteur parle du caffé de Moka & de l'Isle de Bourbon, puis de celui des Isles Françoises de l'Amérique. La Compagnie des Indes n'a point de privilége exclusif par rapport à ce dernier, dont le commerce est libre. Enfin il décrit, pag. 156, l'état actuel de la Compagnie, dont il fait un grand éloge, par rapport à la sagesse & à l'expérience de ses principaux Directeurs, à l'habileté & à la bonne conduite de ses Commis, au bon choix de ses Officiers, & au nombre de ses Comptoirs. « Par la puissance de ses armes, elle » vient, dit-il, d'obliger depuis peu » un Roi des plus considérables des » Indes, à faire avec elle un Traité qui » ne lui est pas moins honorable, » qu'avantageux pour son Trafic. » L'Auteur veut sans doute parler ici de l'*Expédition de Moka* en 1737, sous les ordres de M. *de la Garde* de Saint-Malo, neveu de feu M. du Gué-Troüin ? On m'a fait l'honneur de me charger de la Relation de cette glorieuse expédition, que j'ai composée

ſur le Journal de M. de la Garde ; & j'eſpére la donner bientôt au Public.

On trouve ici un Recueil de Piéces, d'Edits, de Déclarations & d'Arrêts, qui ſont autant de titres des Conceſſions & Priviléges de la Compagnie. Ce Recueil eſt diviſé en ſept Parties, dont le dernier regarde ſpécialement les Priviléges & l'adminiſtration de la Compagnie des Indes, depuis 1719. juſqu'à préſent. Une Table Chronologique & trois Tables Alphabétiques, placées à la fin de ce Volume, ne ſont pas indifférentes.

J'ai omis dans l'extrait que j'ai donné des deux premiers Volumes de l'Ouvrage de M. de Francheville, d'indiquer quelques endroits qui peuvent intéreſſer les amateurs de l'Hiſtoire de France, & les Sçavans. Entr'autres, l'origine du droit de *trépas de Loire*, & de celui de *cloiſon d'Angers*, Tome 1. p. 88 : l'origine du *Maître des Ports & paſſages de France*, p. 23, 37 & ſuiv. L'étymologie de *la Reve*, impoſition Domaniale de quatre deniers pour liv. contre le ſentiment de du Cange, pag. 63. A ce ſujet, on releve, page 46, une mépriſe des Compilateurs de nos Ordonnances, échapée même à M. de

Lauriere. On trouve ici l'origine de la création de l'*impofition foraine*, que l'Auteur prouve n'être pas l'*aide* établie en 1360, pour payer la rançon du Roi Jean, mais en 1369, pour faire la guerre aux Anglois : l'origine du droit de *haut paffage* établi en 1304, page 21 : l'origine de la *Traite Domaniale*, pag. 107. & fuiv. Celle de l'*écu pour tonneau de mer*, établi par Henri IV. pour nétoyer les côtes de France des Pirates qui les infeftoient, pag. 127, &c. . . Enfin on voit dans cet Ouvrage plufieurs détails Sçavans, qui font connoître les diverfes circonftances où le Gouvernement du Royaume s'eft trouvé, depuis Philippe le Bel, jufqu'à Loüis XV.

L'Auteur fe prépare à donner la fuite de fon *Hiftoire des Finances*, & il va mettre inceffament fous preffe l'Hiftoire Générale *des Foires & Marchés* du Royaume en un Volume, avec tous les titres qu'il a pû recouvrer fur cette matiere. Ces titres, & généralement tous ceux qu'il joindra aux differentes parties de fon Ouvrage, deviennent d'autant plus importans, qu'ayant eu communication des Regiftres de la Chambre des Comptes avant l'Incendie, les Piéces qu'il en a tirées, peu-

vent en quelque sorte tenir lieu des originaux qui ont péri par le feu.

Suite de l'examen de l'Espace Neutonien.

Un Neutonien, qui a depuis peu écrit en François, soutient qu'il faut nécessairement que l'Espace soit l'Immensité Divine. * *Où est Dieu*, se demande t'il ? & il se répond : *Dieu n'est pas dans un point Mathématique, il est immense : Qu'est-ce que son immensité, sinon l'espace immense ?* « Demander en Métaphysi-» que *où est Dieu*, dit sensément notre » Anonyme, c'est comparer Dieu à un » corps, qui doit tenir sa place dans le » monde. La localité appartient aux » corps, & ne convient point aux es-» prits. L'ame n'est point dans le corps : » elle lui coexiste, & lui est présente à » sa maniere. » Il demande ici, s'il est plus honorable pour la Divinité, de la placer dans une grande étenduë, que dans un *point Mathématique ?* Le point Mathématique, que l'on suppose sans dimension, ressemble en effet moins à la matiere que l'espace Neutonien. Si, par impossible, la raison humaine se trouvoit forcée d'opter entre deux opinions aussi étranges, elle pourroit choisir, selon l'Auteur, par préféren-

* Philosophie de Neuton, par M. de V. chap. 17.

ce le point Mathématique, pour le siége de la Divinité. Il fait voir ensuite que ce n'est nullement là l'idée que la Théologie nous donne de l'Immensité de Dieu, qui n'a qu'une *étenduë virtuelle*, incompréhensible aux hommes, & qu'il faut adorer dans le silence.

Si le vide est impossible, a dit le même Neutonien François, *& que l'etenduë & la matiere soient la même chose, la matiere seroit nécessaire : elle seroit donc Dieu.* Ce raisonnement suppose que l'étenduë est quelque chose de distinct de la matiere, & qu'elle existe nécessairement. Or on nie le principe. On ne reconnoît rien de nécessaire que l'Etre suprême. L'étenduë a été créée conjointement avec la matiere, parce que la création des qualités est comprise dans celle du sujet.

Selon le même Neutonien, Epicure étoit un Philosophe inconséquent, en ce qu'il admettoit le Vide, & nioit l'existence de la Divinité. *En admettant le Vide*, ajoute-il, *il faut que la matiere ait été créée. Donc il y a un Dieu.* Voilà une démonstration bien étrange de l'éxistence de Dieu. Il y a un Vide réel (qui n'est rien) donc il y a un Dieu. Mais quand l'espace ou le Vide seroit tel que les Neutoniens le prétendent,

qu'en pourroit-on conclure ? L'hypothese de ce Vide increé entraîne-t'elle la néceſſité de la création. Lucrece ne ſoutient-il pas, après Epicure & Democrite, que l'eſpace & les atômes ſont également éternels ? De plus, l'Auteur remarque fort judicieuſement, qu'Epicure, dans Lucréce, ne nie que l'exercice de la Providence Divine dans le Gouvernement du monde, & qu'il reconnoît des Dieux oiſifs.

Enfin, ſelon l'Anonyme, « l'hypo» théſe du Vide Neutonien ſemble » conduire à l'unité de ſubſtance des » Matérialiſtes, par un chemin bien » plus court, que la miſérable & fauſſe » Dialectique de Spinoſa; puiſqu'elle » confond l'eſſence de la matiere avec » l'eſſence de Dieu. » Mais la raiſon eſt de l'eſſence de l'homme, & eſt auſſi de l'eſſence de Dieu. S'enſuit-il que Dieu & l'homme ſoient la même ſubſtance ? « Diviniſer l'eſpace, ajoute» t'il, ou adorer le Ciel matériel, don» ner à Dieu les trois dimenſions des » ſolides, ou jetter une Idole au mou» le, l'un ne ſemble gueres different » de l'autre. »

Quelques perſonnes étonnées d'une ſi ſérieuſe controverſe ſur le Vide, pourront appliquer à une occupation

de ce genre, ce Vers de Perse :

O curas hominum ! ô quantum est in rebus inane !

Gissey & Bordelet, mettront incessamment en vente un Recuëil de *Dissertations pour & contre Corneille & Racine*, en deux Volumes *in-12*, avec une Préface étenduë, qui contiendra des refléxions sur la Critique en général, & sur les Piéces de ce Recuëil. L'Editeur n'a pas ramassé indistinctement toutes les Critiques qu'on a faites de quelques Piéces de ces Grands Poëtes : *le Cid* en a produit près de trente ; mais il n'a réimprimé que le *Jugement du Marguillier*, qui après les *Sentimens de l'Académie Françoise* sur cette Piéce, est la seule où il y ait de l'esprit. Il a cru encore ne devoir pas compiler certaines Dissertations peu importantes sur ce sujet, qu'on trouve dans un Ouvrage périodique. Le but de l'Editeur a été de recuëillir des écrits qui ont paru dans le dernier siécle, peu de tems après l'impression des Piéces. La plûpart renferment des détails intéressans, qui plairont aux Amateurs des anecdotes du Théatre. Nouvelles Litéraires.

La Veuve Mufier, de Bure l'aîné & Rollin fils, ont mis en vente le fixiéme Tome des *Principes de l'Hiftoire pour l'éducation de la Jeuneffe*, par M. Lenglet. Ce Volume contient l'Hiftoire de l'Eglife.

M. Pluche vient de donner au Public le 4e. Tome de fon *Spectacle de la Nature*, divifé en deux parties. Il s'agit ici de ce qui regarde le *Ciel*, & des liaifons de differentes parties de l'Univers, avec les befoins de l'homme. L'Auteur a jugé à propos de donner une forme differente à fon Ouvrage dans ce quatriéme Tome. Ce ne font plus des Dialogues; & cependant il eft partagé en plufieurs *Entretiens*. Ces Entretiens forment une longue Lettre, partagée fuivant les fujets, que le Sçavant *Prieur* écrit au jeune *Chevalier*, & dans laquelle il l'*entretient* de toutes les merveilles du Ciel. Comme il s'agit d'inftruire agréablement un jeune homme, le Prieur ne lui propofe rien que d'intelligible & d'amufant: rien d'abftrait, rien d'épineux. Il femble même lui expofer plufieurs vérités de Phyfique & d'Aftronomie, plûtôt pour le rendre pieux & reconnoiffant envers Dieu, que pour le rendre fçavant &

grand Physicien. Il ne veut le rendre Philosophe, que pour le rendre meilleur. J'ai déja lû une bonne partie de l'Ouvrage; & je pourrai vous en rendre compte incessamment.

Il paroît depuis quelque tems deux nouveaux Tomes de l'Ingénieux Ouvrage de M. *Prévôt*, intitulé, *Mémoires de Cleveland.*

LE GEAI DANS UNE CAGE D'OR.

Fable nouvelle de M. RICHER.

DAns une cage d'or superbement logé,
Le plus sot des oiseaux, un Geai,
De tout tems objet de Satire,
Voyoit tous les passans admirer, & puis rire:
C'est moi, disoit-il fiérement,
C'est moi, sans doute, qu'on admire:
Cela ne peut être autrement.
Mais d'où vient que l'on rit? Ce peuple est-il bien sage?
Quoi! mon logis n'est-il pas assez beau?
Trop beau, répondit-on: l'on admire la cage,
Et l'on se moque de l'Oiseau.

LE MERITE EN MAUVAISE COMPAGNIE.

Fable nouvelle.

UNe jeune Perdrix délicate & bien née ;
Dans une Basse-Cour à vivre destinée,
Avec maint Oye & maint Canard,
Se trouva bientôt condamnée
A fuir, ou faire bande à part ;
Tant les perfections dont elle étoit ornée,
Blessoient leur sauvage regard.
Chacun la contrôloit : Voyez la mijorée,
Avec son beau plumage, avec sa voix sucrée ;
Qui veut se distinguer de nous.
Amis, dit la Perdrix, je vous estime tous,
Et ne me prétens point distinguer : au contraire.
Je suis sans vanité : mais s'il faut pour vous plaire,
Devenir oisons comme vous,
J'aime mieux souffrir, & me taire.

Je suis, &c.

Ce 21 *Mars* 1739.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLIII.

Harangue du P. Porée sur la Crédulité.

ON convient généralement, Monsieur, que dans la plûpart des choses de la vie il y a du danger à croire tout & à ne rien croire ; mais cette maxime ne paroît pas également importante dans la République des Lettres, où chacun selon sa fantaisie, se donne la liberté de croire ou de ne pas croire. S'offre-t'il un Livre moderne ou ancien, sur un sujet sacré ou profane, écrit en Langue vulgaire ou étrangere, aussi-tôt le Lecteur l'approuve ou le condamne, comme s'il étoit l'arbitre des tems, des Nations & des Sciences? Telles sont les idées qu'expose le P. *Porée* dans l'Exorde de de sa nouvelle Harangue Latine, où

il veut faire voir combien il importe, en matiere de Sciences, de ne pas croire trop, ou de ne pas croire assez. *

Cette liberté de juger des Ouvrages paroît à l'Orateur plus que Républicaine; car dans les Républiques, dit-il, chaque Citoyen est obligé de s'en tenir à ce qui a été arrêté en commun; mais dans l'Empire des Lettres chacun suit son sentiment particulier, & même impunément; ** parce que les opinions étant cachées dans les esprits, ne sont exposées à aucune punition, & ne sont pas réprimées par les Ordonnances des Magistrats. Cette impunité, poursuit l'Orateur, a été la source, en fait de Sciences, de la liberté de tout croire, ou de ne rien croire; liberté qui dans notre siécle est devenue si grande, qu'elle ose même, à la faveur

* *De credulitate in Doctrinis, Oratio habita in Regio Ludovici Magni Collegio, à Carolo* PORÉE, *Societatis Jesu Sacerdote, postridie Nonas Decembres anno* 1738. Parisiis 1739. in-4.

** *Quoniam opiniones, cùm delitescant in mentibus, nullis sunt obnoxia pœnis, neque ullo Magistratuum edicto cohibentur. Hinc magna semper extitit in doctrinis omnibus credendi quidlibet, vel non credendi licentia.* Pag. 3.

de l'Imprimerie, semer ses égaremens dans tout l'Univers. L'Orateur, pour arrêter cette licence, a cru devoir prouver dans son discours, que dans les Sciences profanes il ne faut pas trop croire, & que sur les matieres de Religion, on doit prendre garde de ne pas croire assez; deux points également intéressans à la République Littéraire & à la Religion Chrétienne.

Ceux qui par rapport aux Sciences profanes ont du penchant à tout croire, se sçavent bon gré de leur crédulité, persuadés que la multitude des choses qu'ils approuvent dans un Livre ou dans un Ecrivain, est la mesure de leur intelligence & de leur progrès dans les Sciences. Ainsi ils se félicitent d'une crédulité qu'ils jugent glorieuse & utile; deux erreurs dont l'Orateur tache de les détromper, en leur faisant voir que cette trop grande crédulité est également honteuse & préjudiciable. Elle est honteuse, parce qu'elle suppose l'ignorance & le peu de discernement. Cette ignorance vient de ce qu'ils n'ont pas étudié le caractere des esprits, les arts & les opinions humaines.

On s'imagine qu'un homme de beau-

coup d'eſprit eſt toujours un excellent Ecrivain ; mais c'eſt peu connoître la nature de l'eſprit humain, extrêmement borné, incapable de s'élever à tout, de tout pénétrer, & de tout comprendre. Le plus grand de tous les eſprits eſt celui qui eſt le moins borné. * » Qui a eu plus de pénétration

* *Quis ingenii ſagacitate acrior, quàm ille recentioris Philoſophiæ parens Carteſius, qui tamdiu tritos tot ſapientum veſtigiis calles deſerere auſus, ipſe ſibi dux, magiſter & architectus, nova edidit mundi elementa, novos fabricavit ſiderum orbes, novas aperuit Geometriæ vias, novam inſtituit ratiocinandi artem ; & difficillimis undique laceſſitus quæſtionibus, reſponſa dedit pro totidem oraculis habita ? Quaſi unus eſſet in orbe terrarum homo, cujus ore Natura loqui videretur. Temerè tamen. Quàm enim multa protulit non modò ingenioſiùs ficta, quàm probabiliùs, ſed etiam errori proxima, aut in errorem proximè inclinantia ? Ut idem de rebus Phyſicis agendo, alterâ manu naturæ vultum revelaſſe ; alterâ velum Errori, etiam nolens commodaſſe videatur. Quis ingenii acumine ſubtilior, quàm ille veritatis indagator Malbranchius, qui in cogitationes animi aſſiduè inquirens, hominem docet abſtrahere ſe à ſenſibus, & imaginandi vim comprimere, ut ea contempletur unicè, quæ ſunt meræ mentis & intelligentis ? Ille veritatem, quam in tenebris, cubiculo ritè clauſo, vel clauſis oculis, quaſi palpando quæreret, apprehendiſſe ſibi viſus eſt. Falsò. Quantùm enim aberravit à vero, qui multum cogitando eò devenit, ut vix ullam in ſe cogitandi facultatem agnoſ-*

» & de sagacité, poursuit l'Orateur,
» que Descartes le Pere de la nouvelle
» Philosophie? Assez hardi pour s'é-
» loigner du chemin si long-tems bat-
» tu par tant de Philosophes, & de-
» venu lui-même son guide, son maî-
» tre & son architecte, il a enfanté de
» nouveaux élémens; il a forgé de
» nouveaux tourbillons, il a ouvert
» des routes nouvelles à la Géométrie,
» il a établi une nouvelle maniere de
» raisonner. Importuné de toutes parts
» par les difficultés qu'on lui propo-
» soit, il a donné des réponses qui
» ont passé pour autant d'oracles,
» comme si ce Philosophe eût été le
» seul homme dans l'Univers, dont la
» bouche fût l'organe de la Nature.
» Mais combien d'opinions a-t'il en-
» fanté, non-seulement plus ingénieu-
» ses que probables, mais encore voi-
» sines de l'erreur, ou qui lui ressem-
» blent! En sorte que dans sa Physique
» il paroît avoir découvert d'une main
» le visage de la Nature, & de l'autre
» avoir prêté, sans le vouloir, un voile
» à l'erreur. Quel génie plus subtil que

ceret; ut in homine omnia Deum solum agere; in Deo solo hominem omnia videre crederet. Pag. 6. & 7.

» Malebranche, ce scrutateur de la
» vérité, qui sondant sans relâche les
» plus intimes pensées de notre ame,
» enseigne à l'homme à se détacher des
» sens, & à dompter la force de son
» imagination, pour contempler les
» objets purement spirituels & intelli-
» gibles. Il s'est imaginé avoir saisi la
» vérité, après l'avoir cherchée à tâ-
» tons, dans les ténebres, sa chambre
» & ses yeux bien fermés. Et cepen-
» dant combien s'est éloigné de la vé-
» rité un Philosophe, qui à force de
» penser, est parvenu à reconnoître à
» peine en lui quelque faculté de pen-
» ser, & à croire que Dieu seul faisoit
» tout dans l'homme, & que l'homme
» voyoit tout en Dieu? «

L'Orateur peint ensuite le génie comique & tragique de Moliere & de Corneille; il observe que le premier, pour trop vouloir faire rire, s'est rendu quelquefois ridicule; & que l'autre, après avoir pris le vol le plus sublime, tombe & rampe bassement. De tous ces exemples, il conclut que nous ne devons pas être trop credules, c'est-à-dire, trop admirer, même lorsqu'il s'agit des grands hommes. Ces réflexions sont une apologie de la critique judicieuse.

L'ignorance du génie des Arts eſt une autre ſource de la trop grande crédulité, ils ont, comme l'homme, leurs differens âges; mais ils n'acquierent que peu à peu la vigueur & la maturité. Le P. Porée prend de là occaſion d'attaquer Patercule, pour avoir dit qu'Homere a été l'inventeur de la Poëſie Epique, & qu'il l'a en même tems portée à la plus haute perfection. Nous avons autrefois obſervé * que ce grand Poëte n'a pas inventé ce genre de Poëſie, & nous reconnoiſſons avec l'Orateur, que Virgile lui a prêté de nouvelles beautés. Le parallele qu'il fait de ces deux grands Poëtes mérite d'être lû. ** » Homere, dit-il, a plus

* Tome VIII. pag. 37.

** *Obſervabimus in Homero feliciorem excogitandi vim; ſed in Virgilio aptiorem diſponendi rationem: In Iliade varietatem Heroum majorem; ſed in Æneide majorem morum dignitatem: in illâ uberiorem verborum copiam; ſed in hac delectum numerorum elegantiorem. In Græco Poëmate plus ardoris & ſpiritûs; ſed in Latino diligentiæ plus & prudentiæ: in illo ſublime quid & magis exaggeratum; ſed in hoc concinnum aliquid magis & æquabile. In altero ſtrepitum tanquam fluminis pluvio cœlo volventis aquas fragore magno, nec ſe continentis intra littora, ſed abruptis molibus exſpatiantis per rura, per ſylvas, & poſitos ſibi fines*

» de force & d'imagination ; mais Virgile est supérieur pour l'ordonnance du Poëme. Dans l'Iliade les caracteres des Héros sont plus variés, mais il y a dans l'Enéïde plus de noblesse dans les mœurs ; le premier Poëme offre une plus grande fécondité d'expressions, & le second *un choix de nombres plus élégant.* Le Poëte Grec a plus de force & de chaleur ; le Latin plus d'exactitude & de sagesse : le premier est plus grand & plus sublime ; mais dans l'autre il y a quelque chose de mieux tourné & de plus régulier. Homere ressemble à un fleuve, qui dans un tems de pluye roule ses eaux avec grand bruit, & qui après avoir rompu les digues, se déborde à travers les campagnes & les forêts, & d'un saut har-

Audaci saltu trajicientis : in altero sonitum quasi amnis, vere novo fluentis leni agmine inter florentes ripas, suum moderantis cursum, & per varios ambitus circùm amœna prata, ad constitutam sibi metam cum dulci morâ properantis. In Homero denique plus indolis Epicæ, quod naturæ donum est ; sed in Virgilio plus Artis Poëticæ, quod laboris fuit & temporis beneficium. Alterum Poëtam non anteponimus alteri ; sed alterius facilitatem cum alterius industriâ comparamus ; & alteram alterâ vinci credimus. Pag. 10. & 11.

» di franchit les bornes qu'on lui avoit » marquées. Je compare Virgile à une » riviere, qui dans le commencement » du Printems coule doucement entre » des rivages fleuris, dont le cours est » réglé, & qui serpente lentement sur des » charmantes prairies, jusqu'à ce qu'il » soit arrivé à son terme. Homere a dans » un plus haut degré le génie Epique, » qui est un présent de la Nature; Vir- » gile a plus d'art, & il le tient du tra- » vail & du siécle où il a vécu. Je ne » prétends pas, ajoute l'Orateur, » donner la préférence à aucun des » deux, mais seulement comparer le » naturel du premier à l'art du second; » & je crois que l'un l'emporte sur » l'autre. «

C'est ainsi que se sont successivement perfectionnées l'Elégie & la Poësie lyrique parmi les Grecs & les Romains. Il en a été de même de la Poësie Françoise, que nos ancêtres avoient cru portée à sa perfection par Ronsard, l'Orphée de la France.* » Quel

* *Qualem Orpheum, Deus bone! cujus lyra stridula, peregrinum nescio quid, & barbarum sonans, quantum discrepat ab illis Citharis vocalibus & argutis, quæ deinde sublimi cantu & lugubri tristia fleverunt Henricorum funera; aut qua*

» Orphée, bon Dieu, s'écrie l'Ora-
» teur, quelle difference de sa lyre
» aigre, qui ne formoit que des sons
» durs & barbares, à ces harpes sono-
» res & harmonieuses * qui dans un
» chant sublime & lugubre ont pleuré
» la mort fatale des Henris. ou qui
» nous ont rendu, avec toute l'élégan-
» ce Françoise, & avec une majesté si
» naturelle, les loüanges de Dieu,
» que David avoit chantées au son des
» instrumens. « Le P. Porée avoüe cependant que les défauts des Poëmes composés dans le siécle précédent, peuvent être excusés & attribués au mauvais goût de ce tems-là; mais c'est une preuve que les Arts ont leur naissance & leur accroissement, qu'ils ne parviennent pas tout d'un coup à leur perfection, & que c'est n'avoir pas assez pénétré la nature de l'esprit humain & le génie des Arts, de croire que dans ces anciens tems on ait vû éclore des Ouvrages parfaits, & que la même chose arrive encore aujourd'hui.

nuper Dei laudes, Davidicis olim modulatas fidibus, nobis cum elegantiâ Gallicâ, & majestate facili reddiderunt. Pag. 12.

* Malherbe & M. Rousseau.

Le P. Porée fait voir ensuite que pour juger du mérite des Ouvrages & des Auteurs, il n'est pas sûr de s'en fier aux opinions d'autrui ; & à ce sujet il rappelle l'incertitude des opinions humaines, & parle des Orateurs, des Poëtes, & en général des Auteurs, qui, après avoir été applaudis, ont survêcu à leur réputation. A ces hommes qui se laissent entraîner par les opinions d'autrui, il fait succeder ceux qui prennent leur jugement pour la regle de leur croyance : les Anglois paroissent d'abord sur la scene ; l'Orateur attribue au faux amour de la Patrie leur attachement aux opinions du *Vide* & de l'*Attraction*. Ils prétendent opposer Newton à Descartes. Il les loüe d'égaler leur Philosophe à tous les Géométres anciens & modernes. * » Mais, ajoute-t'il, lors» que vous le croyés très-clairvoyant

* *At quod illum in detegendis naturæ arcanis oculatissimum esse creditis, pace dicam vestrâ, fallit vos vester amor patriæ nimis credulus ; plusque vestro tribuistis philosopho, quàm ipse sibi assumere visus est. Multa vidit ille quidem rerum miracula, & de iis naturam interrogavit curiosiùs ; sed utrùm ab eâ responsum acceperit certum, non liquet.* Pag. 15.

» pour découvrir les secrets de la na-
» ture, qu'il me soit permis de le dire,
» l'amour trop crédule de la Patrie
» vous trompe ; & vous donnez plus
» à votre Philosophe qu'il n'a paru
» s'arroger lui même. Il a vû à la vérité
» beaucoup de choses étonnantes, sur
» lesquelles il a soigneusement inter-
» rogé la Nature ; mais il n'est pas évi-
» dent qu'il en ait reçu des réponses
» certaines. «

L'Auteur interroge ensuite les Grammairiens & les Critiques Allemands de differentes sectes, sur la partialité de leurs jugemens. Il se plaint de ce que depuis peu, l'un d'entr'eux (*Stubelius*) n'a inferé dans le Catalogue des Auteurs Latins modernes, aucun Ecrivain de cette célébre Société, qui a produit les Turselins, les Maffées, les Sirmonds, les Petaus, & tant d'autres qui valent bien les Scaligers. Il attribuë cette partialité à l'amour aveugle de leur secte. Cependant l'Orateur à la fin de sa harangue dit, que cet Allemand a mis cinq Jésuites au nombre des meilleurs Interprétes ou Editeurs.

C'est à l'amour crédule & aveugle de différens partis, que le P. Porée attri-

buë encore les diverses opinions, soutenuës dans les Universités & les Académies d'Espagne, de Flandre & d'Italie. On diroit que la différence des couleurs des habits prescrit celle des opinions. Enfin l'amour sottement crédule & paternel dicte aux laborieux Interprétes ou Editeurs Hollandois les éloges qu'ils donnent aux Auteurs, dont ils publient le texte, ou qu'ils ornent de Commentaires : ces anciens Auteurs deviennent leurs enfans adoptifs : * » Je » viens à vous, François, hommes affamés de tous les petits Livres nou- » veaux : pourquoi insensibles aux dé- » lices de la Littérature Grecque & La- » tine, êtes-vous si friands de tous les » ragouts de votre paiis, & pourquoi » vous en nourrissez-vous avec tant de » plaisir ? Est-ce l'amour de la santé & » du bon goût qui vous attire? Avoüons

* *Ad vos, Galli, venio, libellorum omnis generis novellorum helluones famelici : cur spretis Litteraturæ Atticæ, vel Romanæ deliciis, Gallicas omnes cupedias liguritis ore tam avido, & cum tantâ animi voluptate depascitis ? An eò vos allicit salubritatis amor & boni saporis ? Fateamur quod res est. Illudit vobis novitatis amor & dulcedinis, insulsè credulus. Hic vobis exsurdat palatum, sicque afficit, ut puerorum more blanda crustula cibis salubrioribus anteponatis.* Pag. 18.

» la verité ; l'amour fade & crédule de » la nouveauté & de la *douceur*, vous » fait illusion ; c'est lui qui émousse » la pointe de votre goût, & qui le » gâte jusqu'au point de vous faire » préferer, comme des enfans, les » sucreries aux mets les plus sains. «

Comme la haine & l'amour ont beaucoup de part aux opinions humains, & qu'elles font souvent naître la trop grande crédulité, l'Orateur conclut de-là qu'elle est honteuse. Pour faire voir combien elle est préjudiciable, il remarque que l'attachement aveugle à la doctrine des Anciens a arrêté les progrès de la Physique, de l'Astronomie, de la Géométrie, & de l'Algebre. Cette crédulité paresseuse n'a pas été moins nuisible aux Belles-Lettres ; au lieu d'exciter les esprits à s'élever par des Ouvrages aux grands modéles de l'antiquité, elle les a abaissés à une timide imitation. Le P. Porée cite à ce sujet ces Ecrivains, qui à la renaissance des Lettres, se déclarerent pour le style de Cicéron, à l'exclusion de celui de Saluste, de Tite-Live, de *Sénéque & de Pline* ; jusqu'à vouloir que le style Cicéronien fût employé dans les *Discours Académiques*.

Il loüe ces Sçavans d'avoir déféré à Cicéron le sceptre de l'Eloquence ; de l'avoir regardé comme la source de la pureté de la langue Latine, & comme le plus parfait modéle des Orateurs. Mais il les blâme d'avoir cru qu'il ne falloit imiter que Cicéron ; que son style périodique devoit être employé pour toute sorte de sujets, & que l'éloquence Cicéronienne pouvoit être transportée de la Tribune aux Académies & aux Chaires : * » Comme si c'étoit la même » chose, ajoûte l'Orateur, de s'égayer, » dans un lieu particulier, & de combattre en bataille rangée, de haranguer pour donner du plaisir (mais qui » tourne cependant à l'utilité des auditeurs) & de plaider pour le gain » d'un procès ; comme s'il n'y avoit aucune différence entre une compagnie de graves Magistrats, ou une » multitude ignorante & séditieuse, & » une assemblée paisible, telle que je

* *Quasi unum idemque sit ludere in umbrâ, & pugnare in acie ; dicere ad oblectationem (non sine fructu) & perorare ad victoriam : neque à severo consessu Judicum, aut ab indoctâ & concitatâ populi multitudine discrepet quieta & benevola eruditorum hominum corona qualem hic adesse video.* Pag. 22.

» la vois ici. « Enfin il blâme ces Cicéroniens ; d'avoir voulu qu'on n'employât dans les *Discours Académiques* aucun mot qui ne se trouvât dans Cicéron ; comme si le seul Cicéron avoit parlé Latin ; ou que tout ce qu'il a écrit, étoit parvenu jusqu'à nous. Il sera aisé aux Lecteurs clairvoyans de remarquer dans ces distinctions, l'apologie du style du P. Porée, & que l'éloquence Cicéronienne ne lui paroît pas propre à traiter certains sujets. Il trouve les jeux d'esprit plus communs dans Sénéque & dans Pline que dans Cicéron. Mais en même tems il les condamne dans l'éloquence Chrétienne ; son bon goût lui fait encore blâmer les Sentences Grecques & Latines dont les anciens plaidoyers étoient hérissés ; & il fait l'éloge de l'éloquence moderne du Barreau. Enfin il regarde la crédulité aveugle comme la cause universelle de tous les maux, arrivés dans l'empire des Sciences & des Lettres.

L'Orateur passe ensuite à la seconde partie de sa harangue, où il fait voir qu'il est également honteux & funeste en matiere de religion, de ne pas croire assez. A entendre les incrédules, ils ne sont tels que parce qu'ils ont de la sa-

gacité & de la force d'esprit. L'Orateur leur soutient qu'ils ne sont réellement que des aveugles & des ames foibles. Il passe ensuite en revuë les divers genres d'incrédules ; il prouve à l'Athée l'existence de Dieu, la nécessité du culte à l'Epicurien, qu'il invite à lire les Livres saints, dont l'autenticité est attestée par l'accomplissement des Prophéties & par des miracles. Tous ces détails le conduisent naturellement à exposer la certitude de la Religion Chrétienne ; il force l'incrédule à en reconnoître la divinité ; caractere que le Mahometisme ne sçauroit s'attribuer. Je ne m'arrête point aux raisonnemens de l'Orateur, parce qu'ils sont trop connus.

Après avoir prouvé que la Religion Chrétienne est la seule qui puisse fixer immuablement un homme sage, il répond à l'objection suivante : Il y a pourtant, me dira-t'on, beaucoup de gens d'esprit, élevés dans le sein de la Religion Chrétienne, qui la discutent, & qui prenant la raison pour juge, lui font le procès. Le P. Porée assure que de pareils critiques sont en petit nombre, & que ce sont des esprits superbes, legers, présomptueux & per-

vers, qui attribuent à la raiſon le droit de ſonder les ſecrets du Ciel; que la vérité connuë ne peut fixer, & qui pour paroître habiles auprès des ignorans, diſcourent étourdiment ſur toutes les Religions, employent leur Philoſophie à ébranler les plus ſolides fondemens, & à corrompre les meilleures choſes. Bayle, ſelon le P. Porée, eſt le chef de ces eſprits pernicieux. Il en fait un portrait fort étendu, dont voici quelques traits remarquables :* » C'eſt

* *Homo flagitiosè facetus, qui oblectandi dulcedine illectus, turpes & libidinoſas undique corraſit narratiunculas; & iis, tanquam ſale impuris & impiis hominibus gratiſſimo, ſcripta ſua ad delicias conſperſit largiter, & conſpergendo fœdiſſimè inquinavit. Homo perditè laborioſus, qui ſcribendi celeritate abreptus, in omni fermè argumentorum genere verſatus eſt; omnem induens perſonam, & ſuam de rebus omnibus ſententiam ferens; Juriſperitus ſine lege, Judex ſine tribunali, miles ſine gladio, civis ſine patriâ, Hiſtoricus ſine fide, criticus ſine probitate, cenſor ſine pudore, Philoſophus ſine opinione, Theologus ſine Religione, omnis homo, & nullus homo. Quid præterea? Homo protervè maledicus, qui calumniandi licentiâ invectus, non verendæ Sanctorum Patrum autoritati, non Sacræ Regum Majeſtati, non Summæ Pontificum Dignitati, non receptæ in Cœlum, & conſecratæ in terris piorum animarum ſanctitati, parcendum eſſe credidit. Homo verſutè impius, qui dubitandi libidine incenſus, nunc*

» un Plaisant dangereux, qui entraîné » par le plaisir de réjoüir ses Lecteurs, » a ramassé toutes sortes de contes li- » centieux, & en a infecté ses écrits, où » il les a répandus, comme un sel très- » agréable aux impies & aux libertins. » C'est un homme laborieux par mé- » chanceté, qui emporté par sa prom- » pte facilité à écrire, s'est exercé sur » toute sorte de sujets, joüant toutes » sortes de rôles, jugeant de tout; Ju- » risconsulte sans loi, Juge sans tribu- » nal, Soldat sans épée, Citoyen sans » patrie, Historien sans sincerité, Cri- » tique sans probité, Philosophe sans » opinion, Théologien sans religion, » Bayle est tout & n'est rien. Qu'est- » il encore? un effronté médisant, » qui, poussé par la licence de calom- » nier, n'a épargné ni la respectable

Rationis humanæ argumenta, nunc divina Fidei oracula disturbans, omnia subruit credendi firmamenta; & illi Homerico Jovi nubila congreganti *similis, omnes difficultatum nebulas, ad offundendam Religioni caliginem, ex omnibus mundi Philosophici, Hæretici, Athei partibus coacervavit. Quid denique? Homo malo publico natus, qui quo primùm tempore de Cometis nugari adorsus est, jam tum præsagire potuit Europa, quàm ferale & exitiosum Rei Christianæ sidus in illo ingenio malignè splendido oriretur.* Pag. 36. & 37.

» autorité des Peres de l'Eglise, ni la sa-
» crée Majesté des Rois, ni la dignité
» des Evêques, ni la vertu des Saints.
» C'est un impie rusé, qui enflamé par
» la passion de douter, renverse tantôt
» les preuves de la raison humaine,
» tantôt les oracles de la Foi divine, &
» sape tous les fondemens de notre
» croyance. Semblable au Jupiter
» d'Homere qui rassemble les nuées,
» il a ramassé dans toutes les parties
» du monde Philosophe, Hérétique,
» Athée, tous les petits nuages de dif-
» ficultés, pour répandre les ténébres
» sur la Religion: Qu'est-il enfin? un
» homme né pour le malheur public,
» qui dans le tems qu'il entreprit d'é-
» crire vainement sur les Cometes,
» put donner lieu à l'Europe de pré-
» sager, que cet esprit dangereusement
» lumineux, seroit un jour lui-même
» une Comete fatale au Christianisme.«

Le P. Porée combat ensuite les Tolérans, qui croyent qu'on peut se sauver dans toutes les societés Chrétiennes. Il peint avec des couleurs naturelles le célébre Leibnitz qui a été grand partisan du *Tolérantisme*. Il faut choisir l'Eglise qui est une, la plus ancienne, & appuyée sur la plus grande de toutes les autorités. Ces

augustes caracteres ne conviennent qu'à l'Eglise Romaine. De tous ces raisonnemens sur l'existence de Dieu, sur le culte qui lui est dû, sur la verité de la Religion Chrétienne, sur la nécessité d'écouter l'Eglise Catholique, il conclut que les incrédules sont des aveugles. L'Orateur représente ensuite avec la même solidité, qu'ils se parent vainement du titre d'esprits forts : mais ce sont des détails que je ne puis toucher ici.

Enfin, pour faire voir combien il est funeste de ne rien croire ou de ne croire pas assez, il représente les incrédules privés de l'esperance d'une vie tranquile, & d'une mort heureuse, & de posseder l'heritage éternel ; tourmentés par le souvenir des verités de la Religion, qu'ils tâchent inutilement d'anéantir, & par l'idée des tourmens de l'enfer. La piété de l'Orateur a donné à ce tableau toute la force imaginable. Il observe que les personnes, qui ont mené une vie peu réglée, se convertissent quelquefois, tandis que les incrédules meurent dans l'impénitence finale. Cette seconde partie n'est pas moins l'ouvrage de l'éloquence du P. Porée que de sa piété éclairée.

La Sageſſe, Poëme.

On vient de réimprimer un Poëme, qui a pour titre, *La Sageſſe*. Le Libraire nous apprend qu'il avoit paru en 1712, & qu'il a été imprimé dans trois Recüeils de Poëſies, ſous le nom de M. le Marquis de la Fare. Il s'eſt déterminé à le publier de nouveau, pour le reſtituer en quelque ſorte à ſon véritable Auteur, qu'il ne nomme pourtant pas, & parce qu'il avoit été fort mutilé dans toutes les éditions qu'on en a faites. « On y trouvoit auſſi, » ajoute-t'il, quelques vers négligés ; » d'autres n'avoient pas cette vivaci- » té & cette juſteſſe, qui fait le prix » des petits Ouvrages. L'Auteur, de- » venu plus difficile, a mis la main » aux endroits qui lui ont paru foi- » bles ; & par là nous avons droit » d'eſperer que le préſent que nous » faiſons au Public, lui ſera agréa- » ble. «

La Sageſſe, préconiſée par l'Auteur, ſemble ſe propoſer de regler les paſſions ; mais elle ne fait qu'en ôter les ronces & les épines ; elle eſt, ſelon lui, la ſource de la volupté, de la gloire, & des *chiméres aimables*. En un mot, c'eſt une Sageſſe Epicurienne, qui donne des conſeils peu vertueux :

Voici la maniere dont le Libraire justifie l'Auteur. » Que si quelques per- » sonnes se plaignent qu'on fait ici la » Sagesse trop voluptueuse, nous les » prions de considérer que c'est un » Poëte qui parle; que ce que disent » ces Messieurs ne doit point tirer à » conséquence; qu'il est certain d'ail- » leurs que les Passions sont nécessai- » res; qu'elles entrent toutes dans les » vûës de la Nature; qu'enfin il n'est » question que de les réprimer, & de » les diriger; ce qui, comme dit fort » bien l'Auteur, est le plus bel exer- » cice de la Sagesse. « Mais remplit-elle ces dernieres vûës, en conseillant de se laisser *charmer à deux beaux yeux*, de se livrer à des *chiméres aimables*, qu'elle juge *nécessaires*, de regarder l'indifference comme le *poison de nos cœurs*, & *la rage de gloire* comme *l'ame & la mere des Vertus*; enfin de se laisser *posseder par une douce folie*, & de se précipiter étourdiment dans l'abîme de l'Eternité? La véritable Sagesse n'a jamais inspiré de pareils sentimens; c'est le langage d'un homme trop libre, qui se transportant dans le séjour de la Volupté, ne cherche qu'à donner de l'exercice à son imagi-

nation, familiarisée avec les maximes de la Philosophie Epicurienne. Un ingénieux Ecrivain, qui sçait prêter au faux & au paradoxe des couleurs si séduisantes, peindroit le vrai avec bien plus d'agrément & de force. Je prens la liberté de l'inviter à devenir le peintre de la vérité, source des plus grands traits & des plus belles images.

Je n'ai encore pû lire que la Préface modeste & judicieuse de l'*Histoire d'Epaminondas*, par M. l'Abbé *de la Tour*, imprimée chez Didot, *in*-12. J'en rendrai compte le plûtôt qu'il me sera possible, ainsi que d'un nouvel Ouvrage *in*-4°. imprimé chez le Mercier, & intitulé *Harmonie des deux Spheres*, par M. *Goiffon*, Correspondant de l'Académie des Sciences.

Je suis, &c.

Ce 28 *Mars* 1739.

Faute dans la Lettre 241.

Pag. 10. *lig.* 23. fait, *lisez* font.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLIV.

Je viens de lire avec beaucoup de satisfaction, Monsieur, un Livre, intitulé, *Maximes sur le Ministere de la Chaire, & Discours Académiques*, par le *P. Gaichiés*, Prêtre de l'Oratoire & Membre de l'Académie de Soissons, Paris 1739. *in*-12. chez la Veuve Etienne. *Les Maximes* ont déja paru plusieurs fois à l'insçu & sans la participation de l'Auteur; il s'en fit même en 1711, une Edition à Toulouse avec le nom du P. Massillon, aujourd'hui Evêque de Clermont. *C'est une sorte de vol qu'on lui fit*, dit le moderne Editeur, *mais dont le Public a profité.* Il faut espérer qu'il ne profitera pas moins de l'Edition qu'on lui presente en 1739. En effet, il seroit difficile de rassembler

Oeuvres du P. Gaichies

en moins de mots & avec autant de goût & de discernement, tout ce qui sert à bien connoître l'art de prêcher. L'Auteur a recueilli avec soin les préceptes les plus importans sur cette matiere ; & quoique distingués par des chiffres, ils ne laissent pas de former un tissu délicat & ingenieux. On voit tout d'un coup, qu'il n'a observé cette méthode, que pour les rendre plus vifs & plus aisés à retenir. Il y a un art admirable à avoir ainsi fondu ses idées, & à les avoir exprimées avec un laconisme, dont l'énergie ne nuit point à la clarté ; & l'on peut dire sans flaterie qu'un Ouvrage si bien digéré, & dont toutes les parties tiennent par un fil presque imperceptible, suppose la méditation la plus profonde, la parfaite connoissance des vraies beautés de l'éloquence, & l'attention la plus sérieuse aux principes & aux conséquences qui en résultent. Rien n'y sent la sécheresse didactique ; le stile est toûjours plein d'agrément & de noblesse.

Ces *Maximes* sont divisées en deux parties. Dans la premiere, l'Auteur considére le Prédicateur & les talens qui le perfectionnent. Dans la seconde, il traite du Sermon, de ses differentes espéces, & des ornemens dont il est

ſuſceptible. La Religion & la piété ont fourni à l'Auteur le portrait du Prédicateur. C'eſt, ſelon lui, un Orateur qui s'eſt préparé à ce ſublime miniſtere, par l'étude, par la priere & la pénitence, qui le remplit avec une fidélité ſcrupuleuſe, & qui l'exerce ſans jalouſie, ſans baſſeſſe, ſans orgüeil, & ſans aucune vûë d'ambition. A ces vertueuſes diſpoſitions il doit joindre l'eſprit, la ſcience de l'Ecriture, des Peres & de la Théologie, la pureté des mœurs, une mémoire heureuſe, de la dignité dans l'action, dans l'air, dans le geſte & dans la voix. Le P. *Gaichiés* donne ſur tous ces points des préceptes judicieux, où l'on voit en même-tems ce qu'il faut obſerver & ce qu'il faut éviter. C'eſt là l'objet de la premiere partie.

Dans la ſeconde, l'Auteur, après avoir indiqué d'une maniere générale les matieres qui ſont du reſſort de la Chaire, traite des differens genres de Prédications; ſçavoir de l'Homelie, du Diſcours moral, des Conferences, des Myſtéres, des Panegyriques, des Vêtures & des Profeſſions, des Oraiſons funébres & des Controverſes. Il s'étend enſuite ſur toutes les parties du Sermon, depuis le texte juſqu'à la per-

oraifon, & furtout ce qui peut contribuer à l'orner&à le rendre folide. Comme l'Auteur avoit lui-même exercé avec beaucoup de fuccès fon talent pour la Prédication, il n'eft pas furprenant qu'il connoiffe fi bien tous les replis de cet art, & qu'il ait fait un ufage fi judicieux des regles que nous ont laiffé les Maîtres d'éloquence. Il bannit de la Chaire l'affectation, les jeux d'efprit, les ornemens ambitieux, les faux-brillans, & tout ce qui étouffe la belle nature; il veut que la Religion & la Vérité brillent de leur éclat naturel, & que l'Orateur foit plus occupé du foin de toucher le cœur, que de l'art de plaire à l'efprit. » L'affectation » de plaire & de fe faire applaudir, » (dit-il page 16.) fcandalife & attire » le mépris. Il faut fouhaiter que l'Au» diteur frappe fa poitrine, non pas » qu'il batte des mains. Le Prédicateur » n'eft pas dans la Chaire pour penfer à » lui même, moins encore pour y fai» re penfer; fon miniftére a trop de » grandeur pour le livrer à la bagatelle. » Il eft des difcoureurs qui n'impofent » qu'au vulgaire (dit-il pag. 122.) le » bon fens n'eft jamais leur dupe. Purs » déclamateurs ils font pleins d'éxagé» rations, de figures forcées, de poin-

» tes, de jeux de mots; tous moyens
» propres à éloigner du but de l'élo-
» quence, qui est la persuasion. » Ce qu'il dit sur le même sujet à la page 131. n'est pas moins fort : » Dans l'affecta-
» tion du bel esprit pour la Chaire, il
» y a un ridicule irréligieux. A qui pre-
» sente-t'on ces beautés ? Plusieurs ne
» les connoissent pas; peu les goûtent;
» le reste attend toute autre chose. Le
» solide du discours est pour tous ceux
» qui ont du sens. On pardonne, pour-
» suit-il, quelque brillant aux jeunes
» Orateurs, s'ils le sément avec épargne.
» On leur passe des traits fins & déli-
» cats, des expressions vives, qui tou-
» chent aux limites du précieux. Dans
» un age plus mur ils en auront honte.
» (Et dans un autre endroit.) Le stile
» fleuri est le langage de l'imagination,
» & le stile grave celui du cœur. Les
» tours qui ne plaisent que par leur dé-
» licatesse, ne vont pas au cœur; ils ne
» laissent qu'un foible souvenir du plai-
» sir qu'ils ont causé. »

Ces Orateurs ingénieux ornent quelquefois leurs discours de détails mondains, voluptueux & même galans; ils font une description si vive des frivoles occupations d'une femme à sa toilette, d'un souper fin & délicat,

d'un commerce tendre, qu'on croit voir tout ce que décrit leur imagination. C'est un abus sagement proscrit par notre pieux Rhéteur : « Il est indé- » cent (dit-il page 180.) de paroître » trop instruit des usages du monde, » du détail des modes, du nom des pa- » rures, des divertissemens & des jeux. » L'ennemi déclaré du monde doit en » ignorer jusqu'au langage. Il ne faut » peindre les amusemens mondains, » qu'avec les traits de la gravité évan- » gelique. Pour peu qu'on en égaie les » descriptions, on fait aimer le monde » lorsqu'on prétend le décrier. » Par l'idée qu'il s'est faite de l'éloquence, on voit qu'il n'estime que ce qui est véritablement grand, que ce qui est solide & utile, « Le peuple (dit-il page » 135.) ne voit les choses spirituelles » que dans un grand éloignement : il » faut les lui rapprocher par de grands » traits, tels qu'on les trace sur ces ta- » bleaux qu'on voit dans les voûtes des » Temples. Dans les miniatures tout » se confond, tout échape à qui n'a » pas l'œil fin. Le gros de l'Auditoire » ne sçauroit lire dans la pensée du Pré- » dicateur. La lecture de Démosthéne, » dit-il ailleurs, aprend que l'éloquence » consiste plus à pousser brusquement

» ce qui intéresse, & qui va au fait ; » qu'à dire des choses avec nombre & » harmonie. » Ces morceaux suffisent pour vous faire connoître le mérite de cet Ouvrage, dont M. l'Abbé du Guet fait un magnifique éloge. » Quand » l'Auteur des *Maximes du ministere de* » *la Chaire*, dit-il dans une de ses Let» tres, auroit pris encore plus de soin » de se cacher, j'aurois toûjours recon» nu dans cet écrit la finesse de son bon» goût, l'élevation de son esprit, la » justesse de ses expressions ... Il y a » mille endroits sur lesquels il faudroit » se recrier ; car tout l'Ouvrage se sou» tient, & on ne peut l'accuser d'au» cun autre défaut que d'être trop » beau. »

Je viens maintenant aux Discours Académiques, dont quelques-uns ont été envoyés *en tribut* à l'Académie Françoise, par celle de Soissons. Cette derniere Académie commença en 1705 à prescrire à ses Recipiendaires de faire un Discours public, auquel le Directeur devoit répondre. On trouve ici le Discours du P. Gaichiés, où les complimens sont semés avec profusion. Cependant il a fait un Discours contre les complimens des Prédicateurs, Ouvrage de sa piété, aussi-bien que son Dis-

cours contre la lecture des Livres de galanterie. Je suis surpris qu'un habile homme, comme lui, parle de la célébre assemblée qui défendit le Roman de *Théagéne & de Cariclée*, & qui flétrit l'Auteur; c'est une fable reconnue par les plus doctes critiques. Il y en a même qui croyent trouver dans ce Roman des raisons pour l'attribuer à un Auteur Payen.

Le Discours sur le progrès de la Langue Françoise m'a paru tourné d'une maniere agréable. L'Auteur prouve par des faits incontestables qu'elle s'est mise en possession, dans la plûpart des Etats de l'Europe, des leçons qu'on fait à la jeunesse, des lectures les plus intéressantes, des conversations les plus polies, des conferences les plus importantes; qu'elle a pénétré dans la Cour des Souverains, & qu'elle est devenuë la langue de la politique, & l'objet de la curiosité des gens de Lettres. La jalousie nationale s'est plainte de cette espece d'invasion, & a élevé sa voix pour empêcher que notre Langue, employée dans tous les Traités de Paix qui se font faits dans l'Europe depuis un demi-siecle, ne conservât une prérogative si illustre. Dans le sein même de notre Patrie les Adorateurs de

ſa vénérable antiquité, ſe ſont armés, contre la Langue Françoiſe, devenuë la rivale des Langues ſçavantes. Ils ont repreſenté que les ſçiences s'aviliſſoient par l'intruſion du François dans les aziles de la Langue Latine, & dans les ſources de l'érudition. Les ſyſtêmes, expoſés aux yeux du vulgaire ſous le voile tranſparent de la Langue Françoiſe, parurent une profanation; & tout l'empire des Lettres ſe ſouleva, lorſque pour immortaliſer les hauts faits des François, on commença de les graver en leur langue ſur les monumens conſacrés à la poſtérité. Les zélateurs des anciens uſages furent indignés, quand des perſonnes intéreſſées à la propagation du Latin firent des harangues en françois au Roi & à un Prélat illuſtre par ſa dignité & par ſa naiſſance. Ces plaintes n'ont pas retardé le progrès de notre Langue : » Non-ſeule-
» ment, dit l'Auteur, elle a réduit le
» Latin à des bornes étroites dans le
» lieu de ſon domaine ; mais de plus
» on l'entend hors du Royaume, dans
» des Etats qui ont poli & enrichi la
» leur ; on la parle chez des peuples
» qui par une jalouſie invéterée contre
» notre nation, ſeroient par inclina-
» tion le plus portés à la bannir. L'Eſ-

» pagne, l'Italie, l'Angleterre, & plus
» encore tous les Etats du Nord sont
» entraînés par ce torrent. Et c'est pres-
» crire des bornes trop étroites, que
» de dire seulement avec un Cardinal
» célébre par ses ambassades, qui vit
» à l'installation d'un Roi Etranger
» toutes les congratulations publiques
» & privées faites en François, que c'est
» aujourd'hui la Langue de l'Empire. »

Mais quelles sont les causes de l'heureux progrès de la Langue Françoise, qui revolte les peuples mêmes chez qui il se fait insensiblement ? Quelle est la source de cet attrait pour la Langue, joint à l'aversion pour la Nation ? C'est le bon goût de ceux qui la parlent, & qui l'écrivent naturellement. C'est l'excellence de leurs compositions, c'est le tour, ce sont les choses. « La plume, » ajoûte l'Auteur, donne le crédit aux
» Livres & non pas précisément la Lan-
» gue. Le génie des Auteurs fait le
» mérite des Ouvrages : on les lit, parce
» qu'ils sont excellens. Dèslors il n'est
» plus possible de les renfermer dans le
» Païs qui les a vû naître, & en se ré-
» pandant ils forment pour la Langue
» une heureuse prévention. » Jusqu'où ne va-t-elle pas, quand on voit qu'il n'est point d'autres termes qui fassent

mieux concevoir le ſens, parce qu'il n'y a point de Langue qui le propoſe avec plus de netteté & de juſteſſe, ni dans un ordre plus naturel ? Elle eſt en même-tems ennemie des mots hazardés, des métaphores outrées, des allufions froides, des tours obſcurs & ambigus, des penſées forcées, des circonſtances inutiles. » Il n'eſt point de » Langue plus riche, ajoûte l'Auteur, » je ne dis point en expreſſions, parce » qu'il en manque pluſieurs ; & qu'on » eſt forcé d'employer la même à plu- » ſieurs uſages ; mais il n'en eſt point » de plus riche en découvertes dans » toutes les ſciences ; en ſyſtêmes peſés, » approfondis, développés ; en inven- » tions dans tous les arts, en ſaine cri- » tique dans tout genre d'érudition ; » en tours fins & délicats, d'un goût » aiſé & naturel, employés dans les » Ouvrages d'Eloquence & de Poëſie. » Il ſoutient qu'on ne retrouve plus dans les Traductions, la force & les traits lumineux de nos Ouvrages de Theologie, l'onction de nos Livres de piété, ni le même degré de juſteſſe & de clarté. Et il étend même cette difference (ce qui me paroît outré & faux) aux préciſions métaphyſiques, aux expériences de Phyſique, aux problêmes de

Géométrie, aux calculs Algébriques; aux dissections de l'Anatomie, aux opérations de la Chymie & de la Botanique. Qu'importe en quelle Langue ces choses soient traitées? Des Traductions, selon lui, n'expriment ni la beauté de nos portraits historiques, ni l'ingénieuse adresse avec laquelle nous développons les motifs des actions. Tout cela me paroît un peu hazardé. « Le gé- » nie naturel, & sublime des Anciens » dont nos Orateurs sont animés, dit » l'Auteur, peut-il ne pas dégénérer, » dans les Langues de nos voisins, en- » core si éloignées du bon goût de l'an- » tiquité? A peine trouveroient - ils » dans le Grec de Démosthéne, & » dans le Latin de Pline le jeune, les » beautés que nos Traducteurs leur » ont prêtées. » Je voudrois que pour donner plus de poids à cette décision, l'habileté de l Auteur en fait de Langues étrangeres fût avérée; sans quoi elle court risque d'être contredite par les Etrangers, & négligée par ses Compatriotes. Il raisonne avec plus de justesse, lorsque de la clarté de notre Langue, il conclut que nos bonnes Traductions sont d'excellens commentaires. Enfin, il observe que la force & la grace de nos piéces Drama-

tiques, la délicatesse & le sel de la Satire Françoise, la naïveté de nos Fables, la merveilleuse élevation où nous avons porté le Poëme Lyrique, résistent à tous les efforts des autres Langues vivantes. C'est qu'il n'y a que dans les originaux seuls qu'on peut sentir toutes ces beautés : mais les Etrangers ne pourront-ils pas dire la même chose de la plûpart de nos Traductions Françoises ? Avons nous pû jusqu'ici rendre toutes les beautés de Ciceron, de Salluste, de Virgile, d'Horace, du Tasse, de Milton ?

La supériorité des François en délicatesse & en rafinement de luxe & de volupté, sur les peuples même à qui ils cédent en magnificence, a fait encore voyager notre Langue. Ils adoptent nos termes avec nos modes & nos parures, dont ils sont extrêmement curieux. Nos ameublemens, *nos équipages, nos livrées*, ont le même sort. Chez plusieurs Peuples voisins la Table n'auroit ni délicatesse, ni propreté, si elle n'étoit pas servie comme en France ; les mêts sont préparés par des François ; & le convive passeroit pour un esprit grossier, si en parlant *de la bonne chere*, il n'employoit pas notre Langue. L'Auteur ajoûte que les autres divertissemens, la Comédie, la Musique &

la Danse sont insipides *hors du goût François.* Voilà, ce me semble, des remarques assez frivoles & qui ne sont pas justes en tout. Nous sied-il de faire attention à ces bagatelles, & de les publier dans nos Ecrits? C'est donner lieu aux Etrangers de nous accuser de vanité.

Enfin, selon l'Auteur, la propagation de notre Langue est encore dûë aux nombreuses Colonies, que l'attache au schisme & à l'hérésie a conduites hors du Royaume, & à tant de François inquiets, indifferens pour leur Païs, & avides du gain, qui sont répandus en divers Etats, où ils ont porté avec les arts & les sciences, le fond d'expression qu'ils s'étoient fait. » Et » combien de Livres, ajoûte l'Auteur, » voit-on naître aujourd'hui en notre » Langue, dans les Païs où elle n'a que le » droit d'hospitalité. » Il falloit ajouter en même-tems que la Langue Françoise, en acquerant le droit de Bourgeoisie dans ces Régions, y a pris un air étranger, & que les Livres qui y éclosent, pleins d'expressions barbares, offrent souvent des phrases pitoyablement construites. » C'est par ces differens » canaux, poursuit-il, que la Langue » Françoise a passé dans tous les Etats » de l'Europe. Elle n'est pas inconnuë

» dans l'Asie ; & les Colonies de l'Amé-
» rique l'ont presque toutes si bien
» adoptée & substituée au Langage
» barbare du Païs, qu'aujourd'hui elle
» n'y est pas moins naturelle que parmi
» nous, » Il est assez singulier de voir l'éloge de notre Langue, tiré de l'usage qu'on en fait en Amerique. Eh ! quelle autre Langue les François pourroient parler dans nos Isles ?

L'Auteur conclut de ces faits & de ces observations, que l'esprit de domination ni l'ambition n'ont point donné naissance à l'empire de la Langue Françoise ; elle le tient, selon lui, de l'utilité, de la commodité & du plaisir ; sans faire attention, que c'est plûtôt de la situation, du commerce & des raports de la France avec tous les Païs du monde. » Si quelqu'autre
» Langue vivante, poursuit l'Auteur,
» veut détrôner la nôtre, & se substi-
» tuer à sa place, qu'elle acquiere plus
» de politesse, plus de justesse, plus
» d'ordre, plus de netteté : Qu'elle
» approche plus du naturel & du goût
» des Anciens : qu'elle devienne plus
» féconde en Ouvrages importans dans
» tous genres de littérature : qu'elle as-
» saisonne plus finement les plaisirs de
» la vie : & nous-mêmes, qui prétons
» la nôtre à tant de peuples, nous

» ferons un accueil favorable à cette
» étrangere. »

Rien n'est plus loüable que le dessein du P. Gaichiés, dans le Discours où il fait voir que le *stile concis* n'est pas celui des Orateurs. L'amour du stile serré & concis, si applaudi dans notre siécle, lui fait craindre la décadence de l'Eloquence Françoise. C'est ainsi que dès la fin du siecle d'Auguste, Séneque mit à la mode un stile haché, qui n'est presque qu'un tissu d'Epigrammes, stile que certains Orateurs modernes tâchent d'accréditer. L'Auteur le juge contraire au but de l'Eloquence, qui est d'instruire, de plaire & d'émouvoir. Ce stile serré & concis dégenere bientôt en un cahos & en un choc de pensées brillantes, obscures & isolées; chaque phrase fait un sens séparé, où nul ne dépend de l'autre, & où chacun en particulier peut passer pour digression. Comment l'Auditeur pouroit-il saisir une pareille maniere de s'exprimer? Le véritable Orateur pense moins à orner son Discours, qu'à le mettre dans un beau jour. » Celui qui s'occupe,
» dit l'Auteur, à développer sa preuve,
» & qui porte une vérité à l'évidence,
» intéresse l'attention de l'Auditeur,
» tout autrement que celui qui s'amuse

» à semer des traits vifs & brillans : & » entasser ainsi pensée sur pensée, sans » en étendre aucune, n'est penser que » superficiellement. Rarement ces pen» sées ingénieuses ont-elles une liaison » nécessaire avec la matiere dont il s'a» git : on les supprimeroit sans que le » Discours en souffrît. » De pareils discours dépoüillés de leur faux éclat n'offrent qu'un vide pauvre & méprisable. L'Auteur fait à ce sujet plusieurs raisonnemens solides ; il fait voir la supériorité du vrai Orateur, qui donne du corps & de l'embonpoint à ses pensées.

Le stile concis, selon lui, ne sçauroit donner du plaisir à l'Auditeur, fatigué de deviner les pensées de l'Orateur. S'il aime à entendre de belles choses, il veut qu'elles ne coutent pas un pénible exercice à son esprit ; il demande un plaisir qui s'insinuë sans travail, & qui naisse d'un sens bien développé, du nombre & de la cadence des phrases, & de la majesté de la prononciation ; beautés étrangeres au stile haché, incapable encore de produire l'émotion du cœur : il peut causer quelque agréable surprise, mais il n'a pas la force de remuer les passions. » D'un » côté, le stile abregé refroidit le génie

» de l'Orateur ; tout occupé à clouer ,
» pour ainsi dire, une pensée à chaque
» phrase, il contraint son imagination, son
» feu se rallentit : de l'autre, l'Auditeur
» frappé d'une pensée vive & délicate-
» ment énoncée, s'applique à la com-
» prendre, sans s'arrêter à la goûter :
» cependant le tems s'écoule, l'émotion
» se calme, l'esprit est amusé ; mais le
» cœur ne se trouve point touché. »

Il reconnoît cependant la force de la précision, lorsqu'elle est ménagée avec art, & placée avec adresse à la suite des periodes graves & étenduës : après que l'Auditeur a tout conçu, à la faveur d'un stile étendu, ces traits vifs ramassent toutes ses lumieres. » D'ail-
» leurs, ajoûte-t-il, en donnant la pré-
» ference au stile étendu, on ne prétend
» pas y souffrir des expressions qui l'é-
» nervent. On veut que le stile, comme
» celui de Ciceron, soit étendu de telle
» sorte, qu'on n'en puisse rien retran-
» cher. L'Orateur sensé, lors même
» qu'il dévelöppe, se réduit toûjours
» au nécessaire, ou du moins à l'utile,
» & il méprise les richesses steriles, les
» mots oisifs, qui ne font pas dans
» l'Auditeur un effet nouveau. » La juste idée qu'on trouve ici de la précision de Démosthene, est une preuve du bon goût de l'Auteur.

Cependant il approuve dans des Ouvrages qui ne sont pas faits pour être prononcés, ce stile concis & serré. Sénéque, comme il le remarque lui-même, n'a point fait de Discours oratoires. Sa maniere d'écrire a pourtant été censurée par toutes les personnes de bon goût; pourquoi le P. Gaichiés n'en paroît-il être le censeur, que dans les piéces d'Eloquence? Quel agrément puis-je trouver dans un Ecrivain, dont le stile décousu, la subtilité & la finesse épigrammatique me fatiguent? L'Auteur compare la suppression des liaisons dans le stile aux abbréviations dans la maniere d'écrire; comment peut-elle donc tourner au plaisir du Lecteur? Rien n'est plus ennuyeux, je l'avoue, qu'un Ecrivain diffus, qui veut tout définir & tout expliquer; mais je ne suis pas moins indigné contre un bel esprit Métaphysicien, qui distile ses pensées, jusqu'à ce qu'elles soient changées en subtiles vapeurs.

Il y a un grand fond de raison dans le Discours où l'Auteur examine, jusqu'où doit aller la docilité des Ecrivains à la critique de leurs Ouvrages. Il voudroit qu'il y eût dans la République des Lettres des Censeurs habiles, qui arbitres de la destinée des Ecrits,

proſcriroient les mauvais, & releveroient les fautes des autres. Mais l'empire des Lettres eſt un Etat, où ce deſpotiſme ne ſera jamais admis. Les jugemens y ſont libres, parce que la vérité doit étre l'objet de tous les Ecrivains, ainſi que le bon goût & le progrès des Sciences & des Arts. Ces jugemens n'impoſent donc point l'obligation de s'y ſoumettre. Il ne reſte d'autres reſſources, dit notre Auteur, que de conſulter des Sçavans : mais les uns ſont chagrins & dédaigneux ; ceux-ci portent l'exactitude juſqu'au ſcrupule ; ceux là ont l'eſprit trop borné ; il en eſt qui ſont naturellement envieux ; il s'en trouve auſſi de flatteurs, & d'autres dont le rang intimide, & dont les avis ſont des ordres. L'Auteur conclut, que les Ecrivains doivent être en garde contre les avis qu'on leur donne, & qu'ils riſqueroient la beauté & la perfection de leurs Ouvrages, s'ils avoient dans ces occaſions une docilité trop aveugle. Quel embarras, ſi en conſultant en particulier des Sçavans exempts de ces défauts, éclairés, ſinceres, polis, & déſintéreſſés, ils les trouvent d'un avis different ſur le même ſujet ; en ſorte que l'Ouvrage fond tout entier devant leur critique. » Tel

» fut le sort d'une des plus belles Odes
» de Malherbe, dont une seule stro-
» phe, de vingt & une qui la compo-
» sent, resta entiere au jugement de
» ce qu'il y avoit en France de plus
» habiles Censeurs en ce tems-là. On
» trouveroit chez les Anciens nombre
» de semblables exemples, & on lit
» dans Elien, qu'après les corrections
» des Tragédies d'un Poëte rival d'Eu-
» ripide, on cherchoit Agathon dans
» Agathon. »

Dans cette contrariété d'opinions le P. Gaichiés laisse à un Auteur le droit de décider sur son propre Ouvrage en dernier ressort. » Les differens succès
» des deux figures du fameux Statuai-
» re Polyclete, ajoute-t'il, nous ap-
» prennent qu'il est bon quelquefois
» d'être indocile, & qu'il est dange-
» reux de suivre servilement tous les
» avis des Censeurs. L'une travaillée
» sous les yeux du Public, & réformée
» continuellement sur les differens avis
» qu'il en recevoit, excita la raillerie &
» le mépris de ce même Public, quand
» elle fût achevée; & l'autre travaillée
» en particulier sur le modéle de la na-
» ture, suivant son génie & les regles
» de l'Art, fut regardée comme un
» Chef-d'œuvre, & enleva l'approba-

» tion de tout le monde. » Mais la plûpart des Auteurs ne ressemblent-ils pas plûtôt à ce fameux Sculpteur qui devint amoureux de sa Statuë ?

On peut regarder comme un excellent Commentaire de ces paroles de Quintilien, *pectus est quod facit disertum*, le Discours où l'Auteur fait voir que dans les actions publiques, il faut être touché, pour toucher. L'Auteur regarde cette émotion communiquée, comme le triomphe de l'Eloquence ; elle ne peut manquer d'être vive dans le Prédicateur & l'Avocat, s'ils employent leur talent à la défense de la vertu, de la vérité & de l'innocence. Nul autre intérêt ne peut les remuer plus vivement. Le Comédien n'est touché que de l'intérêt de bien joüer son rôle ; l'amour de la gloire le passionne jusqu'à lui persuader qu'il est réellement le Personnage qu'il represente. » Nul n'a jamais mieux peint la passion, » dit l'Auteur, que Polus, ce célébre » Comédien d'Athénes, qui contraint » par la servitude de sa profession de » representer l'Electre de Sophocle le » jour même qu'il avoit mis le corps » de son fils sur le bûcher, au lieu de » l'urne feinte d'Oreste, prit celle de » ce cher fils, & versa des pleurs si sin-

» céres, qu'il n'y eut point de Specta-
» teur qui ne fût touché jusqu'aux lar-
» mes. »

Dans les années 1714 & 1715. l'Académie Françoise eut l'honneur de compter parmi ses Membres MM. les Maréchaux d'Estrées & de Villars. Cet événement donna lieu au P. Gaichiés de composer l'année suivante un Discours sur l'accord des Armes & des Lettres. Il s'y propose de faire voir que la connoissance des belles Lettres contribuë à la gloire d'un Général, & que dans la Paix elle lui assure un grand loisir. Pour cela, il décrit les avantages qu'un Général peut retirer des Ecrivains Militaires, de l'Histoire, de la Politique & de l'Eloquence; & il montre que dans la Paix les belles Lettres occupent agréablement l'esprit, polissent les mœurs, & procurent au Général désarmé une considération, dont il n'est pas moins flatté, que de celle dont il joüissoit à la guerre. L'Auteur amene ici les Xenophons, les Scipions, les Lelius, les Césars, les Alphonses, les Scanderbergs, les Gastons de Foix, & les Condés, que les Lettres ont autant illustrés que leurs exploits militaires. Les éloges de MM. les Maréchaux d'Estrées & de Villars viennent fort naturellement. Il

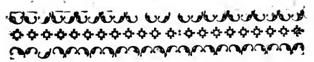
y a beaucoup d'art dans ce Discours ; où les faits historiques & les réflexions judicieuses assaisonnent les loüanges.

Ce Discours est un de ceux qui ont été envoyés *en tribut* à l'Académie Françoise ; elle le trouva si beau, qu'elle crut devoir l'écrire aux Académiciens de Soissons. Voici une partie de cette Lettre. » Nous sommes ravis de voir les » grands progrès que vous faites dans » un art, qu'on voudroit faire oublier, » en lui substituant un faux art, qui n'a » que de faux brillans, sans rien de so- » lide. Notre Compagnie regarde la » vôtre comme un grand second, pour » lui aider à combattre avec succès le » mauvais goût & pour faire triompher » la véritable éloquence. »

Ce Recuëil est terminé par deux Discours sur l'usage des Proverbes, & sur quelques termes peu polis. On y trouvera de l'esprit. Mais cela ne méritoit peut-être pas une discussion sérieuse.

Je suis, &c.

Ce 4 Avril 1739.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLV.

JE vous ai déja donné, Monsieur, une idée de la nouvelle forme du IV Tome du *Spectacle de la Nature*, Ouvrage si connu, & dont six ou sept éditions font un assez grand éloge. Jusqu'ici l'Auteur (M. Pluche) s'est borné aux merveilles de la Terre : après avoir, suivant son plan, épuisé cette partie de son sujet, il porte aujourd'hui ses regards vers le Ciel, pour y découvrir des merveilles d'une autre espece. Il est bien éloigné de penser, comme certains Philosophes, que l'homme est dans le monde comme un rat dans un Palais. Il fait voir au contraire que tout se rapporte à l'homme dans la vaste étenduë de cet Univers, créé pour lui; que la grandeur, la multitude innom-

Spectacle de la Nature, Tome IV.

brable, & le mouvement ſi régulier de tous les corps céleſtes ne regardent que lui. C'eſt pour nous, dit-il, que ces riches décorations roulent autour de nous. Il eſt bien vrai, ajoute-t'il, que la Terre, comparée à ce grand globe de feu qui l'éclaire, ſemble ſe confondre parmi les cinq ou ſix autres Planetes, qui en empruntent comme elle leur lumiere, & qui paroiſſent de ſi petits objets dans la Nature. Notre terre comparée enſuite avec les étoiles fixes, n'eſt plus qu'un point imperceptible. Que devient alors l'habitant de la terre? il ſemble anéanti. Croira-t'on après cela que Dieu l'a eu en vûë dans ſes ouvrages, & que c'eſt pour lui qu'il a réglé le cercle de l'année, l'inégalité des jours & les viciſſitudes des ſaiſons? L'Auteur répond ainſi à cette objection : » L'excellence des Etres que » Dieu a créés, ne ſe meſure pas à la » toiſe. L'habitant de la terre a reçu » une intelligence, une volonté, une » ame. C'eſt à ce petit Etre que Dieu » communique la connoiſſance de ſes » œuvres, tandis qu'il la refuſe au So- » leil même. C'eſt à l'homme qu'il » deſtine l'uſage & le profit de ce riche » appareil, &c. « Cependant, comme on pourroit ſoupçonner que l'hom-

me n'eſt pas dans le monde la ſeule créature doüée d'intelligence & de volonté, & deſtinée à loüer & à glorifier le Créateur, l'Auteur ajoute que quand même il y auroit dans d'autres ſphéres des millions de créatures intelligentes (recherche inutile & hors de notre portée) il n'en ſeroit pas moins vrai, que l'homme trouve par tout une main bienfaiſante, des ſoins paternels, & un ordre établi en ſa faveur. A quoi l'on pourroit ajouter, que toute l'harmonie de la Nature eſt telle, qu'il n'y a rien dans le monde qui ne contribue à la conſervation & au bien des differens êtres qui le compoſent. Les animaux, les plantes, les mineraux, profitent comme nous de l'arrangement du ciel; ils en reſſentent les influences, & ils ſont également intéreſſés à la viciſſitude des ſaiſons: c'eſt ce qui fait admirer davantage la ſageſſe & la providence du Créateur.

L'étude de la Phyſique, & ſurtout de l'Aſtronomie, eſt un peu dangereuſe. L'Aſtronomie, ſelon l'Auteur, eſt l'origine de l'Idolatrie. * Il eſt cer-

* L'Auteur travaille actuellement à développer cette penſée, qui doit, dit-on, renverſer tous les différens ſyſtêmes de Mythologie qui ont paru juſqu'ici.

tain au moins qu'on en a abusé, & que la superstition & l'irréligion y ont trouvé des appuis. Mais la science ne nuit, que lorsque la droite raison ne l'accompagne point. Celle du ciel est fort difficile, il faut de l'application, de la pénétration, de la méthode, & surtout des observations exactes, & pour cet effet, de la Géométrie & des instrumens. Cependant notre Auteur s'est proposé de rendre cette science plus accessible, & de la mettre à la portée de tous les jeunes gens, qui sans se destiner à être Astronomes de profession, veulent ne pas ignorer ce que dans le fond il est honteux de ne pas sçavoir? Pour réüssir dans son projet, il s'arrête principalement aux observations faites par d'habiles Astronomes, & il les expose avec une clarté & une élegance peu ordinaires dans des matieres de ce genre. Cependant à l'histoire des observations, il joint celle des opinions sur les loix & les forces mouvantes des corps célestes. » Dans celle-ci, dit-il, nous trouve- » rons de grands noms & des disputes » célébres. Par l'exposé des opinions, » vous jugerez du profit qu'on en doit » attendre, & de l'estime qu'on en » peut faire. « On sent par là le peu de

cas qu'il fait de la Physique spéculative à laquelle il préfére avec raison la Physique expérimentale, qui est aujourd'hui si à la mode. » Je croirois, » continue l'Auteur, vous avoir mis » dans le bon chemin, si je vous » apprenois à laisser sans regret ce qui » est métaphysique, abstrait, & séparé » des besoins de l'homme, pour vous » saisir de ce qui est certain, de ce qui » est pratique & de mise par tout. « C'est en effet le point essentiel. Enfin tout le plan de M. P. se réduit à rassembler en petit tout le *certain* & tout l'utile de la Physique, 1°. à l'aide des sens, & par l'inspection de la nature; 2°. par le moyen de l'Histoire de ce qui a été découvert ou perfectionné de siécle en siécle; 3°. par le secours de quelques-uns des élémens de la Géométrie la plus simple. Nous verrons néanmoins dans la suite que l'Auteur ne s'est pas borné au *Certain* de la Physique, & qu'il a adopté bien des suppositions.

L'Auteur débute par la *Nuit* : c'est le premier spectacle que son *Prieur* offre au jeune *Chevalier*. Mais quel *spectacle* que la Nuit, qui n'est rien, & qui nous dérobe tous les objets! On trouve pourtant ici un fort beau tableau :

les ténébres y paroissent une chose admirable & charmante. » La Nuit, dit-» il, en nous ôtant la vûë & l'usage de » la Nature, nous rappelle à ce néant » duquel nous sommes sortis, ou nous » remet dans cet état de ténébres & » d'imperfection, qui a précédé la » création de la lumiere. La maladie » qui abbat nos corps, nous fait sen-» tir tout le mérite de la santé. La » nuit, qui en un sens anéantit pour » nous tout l'Univers, nous fait mieux » connoître le prix inestimable du » jour. « Ici l'Auteur célébre un peu poëtiquement les avantages & les attraits de la Nuit : longs crépuscules, odeur des jardins & des prairies, douce fraicheur de l'air, petits feux échapés des vapeurs de la terre, éclairs qui enflamment légérement le bord des nuées, feu Boreal ; rien n'est omis. Que de volupté pour l'homme !

L'article de la *Lune* suit naturellement celui de la Nuit, on trouve ici l'exacte description de son mouvement, de ses phases, de ses éclypses, de la foible lueur de tout le corps de la Lune dans son croissant, enfin des diverses utilités de cette Planete. La description du *Crépuscule* est sçavante & curieuse ; elle amene l'explication de

ce qu'on appelle l'atmoſphére, c'eſt-à-dire, de » cette maſſe d'eau légere » & d'air groſſier, dont la terre eſt en» veloppée; vaſte réſervoir d'eaux ra» réfiées, d'air compreſſible, d'huile » attenuée, de ſels volatiles, & d'au» tres élémens prudemment mélan» gés. » L'Auteur y place l'origine du cours perpétuel des fontaines, le principe de la nutrition des animaux & des plantes, la ſource des odeurs & des ſaveurs, &c. L'atmoſphere, refracte & réfléchit les rayons de la lumiere : comme c'eſt elle qui les raſſemble, cette réunion plus ou moins grande fait la meſure du chaud ou du froid. Elle eſt auſſi la cauſe de la ſplendeur; c'eſt-à dire, qu' » elle entretient autour de » nous ce jour vif & univerſel, qui pour » être une ſuite néceſſaire de l'irradia» tion du ſoleil ſur l'atmoſphere, eſt » cependant plûtôt l'ouvrage de celle» ci, que la production du ſoleil mê» me. « L'Auteur montre ici que ſi l'atmoſphere étoit détruite, on pourroit voir le ſoleil ſans qu'il fût jour. Il prétend auſſi que cette voûte bleüe, que nous confondons avec le ciel étoilé, n'eſt que de l'air & de l'eau; en ſorte que ce que nous prenons pour le Ciel, n'eſt qu'une envelope, roulée de fort

près autour de la terre. Voilà ce qui fait les crépuscules, & ce qui forme l'éclat de l'aurore & la splendeur du jour ; voilà enfin » ce qui nourrit tout ce qui » respire, réjoüit la vûë de l'homme, » & devient le lambris de son séjour. » Dieu (ajoute l'Auteur) auroit pû » rembrunir ou noircir cette voute : » mais le noir est une couleur lugubre, » qui eût attristé toute la Nature. Le » rouge & le blanc n'y convenoient » pas davantage : l'éclat en auroit of- » fensé tous les yeux, le jaune est ré- » servé pour l'aurore ; d'ailleurs une » voute entiere de cette couleur n'au- » roit pas été assez détachée des astres, » qu'on y devoit voir rouler. Le verd, » avec beaucoup de sympathie & d'a- » grément pour nos yeux, auroit à la » vérité produit tout le relief nécessai- » re ; mais c'est l'aimable couleur dont » Dieu a paré notre demeure : c'est le » tapis qu'il a étendu sous nos pieds. » Le bleu sans tristesse & sans rudesse, » a encore le mérite de trancher sur la » couleur des astres, & de les relever » tous. « J'omêts, touchant les cré- puscules, des détails très-sçavans, qui entrent dans la science de la sphére, & qui ne peuvent avoir place ici. Je passe aussi les deux articles suivans,

dans lesquels il s'agit de l'*aurore*, & du *lever du soleil*; matiere où le Physicien a eu moins lieu de s'exercer, que l'Orateur & le Philosophe moral.

Les articles qui suivent, regardent la *lumiere* & les *couleurs*; ce qui est une des plus curieuses & des plus agréables parties de la Physique. L'Auteur prétend que » rien de plus simple, rien » de plus conforme à l'Ecriture, à la » tradition de la création, à la *raison* » & à l'*experience*, que de regarder la » lumiere comme un *fluide intermédiai-* » *re*, qui non-seulement s'étend de- » puis le soleil jusqu'à nous, mais rem- » plit généralement tout l'Univers, & » qui sans se déplacer, transmet par une » pression successive, quoique très-ra- » pide, jusques dans les sphéres des » étoiles l'action de notre soleil. « Voila donc la matiere globuleuse de Descartes, défenduë par l'autorité de l'Ecriture; mais les Neutoniens sçavent répondre à cette prétenduë preuve. L'Auteur compare l'action de la lumiere aux ondulations de l'eau, & à celles de l'air, qui portent en tout sens l'ébranlement dont cet air a été frapé. Car, selon lui, le corps de la lumiere est comme un liquide immense toujours autour de nous. Mais cette opi-

nion a bien des difficultés à résoudre. Si la lumiere *agit en tout sens & par ondulation*, comme l'eau & l'air, je dois voir un objet caché derriere une muraille, comme j'entens le bruit d'un cor de chasse dont on sonne derriere cette muraille. Les ondulations de l'air qui forment le son, glissent autour de la muraille pour venir fraper mon oreille; les ondulations de la lumiere devroient donc glisser pareillement pour venir fraper mon œil. Les globules mous & flexibles du P. Mallebranche, alleguez par l'Auteur, ne semblent point satisfaire à cette objection.

L'Auteur expose assurément de fort belles choses sur l'article de la *route de la lumiere*: mais qu'il me soit permis de dire, que sans rien retrancher de ses reflexions morales sur les merveilles de la *Vision*, que je n'ai garde de désaprouver, j'aurois voulu qu'il en eût un peu plus détaillé & expliqué la nature & les phénoménes. Il m'aprend que la lumiere réfléchie d'un arbre trace dans mes yeux deux images, & que cependant je ne vois qu'un arbre: que quoiqu'elle trace dans mes yeux une double image renversée, je vois l'arbre dans une situation droi-

te ; qu'elle peint dans mon œil un arbre qui n'occupe pas la cent-milliéme partie d'une ligne, & que cependant l'arbre que je vois, a 80 pieds de hauteur : que moi-même je n'ai pas six pieds de haut sur deux de large, & que j'ai pourtant le sentiment très réel de la plaine de S. Denis, & d'un espace bien plus grand encore. Mais suffit-il au *Prieur* de dire à son Disciple : *Cela est incompréhensible.* Il est vrai que cela est admirable, mais on l'explique fort bien. * Cependant, si on l'en croit, » les Mysteres de notre sainte Reli» gion ne sont pas plus au-dessus de no» tre intelligence, que la maniere dont » nous voyons les objets, ou que ce » sentiment intime que nous éprou» vons de l'arrangement & de la gran» deur des choses qui sont si loin de » nous.... Les incrédules s'autorisent » du principe de la Philosophie mo» derne, de ne rien admettre que ce » qu'on connoît clairement. Qu'ils di» sent donc en ouvrant les yeux à la » lumiere : je ne vois rien, car je ne » conçois pas comment on peut voir. » La Philosophie moderne prescrit de ne

* Voyez les Entretiens *Italiens* de M. Algaroti sur la lumiere & sur les couleurs.

rien admettre que ce qu'on connoît clairement, lorsqu'il s'agit de spéculations & de raisonnemens philosophiques. Mais lorsqu'il est question de vérités de fait, telles que celles dont il s'agit, elles sont censées connuës assez clairement par le moyen des sens; alors la Physique tâche de les expliquer, & le Philosophe admettant ces explications, s'il les juge raisonnables, leur applique le degré de croyance qui leur convient. On ne peut nier cependant qu'il n'y ait des mysteres dans la Nature, presque aussi au-dessus de notre intelligence, que ceux de la Révélation. Mais on ne doit pas faire valoir ce principe, jusqu'à vouloir décourager ceux qui cherchent l'explication des effets naturels, & jusqu'à sembler mépriser ceux qui s'appliquent utilement à cette recherche. Je ne crois pas non plus que l'Auteur ait cette idée. Son Ouvrage prouve trop le contraire. D'un autre côté, il n'y a point d'incrédules qui veuillent combattre des vérités de fait, lorsqu'elles sont claires & positives : ils nient seulement que ce que nous appellons vérités de fait, soient telles. Leur égarement consiste principalement à opposer aux preuves incontestables de ces vérités,

de fait, l'incompréhensibilité des Dogmes du Christianisme établis sur ces vérités prouvées : en quoi ils raisonnent avec peu de justesse, & font voir un grand aveuglement.

Il y a beaucoup d'esprit, d'éloquence même, dans le chapitre des *Couleurs*. Pour ce qui concerne la métaphysique des sensations, l'Auteur embrasse pleinement les dogmes du Pere Mallebranche, qui ne sont pas ceux des vrais Cartésiens, ni des Neutoniens, & il les donne comme indubitables. Quant à la Physique, il expose les excellentes découvertes de M. Newton, tirées, soit de son *Optique*, soit des *Institutions* de M. Gravesande, & conformes aux experiences dont M. l'Abbé Nolet donne à Paris le plus charmant de tous les Spectacles. Il n'omet pas les sept rayons invariables, dont tout rayon de lumiere est composé. Une remarque très-juste qu'il fait sur la fin de ce Chapitre, donne lieu de conclure avec raison, qu'en Eté tout le monde devroit porter des habits blancs. Au reste ce que M. Pluche enseigne avec tous les Philosophes, touchant la *réflexion* de la lumiere, est diamétralement opposé aux idées de M. de V. dans son Livre sur la Philosophie de Newton.

Le Chapitre du *feu* eſt encore très-curieux. Il prétend (& qui en peut douter?) qu'il y a un feu terreſtre très-voiſin de nous ; (ce feu eſt la matiere ſubtile de Deſcartes.) qu'il entre en plus ou moins grande quantité dans la compoſition des corps terreſtres ; qu'il eſt diſperſé dans la maſſe de l'air, & ſur-tout de l'air inferieur ; qu'il n'eſt pas aperçu dans les corps terreſtres, tant qu'il y eſt engagé & captif ; qu'on ne le voit point dans l'air, tant qu'il y eſt en équilibre & également diſtribué ; mais qu'il éclate quand on l'agite, quand on l'en détache, quand on le reſſerre : qu'enfin la lumiere & la chaleur ſont deux corps tout-à-fait differens.

En effet on éprouve quelquefois une très-grande chaleur dans un lieu très-obſcur, & on peut joüir d'une grande lumiere au milieu d'un froid exceſſif. Sur les plus hautes montagnes de l'Univers, telle que le Pic de Teyde dans l'île de Ténèriffe, preſqu'à l'entrée de la Zone Torride, & ſur le ſommet des Cordilieres au Perou, c'eſt-à-dire, au cœur de la même Zône, plus on monte, plus le froid eſt inſuportable. Nous n'avons peut-être jamais éprouvé en France un auſſi grand froid ni un air ſi rude, qu'un Voyageur dit qu'il l'a éprouvé

au sommet du Pic dans le mois d'Août, sans vent ni nuage. Cela pourroit-il être, si la chaleur étoit une émanation de la substance du Soleil ? Plus on en est proche, plus on devroit avoir chaud. C'est néanmoins le contraire. Ne disons pas que la reverbération des rayons du Soleil est troublée par les asperités & les inégalités de ces hautes montagnes. Le sommet des Cordilieres, où le froid est si grand, consiste en des plaines spacieuses de plusieurs centaines de lieuës ; & comme ces plaines sont élevées audessus de la région des nuages & des vapeurs terrestres, elles sont toujours éclairées d'une lumiere pure, que le Soleil y fait tomber presqu'à plomb. Rien de si vif que la réfléxion de cette lumiere, & cependant elle est sans chaleur; elle ne peut faire fondre les néges qui sont sur les pentes de ces montagnes, ni contribuer à la production d'aucune plante. L'Auteur raporte encore plusieurs autres expériences, qui prouvent que quand même la lumiere seroit un écoulement du Soleil, on ne pourroit pas dire la même chose de la chaleur. Cependant il me paroît que les deux théses sont liées ensemble, & qu'il n'est pas possible que si la lumiere consiste dans des particules échapées

du Soleil, ces particules ignées ne produisent pas la chaleur.

L'Auteur établit donc qu'il y a un feu terrestre, au milieu duquel nous vivons, qui se fait sentir quand le Soleil le comprime & le pousse sur nous, & qui fait briller la lumiere quand il est vivement porté contr'elle. Mais n'est-on pas tenté de croire qu'un trait de lumiere est de lui-même un trait de feu, quand on le voit passer au travers d'une loupe, ou se réfléchir sur un miroir concave, & brûler ou calciner ce qu'on présente au foyer, c'est-à-dire, au point de réunion des rayons. La lumiere, selon l'Auteur, n'est peut-être pas plus brûlante par elle-même en ce point, qu'en aucun autre. Son activité étant réunie elle ac- »celere (dit-il) prodigieusement le peu »de feu qu'elle y rencontre, & qu'elle »retient comme en captivité; elle met »en fureur celui qu'elle y trouve, mais »elle ne l'y apporte pas : ou si elle l'y »précipite de divers points, on n'est »pas plus en droit de le confondre »avec elle. « Je ne sçai si cette explication a droit de satisfaire l'esprit. Pour moi, sans nier l'existence du feu terrestre ou de la matiere subtile, qui contribue assurément beaucoup à la cha-

leur, je ne puis m'empêcher de croire que ces rayons lorsqu'ils sont en abondance, & réunis d'une certaine maniere, ne produisent la chaleur par eux-mêmes ; s'ils ne produisent point cet effet sur les hautes montagnes, c'est que l'air qui y est trop subtil, ne peut réunir les rayons du Soleil. Enfin on ne me persuadera jamais que les rayons, qui sont si brûlans au foyer de la lentille ou du miroir concave, n'ont par eux-mêmes aucune chaleur, & ne font que mettre en mouvement la matiere subtile, ou le feu, qu'elle trouve au point de réunion : & quel feu peut-il y avoir dans un si petit espace ? S'il est poussé violemment & *prodigieusement*, comme l'Auteur le dit, il doit changer de place, & par conséquent cesser de brûler en ce point de réunion ; ce qui pourtant n'arrive point.

M. P. prétend qu'il est démontré par le fait, » que l'élément du feu réside dans l'air que nous respirons, » dans l'eau que nous buvons, dans » la terre qui nous nourrit. L'air que » le feu abandonne en s'éloignant de » la terre, devient intolerable ; l'eau » que le feu ne soutient plus, refuse » de couler pour nous, & devient dure » comme une pierre en se glaçant ; là

» terre, dépourvuë de feu, eſt une
» maſſe lourde ſans action & ſans uti-
» lité. » On voit que l'Auteur met le
feu ou la matiere ſubtile par tout, &
il entre ſur ce ſujet dans un détail qui
fait plaiſir : ce ſont des expériences
bien expoſées, & accompagnées de
ſolides réfléxions.

Il remarque que la petiteſſe de
l'eſpace où le feu eſt acceleré, con-
tribuë beaucoup à ſon action : » Le feu
» d'un poële (dit-il) parce qu'il ſe
» diſperſe en liberté & dans un vrai
» équilibre, ne cauſe ni embraſement
» dans les corps voiſins, ni émotion
» dans la lumiere ; au lieu qu'une pe-
» lotte de feu, qu'on nomme étincelle,
» ſe trouve ſi violentée entre la par-
» celle du caillou où elle eſt battuë &
» la parcelle d'acier qui la chaſſe,
» qu'elle fond [illegible] métal, & ébranle
» le corps de la lumiere, juſqu'à être
» aperçuë à cent pas à la ronde ; on
» retrouve ces parcelles d'acier fon-
» duës dans le papier ſur lequel on au-
» ra battu le fuſil. Le microſcope,
» qui nous en montre les figures bril-
» lantes & éfilées, nous prouve qu'el-
» les ont été en fuſion.

L'article le plus curieux de cette
premiere Partie du 4. Tome, eſt ce

lui de la *Theorie du feu*. L'Auteur avec beaucoup d'esprit & de clarté rend raison d'un grand nombre d'expériences & de phénomenes. Cependant son opinion sur le *froid*, qu'il ne regarde que comme une simple privation de la *chaleur* (de même que les ténébres ne sont qu'une privation de la lumiere), me paroît bien difficile à soutenir. La glace qu'on fait avec du sel marin, & plusieurs autres effets, sont inexplicables dans ce systême. Il faut, ce me semble, reconnoître, qu'outre l'absence du feu, d'où le froid s'ensuit toujours, il y a encore une autre cause du froid & de la glace. Les ténébres n'agissent point sur notre corps, mais le froid a une véritable action. Cette *Theorie du feu* est une des parties les plus étenduës de la Physique particuliere, mais c'est aussi la plus incertaine. Il est néanmoins nécessaire de reconnoître plusieurs choses comme démontrées par raport à la supposition de la matiere subtile.

Après que l'Auteur a prouvé que le feu est un corps & un fluide, il donne l'explication des divers phosphores; il fait voir la cause de l'humidité des marbres & du pavé, celle du givre, celle de l'épaississement de notre ha-

leine & de la distilation des eaux à l'alembic. Il soutient l'élasticité du feu ; & donne la raison de l'effet de l'Eolipile. Il nous apprend ce qui est cause que le feu s'allume, qu'il s'augmente, qu'il flambe, qu'il brille, qu'il petille, qu'il étincelle, qu'il monte, qu'il s'évapore, qu'il noircit, qu'il séche, qu'il fond, qu'il vitrifie & calcine, qu'il s'éteint. Si les raisonnemens de l'Auteur sur quelques-uns de ces points, & sur plusieurs autres dans le cours de l'Ouvrage, ne sont pas évidens, ils peuvent au moins plaire à l'imagination. L'Auteur en général, dans l'explication soit des phénomenes, soit des effets ordinaires, a recours au feu, c'est à-dire ; à la matiere subtile, qui est devenuë le fondement d'une Physique ingénieuse à la verité, mais qu'on ne peut s'empêcher de trouver romanesque dans la plûpart de ses opinions, fondées sur des suppositions chimeriques, & enfantées par la fureur de tout expliquer, & de vouloir pénétrer la cause cachée de tous les effets de la Nature. Je vous rendrai compte dans la suite de la seconde Partie de ce quatriéme Volume.

Lettre de M. Arnoult.

Il paroît depuis quelques jours, avec la permission du Magistrat de la Poli-

ce, un Imprimé, intitulé: *Lettre à M. du Bois, au sujet du Spécifique du Sieur Arnoult contre l'Apoplexie.* C'est une Réponse à la Lettre de ce Médecin contre le *Spécifique*, inserée dans le Journal de Verdun. » J'ai (lui dit M. » Arnoult) pour témoins des effets de » mon Spécifique, quantité de person- » nes de la premiere considération, » que vous respectés vous-même, & » très-dignes de foi; de célébres Mé- » decins, qui m'ont donné leurs Cer- » tificats, & qui sans se croire desho- » norés, *font eux-mêmes usage de mon* » *Remede*, & qui l'ordonnent journel- » lement, ainsi qu'on le peut justifier » par leurs Ordonnances. D'ailleurs » une expérience de 38 années n'est- » elle pas plus que suffisante? « Le Sieur Arnoult joint à sa Lettre plusieurs nouveaux Certificats en faveur de son Spécifique, entr'autres celui d'un Médecin de la Faculté de Paris, & ce Médecin est M. *Garnier*, qui donne d'abord son Approbation adressée au Sieur Arnoult, & conçuë en ces termes. » Les avantages que tire journel- » lement le Public de l'usage de votre » Spécifique contre l'Apoplexie, tant » comme préservatif que comme médi- » cament, les nouvelles favorables

» que j'en reçois de toutes parts, & » l'expérience particuliere que j'en ai » faite moi-même sur trois personnes » attaquées d'Apoplexie, m'engagent » à vous en donner publiquement mon » Approbation, sans sçavoir ce qui le » compose; l'expérience réitérée m'é- » tant suffisante, pour décider de la » bonté d'un remede & de son effica- » cité. Je vous envoye, avec cette Ap- » probation, mon Certificat de trois » personnes qui ont été guéries sous » mes yeux, d'Apoplexie, par votre » Remede, après néanmoins avoir » rempli les indications générales.

CERTIFICAT. » Je soussigné » Docteur Régent de la Faculté de » Médecine en l'Université de Paris, » certifie à qui il appartiendra, avoir » été appellé au mois de Novembre » 1737, pour voir un Malade, qui » venoit, me dit-on, de tomber en » Apoplexie; je me transportai sur » l'heure ruë S. Honoré, où demeuroit » le Malade, nommé Aubry, Perru- » quier, âgé de 63 ans. Lorsque j'arri- » vai, il y avoit environ une heure qu'il » étoit dans un sommeil profond: pri- » vation entiere de tous ses sens. J'or- » donnai à l'instant une seignée du pied, » bientôt après une seconde; dans

» l'intervalle desquelles je lui fis prendre une forte dose d'Emetique dans de l'eau ; mais les Remedes ne produisirent rien, & les accidens subsisterent dans leur entier. Enfin comme le poulx me parut se soutenir assez pour ne point appréhender la saignée de la gorge, je la fis faire, mais aussi infructueusement que les premieres. J'ordonnai quelque tems après l'application du Sachet, qui fut bientôt suivie d'un effet salutaire, puisqu'au bout d'environ un quart-d'heure la connoissance revint, & nous fit esperer la guérison, qui s'est depuis confirmée & réalisée.

» Je fus appellé en second lieu au mois de Mars de l'année 1738, pour voir un Ecclésiastique, nommé Duplessis, âgé de 56 ans, demeurant ruë de Cleri, attaqué d'Apoplexie, & qui dans l'instant de l'attaque tomba, à ce qu'on me rapporta, à la renverse, sans qu'il parût aucune contusion. Je le fis saigner du pied, je lui fis prendre l'Emétique, sans que les accidens diminuassent ; je lui fis enfin appliquer le Sachet, qui lui rendit la connoissance, la parole & l'usage de ses sens, au bout d'une demie-heure.

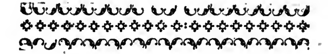
» Je fus appellé en troisiéme lieu au
» mois de Juillet de la même année ruë
» S. Antoine, chez le Sr. Desmarets,
» Horlogeur, âgé de 72 ans, attaqué
» d'Apoplexie, qui fut aussi guéri par
» l'application du Sachet, à peu près
» dans les mêmes circonstances que les
» deux précédentes. Délivré à Paris ce
» 24 Janvier 1739.

Signé, GARNIER, D. M. P.

Les Apoplexies fréquentes, arrivées à Paris depuis quelque tems, nous ont fait croire que ce detail ne seroit pas indifferent pour le Public. Messieurs, ou mon Remede est bon, ou il est mauvais, disoit un Charlatan à son Auditoire : S'il est bon, vous devez l'acheter : S'il est mauvais... mais il est bon. On peut faire un Dilemme un peu plus régulier par raport au Spécifique du Sr Arnoult. Après tant d'expériences & de certificats, si l'on ne convient pas de sa vertu réelle, on ne peut qu'en douter. Je dis donc : Ou la vertu du Spécifique est certaine, ou elle est douteuse. Il n'y a point de milieu. Or dans l'un & l'autre cas, la raison doit conseiller à un grand nombre de personnes d'en faire usage.

Je suis, &c.

Ce 11 *Avril* 1739.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLVI.

JE vais achever, Monſieur, de vous rendre compte du quatriéme Volume de l'*Hiſtoire des Inſectes*, Ouvrage, qui ne doit paroître indifférent qu'à ceux qui en ignorent l'utilité, ou qui indépendemment de tant de découvertes avantageuſes & des refléxions ſolides qu'il contient, ſe mettent peu en peine d'étudier ce qu'il y a de plus curieux & de plus admirable dans la nature. Dédaigner cette ſorte d'étude, c'eſt dédaigner la Phyſique. Quelqu'un auroit-il le courage d'avoüer, qu'il mépriſe une ſcience ſi digne de l'homme? Suite du T. IV. de l'Hiſtoire des Inſectes.

Le neuviéme Mémoire de ce Volume traite de pluſieurs eſpéces de *Mouches à deux aîles & à corps court*; on y voit, que la plûpart de ces eſpéces de Neuviéme Mémoire.

mouches, aiment les liqueurs mielleuſes ou ſucrées, & le ſucre même. Cependant les vers, ſous la forme deſquels elles ont pris leur accroiſſement, avoient avant leur métamorphoſe un goût très-different; les uns ne vouloient que des matieres végétales; les autres ne ſe nourriſſoient que de chair; d'autres n'aimoient que des matieres déja digérées par de plus grands animaux. C'eſt ainſi que les goûts changent.

Ce même Mémoire fournit pluſieurs exemples de l'admirable prévoyance, qui conduit les meres mouches à faire naître leurs petits ſur des matieres, qui doivent leur offrir un aliment convenable, dès qu'ils ſeront nés. On y obſerve quelques-unes des variétés, qui ſe trouvent entre les œufs de differentes mouches : enfin on fait voir, comment ces œufs ſont arrangés dans le corps de la mere, & la maniere dont ils ſont fécondés par le mâle.

« Parmi les mouches à deux aîles, » comme parmi les autres Inſectes, le » mâle eſt plus petit que la femelle : » c'eſt la régle générale.... C'eſt en» core une regle, & plus générale (elle » l'eſt pour toutes les eſpéces d'ani» maux) que le mâle aille agacer la

» femelle, qu'il fasse les avances, les
» premieres caresses : ceux des mou-
» ches à deux aîles la suivent . . . .
» Mais dans certaines espéces, la mou-
» che femelle, qui souvent a semblé
» repousser le mâle, non-seulement cé-
» de lorsqu'il s'est emparé d'elle (com-
» me cédent en pareil cas les femelles
» des autres animaux) mais elle ache-
» ve elle-même l'opération. » Dans l'accouplement de certaines mouches, la femelle semble faire ce que font les mâles dans l'accouplement de tous les autres animaux ; ce qui est prouvé par plusieurs observations, & expliqué très-clairement dans le Livre de M. de Réaumur, qui remarque que les femelles des quadrupédes sont vivipares, & que les femelles des oiseaux sont ovipares ; mais que parmi les insectes, comme parmi les poissons, il y en a qui sont ovipares, & d'autres qui sont vivipares.

Dixiéme Mémoire.

Le dixiéme Mémoire fait connoître quelques espéces de mouches à deux aîles, qui sont vivipares. La prodigieuse fécondité, que la nature à accordée à quelques espéces de mouches vivipares, a de quoi exciter notre admiration. Il y a de ces mouches, dont le corps renferme à la fois jusqu'à vingt mille

vers. Un fait bien ſingulier, c'eſt que les vers de ces mouches ont, pour ainſi dire, à naître deux fois. Après leur premiere naiſſance ils ſéjournent dans la capacité du corps de leur mere, d'où ils ſortent quelque tems après, pour voir le grand jour. On ſeroit tenté de croire, que l'inſtant de leur premiere naiſſance étant paſſé, ils ſont violence au corps de la mouche, pour naître une ſeconde fois; mais des obſervations exactes prouvent, que même dans la plus grande néceſſité, ils ne ſont point aſſez barbares pour faire uſage, contre le corps de leur meres, des crochets dont la nature les a pourvus, & qui ſeroient néanmoins les ſeuls inſtrumens dont ils puſſent ſe ſervir pour le percer.

M. de Réaumur croit (ce qui paroît vraiſemblable) que les plus petites mouches que nous voyons, ne ſont pas les plus petites de celles qui exiſtent, & qu'il en eſt d'infiniment plus petites, dont l'air eſt peuplé. Il croit encore, « qu'il y a lieu de douter ſi » nous n'entrevoyons pas dans l'air, » avec nos propres yeux, les mouches » qui donnent naiſſance à ces vers d'u» ne petiteſſe ſi prodigieuſe, que le Mi» croſcope fait voir dans les liqueurs. »

Il fonde le doute sur ce que, dans un jour serein, en regardant fixement le Ciel, on apperçoit dans l'air une infinité de petits tourbillons. « Si ces tour-» billons sont réels, dit-il, ils peuvent » bien n'être autre chose, que des mou-» ches qui voltigent en l'air. » Mais il me semble, que quand ces tourbillons seroient réels, il ne s'en suivroit pas que ce fussent des mouches. Ce pourroient être des molécules d'eau, à travers desquelles la lumiere viendroit frapper nos yeux. Notre Auteur pense encore que bien des maladies épidémiques, qui attaquent toute une Ville, & même une grande étenduë de Pays en peu de tems, peuvent avoir une semblable cause. Cette opinion a paru bien fondée à de Sçavans Physiciens, & nous sommes bien aises de la voir adoptée par un homme aussi judicieux que M. de Réaumur. « Que sça-» vons-nous, ajoute-t'il, si les rûmes, » ausquels on a donné le nom de *fol-» lettes*, & qu'on a attribués à des » broüillars, n'ont pas été occasion-» nés, par un air trop peuplé d'in-» sectes? »

Les personnes qui ont donné le moins d'attention aux insectes, connoissent les abeilles, les guêpes, les

frélons & les bourdons. Parmi les mouches à deux aîles, il en est qui ressemblent tellement aux abeilles, d'autres aux guêpes, d'autres aux frélons, d'autres enfin sont si semblables aux bourdons, que lorsqu'on s'en rapporte au premier coup d'œil, on les prend pour quelqu'une de ces mouches. Si M. de Réaumur y a été souvent trompé lui-même, comme il le dit, qui est-ce qui aura honte de s'y méprendre?

Onziéme Mémoire. Le onziéme Mémoire contient l'*Histoire des Mouches à deux aîles, qui ont l'air d'abeilles, & de celles qui ont l'air de guêpes & de frélons.* Il semble que l'Auteur, avant de parler de ces sortes de mouches, auroit dû nous avoir donné préalablement l'Histoire des abeilles : non que la connoissance des mouches à miel soit nécessaire pour sçavoir ce qui concerne les mouches qui ont *de leur air*; mais parce que c'est un honneur qui leur étoit dû, comme aux Princesses des mouches. Leur Histoire est en quelque sorte à celle des autres mouches, ce que l'Histoire des Grecs & des Romains est à celle des Sauvages de l'Amérique. Quoiqu'il en soit, les insectes, qui après leur derniere transformation, sont des *mouches à forme d'abeilles*, ont été d'abord des

vers *à tête de figure variable*, mais pourvûs de jambes. La plûpart de ces vers sont caractérisés par une queuë longue & rase. Ils sont aquatiques, & c'est dans l'eau qu'ils prennent leur accroissement. Quoiqu'ils vivent dans l'eau, ils ont besoin de respirer l'air, & leur queuë est l'instrument avec lequel ils vont le chercher, au dessus de la surfasse de l'eau; de sorte que cette queuë s'allonge & se racourcit, selon que l'eau est plus ou moins haute. Mais cet organe qui avoit été si nécessaire au ver pour le fournir d'air, devient une partie avec laquelle il n'a point de communication, quand il est en nymphe. C'est sous terre que se fait cette transformation. « Les tems les plus singuliers de la vie de ces mouches, sont » ceux qu'elles ont passé sans avoir en» core des aîles, ceux où elles étoient » des nymphes ou des vers, sous la » forme desquels elles ont pris leur ac» croissement. »

Il faut être Philosophe & très-Philosophe, pour pouvoir lire l'endroit où il s'agit de la demeure sale & de la nourriture horrible de ces vers. Il y a ici, pag. 457, une sçavante & longue discussion touchant l'*origine des cornes* de la coque d'un *Ver à queuë de rat*, qui se

transforme en mouche. Il y a bien d'autres détails pareils dans ce Mémoire. Je me contenterai de rapporter une chose remarquable. Certains vers carnaciers s'insinuent dans les habitations ou nids des bourdons, & dévorent leurs petits, qui sont des vers enveloppés d'une épaisse couche de cire brute. Ces vers carnaciers ont des dents fortes, ausquelles la tendre peau des vers & des nymphes des bourdons ne résiste point. L'Auteur demande pourquoi les bourdons ne défendent point leurs vers, étant bien plus forts, étant tout cuirassez, & armez d'un terrible aiguillon. D'où vient leur indolence? Cependant il se rappelle la méthode des guêpes, qui sont elles-mêmes les meurtrieres de toutes celles qui sont encore sous la forme de vers ou de nymphes. Il se ressouvient aussi qu'il y a un tems où les abeilles tuent tous les mâles, & où elles tirent impitoyablement des cellules ceux qui sont encore en ver ou en nymphe. Ainsi le bourdon, qui a sans doute la même politique, est bien aise qu'on lui épargne la peine de tuer les vers & les nymphes de son espéce. « Ne peut-il pas y avoir un tems, dit » l'Auteur, où les bourdons, qui ont » la forme de vers, doivent être dé-

» truits, comme il y en a un où les vers » des guêpes le doivent être? D'où il conclut que ce ſont les vers carnaciers qui ſe chargent obligeamment de cet office, de l'aveu des bourdons leurs amis. Le goût Philoſophique de la vérité s'exerce & inſiſte, comme vous voyez, ſur les choſes les plus ennuyeuſes & les plus ſtériles pour le vulgaire.

Les mouches à deux aîles, qui ont l'air de bourdons, ſont celles dont il s'agit dans le douziéme Mémoire. On y parle d'une de ces mouches, qui ne confie ſes œufs qu'à des oignons de narciſſe; de ſorte qu'elle eſt obligée de foüiller la terre, pour chercher un logement commode à ſes petits. Mais quelqu'admirable que ſoit cet inſtinct, on ne ſera pas moins étonné à la vûë d'une mouche d'un autre genre, qui a le courage de braver les plus grands animaux, pour loger ſes œufs dans leur propre chair. Elle fait à cet animal un nombre conſidérable de petites bleſſures; chaque playe devient le nid d'un œuf: c'eſt-là qu'il doit être couvé par la chaleur du grand animal; c'eſt-là que le ver qui en ſort, doit reſter juſqu'à ce qu'il ſoit prêt à ſe transformer. C'eſt ordinairement ſur le corps des bœufs & des vaches que ce ver fait ſa Douziéme Mémoire.

demeure, qui forme une bosse connuë de tous les Paysans, & dont les Marchands de Bestiaux font cas, parce que c'est un signe que la bête se porte bien. Le ver que la tumeur renferme, est pour l'animal une espéce de cautere. M. de Réaumur remarque qu'aux environs de Paris, les bestiaux n'ont point de ces tumeurs, parce qu'il y a moins de ces mouches qui les causent. Elles sont en effet plus communes dans les Pays de bois.

Vous serez également surpris d'apprendre, qu'une autre mouche s'avise de déposer ses œufs dans l'anus d'un cheval. Cela néanmoins est connu de tous les Valets d'Ecurie à la campagne. L'Auteur détaille la maniere dont cette mouche sollicite le cheval à lui présenter le bord de son intestin, où elle tâche de s'introduire. On a vû de ces vers qui avoient pénétré dans l'estomac des chevaux, & qui s'y étoient fait une espéce de cellule, en rongeant la membrane qui le tapisse. Il n'y a, selon l'Auteur, aucun lieu de douter que la maladie épidémique, qui fit périr une si grande quantité de chevaux dans le Veronois & le Mantoüan en 1713, n'ait été occasionnée par ces hôtes redoutables, qui s'étoient logés dans

cette partie; au rapport du Docteur Gaspari, qui a comparé le nombre des vers qui paroissoient dans l'estomac des chevaux qu'il avoit disséquez, à celui des grains d'une grenade ouverte. Qu'on dise après cela, que l'étude des insectes n'est bonne à rien. Il est fâcheux que ce qui y semble être plus utile, soit si sale & si dégoûtant.

On trouve encore ici l'Histoire d'une mouche qui fait ses œufs dans le nez des moutons, des chevres, des cerfs, &c.

Le treiziéme & dernier Mémoire contient l'Histoire des cousins, insectes connus par leur opiniâtreté à nous poursuivre, & à nous faire sentir leurs piqures douloureuses. On y trouve une description scrupuleuse de toutes leurs parties, surtout de l'aiguillon & de son jeu, qui est toujours suivi d'une enflure considérable. Cette enflure est occasionnée par le suc, dont le cousin se sert pour détremper notre sang, trop grossier & trop épais pour entrer dans sa trompe. Si l'on compare le petit nombre des grands animaux qui habitent la campagne, avec la prodigieuse quantité de cousins qui peuplent l'air, on jugera facilement que malgré l'ardeur avec laquelle ces insectes recher- Treiziéme Mémoire.

chent le ſang, il en eſt bien peu qui dans le cours de leur vie, parviennent à en goûter, ſeulement une fois. La plus grande partie ne ſe nourrit que du ſuc des plantes.

Le couſin a pris ſon accroiſſement dans l'eau, ſous la forme d'un ver, qui vient ſouvent à la ſurface pour reſpirer l'air. C'eſt dans l'eau même que le ver ſe transforme en une nymphe, bien différente des nymphes ordinaires; car celles-ci ne peuvent changer de place; au lieu que celle du couſin marche juſqu'à l'inſtant où elle ſe métamorphoſe. La maniere dont il quitte ſon enveloppe eſt tout à fait curieuſe. C'eſt ſur la ſurface de l'eau que ſe fait cette opération. On voit le couſin ſortir peu à peu; en ſorte que le fourreau ſe trouvant vide par le bout poſtérieur, & par une partie du bout antérieur, il forme à la petite mouche une eſpéce de bâteau; dont ſon corps devient le mât. Une petite agitation de l'air ſuffit alors pour faire voguer le couſin avec viteſſe, & le promener ſur la ſurface de l'eau.

On apprendra, avec plus de ſurpriſe que de ſatisfaction, la multiplication prodigieuſe des couſins. Ces inſectes ſont ſi habiles à ſe reproduire, qu'ils

faissent dans une année de leurs descendans, au moins jusqu'à la septiéme génération ; & comme chaque femelle donne naissance à trois-cens cousins ; cela doit former un peuple si nombreux, que nous aurions beaucoup de peine à nous garantir de ses poursuites, sans une espéce de ligue offensive que les oiseaux ont faite avec nous pour les détruire. Cependant M. de Réaumur vit en bonne intelligence avec ces cruels ennemis de notre peau ; & il leur livre volontiers la sienne pour les régaler. « Plus d'une fois, dit-il, » je les ai invitez à venir sur le dessus » d'une de mes mains ; plus d'une fois » je l'ai offerte à ceux qui étoient en » l'air, en l'approchant d'eux tout » doucement, & cela pendant que je » tenois de l'autre main une loupe, » afin de m'aider à mieux voir le jeu » de leur trompe. On croit bien que » j'ai réussi à me faire piquer ; je n'ai » pourtant pas été piqué toujours au-» tant de fois que je l'eusse voulu, ni » quand je l'eusse voulu. ..... Après » qu'un cousin m'avoit fait la grace de » se venir poser sur ma main que je lui » avois offerte, je voyois qu'il faisoit » sortir du bout de sa trompe une poin-» te très-fine ; qu'il tâtoit avec le bout

» de cette pointe successivement qua-
» tre ou cinq endroits de ma peau. »
Après avoir dit que cette pointe est composée de plusieurs autres qui forment l'aiguillon, il explique la mécanique de la trompe du cousin, & surtout l'étui de l'éguillon, qui est ce qu'il y a de plus digne d'attention.

Il faut que cette étude des cousins ait bien des attraits, puisqu'une Demoiselle curieuse, amie de l'Auteur, & qui a dessiné la plûpart des insectes gravez dans son Livre, leur offroit volontiers ses mains pour en être piquée. « Ils paroissoient, dit M. de
» Réaumur, se connoître en peau; ils
» préféroient ordinairement la sienne à
» la mienne. » Il y a ici un détail que sa longueur même empêche d'ennuyer; ce sont des observations, qui amusent plus par leurs circonstances que par elles-mêmes.

Il faut encore voir dans ce Mémoire l'industrie avec laquelle le cousin sçait mettre à flot un assemblage de 350 œufs, & le poser perpendiculairement à la surface de l'eau, ensorte que chaque œuf y soit droit comme une quille. Le détail de tout ce qui regarde la métamorphose de ver en insecte aîlé, est encore des plus singuliers.

On apprend ce qui cause cette enflûre de la peau, qui est l'effet de la piqure du cousin. Mais j'aurois souhaité que l'Auteur eût expliqué, pourquoi cet effet n'est point général. Car il y a des personnes sur qui la piqure du cousin ne produit aucune tumeur, quoiqu'elles se laissent picquer assez long-tems, pour que l'insecte paroisse rassasié & même tout rouge de leur sang qu'il a sucé.

M. de Réaumur a bien raison de penser qu'on aimeroit mieux connoître un moyen sûr de se mettre à l'abri des piqures de ces insectes, que de sçavoir les faits les plus curieux de leur Histoire; mais il avouë qu'il n'a point encore trouvé ce moyen. Il se contente d'indiquer la maniere de le trouver, qui ne paroît pas impossible. « Il y a » des chairs, dit-il, que les cousins pré- » ferent à d'autres; non-seulement des » Paysannes, dont la peau est brûlée » par le soleil, & endurcie par le tra- » vail, ne sont pas aussi souvent pi- » quées que des Dames, dont la peau » est plus délicate; j'ai observé mê- » me, qu'entre celles avec qui j'étois à » la campagne, il y en avoit qui quoi- » qu'elles eussent une peau très-fine, » n'étoient jamais piquées, pendant

» que d'autres Dames qui n'avoient pas
» la peau plus belle, l'étoient fréquem-
» ment : & j'ai eû tant de fois occasion
» de faire cette remarque, que je ne sau-
» rois douter qu'il n'y ait des peaux
» plus au goût des cousins, que d'au-
» tres qui nous semblent également
» délicates. » L'Auteur conclut de là, qu'il peut y avoir des moyens de rendre notre peau dégoutante pour les cousins : Qu'il faudroit pour cela essayer de laver notre visage & nos mains dans des jus où infusions de plantes aromatiques, ameres, acides, stiptiques, &c. Qu'on pourroit encore essayer des infusions de poivre, de canelle, &c. Qu'enfin les liqueurs grasses, les huiles, les pommades, mériteroient aussi d'être éprouvées. Les Dames croyent qu'il est suffisant de mettre une coeffe & des gands ; & à l'égard des hommes, ils sont moins délicats : il y auroit d'ailleurs à craindre que ce qui seroit peut être insuportable pour le goût aux cousins, ne le fût pour l'odorat aux personnes qui feroient usage de pareilles drogues.

Ce quatriéme Volume, comme les précédens, est orné de fort belles planches, où sont gravez tous les insectes dont il y est fait mention. On y

voit leurs figures, leurs attitudes, la description de leurs differentes parties, avec des chiffres rélatifs à ce qui se lit dans le texte : ensorte que la même chose s'apprend doublement, & par le discours qui est fort clair, & par la représentation qui est nette & fidéle.

Avant de finir, je crois devoir faire mention d'un endroit de la Préface de ce Volume, où M. de Réaumur indique les principales matieres qu'il a encore à traiter. Il avertit donc qu'il commencera son cinquiéme Volume, par ce qui lui reste à dire sur les mouches à deux aîles, & que la plus grande partie roulera sur les mouches à quatre aîles : que les fourmis viendront ensuite, parce que dans toutes les fourmillieres, on trouve dans certains tems de l'année des fourmis aîlées, qui sont de véritables mouches à quatre aîles. « Les » fourmis ordinaires, dit l'Auteur, » sont parmi les mouches, ce que sont » parmi les papillons ceux qui n'ont » point d'aîles. Les mouches & les pa- » pillons ont leurs aîles à découvert ; » mais il y a des insectes, dont les aî- » les sont cachées sous des fourreaux, » & ce seront ceux qui viendront après » les fourmis. » Mais que de differens *fourreaux* ! M. de Réaumur a sçu les dif-

tinguer, & en faire autant de classes. Sauterelles, grillons, grillons-taupes, punaises de jardin, &c. passeront en revûë, ainsi que le peuple nombreux des Scarabez, au nombre desquels sera mis le *Charençon*, ce fleau du bled. Enfin on verra les perce-oreilles, &c. C'est une regle générale, selon l'Auteur, que tous les insectes aîlés ont passé par plusieurs états, avant que d'avoir des aîles. Cependant il y a certains insectes en petit nombre, dans la classe desquels on n'en connoît point d'aîlés, & qui néanmoins sont destinés à des transformations; telles sont les puces. Enfin l'Auteur finira par les araignées, les cloportes, les mittes, les differens poux, les vers de terre, les sangsues, &c. L'impression du cinquiéme Volume, qui contiendra ce qu'on a dit ci-dessus, est déja avancée; ensorte qu'on peut se flatter d'avoir dans quelques années une Histoire générale & complette des insectes. Je ne vois pas que l'Auteur nous promette rien sur plusieurs insectes des Pays éloignés, inconnus en celui-ci. A l'occasion des cousins d'Europe, n'auroit-il pas pû nous parler de ceux d'Amérique appellez *maraingoins*, & de plusieurs autres ? Il est à souhaiter que

pour ſa perfection d'un ſi bel Ouvrage, il ſe procure dans les differentes parties du monde des correſpondans éclairés, curieux & exacts, auſquels il puiſſe s'en rapporter.

Comme l'eſſentiel pour un Ouvrage tel que celui-ci, eſt d'être pourvû de matériaux, M. de Réaumur n'eſt pas homme a promettre au Public, ſans ſe ſentir en état de tenir ſa parole. « Quand on n'a, dit-il, dans ſon tra-» vail que le frivole objet d'acquérir » de la gloire, & qu'on a été aſſez heu-» reux pour avoir donné ſur une ma-» tiere un ou deux Volumes qui ont » réuſſi, on peut ſe tenir tranquille. » Indépendemment du riſque de faire » plus mal, on ne doit pas croire que la » gloire qu'on a acquiſe, *ſe multipliera* » en même proportion, que le nombre » des Volumes égaux en bonté au pre-» mier. Souvent ils n'y ajouteront » rien; c'eſt beaucoup qu'ils ne la dimi-» nuent pas. » Nous nous appliquons cette refléxion, qui eſt très-judicieuſe; c'eſt elle qui nous ſoutient dans ce pénible travail hebdomadaire, que nous n'avons entrepris, & que nous ne continuons que pour l'utilité publique, & ſurtout pour former le goût des jeunes gens. Nous n'avons jamais

eu pour objet les loüanges des hommes, objet frivole, incertain & variable. « L'Ecrivain, dit fort sensément » M. de Réaumur, dont les Ouvrages » sont estimables, a agi par des motifs » qui l'étoient peu, lorsque la seule » passion de se faire estimer lui a fait » prendre la plume. » Cependant un célébre Auteur, dont j'ai combattu la pensée, a autrefois soutenu, que tout Ecrivain qui donnoit au Public un Ouvrage d'agrément, étoit par le fait même convaincu de vanité.

Histoire de Tamerlan.

Voici l'Histoire d'un Héros, à qui M. l'*Abbé de S. Pierre* ne voudroit pas sans doute accorder le titre de *grand homme*, mais seulement d'homme *illustre*, & non peut-être *illustre tout court*, mais seulement *illustre* dans l'art de conquérir.* Il s'agit du fameux *Tamerlan*, dont le R. P. Margat Jésuite, vient de donner l'Histoire au Public, en 2. vol. in-12.** En attendant que je puisse être en état de vous rendre

* V. le Discours sur les differences du *Grand homme* & de l'*Homme-illustre*, imprimé au commencement de l'*Histoire d'Epaminondas.*

** A Paris, chez les freres Guérin 1739. Elle est dédiée à M. le Comte de Maurepas.

compte de cet Ouvrage, je dirai ici deux mots de la Préface. L'Auteur dit d'abord au Ministre à qui le Livre est dédié: « J'ose vous offrir une Histoire ancienne, comme une nouveauté. La raison en est simple. Tamerlan m'a semblé trop peu connu malgré les Ecrivains de sa vie, soit Auteurs, soit Traducteurs. Ils nous ont laissé des Journaux & des Mémoires pour & contre, *excellens* à la vérité, propres à être mis en œuvre, & les seuls qui nous restent, mais à peine lus ou lisibles; d'Histoire point. »

Le P. M. nous apprend dans sa Préface, quels sont ces Mémoires. 1°. C'est l'*Histoire des Turcs*, par Chalcondile. Cet Auteur Grec, dit-il, parle par occasion de Tamerlan, mais d'une maniere vague, obscure & diffuse. 2°. Ce sont deux écrits d'Arabes, dont le premier a été traduit par Vattier; & le second écrit en Persan, a été mis en François par M. Pétis de la Croix. « Il semble (dit le nouvel Historien) que ces deux Arabes ayent pris à tâche de se contredire perpétuellement l'un & l'autre, tant sur le caractere du Héros que *sur quantité de faits*

» *principaux*. Le premier nous dé-
» peint Tamerlan comme un avantu-
» rier ſorti de la plus baſſe extraction,
» qui par ſes violences & ſes briganda-
» ges, s'eſt fait un grand nom & un
» empire conſidérable. Il en fait un
» conquérant ſans foi, ſans loi, ſans
» religion; un barbare, un inhumain,
» un monſtre. L'autre toujours proſter-
» né aux pieds de ſon idole, l'encenſe
» inceſſamment d'une main lâche & ſer-
» vile: ſon Hiſtoire eſt un Panégyri-
» que continuel, &c. » 3°. Enfin c'eſt la vie de Tamerlan en François par le Sieur de Saint Yon. Mais, ſelon notre Auteur, ce n'eſt qu'un tiſſu de Fables & d'Anacroniſmes. Voilà les ſeuls écrits ſur l'Hiſtoire de Tamerlan que cite le P. Margat. Il paroît s'être déterminé à ſuivre principalement l'Ouvrage Perſan, traduit par M. Pétis de la Croix, quoique ce ſoit la production d'*une main lâche & ſervile*. Il blâme beaucoup ſon ſtile Perſan; mais il trouve dans l'Ouvrage de la fidélité & de l'exactitude, malgré l'*encens* qui y eſt prodigué: & quoique cette Hiſtoire ſoit un *panégyrique* continuel, elle lui ſembleroit *ſuffiſante*, ſi elle étoit mieux écrite. Son Ouvrage, que je

n'ai encore parcouru que légérement, m'a paru en général écrit d'une maniere vive intéressante & vraiment Historique. L'impression en est très-belle, & digne du Successeur de Coutelier.

LES LAPINS ET LE RENARD,

Fable nouvelle de M. RICHER.

DEs Lapins citoyens d'un bois,
Sortant de leur terrier pour la premiere fois,
Admiroient l'humble contenance
D'un Renard devant un mâtin.
Ces pauvres Lapereaux, gens sans expérience,
Etoient séduits par l'apparence :
Il ne connoissoient pas encor le pélerin.
L'Animal qu'il craignoit, passa droit son chemin.
Un Chien de moindre taille à l'instant le remplace.
Devant lui le Renard eut l'oreille moins basse.
Il n'osa cependant, & pour bonne raison,
Faire avec lui comparaison.
Le Chien décampe. Un autre vient ensuite,
De l'espéce la plus petite.
Maître Renard avec ce Compagnon
Changea bien d'attitude. Aussi-tôt l'hypocrite
Devint superbe & fanfaron.
Il porta haut & la queuë & l'oreille.
Un Lapin dit alors : Amis, je vous conseille
De me suivre. Rentrons promptement dans nos troux.
Cet Animal n'est pas ce qu'il nous sembloit être.
Si d'abord il a paru doux,

C'eſt qu'il étoit devant ſon maître.

Certain mortel eſt ce Renard.
En préſence des Grands quand on le voit paroître,
Il eſt ſouple, rampant, compoſé, plein de fard.
Les petits le font mieux connoître.

LES ETOILES ET LE SOLEIL.

Fable nouvelle du même.

TAndis que la nuit de ſes voiles
Couvroit cet univers, deux brillantes Etoiles,
Et de la premiere grandeur,
Conteſtoient de leur prix, & vantoient leur ſplendeur :
Diſpute entr'elles fort commune,
Lorſque l'on ne voit dans les cieux
Ni l'Aſtre du jour, ni la Lune.
Nos rivales alors brilloient à qui mieux mieux,
Dardant de toutes parts leurs feux & leur lumiere.
L'une diſoit : je ſuis fille de Roi.
L'autre : voyez autour de moi
Ces gardes arrangés qui ſuivent ma carriere.
Mais pendant un pareil débat
Voici que ſur notre hémiſphére
Le Soleil reparoit avec tout ſon éclat.
Sa préſence à l'inſtant termina le combat.
Nos deux Etoiles diſparurent ;
Et déſormais on ne vit plus
Que les rayons du blond Phébus.
Ces petits Aſtres nous figurent
Deux Courtiſans rivaux, dont le faſte hautain
Tombe à l'aſpect du Souverain.

Je ſuis, &c. *Ce 18 Avril 1739.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXLVII.

LOrsque je vous ai rendu compte de la Continuation du *Traité de la Police* *, par M. le Cler-du-Brillet, Procureur du Roi en l'Amirauté de France, je vous ai promis, Monsieur, de vous donner un précis de l'article des Postes & Messageries. Je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse : mais les détails infinis où le Sçavant Auteur a été obligé d'entrer, n'étant pas du ressort de nos Lettres, je me bornerai à ce qui est Historique. Continuation du Traité de la Police.

On raconte qu'avant l'institution des Postes, certains peuples Orientaux se sont servis d'Hirondelles & de Pigeons, pour porter des nouvelles

* Chez Jean-François Hérissant, ruë Neuve Notre-Dame, 1738. *in-fol.*

dans les Pays où on les avoit pris ; l'amour de leurs petits & de leur demeure ne manquant pas de les y ramener. Ainsi ces Messagers aîlés, ausquels on attachoit les Lettres ou au col ou aux pieds, étoient bornés à ces seuls voyages, comme le remarque Madame Dacier dans une note sur l'Ode IX. d'Anacréon, où l'on voit encore que cet usage a été fort commun parmi les anciens. Certains Auteurs en ont pris occasion d'assurer, qu'il a contribué à l'invention des Postes, opinion rejettée par M. le Cler-du-Brillet, qui reconnoît que l'origine de cet établissement est inconnu, & que la plus ancienne notion qui nous en reste, se trouve dans le Livre d'Esther, où il est dit que Xerxès I. qui est l'Assuerus de l'Histoire Sainte, envoya ses Couriers en diligence dans toutes les Provinces de son Royaume, pour porter la révocation des ordres que l'impie Aman avoit surpris contre le peuple Juif.

Herodote qui a écrit peu de tems après ce fameux événement, attribuë l'invention des Postes aux Perses, & il assure que dans la distance de la Ville de Suze, Capitale du Royaume, à la Mer Egée, il y avoit cent onze Mansions Royales, d'une journée de che-

min chacune. Mais Xenophon dit positivement que Cyrus a été l'inventeur des Postes ; & que pour en rendre l'usage plus facile, il établit sur les grands chemins des stations somptueusement bâties, & fournies d'hommes & de chevaux prêts à partir. L'expédition contre les Scythes lui donna l'idée de cet établissement, à la faveur duquel ses ordres parvenoient rapidement aux Gouverneurs des Provinces.

Les Grecs divisés en plusieurs Etats, peu considérables par l'étenduë du Pays, n'avoient pas besoin de moyens extraordinaires pour entretenir la correspondance intérieure dans chaque domination ; c'est peut-être pour cette raison qu'ils n'ont point fait usage des Postes. Il paroît que les Romains ne les ont connuës que fort tard ; on ne voit du tems de Ciceron que des Couriers particuliers que lesGrands emploïoient à leur service. Auguste a la gloire d'avoir donné une forme assurée aux Postes Romaines, qu'il jugea nécessaires pour gouverner l'Empire sans sortir de la Capitale. Il s'attacha d'abord à fixer les stations, & à y placer de jeunes gens vigoureux, & en état de courir à pied, pour porter par tout les dépêches, se les remettant de l'un à l'autre, jusqu'au

lieu de leur destination. Le peu de chemins pavés donna lieu à cet arrangement ; mais Auguste les ayant fait paver avec une promptitude presque incroyable, il établit aussi-tôt des voitures, pour être plûtôt informé de ce qui se passoit dans chaque Province. Ses Successeurs reconnoissant les avantages de cet établissement, le conserverent avec soin. Un Sophiste dit à ce sujet que les Lettres étoient portées par la voye de la poste aussi promptement, que si des oiseaux en eussent été les Messagers. Les Empereurs se servirent encore utilement des voitures de poste pour voyager avec une extrême diligence par tout où leurs affaires les appelloient. Elle étoit si grande, que Tibere partant de la Ville de Lyon, sur la nouvelle de la maladie de Drusus Germanicus, fit en vingt-quatre heures avec trois chariots de relais, deux cens milles Italiques, qui reviennent à cent lieuës de France. C'est Pline le Naturaliste qui raconte ce fait.

On couroit la poste de deux manieres à cheval & à char. Pour courir légerement, il y avoit des chevaux de monture, destinés principalement aux Couriers du Prince, afin qu'ils fissent plus grande diligence en portant ses Let-

tres, tant pour les affaires ſecrettes que pour les affaires publiques. Il y avoit deux ſortes de chars, l'un appellé *Rheda*, & l'autre *Carpentum*; ils portoient le même poids, reglé à mille livres; mais le char nommé *Rheda* paroît avoir été préferé, parce qu'il étoit plus roulant, ce qui lui fit donner le nom de *Rheda currens*. On atteloit à ces voitures huit mules en Eté, & dix en Hyver. Il y avoit encore d'autres voitures à deux & à quatre rouës; on ne mettoit que trois mules aux premieres, & aux autres à proportion des charges qu'elles portoient. On employoit même des bœufs & des ânes pour porter les bagages.

Toutes ces commodités ſe trouvoient dans les Poſtes établies ſur les grands chemins; c'eſt-à-dire, dans les Mutations & les Manſions. Ces Mutations étoient des Maiſons particulieres affectées aux Poſtes. Les manſions ſervoient auſſi de Mutations, & les Courriers y trouvoient également des relais; mais outre cela, elles comprenoient des édifices capables de loger les Empereurs, leur ſuite, même les Légions qu'ils menoient avec eux; des magazins pour les vivres & les fourages néceſſaires dans les paſſages des Troupes;

des Arsenaux & des Hôtelleries pour les Voyageurs ; il y avoit des Officiers, des Ouvriers & d'autres personnes en nombre suffisant pour le service, ce qui rendoit les Mansions considérables. Elles étoient distribuées de maniere qu'il n'y avoit qu'une journée de chemin de l'une à l'autre ; au lieu que dans ces intervalles, il se trouvoit plusieurs Mutations.

Il n'y avoit que l'Empereur qui pût disposer de tant de choses nécessaires à la vie & à la commodité des voyages. Il donnoit pour cela des Lettres particulieres, nommées *Diplomata tractatoria*, qui contenoient le détail de ce que les Officiers des Postes devoient fournir. Marculfe nous a conservé une formule, que M. le Cler-du-Brillet a traduite en François. Le service des Postes occupoit differentes personnes ; les Mancipes étoient les premiers dans chaque station : ils étoient chargés de faire exécuter les Ordonnances qui regardoient les Postes ; ce qui les obligeoit à une résidence actuelle, ne pouvant s'absenter de leurs stations plus de trente jours pendant l'année. Ces Places étoient exercées par des gens sages & intelligens, durant cinq ans, après lesquels ils avoient le rang de

perfectissimes. Les Mancipes étoient aidés par d'autres Officiers, nommés *Agentes in rebus*, qui avoient l'inspection sur les Postes ; leur premier emploi de Couriers particuliers du Prince les avoit mis au fait de la course ; on choisissoit dans leur Collége ceux qui avoient le mieux servi, pour les envoyer dans les Provinces : il y en eut d'abord deux dans chacune ; mais dans la suite un seul parut suffisant.

Il y avoit outre cela des Officiers, appellés *Stratores*, espéce d'Ecuyers, chargés de voir, de visiter & de recevoir les chevaux que les Provinces fournissoient aux Mansions & aux Mutations : ils avoient aussi le soin des équipages & des harnois, & de faire préparer les chevaux à l'arrivée des Couriers. Enfin il y avoit des Postillons, des Cochers, des Charretiers, des Maréchaux & des Pallefreniers. On tenoit ordinairement vingt chevaux dans une Mutation, & quarante dans chaque Mansion ; mais c'étoit peu de chose en comparaison des mulets, des mules & d'autres bêtes de charge, qui servoient aux Postes & à voiturer les équipages des Empereurs, les bagages des armées, les deniers publics, les bleds & les autres marchandises.

Rien n'eſt plus ſuperbe qu'un tel établiſſement : mais combien étoit-il onéreux aux Provinces, obligées de payer les gages des Officiers, des Ouvriers & des Domeſtiques, de fournir toute ſorte de vivres, les chevaux, les mulets, les bœufs & les ânes, & tout ce qu'il falloit pour les nourrir ! Cette ſervitude dura juſqu'au tems de Septime Severe, qui ordonna pour le ſoulagement des peuples, que la dépenſe des Poſtes ſeroit priſe ſur les deniers publics ; mais il paroît que les Provinces demeurerent chargées des réparations des Ecuries.

Les Empereurs ſe réſerverent l'adminiſtration ſupérieure des Poſtes, ſe faiſant aider ſeulement par les premiers Officiers de l'Etat ou de leur Maiſon, comme les Proconſuls, les Gouverneurs des Provinces, les Préfets du Prétoire, les Grands Maîtres des Offices & autres. Ils nommoient aux Emplois ſubalternes ; on leur rendoit compte de tout ce qui avoit rapport aux Poſtes ; & ils délivroient des Paſſeports à ceux qui avoient ce droit par leurs Charges ou par leurs Emplois ; mais il ne leur étoit pas permis de le conférer à de ſimples particuliers, qui ne pouvoient profiter de cette com-

modité. Car les Postes n'ayant été établies que pour la nécessité des affaires publiques, l'usage en demeura affecté aux personnes chargées de leur administration, tels que les Préfets du Prétoire, leurs Lieutenans, les Présidens des Provinces, les Ducs, les Comtes, les Généraux de Cavalerie & d'Infanterie, les Tribuns Militaires, les Sénateurs, les Agens du Prince & ceux qu'il avoit préposés aux Postes. Dans les premiers tems, la plûpart de ces Officiers furent dispensés de prendre des Passeports pour courir la poste, puisqu'ils les délivroient aux autres; mais sous le regne de Constantin, ce privilége fut accordé aux seuls Préfets du Prétoire, & aux Grands Maîtres des Offices, assez semblables à nos Grands Maîtres de France; tous les autres furent assujettis à prendre des Passeports, & à la discipline exacte des Postes, dont le Sçavant Auteur cite divers points que je ne puis rapporter ici.

L'époque de l'établissement des Postes en France, n'est pas difficile à déterminer. On dit que Charlemagne fit faire trois routes, sur lesquelles on pouvoit courir en poste, l'une pour l'Allemagne, l'autre pour l'Italie, & la troi-

siéme pour l'Espagne. C'est à quoi se réduit tout ce qu'il a fait en ce genre : mais cela ne suffit pas pour assurer à ce Prince la gloire d'avoir établi les Postes en France, d'autant mieux qu'on n'a aucune connoissance de l'ordre & de la durée de cet établissement sous son régne, non plus que sous Loüis le Débonnaire son Successeur. Nous n'avons même durant plus de 650 années consécutives depuis Charlemagne, ni titres ni monumens qui fassent mention des Postes assises dans le Royaume, si l'on en excepte une ancienne Charte de Loüis le Gros, contenant une donation faite à l'Eglise de Saint Martin des Champs, dans laquelle un *Baudouin* a signé avec ce Prince, en qualité de Grand Maître des Postes, à ce que l'on croît, *Balduinus Veredarius.* Mais quelle lumiere tirer d'une pareille qualification ? Il est donc vraisemblable que l'entreprise de Charlemagne fut de peu de durée. Cependant elle l'engagea à des dépenses considérables pour paver les grands chemins, pour construire des Ponts, & pour faire d'autres Ouvrages semblables, que plusieurs Rois ses Successeurs n'ont pû imiter même dans des choses de moindre dépense, puisque le pre-

mier pavé des Villes n'a commencé que ſous Philippe Auguſte, qui âgé de vingt-cinq ans, & la cinquiéme année de ſon regne fit paver la Ville de Paris en 1184.

Loüis XI. doit paſſer pour le véritable auteur des Poſtes en France; il les regarda comme un reſſort abſolument néceſſaire à ſa profonde politique; & à l'exemple des Empereurs Romains, il ne les établit que pour les affaires d'Etat, pour faire exécuter plus promptement ſes commandemens; & pour avoir *nouvelles* de ſes voiſins. C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans les Lettres d'inſtitution. Il établit des Maîtres des Poſtes ſur les grandes routes de quatre en quatre lieuës, pour entretenir chacun quatre ou cinq chevaux de légere taille, & propres à courir le galop pendant la traite; il leur aſſigna des gages, & un droit de dix ſols par courſe pour chaque cheval qu'ils fourniroient à ceux qui ſeroient munis d'un Paſſeport, avec l'attache du Grand-Maître des *Coureurs*, ou de ſes Commis; & il fit défenſe aux Maîtres des Poſtes de donner des chevaux à d'autres, ſur peine de la vie, réſervant par ce moyen l'uſage des Poſtes pour le ſervice du Roi & de l'Etat; de-là vient que les

Maîtres des Postes sont qualifiés dans les premieres Lettres de cet établissement, *Maîtres tenans les chevaux courans pour le service du Roi*, & *Maîtres Coureurs.* Comme ils furent aussi chargés de porter les Lettres & Paquêts du Roi, des Gouverneurs, des Lieutenans Généraux, & des autres Officiers supérieurs, Commission dévoluë auparavant aux Chevaucheurs de l'Ecurie du Roi, connus aujourd'hui sous le nom de Couriers du Cabinet ; ils ont été aussi nommés *Chevaucheurs de l'Ecurie.* Loüis XI. donna au Grand Maître des Postes, le titre de *Conseiller Grand-Maître des Coureurs de France*, & le même rang qu'à un de ses Maîtres d'Hôtel ordinaire, & l'obligea de se trouver par tout où le Roi seroit, & de faire serment entre les mains du Chancelier *de bien & loyaument servir.* Il veut qu'il ait pour gages huit cens livres parisis. Les Réglemens établis à ce sujet & les précautions prises pour les Couriers Etrangers, font voir la grande habileté de ce Prince. Il n'a presque laissé à ses Successeurs que la gloire d'étendre l'usage des Postes. Les Lettres d'établissement sont du dix-neuviéme jour de Juin 1464. On ignore cependant l'année où les Postes commence-

rent d'être assises dans le Royaume, & les noms de ceux qui ont conduit cette entreprise. On ne trouve pas même le nom du Grand-Maître, sous les yeux duquel se devoit faire l'établissement. Le Docte Continuateur semble croire qu'Alain Goyon, grand personnage de ce tems-là, & fort affectionné aux intérêts de Loüis XI. a pû, en qualité de Grand Ecuyer, être Grand-Maître des Coureurs. Il avoüe cependant qu'il n'y en a aucune preuve, pas même de l'exercice de cette Charge; & il panche à croire qu'en 1479 & dans la suite, la principale administration des Postes a été entre les mains du Contrôleur des Chevaucheurs de l'Ecurie, qui sont les plus anciens Couriers. Loüis XI. si curieux de sçavoir ce qui se passoit au-dedans & au-dehors du Royaume, avoit à ses ordres quantité de Couriers ou Chevaucheurs; il s'en trouva deux cens trente-quatre à sa mort: mais il est vrai-semblable que ce Prince en retenoit plusieurs à sa suite pour les affaires pressées, & que le reste étoit distribué dans les Postes, où la plûpart furent placés d'abord après cet établissement. Charles VIII. les réduisit à cent vingt, & érigea leurs emplois en titre d'Offices, sans que ce

nombre pût être augmenté dans la suite. Loüis XII. confirma cette disposition. Il ne reste plus que douze Charges de Chevaucheurs de l'Ecurie, qui sont remplies par ceux que l'on appelle communément les Couriers du Cabinet, qui sont à la nomination du Grand Ecuyer de France, & emploïés dans l'Etat des Officiers de la Grande Ecurie : ils sont continuellement à la suite du Roi, du Grand Ecuyer, du Chancelier & des Ministres, pour porter les dépêches de la Cour ; ils avoient autrefois les armes du Roi sur l'épaule pour marque de leur fonction, ce qui a été changé en une Médaille.

Le Sçavant Auteur n'a rien pû découvrir dans les Registres du Parlement, dans les Livres du Châtelet, & dans les dépôts publics, de l'administration des Postes, sous les regnes de François I. d'Henri II. de François II. qui a dû pourtant donner lieu à divers Réglemens ; parce que les Contrôleurs Généraux des Chevaucheurs, Chefs de l'exercice, n'ayant jamais reconnu pour le fait des Postes, d'autre Jurisdiction supérieure que le Conseil ; la publication des Edits, des Déclarations & des Réglemens, n'a été faite qu'à l'audience du Sceau. Il paroît par

des Lettres-Patentes de Charles IX. du 29 Novembre 1565, que les Contrôleurs Généraux passoient pour Officiers *attachés au service du Roi, dépendans du corps de sa Maison*, & conséquemment *hors la connoissance & Jurisdiction des Juges ordinaires.* Dans ces Lettres Patentes qui n'avoient été adressées à aucun Parlement, les Gouverneurs & les Lieutenans Généraux des Provinces, sont nommés avant les Parlemens. » Celui de Paris, dit l'Auteur, fit des » remontrances à ce sujet; qui furent » suivies de deux Lettres de jussion » des 2 Mai & 22 Juillet 1571, dans » lesquelles le Roi déclara, qu'il n'avoit » point entendu préjudicier aux droits » & prééminences de la Compagnie, » & donna dans ces Lettres la préfé» rence au Parlement sur les Gouver» neurs & les Lieutenans Généraux. » Cette entiere disposition des Postes fut encore confirmée aux Contrôleurs Généraux par les Rois Henri III. & Henri IV. En 1597, les relais furent établis dans tout le Royaume & ensuite unis aux Postes. Ce dernier Roi voulant honorer le principal Officier des Postes, changea le titre qu'il avoit de Contrôleur Général, en celui de *Général des Postes*; titre qui lui fut confir-

mé par Loüis XIII. en 1622, aussi bien que son autorité & sa prééminence.

Depuis l'établissement des Postes par Loüis XI. jusqu'à Loüis XIII. il n'y a point eu d'autre changement considérable, que celui du titre de Contrôleur des Postes ; mais il n'en a pas été de même sous le regne de ce dernier Roi, où les Postes devinrent publiques, & à l'usage des particuliers, qui eurent la faculté d'envoyer & de recevoir des Lettres & Paquets de toute part, moyennant une modique rétribution. Les Charges de Contrôleurs Généraux des Postes, furent supprimées par Edit du mois de Janvier 1630, & le Roi créa à leur place trois Offices de *Sur-Intendans Généraux des Postes & Relais de France & Chevaucheurs de son Ecurie*. Il créa encore des Offices des Maîtres des Couriers, ausquels il attribua le produit des ports de Lettres. Mais cette derniere disposition ayant refroidi le zéle des Sur-Intendans des Postes, privés d'un profit dont avoient joüi avant eux les Contrôleurs Généraux, le désordre regna bientôt dans l'administration des Postes ; aussi le Roi leur rendit-il bientôt toutes leurs prérogatives. M. de Nou-

veau fut revêtu des trois Charges ; après sa mort, M. de Louvois fut pourvû de la Charge de Sur-Intendant Général des Postes ; mais le Roi la réduisit ensuite en Commission, & réunit en même tems à son Domaine les droits, profits & revenus qui avoient été attachés à cette Charge. Il supprima en même tems divers autres Offices, qu'il fit exercer par Commission, & attribua aux Intendans la connoissance des contestations concernant les Postes, & celle des délits aux Juges ordinaires. Loüis XV. à son avénement à la Couronne, rétablit la Charge de Sur-Intendant Général des Postes, avec plusieurs autres Officiers pour en faciliter l'exercice. Mais ayant pris les rênes du Gouvernement, il la supprima par Edit du mois d'Août 1726, & se réserva de pourvoir à la regie & direction des Postes, dans la forme usitée du tems de Loüis XIV. Je me borne à ces détails généraux, & je me dispense de parler ici des fonctions des Maîtres des Postes, de leurs Priviléges, dont le plus considérable est l'exemption des tailles, des differentes voitures introduites dans les Postes, de la discipline qui leur a été prescrite en divers tems, & des Priviléges accor-

dés aux differens Officiers & Commis des Postes.

J'ai déja remarqué que les Relais furent unis aux Postes ; M. le Cler-du-Brillet a fait un détail exact de tout ce qui s'est passé à ce sujet. Il remarque d'abord que l'usage de loüer des chevaux à la journée pour voyager, ou pour porter toute de sorte de paquets étoit devenu si commun, qu'on en trouvoit presque partout. Ceux qui faisoient ce négoce, étoient si bien fournis de chevaux, qu'ils en loüoient aussi pour le labourage des terres, & pour le tirage des voitures par eau. Les guerres civiles qui arriverent sous les regnes de Henri III. & de Henri IV. & le peu de discipline qu'il y avoit dans les troupes, ruinerent ces établissemens. Henri IV. ayant donné la paix à son Royaume, songea à rétablir l'usage des chevaux de loüage ; mais pour obvier aux véxations, & pour procurer tous les chevaux nécessaires, il forma un établissement de Relais de chevaux de loüages, pour être conduit sous ses yeux & sous son autorité, à peu près comme les Postes. Le Contrôleur Général des Postes s'éleva d'abord contre cet établissement, il représenta qu'il entraîneroit la ruine des

Postes ; & qu'à la faveur de ces chevaux de loüage, les Etrangers pourroient entrer dans le Royaume, & en sortir sans qu'on en fût averti. Ces motifs déterminerent le Roi à supprimer l'établissemeut des Relais, & à l'incorporer aux Postes à certaines conditions. Les Contrôleurs Généraux des Postes, obligérent les loüeurs de chevaux à leur payer des droits, qui furent réduits à six livres par an pour chaque cheval. Ce droit perçu par M. de Nouveau, fut la source de plusieurs Procès ; mais il fut conservé au Marquis de Louvois. A sa mort arrivée en 1691, il fut supprimé, & le Roi permit à toutes personnes indifféremment de tenir des chevaux de loüage.

L'article des Messageries n'est pas moins curieux que celui des Postes ; c'est toujours la même exactitude à rassembler les faits & les piéces où sont consignés les Réglemens de la Police. Il n'en est pas de nos Messageries comme de celles des Romains ; celles-ci étoient destinées aux armées, au transport des bagages & des munitions de guerre, & à voiturer les deniers Royaux & les autres choses de nécessité publique : mais les peuples, quoique chargés de l'entretien des voitures, n'avoient

pas la faculté de s'en servir. Nos Messageries au contraire sont des voies de commodité ouvertes à tout le monde ; c'est au Prince seul qu'elles sont le moins utiles : content de procurer à ce sujet les moyens faciles de voyager, il ne se réserve que le choix des Maîtres des Messageries, pour les faire exercer à la satisfaction du Public & le soin de veiller à la sureté commune, par la sagesse de ses Réglemens ; en sorte que sans contribuer à l'entretien général des Voitures, on joüit de la liberté de voyager, de porter & de faire porter tout ce qu'on veut. C'est à l'Université de Paris qu'est dû le premier établissement des Messageries. La haute réputation des Maîtres qui y enseignoient publiquement, attira un très-grand nombre d'Ecoliers. Comme il n'y avoit point alors de commodités publiques pour la correspondance, l'Université obtint la permission d'avoir des Messagers, par le moyen desquels ils pussent envoïer leurs Lettres & recevoir des Réponses avec de l'argent, & tout ce qui leur étoit nécessaire; mais les guerres interrompant ces voyages, les Ecoliers furent obligez d'avoir recours à des Bourgeois de Paris de leurs amis & de la connoissance de leurs pa-

rens, pour leur avancer l'argent nécessaire à la vie. Ces Bourgeois voulurent bien leur rendre ce service ; mais à condition que l'Université les prendroit sous sa protection & qu'ils joüiroient des priviléges des Messagers. En considération de ce service, elle les aggrégea sous le titre de grands Messagers ; titre qui fut accordé à de Notables Bourgeois, afin qu'ils fussent plus en état d'assister les Ecoliers. L'Université les a quelquefois appellés dans ses Assemblées : ils assistent aux Processions du Recteur, & ont une Confrairie aux Mathurins dès 1478. Il n'y en a qu'un pour chaque Diocèse, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, d'où il y a des Etudians ; ils sont compris dans le rôle des Privilégiez que l'Université fournit à la Cour des Aydes ; ils ne peuvent entreprendre des voyages, que pour le service des Maîtres & des Ecoliers du Diocèse dont ils sont Messagers ; mais ils sont aujourd'hui sans fonction. Les petits Messagers ou Messagers ordinaires, ont été chargés de faire les voyages de Paris dans les Provinces, & des Provinces à Paris, on les trouve souvent nommés dans les Régistres des Nations *Nuncii volantes*, pour marquer la diligence qu'ils de-

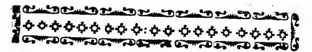
voient faire. Leurs fonctions eurent pour premier objet le service des Maîtres & des Ecoliers ; mais elles s'étendirent ensuite sans aucune opposition, à porter également les Lettres missives des particuliers, & tout ce qu'on vouloit leur remettre ; ils entreprirent même de conduire toute sorte de personnes, & de fournir des chevaux & la nourriture. Les plus anciens titres de l'Université, sont des Lettres de Philippe-le-Bel du 27 Février 1296, & de Loüis X. du 2 Juillet 1315. Les Lettres que ces Messagers portoient pour les particuliers, ont donné lieu de dire que l'invention des Postes est dûë à l'Université. On voit dès 1484 des Messagers Royaux, autorisés par le Parlement, qui avoient les mêmes droits que ces premiers Messagers. L'Université donna gratis ces Offices de Messagers ordinaires, jusqu'en l'an 1630, que la Faculté des Arts jugea à propos de profiter du produit des Messageries ; ce qui fut confirmé par toutes les Nations en 1633, qui attribuerent ce revenu aux Régens. Mais cette nouvelle disposition fut la source d'une infinité de Procès que l'Université eut à soutenir avec les Messagers Royaux, & dont on trouve une relation exacte

dans cet Ouvrage. Pour abréger tous ces détails, il me suffit d'observer qu'elle ne retira de ses Messageries jusqu'en 1716, que quarente-sept mille six tens quatre-vingt-cinq livres dix sols. Elle représenta alors que cette somme étoit infiniment au-dessous de la valeur de ses Messageries, & s'attacha à faire connoître l'importance de l'instruction gratuite, regardée par Loüis XIII. & Loüis XIV. comme glorieuse au Prince & utile au Public. Ces considérations déterminerent M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, à écouter favorablement les propositions de l'Université; & après avoir pris l'avis des plus grands Magistrats du Conseil du Roi & du Parlement, Sa Majesté rendit l'Arrêt & les Lettres Patentes du 14 Avril 1719, pour l'établissement de l'instruction gratuite dans lesColléges de la Faculté des Arts, où il y a plein & entier Exercice des Belles-Lettres & de Philosophie; elle accorda pour cela un vingt-huitiéme du prix effectif du bail général des Postes, pour tenir lieu à l'Université du produit de ses Messageries. M. le Clerdu-Brillet a inséré les deux titres de ce magnifique établissement.

Je me suis borné à une Histoire générale des Postes & des Messageries; mais combien de faits également curieux & instructifs : combien de monumens précieux , rassemblez par le Docte Continuateur ! Quelle patience pour ramasser tant de détails ! Quel Art pour les fondre & les lier ensemble ! Quelle sagacité pour former un Corps de Police & d'Histoire , de tant de faits & de Réglemens , épars dans une infinité de Livres & de Manuscrits ! Un travail si pénible & si utile , ne peut être ni assez loüé , ni assez récompensé. Heureux le siécle qui voit naître des Ecrivains si dévoüés au bien Public ! M. l'Abbé de Saint Pierre , ne balance pas à les mettre dans la classe des meilleurs Auteurs , parce qu'il les regarde comme les vrais bienfaicteurs du genre humain.

Je suis , &c.

Ce 22 Avril 1739.



OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXLVIII.

Histoire d'Epaminondas.

LEs Vies des Hommes Illuſtres ont toujours été regardées, Monſieur, comme des Ouvrages très-utiles pour les mœurs. La Vertu n'a point de plus fortes armes pour ſoumettre les cœurs, que les exemples. On ſe ſent naturellement porté à imiter ce qu'on eſtime, & encore plus ce qu'on admire. Rien donc n'eſt plus loüable que de tranſmettre à la poſtérité l'Hiſtoire des actions mémorables des grands perſonnages ; c'eſt ce que Plutarque a fait parmi les Grecs, & Cornelius Nepos parmi les Latins ; mais il ne nous reſte de celui-ci que les Vies des grands Hommes de la Gréce, jointes à celles des principaux Capitaines de Carthage. Cependant Plutarque dans la Vie

de Marcellus parle de Cornélius Nepos, & ce qu'il en dit fait juger que cet Auteur avoit écrit aussi les Vies de plusieurs illustres Romains. Pour nous, nous n'avons proprement que Brantôme, qui se soit exercé en ce genre ; & il est bien étonnant que d'autres plumes, surtout depuis que la Langue & le goût se sont formez, n'ayent pas eu l'ambition d'enchérir sur l'Ouvrage insipide de ce plat & ennuyeux Ecrivain.

Il est vrai que nous avons en notre Langue les Vies de plusieurs grands Hommes, soit Etrangers, soit François ; mais cela ne forme point un corps d'Ouvrage, comme les Vies de Plutarque ou de Cornelius Nepos. M. Thomas Rowe, sçavant Anglois, nous a donné en sa Langue huit Vies que le Biographe Grec avoit omises. Elles ont été traduites en François par M. Bellenger, Docteur de Sorbonne, Auteur de plusieurs autres bons Ouvrages. M. Dacier a aussi fait la Vie d'Annibal, presque toute empruntée de Tite-Live. Enfin M. l'Abbé Seran de la Tour a publié l'année derniere l'Histoire du premier Scipion l'Africain, & il vient de faire paroître celle d'Epaminondas, dont je vais vous rendre compte.

Après une légere deſcription du lieu de la Scene, qui eſt la Gréce, » l'un » des plus recommandables Païs du » monde par tout ce qui peut illuſtrer ; » dont les habitans étoient d'une taille » avantageuſe, d'une conſtitution ro- » buſte, d'un endurciſſement invinci- » ble au travail & à la fatigue, & dont » le cœur aimoit naturellement la ver- » tu, « l'Auteur définit le génie des trois principales Républiques de la Gréce, Thébes, Sparte, Athénes; & il peint fidélement & avec élégance l'état de ces trois Républiques, lorſque ſon Héros naquit à Thébes. Il ne nous dit point l'année de ſa naiſſance ; & dans tout le cours de ſa vie il néglige entierement de guider ſon Lecteur par le fil de la Chronologie, qui n'eſt marquée dans aucune page. Il ſemble qu'il s'agiſſe de ce que les Hiſtoriens apellent les tems héroïques, ou les tems fabuleux, où il n'eſt queſtion ni de dates ni d'époques. Mais cette omiſſion eſt peu de choſe ; & il eſt aiſé d'y ſuppléer, en diſant qu'Epaminondas étoit fort jeune, & étudioit la Philoſophie ſous le Pithagoricien Lyſis, vers la 98 Olympiade, & l'an 366 de la fondation de Rome.

J'aurois voulu que l'Auteur eût com-

mencé par nous tracer une idée du Gouvernement & des révolutions de la Patrie de ſon Héros, c'eſt-à-dire, de Thebes ; qu'il nous eût dit en peu de mots ſon état ſous la domination de ſes Rois, & qu'il eût parlé de ſon gouvernement Monarchique, changé en Républicain, l'an du monde 2851. C'eſt la premiere République qui ait été formée dans la Grece, les Arcontes d'Athénes n'ayant été établis que 58 ans après. Il auroit pu remarquer en même tems, avec les Hiſtoriens Grecs, que Thébes en perdant ſes Rois, perdit toute ſa gloire ; & que durant pluſieurs années les Thebains furent au milieu de la Gréce un peuple peu conſidéré, ou n'y faiſant quelque figure que pour ſe deshonorer lui-même. Xercès, à la tête d'une armée formidable, vient fondre ſur la Gréce : Thébes s'unit à lui. Tandis qu'Athénes & Lacédémone combattent pour la Patrie, & défont les millions de Soldats du Roi de Perſe, les Thébains n'ont pas honte de porter les armes contre les autres Grecs, & de ſe ranger du côté de l'ennemi commun, qui ménaçoit la liberté de toute la Nation. Cependant Thébes lave dans la ſuite cet opprobre; elle devient la plus puiſſante

République de la Gréce ; & ce Peuple qui avoit si indignement courbé sa tête sous le joug Persan, méprisé par là de toutes les autres Villes Grecques, devient lui-même la terreur de tous les autres Grecs.

Thébes fut élevée à ce point de gloire par deux hommes rares, par deux esprits supérieurs & vigoureux, nés dans l'enceinte de ses murs, pour donner au monde le spectacle le plus étonnant du parfait héroïsme ; Philosophes jusqu'à l'austérité ; ennemis de la richesse jusqu'à se plaire dans l'indigence ; connoissant le prix du tems & de la jeunesse ; œconomes actifs de tous les momens de leur vie ; sans cesse occupés du bien de leur Patrie & de la réformation des mœurs de leurs concitoyens ; capables des plus sublimes projets ; infaillibles dans leurs vûës, & toujours certains du succès, parce qu'ils sçavent inspirer à leur Nation toute la force, tout le courage, toute la confiance dont ils sont animés : ces deux grands hommes sont Epaminondas & Pelopidas, deux illustres amis, dont l'un eut la gloire de sauver la vie à l'autre dans un sanglant combat. Ces deux Héros entreprennent d'enlever à Lacédemone l'empire de la Grece, dont

cette République altiére étoit en possession depuis la guerre du Péloponnese. Cinq cens Thébains mettent en fuite mille Spartiates, qui avoient toujours suffi contre trois ou quatre mille ennemis. C'est ainsi qu'ils s'emparent d'Orchomene. A Leuctres Pélopidas, secondé d'Epaminondas, leur porte un coup mortel, qui les met à la merci du Vainqueur. Toute l'armée de Lacédemone est taillée en piéces, & leur Général est tué. Sous les ordres d'Epaminondas, les Thébains se croyant invincibles traversent l'Attique, entrent dans le Péloponnese, passent l'Eurotas, & vont assiéger Sparte; & ce n'est qu'après les plus grands efforts de la prudence & du courage du célébre Agesilas Roi de Sparte, digne éleve de Xénophon, que le Général Thébain se voit obligé de lever le Siége & de se retirer.

Ces exploits & plusieurs autres de ce grand Capitaine sont assurément la matiere d'une belle Histoire, qui ne demande qu'à être écrite avec une élégante & noble simplicité.

Nous allons parcourir l'Ouvrage digne de loüanges de M. de la Tour, & en tirer ce qui nous a semblé plus propre à l'instruction du Lecteur. Dès l'âge de 14 à 15 ans, Epaminondas donne

des marques de la plus haute ſageſſe & de la vertu la plus pure. Il ne mépriſe pas ſeulement les richeſſes, il ſemble les haïr, les abhorrer, & être perſuadé qu'un honnête homme ne doit jamais s'enrichir, de quelque façon que ce ſoit. Ce que le jeune Philoſophe penſe & dit à ce ſujet, eſt peut-être exceſſif; mais en vérité ce que nous penſons pour la plûpart touchant les richeſſes, ne l'eſt-il pas plus encore? Il eſt certain que le jugement peu raiſonnable que nous portons ſur l'opulence, & le déſir effréné que nous avons de nous diſtinguer par là, eſt la ſource de cette affreuſe corruption, qui régne dans notre ſiécle. Il eſt bien difficile d'eſtimer & d'aimer les richeſſes, & d'être en même tems déſintéreſſé. Or ſans le déſintéreſſement nulle intégrité, nulle droiture, nulle vertu. C'eſt une vérité confirmée par l'expérience, & qui eſt une des premiéres maximes de la Morale. On ne peut donc s'empêcher d'eſtimer la juſteſſe de l'eſprit & la droiture du cœur d'Epaminondas, dans ſon Diſcours ſur le mépris des richeſſes, & dans ſa diſpute avec Théanor. L'Auteur a emprunté ce Diſcours de Charle de l'Ecluſe, vieil Auteur François, cité à la marge.

Cette autorité paroît un peu légere: Le R. P. Poisson, dans son ingénieux Panégyrique de S. François, ne préte pas de plus beaux sentimens à son Saint, sur l'esprit de pauvreté.

» Epaminondas fut un jour invité à
» un grand repas que donnoit un de
» ses amis. Tout y avoit été ordonné
» par le luxe, & apprêté par la déli-
» catesse. Les vins surtout y étoient dé-
» licieux. Epaminondas ne but que du
» vin aigre. Son ami lui demanda pour-
» quoi il en agissoit ainsi. C'est afin,
» lui dit-il, de ne pas oublier comme
» je vis chez moi. « Un autre jour ayant été invité à manger chez un de ses concitoyens, il fut si choqué de la profusion & de la magnificence du repas, qu'il sortit sur le champ & ne revint point. Cette conduite nous paroît ridicule : mais il faut faire attention que le luxe & l'intemperance regnoient à Thébes, & que les gens de bien y avoient fait une espéce de conspiration pour la réforme des mœurs. De pareils traits d'une austere misantropie étoient la censure nécessaire des usages pernicieux, qu'il s'agissoit d'abolir.

C'étoit par des mœurs & des coutumes bien contraires, que Sparte étoit devenuë la plus puissante République

de la Grece. Thébes étoit menacée de subir son joug ; le Roi de Sparte étoit entré à main armée dans la Béotie, dans le dessein d'affranchir ce pays de la domination des Thébains, & de le mettre sous la protection, c'est-à-dire, sous l'Empire des Lacédemoniens, qui avoient un parti dans Thébes même, & qui étoient déja maîtres d'un Fort, appellé la Cadmée. Sans Epaminondas, & son ami le brave Pelopidas, c'en étoit fait de la liberté de cette République.

La conspiration des vertueux Citoyens contre les Polémarques de Thébes, laches oppresseurs de leur Patrie, & vendus à Lacédemone, est ici fort bien décrite. Pélopidas, qui est à la tête de la conjuration, ne peut y faire entrer son ami Epaminondas, parce que celui-ci prévoit que plusieurs des Conjurés, dans les transports de leur ressentiment, méleront le sang innocent avec le sang coupable. Epaminondas promet néanmoins de faire tout ce qui dépendra de lui, mais secretement, pour favoriser l'entreprise. En cela raisonnoit-il conséquemment ? Quoi qu'il en soit le complot réussit : les Tyrans de Thébes sont massacrés, & la République recouvre sa liberté. Alors Epami-

nondas se montre, & applaudit hautement à la sanglante exécution. Il présente au Peuple effrayé Pelopidas, qui avoit conduit avec tant de bonheur cette grande entreprise : Tous le regardoient, & doutoient encore de leur vie & de leur délivrance. Cependant ce ne fut qu'un cri général de joye & de reconnoissance. Des milliers de voix s'écrièrent en même tems, Liberté, liberté, Voila des cris peu ordinaires dans l'antiquité. Malheureusement » la crainte » qu'Epaminondas avoit euë, fut cruel- » lement vérifiée, par des flots de sang, » qui ne devoit point être répandu... Il » sçavoit aprétier à toute sa valeur la de » vie de ses concitoyens. Les ordres de » Pelopidas aïant étanché ces ruisseaux » de sang, il assembla sur le champ les » troupes qui étoient à Thébes, & les » mena droit à la Cadmée, &c. «. Bientôt les Spartiates se rendent, & capitulent à la vie sauve.

Enfin la Guerre entre Sparte & Thébes est déclarée dans les formes. Les Athéniens prennent le parti des Thébains, & le Roi Agesilas se met à la tête des Troupes Lacédémoniennes. » Il prit, en grand Général, toutes les » mesures qui pouvoient lui assurer » l'honneur de cette Campagne ; mais

» elle se borna malgré cela au ravage
» de quelques terres indéfendues de la
» Béotie. « Les Thébains étoient sous la conduite de Pelopidas, de Gorgidas & d'Epaminondas, qui selon Diodore de Sicile, étoit au-dessus des deux autres, sans doute par son génie & son habileté. » Les Thébains avant lui n'a-
» voient osé tenir avec des forces supé-
» rieures contre les Spartiates. « (L'Auteur suppose des Guerres antérieures entre ces deux Peuples de la Gréce.)
» Par son ardeur & son adresse, ils par-
» vinrent à les battre à forces égales.
» Dans toutes les petites occasions l'a-
» vantage resta toujours de leur côté.
» Il est vrai que ces succès étoient lé-
» gers, & n'abattoient point le cou-
» rage des vaincus; mais ils augmen-
» toient chaque jour celui des vain-
» queurs, & c'est tout ce qu'il se pro-
» posoit. «

Dans un de ces petits combats Agesilas est blessé. » Vous venez de rece-
» voir, lui dit un Spartiate, la juste
» récompense de l'apprentissage de la
» Guerre que vous avez fait faire aux
» Thébains. « L'Auteur rapporte à cette occasion une belle maxime le Licurgue, citée par Plutarque, qui est de ne faire pas long-tems la Guerre

aux mêmes ennemis, parce qu'en les vainquant on leur apprend à vaincre. Agesilas dans cette Guerre fait voir la prudence & la capacité du plus grand Capitaine ; mais son habileté ne sert qu'à relever la gloire des trois Généraux Thébains : il est battu dans toutes les rencontres. Pelopidas gagne sur les Lacédémoniens la bataille de Tegyre : la victoire des Thébains fut complete, quoique leur nombre fut inférieur à celui de leurs ennemis. Ce jour célébre, dit Plutarque, apprit à la Grece, que ce n'étoit pas le seul pays arrosé de l'Eurotas, où naissoient les hommes courageux.

Cependant on veut procurer la paix à la Gréce. Le Roi de Perse, Artaxercès, offre sa médiation. On s'assemble; on négocie. Dans les Conférences qui se tiennent pour la paix, Epaminondas résiste avec fermeté au Roi Agesilas ; il dévoile & combat ses projets ambitieux. Cependant l'Assemblée fut rompuë, & les Thébains furent déclarés rébelles, & ennemis de toute la Grece, dont le Gouvernement étoit à peu près comme celui du Corps Germanique l'est aujourd'hui. Quelle triste situation pour Thebes ! Ce fut alors que les Spartiates eurent lieu de se flat-

ter qu'ils alloient dompter & punir ceux qui les avoient si cruellement humiliés. Ici commence la fameuse Guerre de Béotie. Cleombrote, second Roi de Sparte, entre dans ce Pays à la tête d'une armée, & les Thébains marchent à sa rencontre. Pelopidas & Epaminondas, Généraux des Thébains, gagnent sur lui la fameuse Bataille de Leuctres, quoique leurs Troupes fussent bien moins nombreuses que celles des Lacédemoniens. L'Auteur détaille fort bien toutes les circonstances de ce Combat fameux; & il n'oublie pas le songe de Pelopidas la veille de l'action.
» Scedasus lui étoit apparu, en lui » adressant ces paroles : Si tu veux » remporter la victoire sur tes enne» mis, il faut m'immoler une jeune » vierge, qui soit rousse. Mais, ajoute » l'Auteur, où trouver sur le champ une » vierge jeune & rousse ? De plus, de » quel Pays, de quel sang la deman» doit ce songe homicide?... Une jeune » Cavale qui n'avoit point été montée, » s'échape d'un lieu voisin, vient au » Camp, en bondissant & en faisant » des hennissemens. Elle étoit belle, » fiére, fougueuse; & les Soldats ne » se lassoient point de l'admirer. Ce » qu'il y eut de plus heureux, c'est que

» ses crins étoient du roux le plus vif
» & le plus parfait. « La belle, fiére & fougueuseCavalle, au crin roux, n'ayant point encore été montée, devient aussitôt la jeune vierge rousse du songe de Pelopidas, & en conséquence elle est immolée.

Dans l'arrangement des Troupes Thébaines avant le combat de Leuctres, l'Auteur ne dit point ce que c'étoit que le Bataillon sacré ; cela pique la curiosité du Lecteur, qui dans l'ignorance du mystère y suppose tout ce que son imagination lui presente. Cleombrote Roi de Sparte est tué dans le combat de Leuctres, & non Pelopidas, comme l'a dit par inadvertance M. l'Abbé Guyon, dans son Histoire des Empires, confondant Pelopidas & Cleombrote, c'est-à-dire, le Vainqueur avec le Vaincu.

M. de la Tour dit que » les Lacédé-
» moniens enfoncés abandonnerent le
» champ de Bataille, & s'enfuirent
» avec l'unique gloire d'avoir arraché
» le corps de Cleombrotus aux mains
» de leurs vainqueurs. « La perte des Thébains ne fut que de 300 hommes. Les Lacédémoniens en perdirent environ 4000. » Jusqu'alors, dit-il,
» jamais bataille n'avoit fait couler

» tant de ſang? « Cela eſt-il vrai?»

Après le ſuccès éclatant de ce combat, l'Auteur nous montre un Guerrier Philoſophe, un Vainqueur modeſte. Epaminondas prend une eſpece de deüil de ſa victoire. On lui demande le ſujet de ſa triſteſſe, & il répond qu'il eſt affligé & honteux des ſentimens d'orgüeil & de vanité, que ſa victoire a fait naître dans ſon cœur. Cependant il avoüe avec ſimplicité, que ce qui le flatte plus ſenſiblement, c'eſt d'avoir acquis cette gloire du vivant de ſon pere & de ſa mere.

Quoique Sparte fût très-humiliée de cet échec, les peres de ceux qui avoient péri dans le combat, ſe réjoüirent, ſelon Plutarque, de l'honneur que leurs enfans avoient acquis en cette Journée, en combattant courageuſement pour leur Patrie : ils en recevoient avec joie des complimens dans la Place publique. Au contraire, les parens de ceux qui avoient échapé à la Journée de Leuctres, étoient confus & conſternés. C'eſt que ſelon les Loix de Licurgue, les Spartiates qui avoient fui dans un combat, étoient diffamés, exclus des Charges, & déclarés indignes de porter jamais les armes.

Epaminondas & Pelopidas profitant de leur victoire, s'avançent dans la Laconie, & s'approchent de Sparte, à la tête de 40000 combattans. » Les femmes de Lacédemone, dit » L'Auteur, payerent par de terribles » allarmes le tranquille plaisir dont el- » les avoient joüi si long-tems de ne » jamais voir la fumée d'un camp en- » nemi. Il ajoute, qu'il lui parut (à » Epaminondas) digne de lui & de la » valeur renaissante de sa Nation, de » donner à ces femmes le spectacle » d'une bataille & d'élever un trophée » dans l'enceinte même de leur Ville. » La prudence & le courage d'Agesi- » las fut le salut de Sparte, & les Gé- » néraux Thébains furent obligés de » se retirer, après plus d'un combat, » où il périt beaucoup de monde de » part & d'autre. Outre la perte des » morts, qui affoiblissoient incessam- » ment l'armée Thébaine, il y avoit en- » core une grande quantité de blessés, » hors d'état de combattre... Le carna- » ge augmentoit, le sang couloit égale- » ment des deux côtés, & chacun se » faisoit un devoir de le prodiguer. «

L'Auteur décrit ici le malheur des Messéniens, Peuple du Peloponnese, que les Lacédemoniens avoient réduit

à la plus triste servitude. Epaminondas devient leur glorieux libérateur, par un esprit de justice & de bienfaisance, dit l'Auteur. » Messene, ajoute-t'il, » après trois siécles d'oubli, fort enfin » de ses ruines, plus brillante & plus » redoutable qu'elle n'avoit jamais » été. « Epaminondas & Pelopidas reviennent à Thebes. Mais qui le croiroit? Ces illustres vengeurs de leur Patrie y furent regardés comme des Tyrans, comme des usurpateurs de l'Autorité publique. Ils se virent accusés devant le Peuple d'avoir violé la Loi, qui défendoit de retenir le Commandement de l'Armée au-délà du tems limité, & ils furent sur le point d'être condamnés à la mort. Etrange & ridicule politique, commune néanmoins à toutes les Républiques de la Gréce! Thémistocle, Miltiade, Phocion, furent condamnés, comme l'on sçait, pour l'infraction des plus petites Loix. Athénes quelques années auparavant avoit fait mourir huit Généraux victorieux, pour n'avoir pas enseveli les morts après la Bataille, quoiqu'ils eussent une excuse légitime. Les Thébains furent un peu plus raisonnables. Epaminondas, par un discours éloquent, où il

demande grace, au moins pour Pélopidas son Collegue, vient à bout de fléchir le Peuple, & obtient son pardon & celui de son ami. L'un & l'autre avoient un cruel ennemi dans un certain Ménéclide, homme puissant & envieux, & dans ceux de sa faction. » Les succès d'Epaminondas & de Pe- » lopidas (dit M. de la Tour) étoient » des ennemis, à qui ils ne pouvoient » pardonner l'espéce de mépris dans » lequel ils étoient tombés. « Par leurs intrigues, Epaminondas fut dépoüillé de toute autorité dans sa République : ce ne fut plus qu'un Citoyen Philosophe. Cependant Ménéclide, le persécuteur de nos deux Héros, est à la fin puni, comme il le méritoit. De telles gens, dit fort bien l'Auteur, » ont des partisans, & n'ont pas un » ami. La prospérité les fait accompa- » gner & suivre par des flatteurs; l'ad- » versité les fait abandonner sans honte, » comme sans regret. «

Cependant la guerre s'allume entre les Thébains & Alexandre Tyran de Thessalie. » Ce monstre insatiable de » sang poussoit la Cruauté au-delà des » bornes ordinaires de l'Inhumanité. Il » n'avoit point de sujets, qui n'eussent » en lui un bourreau. « Les malheu-

ceux Theſſaliens eurent recours aux Thébains, qui députérent Pélopidas à la Cour d'Alexandre, pour lui faire des repreſentations. Mais ce Prince, au lieu de l'écouter, le fait charger de fers. Ce traitement fait à un Ambaſſadeur devient un juſte ſujet de Guerre ; elle fut déclarée au Tyran, & Epaminondas, n'ayant aucun commandement, voulut, pour contribuer à la délivrance de ſon ami, ſervir en qualité de ſimple Soldat. Commandés par des Généraux ſans capacité, les braves Thébains ſont battus dans toutes les rencontres. Enfin on eſt obligé de donner le commandement de l'Armée à Epaminondas. Alors les affaires changent de face : les ennemis ſont battus ; le Tyran de Theſſalie eſt pouſſé à bout, & ſe voit contraint de demander la paix au Général Thébain, qui lui accorde une tréve, à condition qu'il commencera par mettre Pelopidas en liberté. On rend enfin ce brave Thébain à ſon ami. « Quelle joye, dit l'Auteur, » ne dut pas reſſentir un cœur ſi gé» néreux & ſi ſenſible, en voyant en » même tems, & pour ainſi dire, du » même coup d'œil, le jour, ſon ami, » & ſon libérateur ? «

Epaminondas, à son retour à Thébes, ayant toute l'autorité dans sa République, travaille sans relache au bien de sa Patrie. Il tache surtout de de réformer les Administrateurs des deniers publics. « Cette espéce d'hommes, dit l'Auteur, nés dans l'obscurité, dont l'audace & l'habileté font le partage, dont la pauvreté est tout l'héritage, & à qui l'art sçait procurer en peu de tems les richesses & l'illustration, que la nature leur avoit refusées, étoit connuë dèslors dans la Gréce. « Il raconte comment le sage Epaminondas sçavoit tirer d'eux avec adresse des sommes d'argent, pour soulager ceux qui étoient dans le besoin. C'étoit une espéce d'aumône qu'il leur faisoit faire malgré eux. Son zele pour la gloire de son Pays l'excite en même tems à vouloir y établir une bonne Marine, afin que les Thébains fussent également respectés sur mer & sur terre. » Il ne falloit à Epaminondas (dit » notre Historien) que des jours plus » longs, pour rendre sa Patrie souveraine de la Gréce par mer, comme » il l'en avoit déja renduë par terre. » Mais la Mort jalouse des succès des » grands Hommes semble prendre

» un funeste plaisir à les enlever au » milieu du cours de leurs belles en» treprises. «

Cependant la guerre recommence contre le Roi de Thessalie, & Pelopidas est mis à la tête des troupes. Un Eclypse de Soleil intimide l'armée. » Ces soldats accoutumés à » marcher d'un pas intrépide à la mort, » reculerent devant le Phénoméne. « Pelopidas périt dans cette expédition de la maniere que l'on sçait.

Nouvelle guerre entre les Thébains & les Lacédémoniens. Epaminondas n'a plus désormais à combattre le Roi Agesilas, ce grand Capitaine que sa vieillesse fit rester à Sparte, mais le Roi Agis son Collegue, qui n'étoit pas moins habile. Cependant le Général Thébain entreprend de se rendre maître de la Ville même de Sparte. Agesilas, averti par Agis, avoit pris les précautions nécessaires pour une vigoureuse défense. Les Thébains entrent dans la basse-Ville, où Archidame, fils d'Agesilas, leur fait tête avec toute la jeunesse Spartiate, les attaque & les taille en piéces. En même tems Agis vient au secours de la Ville, & force Epaminondas de se retirer. Rien ne lui réussit dans cette

Campagne. Il ne fut pas plus heureux dans son entreprise sur Mantinée. Il y trouva les Athéniens, alliés des Lacédemoniens, qui le repousserent. Cependant le Général Thébain se résout à livrer aux ennemis une bataille décisive. C'est le fameux combat de Mantinée. Le Commentateur moderne de Polybe trouve qu'il n'y eut jamais rien de plus profond, de plus remarquable, ni de plus neuf, que l'ordonnance de cette bataille. Quoiqu'Epaminondas eût plus de troupes que ses ennemis, il ne néglige point les ruses de la guerre. Cette bataille de Mantinée est ici fort bien décrite, mais un peu poëtiquement. » La vie » fut bientôt oubliée, ou comptée » pour rien. Le sang le plus pur cou» loit des deux côtés, la terre se cou» vroit de blessés & de morts, &c. « On croit lire le Télémaque. Le brave Epaminondas blessé mortellement dans cette bataille, & la fureur des Thébains, à la vûë de ce malheur, sont peints avec la même vivacité. Les Thébains sont vainqueurs; du moins la victoire est indécise. La mort d'Epaminondas est un des beaux endroits de l'Ouvrage.

M. de la Tour, partisan des Thé-

bains, à cause d'Epaminondas son Héros, rabaisse beaucoup les Lacédemoniens leurs ennemis, & s'éleve souvent contre Xénophon, qu'il accuse de partialité. Les Thébains, gens simples & de peu d'esprit, selon le témoignage de toute l'antiquité, n'ont pu trouver parmi eux d'Historien & de Panegyriste, tel que M. l'Abbé de la Tour. Ce qu'il y a de certain, est que la matiere de son Ouvrage est très-belle & très-intéressante ; que les faits y sont bien circonstanciés & bien liés ensemble, & qu'il y régne beaucoup de feu & d'esprit. Mais je ne puis m'empêcher de dire, que les expressions ne sont pas toujours justes & propres ; qu'il y a trop de figures & d'enflure, & que l'Orateur fait assez souvent disparoître l'Historien. La simplicité est essentielle au style historique : dès qu'elle manque, le Lecteur se défie de l'Ecrivain : il lui suppose le desir de briller, plûtôt que celui d'instruire, & de dire exactement la vérité. Il s'agit d'être fidéle & véridique, sans endormir, sans glacer le Lecteur ; d'être majestueux sans pesanteur, & leger sans saillies ; de n'être dans les récits ni trop serré ni trop diffus ; de sçavoir choisir ses termes, sans paroî-

tre les avoir cherchés ; enfin de fraper l'esprit seulement par la peinture des faits, & non par les figures des mots, & par les images de la Rhetorique. Tout cela demande beaucoup d'art & d'esprit. Enfin l'Histoire, selon tous les Maîtres, ne doit avoir d'autre goût que celui d'une eau vive, claire & pure. Si la maxime étoit fausse ou douteuse, Tite-Live, Sallaste, Guichardin, le Président de Thou, seroient-ils des modéles?

Je suis, &c.

Ce 25 Avril 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXLIX.

La seconde partie du IV Volume du *Spectacle de la Nature* n'a pour objet, Monsieur, que *la Physique expérimentale*, dont elle est l'histoire partagée, comme la premiere, en *Entretiens*, ou Chapitres. Au premier, on trouve l'origine de l'Astronomie dans la Caldée, & l'étymologie de ces noms, qui de tout tems ont été donnés aux douze Constellations ou Signes du Zodiaque; noms bizarres en apparence, & cependant fondés en raison. Tout ce que l'Auteur dit ici est fort vraisemblable,& conforme au sentiment de Macrobe. Il fait voir ensuite que la Lune a été la premiere régle de la société, & il le prouve par les usa-

2. Part. du 4. vol. du Spectacle de la Nature.

ges uniformes de differens Peuples, qui n'avoient ensemble aucun commerce. Il croit également fausses les deux Opinions, dont l'une attribuë aux Hébreux l'origine de la plûpart des pratiques des Payens, & jusqu'à leurs Fables, qui, à ce qu'on prétend, ne sont que des traits de l'Histoire sainte altérés ou déguisés. L'autre au contraire consiste à croire que les Hébreux ont reçu des Egyptiens & des Cananéens tout le fond de leur Loi & de leurs Cérémonies; ce qui tend, selon M. Pluche, à ruiner la révélation. » La premiere opinion, dit-il, quoi- » qu'innocente & très-commune, est » insoutenable, puisque les Payens » n'ont connu que fort tard les Livres » des Hébreux, & que ce Peuple, to- » talement séparé & ignoré des autres, » n'étoit *rien moins propre* qu'à leur » servir de modele. L'autre sentiment » est tout aussi absurde, puisque la » loi prend à tâche d'interdire en dé- » tail aux Hébreux les pratiques des » Egyptiens, des Arabes & des Ca- » nanéens. « Ce que les Hébreux ont eu de commun avec les Payens, selon l'Auteur, venoit de la source commune, d'où ils étoient tous sor-

tis, c'eſt-à-dire, des premiers hommes. Il paroît que cela pouvoit être, par raport au déclin & au retour de la Lune, qui ſervoit de regle naturelle pour l'aſſemblée des familles diſperſées, pour les Fêtes, les Offrandes, les Sacrifices, &c.

L'Auteur place après le Déluge l'invention du Calendrier, ou au moins il juge qu'il fut alors différent de ce qu'il étoit auparavant. » On auroit pû, » dit-il, rapeller la façon de compter » qui étoit en uſage avant le Déluge; » mais elle auroit été inſuffiſante à bien » des égards. Car quoique le Soleil » paſſât *peut-être* encore ſous les mêmes » étoiles, comme auparavant, ſes feux » qui agiſſoient avant le Déluge d'une » façon égale & uniforme, *étoient depuis ce tems-là tantôt plus vifs, tantôt plus foibles.* Le Soleil lui-même paroiſſoit changer les points de ſon lever & de ſon coucher, il s'élevoit en » ſon midi beaucoup plus dans un tems » que dans un autre. Ces *nouveautés* » demanderent de nouvelles Obſervations. « Comme cette opinion n'eſt pas commune, l'Auteur renvoye le Lecteur à une Lettre, qui eſt à la fin de ſon troiſiéme Volume. Dans le mê-

me Entretien, où il s'agit des premieres observations de l'Astronomie, on parle, à l'occasion de l'étoile polaire, de la Navigation des Phéniciens & des Hébreux, puis de la situation des Pays d'Ophir & de Tarsis; le premier à la Côte d'or en Afrique, & le second dans la Bétique en Espagne; ce qui est prouvé clairement, ainsi que le *Periple* des Anciens, attesté par Hérodote, c'est-à-dire, la Navigation des Phéniciens depuis le Golphe Arabique jusqu'aux Colomnes d'Hercule, en cotoyant l'Afrique; puis leur passage par le Détroit, & leur retour par la Méditerranée. Un raisonnement juste & précis accompagne ici l'érudition.

Il en est de même dans l'Entretien suivant, où il s'agit des progrès de la Géographie. On y voit les services que les Rois Lagides, successeurs d'Alexandre le Grand en Egypte, rendirent à l'Astronomie. » Les souhaits des grands Rois, » dit l'Auteur, sont toujours efficaces, » & ils voyent bientôt fleurir ce qu'ils » jugent à propos de récompenser. « Pendant que les Grecs avançoient dans l'étude de l'Astronomie & de la Géographie, les Gaulois nos Peres ne la négligeoient pas. Les Marseillois, Grecs d'origine, furent ceux qui se

diſtinguerent le plus. Pythéas éléve à Marſeille un Gnomon, ou Style, par lequel il meſure exactement la diſtance du Zénith de cette Ville au lieu du Soleil le jour du ſolſtice d'Eté, par le rapport de l'ombre du Style au Style même : Trouvant que la longueur de l'ombre du Style eſt à la hauteur de ce Style, comme 41 eſt à 120, c'eſt-à-dire, à peu près le tiers, il tira aiſément la conſéquence. Plus de 2000 ans après, Gaſſendi retrouva à Marſeille la même proportion. Mais ce qu'il y a de ſingulier, eſt que ce même Pythéas, ſi habile dans l'Aſtronomie & dans la Navigation, & qui s'étoit avancé par l'Océan juſqu'au fond du Nord, alla s'imaginer & débita qu'il avoit vû diſtinctement le Ciel appuyé ſur la terre, comme une voute inclinée ; en ſorte qu'aux extrémités de la terre les habitans étoient obligés de ſe baiſſer, de peur que leur tête ne heurtât contre le Ciel. Mais Strabon, qui prête cette folle idée à Pithéas, eſt-il croyable ? Il eſt plus probable qu'il n'avoit point compris la penſée du Geographe Marſeillois. Strabon lui-même étoit bien ignorant, lorſqu'il croyoit les Pays du Nord inhabitables ; quand il traitoit de fables l'obſervation de la hauteur

du Solstice à Marseille, & la perpétuelle diminution des nuits, à mesure qu'on avance dans le Nord, aux approches du Solstice d'Eté.

Les Romains donnerent dans la Métaphysique & la Morale, & s'appliquerent peu à l'Astronomie & à la Physique. Ils préféroient les paresseuses spéculations aux pénibles expériences. Jule-Cesar fut néanmoins très-versé dans la Cosmographie : il fut Astronome, Observateur & Physicien. Lucain lui fait dire, *Pharſ. l.* 10.

Media inter prælia semper
Stellarum, cœlique plagis, superisque vacavi.

Auguste eut aussi beaucoup de goût pour l'Astronomie & la Géographie.

Pline & Ptolomée ont été les deux plus sçavans hommes en ce genre, qui ayent vêcu sous les Empereurs Romains. » Pline dégoûté de la Philoso- » phie de l'Ecole, par l'inutilité des » matieres qu'on y traitoit, & par » l'indécence des disputes éternelles » qui y régnoient, conçut le dessein » de réunir des connoissances d'usage, » & propres à orner l'esprit comme à » enrichir la société. « Ce sçavant Auteur a traité en effet les sujets les plus intéressans & les plus curieux, mais

ſans critique, & ſans s'être aſſuré par lui-même de la verité des faits & des prétenduës expériences qu'il raporte. Claude Ptolomée, éléve de l'Ecole d'Alexandrie, eſt l'Auteur du fameux Ouvrage, que nous connoiſſons par la traduction des Arabes, ſous le nom d'*Almageſte*, publiée dans le huitiéme ſiécle, & depuis traduite en Latin par l'ordre de l'Empereur Frederic II. Son ſyſtême ſur le mouvement des Cieux, connu de tout le monde, eſt inſoutenable, étant abſolument contraire aux obſervations.

Le quatriéme Entretien eſt une docte explication de la Sphére & du Globe Céleſte. Nous n'entrerons point dans ce long détail. Nous remarquerons ſeulement d'après l'Auteur, qu'il eſt faux aujourd'hui que le 21 Mars, jour de l'Equinoxe du Printems, le Soleil entre dans le Signe du Belier, comme on le croit, & comme on le dit ordinairement. Cela étoit vrai néanmoins, lorſque le partage du Zodiaque en douze Signes a été inventé; mais depuis ce tems-là toutes ces Conſtellations ont changé de lieu, parce qu'en 70 ans chacune de ces Conſtellations avance d'un degré vers l'Orient; en ſorte que maintenant elles

ſont toutes avancées de 30 degrés. Ainſi le 21 Mars le Soleil entre à preſent dans le Signe des Poiſſons, d'où autrefois il ſortoit ce même jour. Cependant les Aſtronomes conſervent l'ancien langage, & diſent toujours que le Belier eſt la Conſtellation de l'Equinoxe du Printems, quoiqu'ils ſçachent bien que ce ſont les Poiſſons. Cette difference s'appelle la *Préceſſion des Equinoxes*; ce qui eſt, ſelon l'Auteur, un nouveau ſujet de honte pour les Aſtrologues. » Ils prêtent à la Ba» lance des influences bénignes, au » Scorpion une impreſſion de maligni» té, & aux autres Signes des effets » conformes à la nature des animaux » ou des objets dont ces Signes por» tent le nom. Ils prétendent ſurtout » que toute l'activité de l'influence ſe » fait ſentir au moment que tel ou tel » Signe commence à monter ſur l'hori» ſon : mais leur prétention eſt bien » vaine, puiſque quand ils diſent qu'un » homme eſt né ſous le dangereux aſ» pect du Scorpion, c'étoit réellement » la Balance qui montoit alors ſur l'ho» riſon, que ce ſont les Gemeaux qui » y montent, quand on dit que c'eſt » le Cancer, & ainſi des autres. «

Le 5. Entretien intitulé, *la Bouſſole*,

débute par un fort beau morceau, sur la cause de la chûte des Lettres & du régne universel de l'ignorance, par raport à la Cosmographie, depuis le siécle de Pline, & de Ptolomée, jusqu'au tems de l'invention de la Boussole. * L'Auteur rapporte l'origine de cette décadence 1°. au Christianisme qu'il s'agissoit d'établir, de défendre contre ses ennemis, & de maintenir malgré les guerres intestines de l'Eglise : car ces sortes de guerres ont toujours été funestes aux Sciences. 2°. Aux troubles excités dans l'Empire Romain. 3°. Aux attaques & aux succès des Barbares 4°. Aux fréquens changemens de Maîtres, de Loix, d'Usages, & de Langues. 5°. A l'introduction des Fiefs, qui sous une fausse apparence de liberté, fit naître la discorde entre les Seigneurs, aux dépens de leurs vassaux. » Il n'y eut si petit Hôbe» reau, qui ne tranchât du Monarque » parmi ses vassaux, & qui ne le me» nât en Guerre contre son voisin. » Cette liberté de tirer l'épée dans sa » cause, & de se faire justice de Sei» gneur à Seigneur, jointe aux guer» res inévitables entre les Seigneurs

* Ce mot vient de l'Anglois *Boxel*, Boete.

» ſuſerains, tourna tous les eſprits du
» côté des armes. Le port de l'épée
» étant devenu la marque diſtinctive
» de la Seigneurie, le Seigneur ne la
» quitta plus. Cet inſtrument de co-
» lere l'accompagna chez ſon meilleur
» ami... Il parut armé juſque dans la
» priére publique; & quand il joignoit
» la qualité d'Evêque à celle de Sei-
» gneur, ſon épée paroiſſoit ſur l'Au-
» tel à côté de la Victime de paix....
» On ne connut plus rien de grand que
» l'épée; elle tint lieu de ſçavoir & de
» culture.... Les beaux Arts & les
» Belles Lettres, l'Eloquence & l'étude
» de la nature, qui par les ſoins de
» Charlemagne & de ſes ſucceſſeurs,
» avoient repris courage, retomberent
» dans un état pire que celui où la
» barbarie des Gots & des autres Na-
» tions du Nord les avoient déja re-
» duits. « L'Auteur renvoye ici ſon Lecteur à la ſçavante *Diſſertation* de M. l'Abbé Goujet ſur cette matiere, dont nous avons rendu compte dans le tems qu'elle a paru.

Il n'oublie pas le nouveau ſurcroît de barbarie introduit par les Scolaſtiques, qui ſe livrerent éperdument dans le 13 ſiécle à la Logique & à la Métaphyſique d'Ariſtote. Il ne leur

falloit pour réussir dans cette sorte d'étude, ni recherches, ni Livres, ni instrumens, ni calcul. Il leur paroissoit doux de trouver tout dans leur tête: & ils étoient flatez; en traitant des questions où le commun des hommes ne pouvoit rien comprendre, d'acquérir sans préparatifs & sans frais une grande réputation de finesse & de profondeur. Ils se flatoient surtout (& c'étoit le fort de leur Art) d'apprendre aux hommes à raisonner: mais leurs categories, leur dialectique, & l'anatomie subtile qu'ils faisoient de nos idées, n'étoient gueres plus propres à nous apprendre à penser, que l'anatomie de la main à nous apprendre à écrire, ou celle de la jambe à nous apprendre à danser. » Pauvres » Docteurs, qui attribuoient à leur Art » ce qui est dans l'homme un pré» sent de Dieu, & qui faisoient pro» duire lourdement & à force de » Machines ce que l'exercice & les » réfléxions produisent partout avec » tant de grace, de justesse, & de » facilité. »

Si la Physique fit alors quelques progrès, on en fut redevable aux tentatives de quelques ouvriers. Les *Metallurgistes*, en maniant les matieres fossi-

les & minérales, & quelquefois en cherchant une transmutation chimérique, remarquerent dans les décompositions des corps, certains effets surprenans, & trouverent par leur Art de nouvelles compositions. Dans le 13 siécle, un Cordelier Anglois (Roger Bacon) connut le premier *la force du souffre & du feu environnez de salpêtre ou de tartre*. C'est ce qui a fait naître la poudre à canon. Il découvrit aussi les effets de la lumiere transmise au-delà de la lentille, ou refléchie d'une surface polie, soit plane, soit concave. Toute sa Philosophie consistoit à observer la nature, & à la mettre en œuvre, à l'aide des Mathématiques. Mais ses Supérieurs & ses Confréres traiterent ses découvertes de dangereuses nouveautés. Ce qu'il y a d'étonnant, est que ce Roger Bacon donna dans l'extravagance de l'Astrologie judiciaire. Certains Physiciens étrangers, jaloux de la gloire de Descartes, prétendent faussement que notre Philosophe a dérobé à Roger Bacon la meilleure partie de sa Physique : d'où ils concluent que le Philosophe François n'a rien trouvé, & qu'il n'y a que ses Tourbillons imaginaires qui lui appartienent.

Enfin, pour achever la peinture du

pitoiable état de la Philosophie durant plusieurs siécles, l'Auteur ne craint point de dire que dans les Couvens où il y avoit des études de Philosophie, il y avoit moins de Physique dans la tête du R. Pere Lecteur, que dans celle du Frere Apoticaire, ou du Frere Jardinier. » Encore aujourd'hui, dans » bien des Ecoles de Province, si l'on » employe trois où quatre heures à » montrer rapidement quelques expé» riences sur le vide & sur le ressort » de l'air, on employe en revanche » sept ou huit grands mois à traiter » bien à l'aise, de *la matiere & de la* » *forme*, sans oublier *la privation*, ni » *la forme substantielle*, ni *l'appétit* de la » matiere pour toutes les formes, ni » surtout l'*intercession modale*, comme » entité distincte entre la matiere & » la forme substantielle. » L'Auteur omet les *accidens absolus* : mais peut être les comprent-il dans l'intercession modale. Il me semble néanmoins que ces idées creuses ne régnent plus guéres dans les Colléges de France, où la Doctrine de Descartes, & celle de Neuton, l'une & l'autre à certains égards, sont publiquement & librement enseignées.

Ce sont les Arabes qui ont introduit en Europe ce goût de Philosophie

abstraite, & ce misérable jargon de l'Ecole, auquel on a été si long-tems asservi. Cependant il leur faut rendre justice : ils ont cultivé la Médecine avec succès, & ce sont eux qui ont fondé les Ecoles de Salerne & de Montpellier. Nous leur devons les chiffres de notre Arithmétique, & l'Algébre dont ils paroissent avoir été les inventeurs. Ils ont aussi beaucoup cultivé l'Astronomie & la Géographie. Nous tenons d'eux notre Calendrier, auquel nous avons conservé son nom Arabe. Sans parler du Jeu d'Echecs, dont l'invention qui leur est attribuée a quelque chose d'admirable, ils nous ont donné l'idée des Balets, des Fêtes galantes, & des ingénieuses fictions en matiére d'avantures romanesques. Voilà de quoi compenser leurs chiméres scolastiques, & leur philosophique barbarie.

Après ces digressions, l'Auteur commence à parler de la *Boussole*, qui est le sujet de son Entretien, & il fait voir comment elle a été le principe des progrès de la Navigation. De tout tems on a connu la propriété qu'a l'Aiman, d'attirer le fer. Thalès frappé d'un effet si constant & si merveilleux, attribuoit ridiculement une ame à cette

pierre. Ce n'eſt qu'au commencement du 12 ſiécle, qu'on a connu que l'Aiman ſuſpendu, ou nageant ſur l'eau par le moyen d'un morceau de liége, tournoit un de ſes côtés, & toujours le même côté, vers le Nord. Mais celui qui fit cette remarque en demeura là, ſans prévoir l'uſage de ſa découverte. » Il en eſt de cette invention, » dit l'Auteur, comme des Moulins, » de l'Horloge, & de l'*Imprimerie*. On » ne ſçait pas le nom de l'Inventeur, » parce que pluſieurs y ont eu part. « On ſçait néanmoins, à n'en point douter, que Jean *Fuſt* & ſon Domeſtique Pierre *Schoeffer* ont été les premiers Inventeurs de l'Imprimerie. On explique ici la *déclinaiſon* & l'*inclinaiſon* de l'Aiman, & l'on ajoute que les Phyſiciens ſont fort partagés ſur les cauſes de ces differentes directions. » Dieu, dit » l'Auteur, nous a déchargés d'un » grand ſoin; & nous a épargné bien » de dangéreuſes diſtractions, en nous » accordant l'uſage des choſes, ſans » nous en faire connoître la ſtructure » & les raiſons. « La connoiſſance toute ſimple des directions de l'Aiman nous mene d'un bout de la terre à l'autre. Cela ſuffit, & c'eſt de cette invention, conduite au point où elle arriva au 14

ſiécle, qu'on peut dater le renouvellement de la Geographie, du Commerce, de l'Hiſtoire naturelle & de la Phyſique. Ici l'Auteur donne l'Hiſtoire abregée des differentes Navigations, qui furent le fruit de l'invention de la Bouſſole. Il parle de celles des Normans à la Côte Occidentale d'Afrique; & ſurtout des Diéppois à la *Côte des Dens*, d'où ils raporterent l'Ivoire. C'eſt ce qui a donné lieu à l'établiſſement de la fameuſe manufacture des Ouvrages d'Ivoire à Dieppe.

L'Auteur donne enſuite en abregé l'Hiſtoire de la découverte du Nouveau Monde par Chriſtophle Colomb, Génois, le plus habile Navigateur, & le plus ſçavant Géographe de ſon ſiécle. Améric Veſpuce, Marchand Florentin, s'attribua enſuite fauſſement la découverte de la Terre ferme. » Il » fut doublement injuſte envers Co» lomb, en aidant à dépoüiller ce » grand homme, tant de ſes Charges, » que de la liberté, & en lui raviſſant » par ſes charlataneries la gloire de » donner ſon nom au Continent que » Colomb avoit découvert. « L'Auteur parcourt en homme inſtruit les établiſſemens des Européens en Amérique, & il n'oublie pas les nôtres. Il

fait un grand éloge de la Loüisiane ; Pays sain , agréable & fertile. » Mais » qui pourra , ajoute-t'il , persuader à » nos familles vagabondes, de sortir » de la crasse, pour aller vivre honora- » blement dans cette heureuse con- » trée ? Si du moins les enfans de tous » ceux qui n'ont d'autre Profession » que celle de mendier, y étoient » transportés jeunes, ils oublieroient » sans peine une patrie qu'ils ont à » peine connuë. Dans ces nouvelles » Colonies ils deviendroient des Sujets » utiles à l'Etat, &c. «

Les succès des Espagnols, des Portugais, des Hollandois & des François, par rapport à leurs Navigations, à leurs Conquêtes, & à leurs établissemens dans les Indes Orientales & Occidentales, sont ici exposés dans un excellent précis, où il n'y a pas un mot à perdre. Si les voyageurs, selon l'Auteur, ont beaucoup contribué à étendre le goût des Mathématiques & de la Géographie, » ceux, dit-il, qui » ont le plus aidé à l'avancement de » la Science expérimentale, sont les » Droguistes, qui en mettant en ordre » les productions étrangeres, ont, » pour ainsi dire, raproché sous nos » yeux les particularités de toute la

» terre habitable. « Ces riches Collections des Ouvrages de la Nature ont ouvert de nouveaux tresors à la Pharmacie, à la Teinture, à la Chymie, à tous les Arts & à toutes les Sciences. On s'est lassé enfin des disputes stériles, & des opinions que l'inspection de la Nature démentoit de jour en jour. L'étude de ses productions & des usages qu'on en peut faire, travail qui passoit autrefois pour une perte de tems, ou pour une vile occupation, est aujourd'hui, selon l'Auteur, la seule Philosophie qui paroisse estimable. » Un » Prince, dit-il, un Seigneur parmi » nous, comme chez nos voisins, fe» roit pitié, s'il parloit de *Degrés Méta-» physiques*. Mais il se fait honneur d'a-» voir un Droguier; & plus il en pos-» sede le menu détail, plus il se mon-» tre au fait des intérêts & des travaux » de la société. « Ces connoissances sont assurément très-estimables; mais certains Philosophes ne pourroient-ils pas dire, qu'elles ne sont que la partie matérielle & grossiere de la Philosophie; que sans la Logique, sans la Métaphysique, sans l'étude de la Physique spéculative & de ses Loix, celui qui ne s'applique qu'à connoître les diverses productions de la nature, & qu'à faire

des expériences, eſt ſeulement un homme qui a des yeux & des mains; que c'eſt un curieux, un mécanicien, & non un Philoſophe. L'Auteur a cependant raiſon d'élever beaucoup toutes ces connoiſſances, qui ont pour objet la nature même, & ſes reſſorts, & de ſouhaiter que dans toutes les grandes Villes du Royaume, il y eût une Ecole publique, où elles fuſſent enſeignées; qu'il y eût en même tems un Droguier, & un Jardin de plantes uſuelles, avec un cours réglé d'expériences de Phyſique.

A cette occaſion, il fait l'éloge du cabinet de curioſités naturelles & artificielles de M. Bonnier de la Moſſon, du Jardin de M. de la Serre près S. Jacques du Haut-pas, & de l'excellent cours d'expériences de M. L'Abbé Nolet. Pour faire mieux ſentir l'utilité des Sciences naturelles, il prétend que le Prince, le Magiſtrat, le Négociant, le Prédicateur même, & juſqu'au Directeur des conſciences, *apprendroient dans ces agréables démonſtrations à parler, & à décider de tout ce qui eſt d'uſage*, c'eſt-à-dire, qu'il ſeroit à propos que tout le monde fût Naturaliſte & Phyſicien.

Il me reſte à parler des trois derniers

Entretiens, qui ne sont ni moins beaux ni moins intéressans que ceux dont je vous ai rendu compte jusqu'ici. Ce sont de ces Ouvrages, sur lesquels on ne s'ennuye point de travailler. J'en connois peu où il y ait tant de sçavoir & d'esprit, tant de lumiéres & de goût, réunis ensemble.

Nouvelles Littéraires.

Le R. P. *Oudin*, Jesuite de la Province de Lyon, sçavant Humaniste, & très-distingué par son érudition & ses talens, vient de donner au Public deux Piéces de Vers Latins Hexamétres, précédées d'une Epitre en Vers phaleuques à M. le Premier Président du Parlement de Dijon, à qui il dit, que malgré la promesse qu'il avoit faite de ne plus composer de Vers à son âge, le nouveau sujet qui s'offre à lui, l'empêche de tenir sa parole.

At postquàm nive rarulos November
Aspersit mihi frigidâ capillos
Sexagesimus atque quintus, istis
Ultrà dedecet interesse sacris.

. . . . .

Me rursùm tuus efficit Poëtam,
Berbiſeie, *favor, benignitasque*
Claros mox Patriæ datura Vates.

C'est que M. le Premier Président a fondé généreusement à perpétuité des prix, afin d'exciter l'émulation

des Ecoliers du College de Dijon. C'est pour le remercier, & célébrer en même tems une libéralité si favorable aux Lettres, que le P. O. a composé le premier Poëme. L'autre est un compliment au Magistrat, lorsqu'il fut nommé Premier Président.

Il paroît une Lettre à M. le Chevalier de *Neuville*, au sujet de son Histoire allégorique & morale, intitulée *La Pudeur*. Chez Gandoüin à la Bible d'or.

Les Chronologistes ne s'accordent point sur le tems où l'*Histoire de Judith* est arrivée. Les uns la placent avant la Captivité de Babylone, & les autres depuis cette Captivité; ce qui est le sentiment le plus ancien & le plus général. Cependant comme il est combattu par des preuves assez fortes, & que plusieurs Sçavans modernes sont d'un sentiment contraire, on vient de publier une Dissertation pour justifier l'opinion ancienne, & prouver que cette Histoire n'est en effet arrivée qu'après la Captivité de Babylone. A Paris, chez Prault, Quai de Gesvres, & le Clerc au Palais. *Brochure* de 28 pages.

M. *Pluche* a mis au jour son *Histoire du Ciel, considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes & de Moïse*, où il fait voir 1°. L'origine du Ciel Poëtique,

c'est-à-dire, des Dieux du Paganisme & de la Fable. 2°. La méprise des Philosophes sur la fabrique du Ciel & de la terre. 3°. La conformité de l'expérience avec la seule Physique de Moïse. A Paris chez la veuve Etienne 1739. *in*-12. 2. vol. C'est un Ouvrage important, singulier, & neuf dans son genre, dont je vous entretiendrai dans la suite, après une lecture attentive & un mur examen.

M. *Lenglet* a fait paroître la *Sixiéme année de ses Principes de l'Histoire pour l'éducation de la jeunesse*. Il s'agit dans ce volume de l'Histoire de l'Eglise. Il n'est pas comme les cinq premiers, par Demandes & par Réponses, parce qu'il est destiné pour des personnes déja formées, mais seulement divisé par articles. L'Auteur paroît estimer beaucoup l'*Histoire de l'Eglise* par M. *Godeau*, & il donne moins de loüanges à celle de M. *Fleuri*, qu'il traite d'*Auteur timide*. » Il a eu, ajoute-t'il, dans » le P. *Favre*, Prêtre de l'Oratoire un » Continuateur plus hardi ; mais je » crains que sa facilité ne fasse tort à son » Ouvrage, dont il fait un second *Rainaldi* *, par l'étenduë qu'il donne à » sa matiere. «

* Oderic *Rainaldi*, Prêtre de l'Oratoire de Rome, Continuateur de Baronius.

L'Auteur ne juge pas non plus fort avantageusement de *Sponde* & du P. *Pagi*, lors qu'il dit qu'*ils ont eu leur tems*. Cela demanderoit quelque éclairciſſement. Ne pourroit on pas dire cela plûtôt de l'Ouvrage de M. *Godeau*, qui ne ſe lit plus aujourd'hui ? Il donne de juſtes loüanges à M. le Nain de *Tillemont*, éleve de M. *Hermant*, Chanoine de Beauvais. Il auroit du, ce me ſemble, dire quelque choſe de l'Hiſtoire eccleſiaſtique de M. l'Abbé de *Choiſi*, au lieu de parler de pluſieurs Vies particulieres de Saints, & même de la Relation des Morts de la Trappe. L'Auteur a joint à ſon abregé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique un petit Article ſur les *Généalogies*, que nous pourrons diſcuter dans la ſuite. Il rend juſtice au Livre nouveau & excellent de M. C.... ſur *les Génealogies des Maiſons Souveraines in* 4°. 4. vol. & il convient qu'il eſt fait *avec ſoin.* Mais eſt-ce loüer aſſez un Livre rempli de recherches ſi curieuſes ?

La Machine Hydraulique de feu M. Dupuy Maître des Requêtes, a un ſuccès complet aux mines de Pompéan en Bretagne, où tant d'autres Machines, & tant de Pompes, avoient échoué. Toute la Ville de

Rennes est témoin de cette heureuse operation, & y applaudit. J'ai vû à ce sujet des Lettres écrites à Madame du Puy, par M. le Président *de Robien*, & par le P. de *Preville* Jésuite; deux personnes très-éclairées, qui constatent la supériorité & l'efficace de la Machine. M. l'Intendant de Rennes, dont le zele est égal aux lumieres, donne une grande attention aux travaux de la mine & aux progrès qu'on fait chaque jour. Enfin la Compagnie est aujourd'hui en jouissance du Mineral, dont elle étoit privée depuis plus de deux ans. M. de Jansane, éleve de feu M. Dupuy, que Madame Dupuy, après la mort de son mari, a envoyé aux mines de Pompean, pour suivre cette entreprise, exécute avec beaucoup d'intelligence & d'exactitude toutes les idées de l'illustre Inventeur.

Je suis, &c.

Ce 2 Mai 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCL.

M. de Santeul, Médecin de la Faculté de Paris, a depuis peu, Monsieur, publié une Brochure d'environ cent pages, intitulée *Les propriétés de la Médecine par raport à la vie civile*, chez Briasson. Le but de l'Auteur est de faire voir que les effets de la Médecine s'étendent » à l'art de gouverner, » & aux métiers de Teinturier, de Limonadier, de Parfumeur, d'Orfévre, de Miroitier, de Fayancier, » de Fondeur, de Plombier, de Peintre, de Sculpteur, de Marchand, » d'Epicier, de Pharmacien & de Chirurgien. Ces deux derniers états, » ajoute-t'il, sont la cause de tous les » autres, en ce qu'ils fournissent plus Propriétés de la Médecine, &c.

» directement à l'homme ses differens » besoins. La Politique surtout les imi- » te d'une façon singuliere. Elle con- » siste à donner & à retrancher. On la » peut définir l'art de soumettre l'hom- » me à l'autorité, pour le déterminer » à faire son propre bien, & toujours » celui des autres. Or on ne sçauroit » bien posseder ce talent, l'augmenter, » le varier, sans la connoissance des » temperamens & des caracteres de » ceux que l'on gouverne. « Cette difference de temperamens est, selon l'Auteur, la source de la variété des usages & des mœurs, & le principe des Loix. » La Médecine a donné les » moyens de connoître les differens » caracteres, en observant certaines » actions qui naissent & se font dans » l'homme, suivant la correspondance » & l'union singuliere du corps & de » l'ame, & en conséquence des im- » pressions que font sur chaque homme » le climat dans lequel il vit, les ali- » mens dont il se nourrit, & l'espece » de travail auquel il est assujetti..... » A l'aide de ces observations, on a » dévelopé dans les hommes leur ma- » niere de penser, leurs pentes, leurs » inclinations; & par conséquent on a » sçu les soumettre d'eux-mêmes à cer-

» taines loix. « C'eſt par ce raiſonnement que M. Santeul prouve les effets de la Médecine par raport à la Politique.

La Médecine eſt du tems d'Adam, qui en eſt l'auteur, & voici comment on le fait voir. Sitôt que le premier homme fut créé, Dieu lui preſcrivit la maniere de ſe nourrir, & lui défendit un certain fruit. » Tout ineffable » que ſoit ce Myſtere, dit notre Au- » teur, le Phyſicien le croit d'abord, » enſuite il l'examine..... Il juge par » les malheurs de la prévarication d'A- » dam, que quand on mange cer- » tains alimens, il ſe fait des dérange- » mens dans le corps & ſur l'ame, » & l'experience confirmant ſa foi, il ſe » perſuade de plus en plus que la bon- » té du régime influë ſur la bonté de » l'eſprit. Adam, continuë-t'il, n'eut » rien de plus preſſant que de ſe choi- » ſir un bon regime. Les loix qu'il s'é- » tablit dans cette vûë, donnerent » naiſſance à la Médecine. «

Il fait voir enſuite que l'Agriculture a fourni une infinité de plantes, dont on a découvert les propriétés; qu'on a ajouté à ces premiers alimens l'uſage de la viande; que cet aliment *ne pouvant ſe digérer de lui-même, la Médecine*

a inventé le moyen de cuire les viandes, de les mélanger, de les unir. Ici M. Santeul justifie, on au moins excuse les ragouts & tous les mêts délicats, & ceux qui aiment la table doivent lui en sçavoir gré. » Il ne faut pas, dit-il, » blamer l'usage des préparations qui » sont plus composées. Elles sont d'un » grand secours pour entretenir l'appe» tit, *augmenter la masse des alimens*; » & elles présentent sur les tables les » plus décens, les plus magnifiques, » & les plus delectables symboles de » l'amitié. Elles font l'*honneur des Nôces* » & des réjoüissances publiques. Tous » les mêts, tous les ragouts pris avec » quelque précaution, sont autant sa» lutaires qu'agréables. Il ne s'agit que » d'en regler la quantité, & de sçavoir » les prendre avant ou après quelques » alimens principaux.

Comme la Médecine est la source & la regle des alimens, elle a, selon M. Santeul, le même rapport aux vêtemens. C'est elle qui persuada à Adam, après son péché, de se couvrir de feuillages. Elle a depuis fait une attention particuliere, dit-il, aux propriétés du poil, de la laine, du coton, du chanvre, de la soye, des cuirs, &c. & c'est par conséquent à elle que nous sommes

redevables des chemiſes, des habits, des ſouliers que nous portons. De plus, il a fallu que pour conſerver ſa ſanté, l'homme fît de l'exercice, & travaillât pour cet effet. La Médecine a inventé les Arts libéraux & mécaniques. Car, ſelon lui, les exercices *fortifient les entrailles*, & guériſſent de certaines maladies. Un Médecin » prévoit les effets » qui dépendent de la ſtructure d'un » caroſſe, d'une litiere, & ceux que » peut produire le mouvement d'un » cheval. En entrant dans tous ces dé» tails on devient Phyſicien. « Par exemple Hippocrate obſerve (dit M. Santeul) que la frequente courſe à cheval rendoit les Scytes ſujets à la goute; que pour ſe guerir de cette maladie, ils ſe faiſoient ſaigner derriere les oreilles, & que l'*ouverture de cette veine étoit cauſe de leur impuiſſance.*

Enfin M. Santeul raporte à la Médecine la Danſe, les Armes, la Paume, & ſurtout la Muſique. Enſuite il vient aux Epiciers & aux Apoticaires, qui ſont les Marchands de la matiere médicale : les Epiciers, ſelon lui, ſont redevables de toutes leurs drogues à la Médecine, tant naturelle qu'artificielle. Mais l'Apoticaire lui appartient de plus près, parce que ſon Art exige

de l'esprit, de la science, de l'industrie, de la fidélité, de la candeur. Pour cet effet il veut qu'il soit riche, selon le proverbe ; parce qu'en général dans toutes les Professions, celui qui est à son aise est d'ordinaire plus honnête-homme, que celui qui est indigent. La teinture, si l'on en croit M. Santeul, est encore une émanation de la Pharmacie. La préparation des remedes a fait remarquer que leur décoction fournissoit certaines couleurs, & que le mélange des drogues prenoit une couleur differente. Les Limonadiers sont donc une espece de Pharmaciens ; car le caffé est une vraie décoction. Le Thé est une infusion, l'Orgeat est une émulsion, le Chocolat est une tablette. Le Parfumeur suit aussi les regles de la Pharmacie, puisqu'il extrait les parties les plus subtiles des differentes matieres odorantes & aromatiques. Enfin la Chimie, qui est une des branches de la Médecine, a enfanté les Arts du Plombier, du Potier d'Etain, du Fondeur, de l'Emailleur, du Fayancier, du Verrier, du Miroitier, de l'Orfévre & du Jouaillier. C'est même à la Médecine qu'on est redevable des Barometres & des Thermometres, des Miroirs ardens, des Teles-

copes, de la peinture à l'huile, inventée par Jean de Bruges bon Chimiſte, du vernis, &c. En un mot, ſelon M. Santeul, la Médecine a tout fait dans le monde : ſans elle il n'y auroit ni ſcience ni art, nous manquerions de tout, & nous mourrions de froid & de faim. Un Médecin pouvoit-il mieux célébrer ſon Art ?

C'eſt encore là Médecine, dit M. Santeul, qui eſt la ſource de la *ſcience de la phyſionomie & de la chiromancie* » qui » miſes en pratique, & traitées par un » Philoſophe, ſont de quelque utilité. « C'eſt, ſi on l'en croit, *à l'aide de la phyſionomie*, que Théophraſte & la Bruyere » nous ont donné les belles deſ- » criptions des mœurs & des caracteres » de leur ſiécle. «

M. Santeul a moins d'efforts à faire pour raporter à la Médecine l'Anatomie & la Chirurgie. Le Médecin, ſelon lui, n'eſt pas obligé de diſſéquer, pour ſçavoir l'Anatomie; il lui ſuffit de ſuivre des yeux l'opération du Chirurgien, & d'examiner les parties à meſure que le ſcalpel les découvre. » C'eſt » ainſi, ajoute-t'il, que le Peintre & » le Sculpteur étudient le corps hu- » main. Ne ſe moqueroit-on pas d'une » perſonne qui refuſeroit de les croire

» Anatomistes? « Mais le Peintre & le Sculpteur se contentent de l'Anatomie externe.

Quelque zele & quelqu'estime que M. Santeul ait pour sa Profession, il dit expressement qu'*un habile Médecin seroit fâché de disconvenir qu'il ne vaut pas un bon Chirurgien.* Selon lui le Médecin est par raport au Chirurgien ce que le Mathématicien est à l'égard de l'Horloger. Je crois qu'il n'y a point de Chirurgien à qui cette comparaison ne doive faire plaisir, & qui ne l'admette volontiers : Elle décide le different. On suppose un bon Horloger.

M. Santeul prétend qu'on a tort de mépriser les Theses de Medecine, en ce qu'elles prouvent le pour & le contre. C'est, selon lui, ce qui démontre la sagesse de la Faculté, qui *par là avertit le jeune Médecin de n'admettre aucun dogme.*

Les Médecins se plaignent depuis long-tems, de ce que les Malades s'adressent aux Chirurgiens plûtôt qu'à eux, pour des Maladies qui ne sont pas purement externes. A cela les Chirurgiens répondent, que ce n'est pas leur faute, mais celle des Malades qui ont confiance en eux. » Ne tient-il qu'à » être malade, s'écrie M. Santeul,

» pour ne plus reconnoître les loix & » & les usages de la société? C'est au » contraire précisément le tems où l'on » en doit être plus religieux observa- » teur. « D'où il conclut qu'on devroit priver les Malades de cette pernicieuse liberté de choisir mal-à-propos un Chirurgien à la place d'un Médecin.

On trouve à la page 60 un raisonnement solide contre les Charlatans, qui d'ordinaire s'attachent au traitement des Maladies incurables. En général, si dans cet Ouvrage il y a des choses singulieres, & des conséquences un peu éloignées, on y remarque du génie & de l'érudition, & surtout des sentimens de Religion & de probité, qui invitent à estimer & aimer la personne de M. Santeul. L'Auteur parle toujours des Chirurgiens avec les égards dûs à leur Art & à leur habileté.

Je ne parlerai point d'un autre Ecrit qui suit, intitulé : *Les propriétés de la Médecine par raport à son ministere.* C'est l'apologie d'une These de M. Santeul, critiquée dans le premier *Mémoire des Chirurgiens*, au sujet de la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie. L'Auteur se justifie poliment & décemment, Nous ne croyons pas devoir renouveller la querelle. L'Auteur a ré-

imprimé sa These en Latin & en François, & l'a placée à la fin de sa Brochure.

Elémens de Géométrie. On a jugé, il y a long-tems, qu'il seroit fort raisonnable que dans les Colléges, la premiere année du cours de Philosophie fût employée à traiter les principales questions de la Logique, de la Métaphysique, de la Morale, & de la Physique spéculative; & que la seconde fût entiérement consacrée aux curieux détails de la Physique expérimentale, aux observations de l'Astronomie, & aux principes de la Géometrie. Ce seroit alors qu'on étudieroit véritablement la Philosophie. & que celle des Colleges seroit estimable. Car quoique depuis environ 40 ans on ait beaucoup abregé, dans les Ecoles, les discussions puériles, & qu'on ait aboli un grand nombre de vaines disputes, & de ridicules subtilités, qui gâtoient l'esprit des jeunes gens, & consumoient leur précieux loisir, le mal n'est pas encore entierement guéri, ni l'abus deraciné. De sçavans Profésseurs, soit dans les Universités, soit ailleurs, tyrannisés par l'autorité des anciens usages, & pour certains égards, s'occupent encore à examiner sérieusement, si l'*Universel*, qui n'est qu'une idée, existe hors de notre

esprit, si ce qu'on appelle les *degrés Métaphysiques*, c'est-à-dire, les termes abstraits pour exprimer des idées générales, sont réellement ou formellement distingués entr'eux, &c. On passe de-là aux regles artificielles des syllogismes; & on se rompt la tête pour faire quadrer ces regles avec certaines lettres de l'Alphabet : comme si le raisonnement étoit une machine, & avoit besoin de ressorts pour être mis en œuvre. Les loix de l'équité naturelle, de l'humanité, de la société civile, de la politique, en quoi consiste principalement la Morale, sont totalement oubliées dans les Theses de Morale soutenuës dans les Ecoles. A la place ce sont des questions de Théologie prématurée, ou des recherches étrangeres aux mœurs. Dans la physique générale, si l'on excepte certains principes fondamentaux, combien n'y traite-t'on pas encore de questions inutiles? Encore si tout cela s'enseignoit promptement, on pourroit l'excuser. Mais ce qui est desaprouvé de tous les bons esprits, est qu'on conserve toujours un ancien usage établi avant l'invention de l'Imprimerie, qui est que le tems, qui devroit être destiné à donner de vive voix

d'utiles leçons, est presque tout entier consumé à dicter des écrits, déja dictés cent fois à peu près dans le même ordre & dans les mêmes termes. Pour remedier à cet abus, il y a long-tems qu'on souhaite un bon cours de Philosophie approuvé & adopté par l'Université de Paris ; afin que ce cours étant imprimé, & mis entre les mains des étudians, le Professeur n'eût autre chose à faire dans sa chaire, qu'à l'éclaircir, qu'à l'expliquer, qu'à l'orner, qu'à l'étendre, par ses leçons. Sil arrivoit que sur quelque point important, le Professeur eût des opinions differentes, c'est alors qu'il pourroit utilement dicter à ses Disciples ses sentimens particuliers, mais non autrement, de peur de se rendre coupable d'une perte de tems, si fatale à la jeunesse.

Ce que je viens de dire touchant la réformation des études publiques, paroît conforme aux idées répanduës dans la préface du Livre de M. *Rivart*, célébre Professeur *de Philosophie* dans l'Université de Paris, qui a déja executé dans sa Classe une partie de ce que je dis, & qui pour cet effet, au lieu de donner à ses éleves la peine d'écrire ses *elemens de Géométrie*, a jugé à propos de les faire imprimer

pour leur être distribués. Depuis 1732 voilà déja trois éditions *in* 4°. de cet Ouvrage, qui passe avec raison pour le plus clair, & le plus méthodique qui ait paru en ce genre : il est intitulé, *Elémens de Géométrie, avec un abregé d'Arithmétique, & d'Algébre.**

On convient généralement que les Mathématiques fixent, & étendent l'esprit. Mais pourquoi & comment ? c'est ce que M. Rivard explique fort bien. » Les signes, dit-il, que les Mathé» matiques employent, les lignes sur» tout, & les figures dont se sert la » Géométrie, arrêtent la légereté de » l'imagination en frappant les yeux, » elles tracent dans l'esprit les idées » des choses qu'il veut appercevoir : » Elles surprennent & attachent ainsi » son attention, souvent la preuve » d'une proposition dépend d'une quan» tité de principes : l'esprit n'est-il pas » alors obligé d'étendre, pour ainsi » dire, sa vûë avec effort, afin de les » envisager tous en même tems ?

Mais les Mathematiques sont-elles

* La troisiéme Edition qui se vend chez Desaint, Libraire, vis-à-vis le College de Beauvais, est la plus ample & la plus correcte. Le grand débit fait que le prix du Livre n'est pas considérable.

néceſſaires pour l'étude de la Phyſique. Tout le monde n'eſt pas d'accord ſur ce point, il eſt vrai que pluſieurs verités Géométriques ſervent à l'éclairciſſement de pluſieurs matiéres de Phyſique. Mais il n'y a, diſent quelques perſonnes, qu'à ſuppoſer ces vérités démonſtrées, & qu'à s'arrêter aux conſéquences: de cette maniere on poura devenir auſſi Phyſicien ſans Géometrie, que celui qui en eſt le mieux pourvû. M. Rivard ne penſe pas ainſi. Il prétend que la Mécanique, qui eſt le fondement de la vraye Phyſique, fait un uſage continuel des principes des Mathématiques, & que ſans elles on ne peut traiter cette ſcience avec exactitude. Il ajoûte qu'elles ne ſont pas moins néceſſaires, pour aprofondir l'Aſtronomie, qui eſt une des grandes parties de la Phyſique. De plus, nos bons livres qui traitent de la Phyſique, ſuppoſent au moins les Elémens de la Géométrie : ceux qui les ignorent ſont donc obligés de renonçer à la lecture de ces Livres, ou de paſſer les endroits les plus curieux & les plus intéreſſans. L'Auteur finit ſa préface, en expoſant l'inconvénient de dicter des Cayers, comme on fait dans les Colléges.

Je finirai cet article par une réflexion sur les Livres de Géométrie, dont nous avons un si grand nombre, & dont peu sont tels qu'ils devroient être. La certitude est le principal objet de la Géométrie. Cependant plusieurs Géométres modernes ont négligé le soin de démontrer en rigueur, (ce qui me paroît un crime Géométrique) & lui ont préféré une certaine facilité, qu'ils ont prétendu procurer aux commençans. Le plus grand avantage qu'on retire de l'étude de cette science, est d'accoutumer l'esprit à soûtenir longtems la comparaison, & à voir clairement une conséquence tirée d'une multitude d'autres; c'est ce qui dans la méthode Euclidienne donne l'habitude de la contention de l'esprit, & sert à le fortifier & à l'étendre. Or plusieurs de nos modernes, en s'éloignant de cette méthode Euclidienne, qu'ils ont jugé trop fatigante, ont souvent supposé, au lieu de démontrer. C'est ce que M. Rivard n'a point fait. Il passe pour avoir sçu réunir la facilité de la méthode avec la rigueur de la démonstration. Faut-il s'étonner que son excellent ouvrage ait été adopté par l'Université de Paris, où il tient lieu de cayers aux Professeurs?

Théatres de l'Europe.

M. *Ricoboni*, qui nous a donné il y a quelques années l'*Histoire du Théatre Italien*, a publié depuis peu une espéce d'Histoire de tous les Théatres, sous le titre de *Réflexions historiques & critiques sur les différens Théatres de l'Europe*.* Il commence par le *Théatre Italien*, & récapitule une partie de ce qu'il avoit déja dit. Après la cessation du Théatre Latin la Comédie courut de Ville en Ville, & continua d'être joüée dans les places publiques, sous la forme de farce. La Religion, après avoir aboli les piéces scandaleuses des Payens, leur substitua dans la suite de pieuses représentations telles que les *Comédies de la Passion*, qui commencerent à être Joüées à Rome sur la fin du 13e. siécle, & le furent ensuite dans la plûpart des grandes Villes de l'Europe. Ces usages de representer la Passion de N. S. fut, (dit il p. 6.) *entiérement aboli vers la fin du Pontificat de Paul III. au plûtard en* 1549. Cependant il dit à la p. 15, que *les Représentations sacrées ont continué dans toute l'Italie jusqu'en* 1660. Ce qui lui fait conclure que la défense de Paul III. ne regardoit que le lieu où on les représentoit, qui étoit le *Colisée* à Rome. Sans avoir recours à cette explication peu vrai-

* A Paris, chez Jacque Guerin, 1738.

femblable, ne feroit il pas plus naturel de penfer que la défenfe du Pape ne fut point obfervée après fa mort?

Dans le tems que les pieufes Comédies étoient à la mode, on ne laiffoit pas de joüer des Comédies profanes, piéces licentieufes & mal dialoguées. La *Calandre* de Bibiena, la *Mandragore* & la *Clithie* de Machiavel, & les cinq Comédies de l'Ariofte ont été faites fur ces anciens modéles. Ces Auteurs livrés à la licence de l'action & du dialogue, qui font chez eux remplis d'indécence & d'impiété, » n'ont fait » que corriger la forme & la conduite » de la fable, qu'ils ont rendu par- » faite & dans toutes les regles. »

Mais arrêtons-nous à ce que M. R. dit de l'état préfent du Théatre en Italie. Les fpectacles, dans prefque toutes les Villes d'Italie font tumultueux; on y fait du bruit, même avant que la piéce ait commencé. Les Italiens crient de toute leur force, *viva*, lorfqu'ils font contens du Poëte ou des Acteurs. Si c'eft le contraire, ils crient de même *và dentro*: fouvent ils accablent d'injures un Acteur, & lui jettent des pommes. Il n'en eft pas de même à Génes, à Lucque, à Florence, où il y a plus de police & de

bienséance. Dans plusieurs Villes on représente la Comédie en plein jour : alors les spectacles sont plus tranquilles. A Rome, » depuis qu'Innocent XI défendit aux femmes de » monter jamais sur aucun Théatre, » on ne voit paroître que de jeunes » garçons, qui en prennent les habillemens, & qui en representent les » rôles. «

Les Théatres ont communément quatre rangs de loges, sans compter un autre, qui est au dessous des premiéres, & qui fait l'enceinte du parterre. Il y a même à Venise un Théatre à sept rangs de loges. Dans toute l'Italie on est assis au parterre. Le Théatre de Parme, comme chez les anciens Romains, n'a point de loges, mais seulement des gradins en amphithéatre. A Venise on peut aller masqué aux Spectacles ; ce qui est fort commode pour les Nobles & les Senateurs, & même pour le Doge, qui avec cette précaution peut y aller seul & sans être connu. Il y a ordinairement en cette Ville huit Théatres ouverts ; quatre pour les Comédies, quatre pour les Opéra. Les Courtisannes occupent le rang des loges au dessous des premieres. Le Parterre n'est pas

respecté comme en France ; on y crache, & on y jette les restes de ce que l'on a mangé. Le prix des loges varie suivant le mérite de la piéce ou des Acteurs.

M. R. prétend que ce sont les Comédies Espagnoles, qui vers le milieu du dernier siécle ont corrompu le goût de l'ancienne Comédie Italienne, qui étoit fort bonne. Ce goût Espagnol, selon lui, a été porté en Italie au dernier point de l'extravagance. » Cette » frenesie de l'esprit se calma, & sur » la fin du siécle on vit paroître dans » toutes les Villes d'Italie des gens de » Lettres & de goût, qui ramenerent » le bon sens partout ; à l'égard du » Théatre on opposa les traductions » de Corneille & de Racine aux » extravagances qui étoient si fort en » vogue. Les Comédiens mercenaires » suivirent l'exemple des particuliers ; » & en peu d'années, avec bien de la » peine à la vérité, toute l'Italie se » remit dans le bon goût. « Quelques beaux esprits ont fait des Tragédies dans le goût François, d'autres dans le goût ancien. Ceux-ci n'ont pas été les plus heureux. Cependant, selon notre Auteur, le Théatre Italien depuis 1700 est infiniment pauvre,

& cette stérilité vient, dit-il, de ce que les Piéces ne produisent rien aux Auteurs. L'Italie n'a presque plus aujourd'hui pour Poëtes Dramatiques, que de simples Traducteurs de nos piéces Françoises. » Au reste, ajoûte » M. R. si la bonne Comédie se perd » en Italie, elle aura toujours une » espéce de Comédie, qui ne mérite » pas un si beau nom, & que l'on de- » vroit plûtôt appeller farce : je veux » dire cette Comédie ancienne & » mercenaire, que l'on joüoit à l'im- » promptu, & qui succéda à la Comé- » die Latine ; foible & immodeste dans » son origine, mais plus chaste, plus » ingénieuse dans la suite. Si la déca- » dence des Lettres devenoit entiére, » & si les Poëtes Dramatiques man- » quoient jamais, cette espéce de » Comédie seroit encore plus goûtée, » à la faveur de l'ignorance. Il est » donc à présumer qu'elle ne durera » que trop long-tems, mais toujours » sans une réputation solide, parce » que cette réputation dépend du ta- » lent de ceux qui la représentent. «

Notre Auteur fait sur les Comédiens d'Italie une remarque qu'il croit leur être avantageuse ; c'est que leurs troupes n'ont jamais plus d'onze Acteurs,

dont cinq parlent cinq dialectes differens. Cependant lorsqu'il s'agit de joüer une Tragédie, tous s'y employent, jusqu'à Arlequin, qui ôte son masque, & tous déclament des vers en bon Romain. « Voilà, dit M. » R. un mérite que l'on peut dire unique en son espece, puisque dans les » Troupes des autres Nations, & dont » les Acteurs sont au moins au nombre » de trente, ils ne joüent chacun en » particulier, que les rôles dont la na» ture & l'art l'ont rendu capable. « Mais en cela ne suivent-ils pas mieux la nature, qui a coutume de partager ses dons. Au reste nous avons toujours eu des Acteurs qui joüent également dans le Tragique & dans le Comique. Mais une Troupe où tout Acteur Comique joüeroit bien la Tragédie, & où tout Acteur Tragique joüeroit bien la Comédie, passeroit assurément pour un prodige. Pour moi je conclus des paroles de M. R. qu'aucune Tragédie n'a jamais été bien representée en Italie, parce qu'il n'est pas possible que onze Acteurs, (nombre auquel sont bornées toutes les Troupes Italiennes) soient tous capables de réüssir dans le Tragique comme dans le Comique. Accoutumez à ce que M. R. appelle la

Farce, doivent-ils avoir bien de la disposition pour le sérieux & pour la noblesse d'un rôle tragique?

L'Auteur parle ensuite des Opera, & il en recherche l'origine & le commencement. Le premier Opera, selon lui, parut à Venise l'an 1637. C'est en ce Pays-là qu'est le véritable regne de l'Opera, puisqu'en certains tems on a joüé tous les jours des Opera, sur six Théatres à la fois. » Pour ce qui re-» garde les décorations & les machi-» nes, on peut dire qu'aucun Théatre » de l'Europe n'approchera jamais de » la magnificence avec laquelle les O-» pera ont été exécutés à Venise. « Mais les machines sont aujourd'hui peu à la mode en Italie; tout l'Art s'épuise en décorations. » Les Machines, » dit l'Auteur, sont les effets de la » magie & du merveilleux, & l'on a » souvent besoin de se rappeller la » construction du Théatre, & que » tout ce que l'on voit est porté par » des poutres, des cordages, des fers, » & des contrepoids, pour se défendre » de l'illusion de nos sens.... Les Ac-» teurs peuvent quelquefois par leur » art si bien imiter la nature, qu'ils » persuadent au spectateur que tout ce » qu'il voit est véritable. Mais les Mu-

» ficiens ont beaucoup plus de peine à
» y parvenir. En effet il est bien plus
» difficile d'accorder le chant avec la
» colere, la douleur, les larmes, la
» mort même. « Mais cela est-il plus
difficile que d'accorder ces sentimens
& ces situations avec la mesure & la cadence des vers, comme dans toutes
les Comédies ?

M. R. nous dit que la Musique, qui vers le milieu du dernier siécle étoit parvenuë au degré de perfection, est fort changée depuis 20 ans ; qu'elle n'est plus que bisarre, & qu'on a mis le forcé à la place du beau simple.
» Ceux qui cherchent l'expression & la
» vérité qu'ils sentoient dans la précé-
» dente, ne retrouvent plus dans celle-
» ci que des singularités & des diffi-
» cultés. Ils admirent à la vérité la sur-
» prenante capacité des Chanteurs,
» mais ils n'en sont point touchés, &
» ils prétendent avec raison que c'est
» renverser l'ordre que la nature a éta-
» bli de tous les tems, que de forcer
» une voix à exécuter ce que fait à pei-
» ne un violon & un hautbois. Voilà
» pourquoi la Musique Italienne est
» aujourd'hui si éloignée du vrai & de
» l'expression, & qu'elle est menacée
» d'une chûte totale, si elle continuë

» à s'éloigner des routes qui l'ont con-
» duite à sa perfection passée. Ce nou-
» veau goût s'est cependant si bien éta-
» bli en Italie, que les Maîtres de Mu-
» sique même ont été obligés, pour s'y
» conformer & pour plaire, de s'éloi-
» gner malgré eux de la simplicité du
» chant & de la noblesse de l'harmonie
» ancienne. «

Si les Italiens trouvent aujourd'hui leur ancienne Musique trop simple, faut-il s'étonner que les François trouvent le même défaut dans celle de Lulli, & que plusieurs lui préférent des *difficultés* & des *singularités*. Quelle difference de notre ancienne Musique & de l'ancienne Musique des Italiens! & ce que nous trouvons aujourd'hui étrange dans notre nouvelle Musique, aproche-t'il du goût de la nouvelle Musique Italienne? Rien de plus arbitraire & de plus rélatif que le goût musical. Celui qui n'auroit jamais entendu que du Plain-chant, regarderoit notre Musique comme de la Musique Italienne; & pareillement celui dont l'oreille est accoutumée à cette derniere Musique, regarde la Musique Françoise comme du Plain-chant. Aussi est-ce l'idée que les Italiens & la plûpart des autres Nations en ont conçuë.

Je suis, &c. *Ce 9 Mai* 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLI.

SI l'Histoire générale d'une Monarchie plaît par la variété des grands evénemens qui se succédent sans cesse, on peut dire aussi, Monsieur, que leur multitude accable l'esprit, & qu'il est difficile d'en tenir le fil & d'en suivre tous les rapports. Malgré les soins de l'Historien, il est presque impossible qu'il n'y ait aucune confusion dans l'exposition de tant de faits & de catastrophes. L'Histoire particuliere des Princes qui ont gouverné un Etat plus borné, est moins sujete à ces inconvéniens ; les faits y tiennent ordinairement les uns aux autres, & ils s'éclairent mutuellement ; les motifs des actions humaines se développent d'une maniere plus nette & plus précise,

Histoire des Ducs de Bretagne.

& par-là, l'instruction, qui est l'ame de l'Histoire, devient plus sure. Les vertus & les vices forment des tableaux, dont tous les traits sont bien marqués. Mais pour exceller dans ce genre, il faut narrer avec grace, donner aux faits intéressans une juste étenduë, également éloignée de la briéveté obscure & de l'insuportable prolixité; il faut renoncer aux ornemens ambitieux & stériles, aux images de la Rhétorique, aux vastes réflexions, à la passion de paroître bel esprit, aux épisodes étrangers, aux phrases pompeuses, aux épithetes oisives, aux déclamations puériles, & préférer à ces fausses beautés la noble peinture des faits, une diction pure, une narration simple, vive & nette, des réflexions en petit nombre placées à propos, enfin une propriété d'expression, telle qu'on la remarque dans les excellens Historiens de l'Antiquité. Une pareille Histoire est autant l'ouvrage d'un jugement solide, que d'une heureuse imagination.

Je fais ces réflexions après la lecture de *l'Histoire des Ducs de Bretagne*, *

* A Paris, chez Nyon fils & Rollin, Quay des Augustins, & Clousier, ruë S. Jacques, 1739. L'Auteur y a joint *l'Histoire particuliere de la Ligue en Bretagne*, dont je parlerai dans une autre feüille.

composée par M. l'*Abbé Desfontaines*, livre où regnent, à ce qu'il me semble, les qualités du style historique, dont je viens de parler. Cet Ouvrage renferme les faits politiques & militaires & tout ce qui s'est passé de plus mémorable sous le régne de chacun de ces Princes. Le dessein de l'Auteur n'a point été d'écrire l'Histoire générale de la Bretagne, & il remarque judicieusement à ce sujet, dans l'*Epître Dédicatoire aux Etats de Bretagne*, que les Histoires de Provinces ne sont ordinairement que de sçavans Mémoires, plus propres à être consultés dans le besoin, qu'à être lûs de suite ; & que celles qui ont paru jusqu'ici de la Province de Bretagne, sont de ce genre, sans excepter la derniere qui est la meilleure, & dont il avouë avoir beaucoup profité. » Quoique la mienne soit moins étenduë, dit-il, elle remonte cependant » plus haut & continuë bien au-delà. » J'ai fait, ce me semble, un Ouvrage qui pourra être lû, & qui au moins » par sa longueur ne rebutera personne ». Borné à ce qui peut orner la mémoire, & instruire solidement, il a composé une Histoire dégagée de digressions ennuyeuses, de détails trop circonstanciés, de discussions concer-

nant les Terres, les Abbayes, les Chapitres, & enfin, de vies particulieres de Saints.» Je ſuis bien éloigné, » dit-il, de condamner les Hiſtoires » générales qui embraſſent tous ces » objets. Mais j'ai mieux aimé ſuivre » l'exemple des Hiſtoriens Romains, » qui n'ont jamais écrit dans ce goût-» là ». Les Lecteurs éclairés pourront reconnoître que M. l'Abbé D. F. eſt leur digne rival, ſoit dans le ſtyle ſimple & élégant, ſoit dans l'ordre des matieres ; c'eſt par tout un goût hiſtorique, qui ſent la belle antiquité. Quoique mon témoignage puiſſe être ſuſpect, ſur tout ce qui intéreſſe la réputation de mon Aſſocié dans ce travail périodique, je ſuis perſuadé qu'en cette occaſion le Connoiſſeur ſincére ne m'accuſera point de partialité. Du reſte, c'eſt ſans ſa participation, & ſans avoir conféré enſemble à notre ordinaire, que j'écris aujourd'hui cette Lettre.

» La Bretagne, connuë autrefois » ſous le nom d'Armorique, a été ſou-» miſe aux Romains durant quatre ſié-» cles. Poſſédée enſuite par les Bretons, » d'abord à titre de Royaume, puis » de Comté ou de Duché, pendant l'eſ-» pace d'environ onze cens cinquante

» ans, elle est devenuë enfin Province
» de France depuis l'an 1532. Avant
» qu'elle appartînt à la France, elle
» a été le théatre d'une infinité de guer-
» res civiles & étrangeres ; elle a souf-
» fert aussi impatiemment le joug des
» François, que celui des Romains ;
» & enfin cette petite partie des Gau-
» les a été presque exposée à autant de
» révolutions, que l'Isle fameuse, qui
» lui a fourni les habitans, son nom,
» &c, si je l'ose dire, son génie ». C'est
ainsi que commence l'Histoire dont il s'agit. Après ce début simple & noble, l'Auteur entre dans quelques détails Géographiques, concernant l'Armorique, & expose avec une élégante briéveté divers faits, qu'il n'est pas possible d'abreger.

Les Sçavans sont partagés sur les commencemens de l'Histoire des Bretons : tous les anciens Historiens de Bretagne, tels que Bouchard, le Baud, Dargentré, Dupas, &c. ont cru que les Brétons vinrent s'établir dans l'Armorique dès l'an 383, & qu'ils s'y sont maintenus depuis ce tems sous leurs Rois Conan, Grallon, Salomon, Audren, Hoel I. & II. Alain I. Hoel III. Salomon II. & Alain II. Mais *Vignier*, Historiographe de France,

a prétendu que la principale Colonie des Bretons ne paſſa dans les Gaules, que vers l'an 448 ; que les Princes qui les gouvernerent dans ces premiers commencemens de leur établiſſement, & bien avant dans le cinquiéme ſiécle, ne porterent pas le titre de Rois, & que Conan & ſes dix Succeſſeurs ſont des Heros de Roman. D'autres Sçavans ont placé l'établiſſement des Bretons à l'an 458 ; & même ſelon l'Abbé de Vertot, ils ne ſont venus dans l'Armorique qu'en 513, avec Rioval ou Hoël I. leur Chef. Cependant l'ancien ſentiment eſt ſoutenu par des Sçavans illuſtres, tels que Baronius, Bollandus, Cambden, Ducheſne, le P. Sirmond, Dom Mabillon, &c. Mais perſonne ne l'a mis dans un plus beau jour que M. *Galet*, Curé de Compan au Diocèſe de Meaux, mort Supérieur du Séminaire de Saint Loüis à Paris, dans l'Ouvrage intitulé : *Diſſertation Hiſtorique ſur l'Origine des Bretons, ſur leur établiſſement dans l'Armorique & ſur leurs premiers Rois.* M. l'Abbé D. F. en a tiré tout ce qu'il y avoit d'important ſur ces anciens tems, & il a crû avec raiſon qu'il étoit néceſſaire d'imprimer l'Ouvrage entier, pour faire connoître les motifs qui l'avoient déterminé

à faire revivre des Rois, dont quelques-uns ont paru chimériques au P. Lobineau. Il y a beaucoup d'érudition, & de la bonne critique dans la Dissertation de M. Galet; mais je ne sçai s'il n'abuse pas quelquefois de son goût pour les subtiles conjectures.

M. l'Abbé D. F. a glissé rapidement sur le régne de ces anciens Rois, parce qu'ils n'offrent en général que des choses peu intéressantes. Fondé sur la sçavante Dissertation touchant l'Origine des Bretons, qui est jointe à son Histoire, il n'a fait que recueillir les principaux faits qu'elle contient, & que toucher légérement ce qui y est amplement discuté. » Je me flatte, dit-» il, que le Lecteur sera assez équi-» table pour excuser la sécheresse du » commencement de cette Histoire, » & pour en approuver la briéveté: » un tems obscur ne fut jamais un tems » agréable ». Je remarquerai d'avance que M. l'Abbé D. F. a établi un nouveau systême sur la mouvance de la Bretagne; mais comme il résulte de plusieurs faits, je crois ne devoir vous l'exposer, qu'après vous avoir entretenu des deux Volumes de son Histoire. Vous sentez assez, qu'étant remplie d'évenemens racontés avec

beaucoup de vivacité, elle n'est pas susceptible d'un précis exact. Je me bornerai donc à citer quelques faits curieux.

Il est étonnant que certains critiques ayent contesté la premiere époque de l'établissement des Bretons dans l'Armorique, tandis que tous les Historiens conviennent qu'après la défection du Tyran Maxime dans l'Isle de Bretagne, il passa en 383. dans les Gaules, qu'il enrôla tous les jeunes gens de l'Isle, & qu'il les établit dans l'Armorique, dont ils ne sortirent plus. Après la défaite & la mort du Tyran, ils y furent conservés, & ils y formerent une nation particuliere, qui fut mise au nombre des *Létes*, c'est-à-dire, des Barbares alliés & défenseurs de l'Empire, & à quelques égards soumis aux ordres des Empereurs, qui leur envoyoient des Magistrats Romains, & leur donnoient des Chefs ou des Rois de leur Nation. Mais en 410. ils secoüerent le joug. Dans le cinquiéme siecle un grand nombre de Bretons de l'Isle passa dans l'Armorique, pour se garantir de la fureur des Barbares, & habita la partie Occidentale, alors médiocrement peuplée, & qui avoit besoin d'être défrichée en beaucoup d'endroits.

Le premier des Rois Bretons Armoricains fut *Conis* ou *Conan*, surnommé *Meriadec*. M. l'Abbé D. F. expose en peu de mots ce que l'Auteur de la Dissertation sur l'Origine des Bretons a dit de ce Prince, d'après des Historiens d'une autorité reconnuë; & il fait à ce sujet la réflexion suivante, digne d'un critique judicieux: » Ce qui a pû jusqu'ici ébranler la certitude de ces » faits, & ce qui a entraîné dans l'erreur plusieurs Critiques, & le P. Lobineau même, le dernier Historien » de Bretagne, est qu'ils ont crû que » tous ces faits n'étoient attestés que » par d'ignorans Légendaires; comme » Geffroi de Monmoth, ou le faux » Gildas: mais les Sçavans, tels qu'Usserius & Bollandus, ne rejettent pas » tout ce qui est contenu dans ces Légendaires. La fausseté de plusieurs » faits controuvés ou altérés par un » Auteur prouve-t-elle la fausseté de » tout ce qu'il a pû écrire, surtout » lorsque certains faits qu'il avance, » sont conformes aux témoignages de » tous les autres Historiens. C'est une » réflexion que les Critiques modernes » auroient dû faire.» Ils ont prétendu que Hoel I. qui régnoit au commencement du sixiéme siecle, est le premier

Prince Breton qui ait débarqué dans l'Armorique, & qu'il est proprement le premier Duc des Bretons ; mais ils n'ont pas pris garde que ce Prince avoit passé de la petite Bretagne dans l'Isle de ce nom, d'où il revint en 513.

Nominoé est de tous ces anciens Rois celui qui a joüé le plus grand rôle. Il ne vint en Bretagne que comme Lieutenant Général de Loüis le Debonnaire dans toute la Province, dont il prétendoit être le Souverain. Mais en politique habile il profita si bien des conjonctures, qu'il prit hautement le titre de Roi des Bretons. La même politique l'obligea dans la suite de se reconnoître Vassal de Charle-le-Chauve. Jaloux de se rendre indépendant, il ne songeoit qu'à se faire couronner Roi. » Pour cet effet, dit l'Auteur, il ré» solut d'assembler les Evêques de la » Province, conformément au dange» reux préjugé qui regnoit alors, qu'un » Souverain ne pouvoit l'être légitime» ment, sans le concours de l'autorité » Ecclesiastique. » Mais prévoyant que ces Evêques, ordonnés par l'Archevêque de Tours, étant la plûpart dans les intérêts de la France, s'opposeroient à son projet, il forma le dessein de les faire déposer, & d'affranchir les

nouveaux Prelats de la dépendance d'un Métropolitain étranger. Pour cela on les attaqua comme Simoniaques, & on les accusa d'avoir exigé de leurs Clercs, des sommes considérables pour les Ordinations. Nominoé tâcha en vain d'engager le Pape à les déposer. Après avoir fait intimider les Prelats par un emissaire adroit, il convoqua une assemblée des Evêques & des Seigneurs de la Province au Château de Coit-lou près de Vannes. On fit comparoître des témoins, qui chargerent les Evêques. Nominoé fatigué de cette longue enquête qui dura un jour entier, prit la parole, & dit : » Je ne m'é» tonne pas que les Evêques, après » s'être rendus les maîtres de la manie» re dont on doit procéder contr'eux, » ayent établi mille formalités, qui ne » servent qu'à fatiguer le Juge & qu'à » sauver le criminel. Nous avons en» tendu plus de témoins qu'il n'en fau» droit pour faire le procès au plus » grand Prince de la terre, s'il pou» voit être appellé en jugement ». Les Evêques avoüerent publiquement leur Simonie, & après avoir quitté les marques de leur dignité, ils sortirent de l'assemblée. Les Juges les déclarerent convaincus de Simonie & les dépose-

rent. Nominoé mit à leur place des Sujets dont il se croyoit sûr, & donna à l'Evêque de Dol la qualité de Métropolitain & d'Archevêque. Il convoqua ensuite tous les Evêques de la Province à Dol, & reçût de leurs mains l'Onction Royale. L'Archevêque de Tours ne manqua pas de se plaindre d'une pareille entreprise au Roi & au Pape ; mais le Roi occupé de faire la guerre fit peu d'attention aux remontrances de l'Archevêque. Le Pape écrivit à Nominoé, & dans la Lettre, il traita Gislard, Evêque de Nantes, de brigand & de larron, qui avoit envahi le Siege d'un Evêque vivant. Nominoé se doutant que cette lettre seroit offensante pour lui, refusa de la recevoir. Celle que lui écrivirent vingt-deux Evêques de France, dont quatre étoient Métropolitains, étoit remplie de reproches les plûs amers ; ils ne donnoient à ce Prince que le titre de Duc ou de Chef des Bretons. M. l'Abbé D. F. rapporte une partie de cette lettre hardie. Ce ne fut qu'après deux siécles, c'est-à-dire, en 1199. que la grande affaire de la Métropole entre les Eglises de Tours & de Dol fut terminée par un Jugement définitif du Pape, qui déclara l'Eglise de Dol suf-

fragante de celle de Tours, en laissant néanmoins à la premiere quelques privileges.

Nominoé eut pour Successeur son fils *Erispoé*, qui fut assassiné dans une Eglise par *Salomon* son cousin, Prince ambitieux qui monta sur le Trône, & sçut s'y maintenir. Salomon tourmenté par les remords de sa conscience, au sujet du meurtre d'Erispoé, forma le dessein de faire le voyage de Rome, pour y chercher l'oubli de son crime. Il assembla donc les Etats, & leur déclara qu'il étoit résolu d'aller trouver le Pape, pour conférer sur des affaires importantes. Mais l'Assemblée lui ayant représenté que son absence pourroit être préjudiciable à ses Sujets, & l'ayant conjuré de ne point les abandonner, il se rendit à leurs prieres. « Il se contenta, dit l'Historien, d'écrire au Pape, & de lui envoyer sa statuë d'or, afin que cette figure précieuse tînt lieu de sa personne, & lui procurât l'absolution. »

Les Rois successeurs de Salomon n'offrent pas des événemens fort considérables. La mort du jeune Artur, tué par Jean, son Oncle, Roi d'Angleterre, donna lieu à une guerre avantageuse à la Fran-

ce. Le Roi Philippe II. conquit la Normandie, & la réunit à la Couronne, après avoir été démembrée de la France & soumise à des Princes étrangers depuis 300 ans. Il fit en même tems Duc de Bretagne son cousin *Pierre de Dreux*, surnommé *Mauclerc*, en lui faisant épouser *Alix* fille aînée de *Constance* de Bretagne & de *Guy de Thouars*. Voilà le tems où l'Histoire de Bretagne commence à devenir intéressante. » Pierre Mauclerc, le Prince le plus » habile de son siécle, mais d'un esprit » inquiet & turbulent, se proposa d'a» bord de regner sur la Bretagne avec » une autorité absoluë. Il commença » par le Clergé, dont il attaqua la Ju» risdiction & les Priviléges. Il n'épar» gna pas surtout les Evêques, & il » employa les dernieres violences pour » reprimer l'abus qu'ils faisoient de » leur autorité, & pour les faire plier » sous ses volontés. Ce fut en vain que » l'Evêque de Nantes lança contre lui » une Sentence d'excommunication, » confirmée depuis par l'Archevêque » de Tours. Le Duc sçut la faire le» ver à certaines conditions, qu'il se » mit pourtant peu en peine d'accom» plir dans la suite. » Le projet de re-

primer l'abus de la puissance Episcopale étoit bien fortement gravé dans son esprit, puisque n'étant plus Duc de Bretagne, il forma contre elle une ligue en France, avec les Princes & les Grands Seigneurs, las de la domination du Clergé, & de voir que le Pape faisoit peu de cas de leurs plaintes. Pierre Mauclerc, à ce qu'on croit, dressa à ce sujet l'Acte en François, qu'on trouve en sa Langue originale, dans l'Histoire de Mathieu Paris, avec un autre en Latin, attribué à l'Empereur Fréderic. On accuse le Clergé dans ces deux monumens curieux, d'avoir voulu finement se former une Jurisdiction, qui absorbât toute la jurisdiction séculiere. Il est ordonné dans l'Acte François, qu'on ne traduira personne aux tribunaux des Evêques, excepté dans les causes qui concernent l'hérésie, le mariage & l'usure, sous peine de la perte des biens & d'être mutilé.

« On ne peut nier, ajoute l'Historien, que l'Eglise n'abusât alors de » son autorité spirituelle, avec un ex» cès intolérable. Sous le moindre pré» texte de spiritualité, & pour peu qu'il » y eût quelque circonstance qui inté-

» ressât la Religion, comme dans les
» sermens qui accompagnoient ordi-
» nairement les contrats, dèslors les
» Evêques prétendoient que l'affaire
» étoit de leur compétence. Par la
» même raison, ils se prétendoient Ju-
» ges de tout ce qui blessoit les com-
» mandemens de Dieu & de l'Eglise.
» Si on ne se fût pas opposé à ces dan-
» géreuses prétentions, ils auroient
» bientôt attiré à leur Tribunal toutes
» les affaires, & les Princes n'auroient
» plus été que les simples exécuteurs
» de leurs jugemens. C'est aussi en ver-
» tu de ces principes, que les Papes
» s'attribuoient alors, & s'attribuent
» encore la puissance indirecte sur le
» temporel des Princes; & qu'ils s'i-
» maginoient avoir droit de disposer
» des Couronnes. Cette union politi-
» que contre la puissance des Evêques
» contribua beaucoup à la borner; &
» c'est peut-être à elle que nous som-
» mes redevables des limites où elle est
» aujourd'hui renfermée. »

Pierre Mauclerc, peu content de s'ê-
tre broüillé avec les Evêques, sema la
discorde parmi les Seigneurs. Il fut
tour à tour ennemi & ami de la Fran-
ce, suivant les intérêts de sa politique.

Après avoir renoncé à la qualité de Duc de Bretagne, à cause de la majorité de son fils, il se croisa & signala sa valeur contre les Sarasins; ce qui a donné lieu à notre Auteur de parler de cette malheureuse Croisade, où Loüis IX. fut fait prisonnier. Pierre Mauclerc, étant parti avec les Comtes de Flandre & de Soissons pour retourner en France, mourut en chemin. « Ce » fut un Prince d'un esprit supérieur, » mais trop entêté de sa puissan- » ce & de son habileté. Un Ancien » Auteur dit qu'il surpassa de sens tous » les Barons de France. On lui repro- » che d'avoir eu un esprit trop inquiet, » & d'avoir été ingrat, de mauvaise » foi, inconstant, & d'une ambition dé- » mesurée. »

Jean le Roux, son fils & son successeur, hérita de ses sentimens; il voulut également abattre la puissance Episcopale; mais malgré sa fierté, il fut contraint de plier. Cependant la vigueur avec laquelle il traita Olivier de Clisson, dit le Vieux, qui s'étoit révolté contre lui, fait voir qu'il sçut maintenir son autorité. Il mourut en 1284, après un regne de quarante-neuf ans, & fut enterré dans l'Abbaye de Prieres. « Il est marqué dans son Epitaphe,

» qu'il étoit robuste & vigoureux ;
» beau & bienfait, prudent & vain-
» queur de ses ennemis, moins par la
» force de son bras, que par celle de
» son génie ; qu'il augmenta ses droits ;
» qu'il maintint la Religion ; qu'il fut
» severe vengeur du crime, le protec-
» teur des pauvres & du Clergé, le pa-
» cificateur de sa Nation, & le domp-
» teur des superbes. »

Le regne de Jean II. son fils qui fut très-court, n'offre rien de bien considérable, non plus que celui de Jean III. dit le Bon, qui fut encore plus court & plus tranquille. Se voyant sans espérance d'avoir des enfans, il maria sa niéce* Jeanne de Penthievre, avec Charle de Blois, & le désigna pour son Successeur. La haine qu'il portoit à Yoland sa belle-mere & à ses enfans, le détermina à ce choix fatal, qui fut la semence des plus grands troubles, dont la Bretagne ait été agitée. Après la mort de Jean III. son frere Jean de Montfort**, n'oublia rien pour se faire reconnoître Duc ; & malgré le plus grand nombre des Seigneurs Bretons, il se rendit Maître d'une partie considérable du Duché. Il passa en Angle-

* Elle étoit fille de son frere puîné.

** Il étoit né d'un second lit, & cadet du pere de Jeanne de Penthievre.

terre, & mit Edouard III. dans ses intérêts. Ajourné pour rendre compte de sa conduite à la Cour de France, il y vint avec une nombreuse escorte ; mais voyant le Roi favorable à Charle de Blois, il se retira secretement. Les deux parties présenterent cependant leurs Ecrits, en forme de Requête au Roi, pour faire valoir leurs droits. Les Pairs assemblés, rendirent en 1341, un Arrêt en faveur de Charle de Blois. Pour surcroit de malheur, Jean de Montfort fut fait prisonnier auprès de Nantes, conduit à Paris, & mis en prison dans la Tour du Louvre. Jeanne de Flandre sa femme, soutint courageusement le parti de son mari, & sçut par sa fermeté lui conserver ses amis & ses troupes.

Son portrait qu'on voit ici, est justifié par les faits. Cette Princesse donne des preuves de la plus grande valeur au siége d'Hennebon & de Vannes, & se bat quelquefois comme le Chevalier le plus brave. Elle passa en Angleterre & obtint un secours considérable. La Bretagne devint alors le théatre de la guerre. Les troupes de France, & la plus grande partie des Seigneurs Bretons, étoient pour Charle de Blois. Le Roi

vint lui-même en Bretagne. Le parti de Jean de Montfort étoit soutenu par les Anglois; Edouard III. passa aussi dans cette Province, où il entreprit les siéges de quelques Villes. L'Auteur décrit avec soin, mais en peu de mots, tous ces exploits militaires.

Tandis que la France & l'Angleterre combattoient pour les deux Rivaux, Jean de Montfort s'évada de sa prison, & revint en Bretagne, où il mourut peu de tems après. La Comtesse sa femme ne fût pas plus déconcertée par la mort de son mari, qu'elle l'avoit été par sa prison. Son fils *Jean*, âgé de sept ou huit ans, étoit en sureté à la Cour du Roi Edouard; elle se voyoit puissamment soutenuë par ce Prince, qui lui fournissoit de nombreuses troupes. Peu de tems après la mort de Jean de Montfort, Charle de Blois fut fait prisonnier & conduit en Angleterre. La guerre continua d'être poussée avec vigueur par les Comtesses de Montfort & de Penthievre. Il y eut de tems en têms des treves & des négociations politiques. Charle de Blois qui avoit traité de sa rançon, revint en Bretagne, où il fit la guerre, & ensuite un Traité avec Jean de Montfort, pour partager

le Duché ; mais ce Traité n'eut point lieu. La guerre recommença avec plus de fureur, & Charle de Blois fut tué comme l'on ſçait, dans la fameuſe bataille donnée près d'Auray. Son corps fut porté à Guingamp, & enterré dans l'Egliſe des Cordeliers. « Ainſi périt » dans ce combat après plus de vingt » ans de guerre, Charle de Blois, Prin» ce d'une haute piété, dit l'Hiſtorien, » & qui au milieu des camps où il » paſſa toute ſa vie depuis ſon maria» ge, vêcut comme dans un Cloître. » Auſſi, diſoit-on, même dans ſon par» ti, qu'il avoit plûtôt les vertus d'un » Moine, que celles d'un Prince : Ca» pitaine médiocre, mauvais politi» que, homme foible & léger, tou» jours gouverné par ſa femme, qui » lui fit faire pluſieurs fautes contre ſes » intérêts & contre ſa réputation, & » fut cauſe de ſon malheur. Le jour de » la bataille il avoit entendu trois Meſ» ſes, s'étoit confeſſé & avoit commu» nié. Il ſe confeſſa encore dans le fort » du combat. Sa piété & ſes auſtérités » le firent regarder après ſa mort com» me un Saint, juſque-là que le Pro» cès de ſa Canoniſation fut commen» cé. Mais le Comte de Montfort de-

» venu par sa mort paisible possesseur
» du Duché de Bretagne, craignit que le
» titre de Saint donné à son ennemi ne
» formât contre lui un préjugé odieux,
» & pour cette raison il s'y opposa. » Il
se plaignit dans la suite de ce que le
Roi de France Charle V. avoit écrit au
Pape au sujet de cette canonisation.

Parmi les Partisans de Charle de
Blois, le fameux Bertrand du Guesclin
tenoit le premier rang. L'Historien n'a
pas manqué de décrire quelques belles
actions de ce grand Capitaine, & de
citer quelques traits particuliers de sa
vie. Il a encore semé plusieurs autres
faits, qui tournent en même tems à l'instruction & au plaisir des Lecteurs.

Charle V. se hâta de reconnoître Jean
IV. pour Duc de Bretagne, dans la
crainte qu'il ne fit hommage de son
Duché au Roi d'Angleterre. Il lui ménagea un Traité avec la Comtesse de
Penthievre. Le Duc vint ensuite faire
son hommage au Roi de France, qui
cessa alors de donner à la Comtesse le
titre de Duchesse de Bretagne. La
guerre s'étant rallumée entre l'Angleterre & la France, le Duc Jean se trouva dans un étrange embarras. Attaché à
Edouard par les liens de la reconnoif-

ſance, il le ſervit d'abord ſecretement pour ne pas déplaire au Roi de France; mais ſa politique, qui aliéna tous les Seigneurs Bretons, dont le cœur a toujours été François, ayant été découverte, il fut obligé de paſſer en Angleterre. Charle V. entreprit alors de réunir le Duché à la Couronne, & le fit confiſquer par le Parlement de Paris. Cette entrepriſe révolta toute la Nobleſſe Bretonne, jalouſe du droit Ducal. Elle envoya des Députés au Duc pour l'engager à revenir en Bretagne, où il fut reçu avec les plus grandes démonſtrations de joye & de reſpect. La Comteſſe de Penthievre même vint féliciter ſon couſin ſur ſon heureux retour. « Une choſe remarquable, dit » l'Hiſtorien, eſt que malgré tant de » troubles & de ravages, il retrouva » ſes meubles, ſa vaiſſelle & ſes tré- » ſors, dans le même état que s'il les eût » conſervés lui-même. Il toucha auſſi » tous les revenus du Duché, que » pendant ſon abſence on avoit dépo- » ſés dans un lieu ſûr. »

Les démêlés du Duc avec le Connétable de Cliſſon, ne ſont pas un des moindres morceaux de cette Hiſtoire. La haine du Duc, qui paroiſſoit calmée, ſe réveilla à l'occaſion du mariage de Jean de Blois, avec la fille de Cliſſon: par une

indigne trahiſon, il l'invita à venir voir ſon Château de l'Ermine, qu'il avoit fait bâtir. Lorſqu'il y fut arrivé, il le fit arrêter & charger de fers. Il ordonna enſuite de le faire mourir, & chargea de cette exécution un Gentilhomme, nommé Bazvalen. Celui-ci feignit d'avoir obéi, & vint annoncer au Duc la mort de ſon ennemi. Le Duc enſuite déchiré de remords, ſe livre au déſeſpoir, & eſt ravi d'apprendre que ſes ordres n'ont point été ſuivis. Tout le monde ſçait que dans la ſuite, Cliſſon fut attaqué à Paris par Pierre de Craon, & que le Duc fut accuſé d'avoir trempé dans cet aſſaſſinat. Cliſſon fut auſſi ſoupçonné dans la ſuite d'avoir fait empoiſonner le Duc.

La vie du Duc Jean V. eſt remplie de faits curieux & intéreſſans. Ses démêlés avec les Penthievres, fils de Charle de Blois, qui commirent un horrible attentât ſur ſa perſonne, offrent les images les plus tragiques. Il faut avoir l'eſprit abſolument gâté par les Romans, ou être d'une ſtupide indifférence à l'égard de toutes les vérités hiſtoriques, pour n'être pas extrêmement frappé de faits pareils, dont la réalité inſtructive fait bien mieux connoître le cœur humain, & de quoi il eſt capable que de vaines fictions, dont il ne réſulte rien. Si ce premier Volume contient des événemens très-curieux, les célébres cataſtrophes & les grandes révolutions ſont principalement dans le Tome ſecond, dont je vous entretiendrai dans la ſuite.

Je ſuis, &c.

Ce 16 *Mai* 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLII.

Odes sacrées de M. Rousseau.

IL s'est élevé, Monsieur, au commencement de ce siécle, comme vous sçavez, une secte de beaux esprits, ennemie de toutes les regles établies sur chaque genre d'Ouvrage. La Poësie Lyrique fut surtout exposée aux ingénieux attentats de ces subtils Réformateurs. Conformément au bon goût de l'antiquité, le sublime & le pathétique, relevés par l'harmonie qui résulte du choix, de la magnificence & de l'arrangement des termes, avoient passé jusqu'alors pour les grands ressorts de cette Poësie, regardée universellement comme l'ouvrage du génie & d'une espéce d'inspiration, où l'art & la méthode ne doivent point être sensibles, & où une sorte de délire est auto-

risée, pourvû qu'elle ne soit point excessive. Nos beaux esprits, armés d'argumens philosophiques, s'éleverent contre ce Lyrique, & lui substituerent un Lyrique méthodique & Euclidien. « Il vouloient, pour me servir des ter» mes d'un Connoisseur *, que les pen» sées fussent arrangées dans une espé» ce de gradation, que la chûte pré» sentât quelque trait vif & ingénieux, » capable de causer de la surprise & de » donner de l'exercice à l'esprit. On » me permettra de dire, ajoute-t'il, » qu'il me paroît que ces Messieurs, » dont je respecte d'ailleurs le mérite, » n'ont pas une idée assez juste de la » Poësie Lyrique. Ce soin de compas» ser tellement ses pensées, qu'elles ne » débordent pas au-delà d'un certain » nombre de vers, & d'enchasser par » intervalles réglés des brillans taillés » artistement, ne laisse plus de jeu à » l'enthousiasme, ou plûtôt il détruit » absolument la Poësie Lyrique, en » lui ôtant ce qu'elle a de plus essen» tiel. » Cette fausse idée de l'Ode qu'on vouloit accréditer n'étoit dans la fond qu'une ressource de l'amour propre. Comme ceux

* Le P. Sanadon Jésuite dans la Préface de son *Horace*, p.265. Tom. 1. *Edit. de Holl.* in-12.

qui la faisoient valoir, sentoient intérieurement qu'ils n'avoient que de l'esprit, & comme ils vouloient d'ailleurs se faire une grande réputation par certaines Odes, aiguisées en Madrigaux & en Epigrammes, il fallut nécessairement décrier ce genre de Poësie, dont le génie qui leur manquoit, est le seul créateur. L'enthousiasme, produit par la vûë prompte & vive du beau & du grand, fut donc érigé en un instinct semblable à celui des bêtes; le sublime passa pour galimathias, & l'harmonie fut releguée dans le pays des chimeres. C'est ainsi que dans le sein de l'indigence, on méprise les richesses qu'on ne peut avoir. Mais dans le tems que le beau Lyrique étoit immolé au bel esprit, un Poëte vraiment inspiré, parlant le langage des Dieux, faisoit entendre les chants les plus sublimes & les plus harmonieux. Comme le vrai & le beau sont bientôt vainqueurs du faux & de l'éblouïssant, il fut universellement applaudi, à l'exception de quelques petits Sophistes, qui avoient voüé une admiration aveugle à ce Lyrique refléchi & compassé, qui est aujourd'hui dans l'oubli, tandis que les Odes marquées au coin du génie ne cessent d'être réimprimées, & reluës.

Quoique dans les Odes profanes de l'Orphée de la France, on ſente les étincelles de ce beau feu qui a animé Pindare & Horace, il me ſemble qu'il eſt encore plus parfait dans ſes Odes, tirées des Pſeaumes. C'eſt-là que ſon génie vivement échauffé lui a fourni les plus abondantes reſſources, pour rendre la vérité & la majeſté des idées, la magnificence des expreſſions & des images de l'original, avec des nombres & des tours qui ſembloient affectés au Lyrique des Grecs & des Romains. Pour ſe conformer aux ſentimens de piété de l'Archiducheſſe Gouvernante des Pays-Bas, il a fait imprimer ſéparement ſes Odes ſacrées *in*-4. auſquelles il a joint une longue piéce intitulée: *Epode tirée principalement des Livres de Salomon, & en partie de quelques autres endroits de l'Ecriture & des Prieres de l'Egliſe*, avec des vers de deux autres mains, ſur leſquels l'Auteur s'explique ainſi. « Le Pſeaume & le Cantique ſuivans, dit-il, ſont de feu Mademoiſelle *Cheron*. L'Auteur de ce Recuëil n'auroit eu garde de s'expoſer à une comparaiſon ſi peu avantageuſe pour lui, s'il n'avoit eu en vûë que ſa propre gloire. Mais il n'a pas jugé que ce frivole intérêt dût priver le Pu-

» blic de deux Piéces, si dignes de » contribuer à son édification & à la » gloire de Dieu, qui doit faire le seul » objet de toute personne qui a de la » Réligion. Et c'est ce motif supérieur » à tous les motifs humains, qui l'en- » gage à publier encore ici l'Ode du » feu Pere *Campistron* sur le Jugement » dernier; où la piété de cet illustre » Jésuite * se montre si noblement » secondée par la force & la sublimité » de son génie. » On trouve enfin un sonnet sur la Grace, dont l'Auteur n'est point nommé.

La piéce intitulée *Epode*, est divisée en quatre parties. Dans la premiere, le Poëte invite les Mortels orgüeilleux à écouter la voix de la sagesse, à s'attacher à Dieu, & à suivre sa voye dans la simplicité du cœur. C'est la source des vrais plaisirs & de la parfaite félicité. Mais ces hommes pervers justifient leurs désordres par la briéveté de la vie; par l'incertitude de l'avenir, & par la mortalité de l'ame; & ils se font un titre de ces dogmes insensés, pour opprimer l'orphelin & le juste, défiant Dieu même de les garantir de cette oppression, & pour commettre sans remords les plus noires injustices. M.

* Frere du Poëte.

Rousseau leur fait tenir le même langage qu'ils tiennent dans le 2 Chapitre du Livre de la Sagesse. Voici par exemple comme il a rendu ces paroles : *Quia ex nihilo nati sumus & post hoc erimus tanquam non fuerimus : quoniam fumus flatus est in naribus nostris, & sermo scintilla ad commovendum cor nostrum; quâ extinctâ cinis erit corpus nostrum.*

Notre esprit n'est qu'un souffle, une ombre
passagere,
Et le corps qu'il anime, une cendre légere,
Dont la mort chaque jour prouve l'infirmité.
Etouffez tôt ou tard dans ses bras invincibles,
Nous serons tous alors, cadavres insensibles,
Comme n'ayant jamais été.

La seconde partie offre une peinture des Justes que Dieu a éprouvés comme l'or dans la fournaise. Le Poëte a pris quelques pensées dans le troisiéme Chapitre du Livre de la Sagesse. Mais pour donner plus d'ame à sa Poësie, il fait parler Dieu même, prêt à couvrir de confusion les impies, séchant les larmes du Juste opprimé, & ordonnant à ses Anges de le faire joüir de la gloire éternelle. Le Juste plein de l'espérance prochaine de la bienheureuse immortalité s'exprime ainsi :

Loin de cette terre funeste;

Transporté sur l'aîle des vents;
La main d'un Ministre céleste
M'ouvre la Terre des vivans.
Près des Saints j'y prendrai ma place,
J'y ressentirai de la grace
L'intarissable écoulement ;
Et voyant mon Dieu face à face
L'éternité pour moi ne sera qu'un moment.

Qui m'affranchira de l'empire
Du monde où je suis enchaîné
De la délivrance où j'aspire
Quand viendra le jour fortuné ?
Quand pourrai je, rompant les charmes
Où ce triste vallon de larmes
De ma vie endort les instans,
Trouver la fin de mes allarmes
Et le commencement du bonheur que j'attens ?

Le Juste déplore ensuite le malheureux sort de l'impie; mais loin de l'insulter, il souhaite vivement sa conversion & son salut.

Seigneur, ta puissance invincible
N'a rien d'égal que ta bonté :
Le miracle le moins possible
N'est qu'un jeu de ta volonté.
Tu peux de ta lumiere auguste
Eclairer les yeux de l'injuste,
Rendre saint un cœur depravé ;
En cédre transformer l'arbuste
Et faire un vase élû, d'un vase reprouvé.

Grand Dieu, daigne sur ton esclave
Jetter un regard paternel,
Confonds le crime qui te brave ;
Mais épargne le criminel.

Et s'il te faut un Sacrifice ;
Si de ta suprême justice
L'honneur doit être réparé ;
Vange-toi seulement du vice,
En le chassant des cœurs dont il s'est emparé.

Au commencement de la troisiéme partie, on trouve la belle peinture du débordement d'un fleuve qui a submergé les campagnes, qui a tout englouti, Bergers, Cabanes, Troupeaux : mais le Soleil paroît & rend à la terre son premier éclat & sa fécondité. C'est ainsi que Dieu fait naître dans le cœur de l'impie, ravagé par les passions, des sentimens vertueux & pénitens.

Ton souffle qui sçut produire
L'ame pour l'éternité,
Peut faire en elle reluire
Sa premiere pureté.
De rien tu créas le Monde ;
D'un mot de ta voix féconde
Nâquit ce vaste Univers.
Tu parlas : il reçut l'être.
Parle : un instant verra naître
Cent autres mondes divers.

Tu donnes à la matiere
L'ame & la légéreté ;
Tu fais naître la lumiere
Du sein de l'obscurité.
Sans Toi la Science humaine
N'est qu'ignorance hautaine,
Trouble, & frivole entretien.

En Toi seul, Cause des causes,
Seigneur, je vois toutes choses
Hors de Toi je ne vois rien.

Le Poëte prend de-là occasion de déplorer le fol orgüeil de l'homme, qui veut tout sçavoir, & de remonter à la funeste curiosité qui fit chasser le premier homme du Paradis terrestre. Mais en même tems il représente le bienfait ineffable de l'Incarnation du Verbe ; source de notre salut. Cette quatriéme partie est pleine d'onction. Le Poëte y adresse à la Vierge les prieres les plus touchantes, & la conjure d'obtenir la conversion des pécheurs. Il a emprunté quelques traits du *Salve Regina*. On ne peut lire ce morceau sans être touché : on sent que M. Rousseau n'est pas moins le Poëte du cœur, que celui de l'esprit.

Cette piéce, composée de trois cens trente-six Vers, est remplie de traits sublimes & admirables. Des esprits superficiels, s'amuseront peut-être à relever quelques expressions, qui leur paroîtront impropres ou trop hardies. Mais aux yeux des vrais connoisseurs, elle paroîtra un chef-d'œuvre, sur tout pour l'art de la composition, qui est finement caché : les pensées, affranchies des liaisons prosaïques, se tiennent

imperceptiblement, & forment un tableau digne du génie & du profond jugement d'un excellent peintre. Du reste, on ne doit point être étonné de ce que M. Rousseau a donné le nom d'*Epode* à cette piéce. Sans étaler ici une érudition inutile, je remarquerai seulement qu'on a ainsi appellé des Poëmes Lyriques, dont les Vers sont de differentes mesures. C'est vraisemblablement cette raison, qui a déterminé notre Grand Poëte à adopter ce terme.

Quel feu ! quelles grandes images, dans l'Ode du P. Campistron, *sur le Jugement dernier* ! Je me borne à deux strophes.

Le Pere du jour expire,
L'Horreur, le Trouble, la Nuit
Etablissent leur empire,
La Lune s'éclipse & fuit.
Les feux du Ciel se consument,
Et des feux nouveaux s'allument,
Dont la lugubre clarté
Est le terrible présage
De cet instant qui partage
Le Tems & l'Eternité.

Un son égal au Tonnerre
Anime l'airain fatal,
Qui donne à toute la Terre
Le redoutable signal.
A cette voix ménaçante
La Mort même obéïssant e

Oüvre son avare sein ;
Et je vois par tout le monde
D'une poussiere féconde
Renaître le genre humain.

Comme ce Recueil est fort rare ici, j'ai cru que vous me sçauriés quelque gré de vous le faire connoître, & que je devois vous en citer quelques fragmens, qui serviront à vous prouver que ce n'est point la faute de notre langue, lorsque nos Poëtes font des Odes rampantes & prosaïques.

Quoique l'Allemagne ne produise gueres que de sçavantes compilations, il en paroît quelquefois dont l'idée est ingénieuse & agréable. On peut mettre dans ce nombre le petit Ouvrage Latin sur l'*Idolâtrie Littéraire*, par M. Kœcherus, imprimé l'année derniere à Hanovre. Il l'avoit déja donné sous le titre de Traité *de la superstition sçavante ou Littéraire*, avec le faux nom de *Gratien - Achspanus* ; mais le nouveau titre lui a paru exprimer d'une maniere plus énergique le vice qu'il se propose d'extirper ; & il a cru qu'il devoit paroître sous son véritable nom, après avoir été démasqué par divers Littérateurs. De l'Idolâtrie Littéraire.

L'Auteur approuve l'admiration &

l'estime judicieuse qu'on a pour les Sçavans, & les loüanges modérées qu'on leur donne. Il ne condamne que l'excès, qui est allé jusqu'à ériger des Temples à des Poëtes, à des Médecins & à des Philosophes, & jusqu'à leur décerner les honneurs & les attributs de la Divinité. Leurs Livres, leurs meubles, leurs plumes, &c. ont de même été l'objet d'une superstitieuse vénération. Cette Idolâtrie n'est plus de saison; il y en a une autre plus commune, qui consiste à prodiguer l'encens de la loüange aux Sçavans & aux beaux esprits, à leur voüer une admiration aveugle, & à se liguer pour soutenir leurs étranges paradoxes. M. Kœcher auroit bien dû parler des moyens employés par certains héros du Parnasse, pour établir cette idolâtrie, par rapport à eux-mêmes.

Une Coquette, occupée à grossir le nombre de ses Amans, un Conspirateur attentif à se faire un parti, ne conduisent par leur projet avec plus de dextérité & de souplesse. Je ne puis m'empêcher de citer à ce sujet le portrait qu'un ingénieux Critique a fait d'un bel esprit du siécle passé. « C'est » un Philosophe de beaucoup d'esprit, » qui a songé de bonne heure à se faire

» une grande réputation : plein de ce
» projet, il s'est formé un systême de
» conduite, dont il ne se départ ja-
» mais ; sage, modéré, attentif même
» aux bagatelles qui peuvent intéresser
» sa gloire, il choisit, il pese ses mots ;
» il ne hazarde, ni un geste, ni un
» souris équivoque. Il manie à son gré
» son amour propre, & ne s'y prête
» qu'à propos ; des vûës fines & déliées
» lui font démêler les différens goûts
» qu'il a à satisfaire, & il sçait s'y assor-
» tir ; toujours en garde contre lui-
» même, il surveille sans cesse ses pen-
» sées, & ne leur permet de se mon-
» trer, que lorsqu'il les a jugé dignes
» de soutenir la réputation de leur Au-
» teur. C'est avec une conduite aussi
» prudemment concertée, & soûtenuë
» d'un mérite éclatant, qu'il est parve-
» nu à se faire autant d'admirateurs qu'il
» y a de Gens de Lettres. » Je reviens
à l'Ouvrage de l'Auteur Allemand.

C'est à proprement parler une Histoire générale de cette double Idolâtrie, & l'on trouve dans les notes, des faits qui en prouvent la réalité. M. Kœcher prétend qu'elle est née aussi-tôt qu'il y a eu des Sçavans & des Philosophes, & il entre à ce sujet dans des détails infinis. Cependant il est aisé

de voir qu'il cite des faits particuliers qui ne concluent rien pour une Nation entiere, & que la vraye conséquence qu'on en doit tirer, est qu'il y a eu dans tous les pays de ridicules admirateurs du sçavoir & du bel esprit.

Aristote est le Philosophe qui en a eu le plus grand nombre, surtout depuis l'adoption de sa Doctrine par les Universités. Les titres dont il a été décoré, sont une preuve illustre de la bizarrerie de l'esprit humain. On l'a appellé le Dictateur de la sagesse, l'Empereur de tous les Philosophes, l'Aigle de l'empire Philosophique, l'Hercule, le Prince & le Tribunal de la Vérité, enfin le Dieu des Philosophes. Il y a des Littérateurs qui l'ont mis au nombre des Saints; d'autres lui ont donné le titre de Précurseur de Jesus-Christ dans l'ordre des choses naturelles; quelques-uns mêmes ont comparé sa morale à celle de l'Evangile.

M. Kœcher accuse les Anglois de juger désavantageusement des autres Nations, & même de ne pas leur épargner les injures. Morhof dans son *Polyhistor* dit clairement que rien ne leur est plus ordinaire que de porter envie à la gloire d'autrui, de s'attribuer tout, de rabaisser, & même de mépriser les

études des autres Nations, & surtout des Allemands. M. le Clerc se plaint de là même chose dans une Lettre à l'Archevêque de Cantorbéri. L'Auteur reproche à plusieurs François de marcher sur les traces des Anglois, & de faire de longs procès aux Allemands, pour leur enlever le sceptre du bel esprit & du sçavoir. Il cite dans ses notes Morhof, qui nous accuse de nous vanter d'être les Maîtres de tout l'Univers. Quelle preuve apporte-t'il d'une si extravagante vanité ? Un passage de Jean Picart, qui dans sa *Celtopédie* soutient que le genre humain est redevable aux Gaulois de la connoissance de tous les Arts. Mais où est le bon sens de rendre complice une Nation entiere de l'orgüeilleuse opinion d'un particulier ?

Je ne suivrai point l'Auteur dans le détail qu'il fait des marques particulieres de l'Idolâtrie Littéraire. Il y a bien des minucies. Il regarde même quelquefois comme un culte excessif, ce qui dans le fond n'est qu'un juste tribut d'honneur payé au mérite & au sçavoir. Il blâme par exemple cet Espagnol, qui vint exprès de Cadix sa Patrie, pour voir Tite-Live. Ce n'est là qu'une marque d'estime, qui loin d'être repréhensible, mérite des loüan-

ges. Il eſt plus judicieux lorſqu'il condamne les ſerviles copiſtes du ſtyle des beaux eſprits. Nous en avons, qui, à la faveur de cette imitation, ſe ſont ouvert le chemin à la fortune. Je remarquerai à ce ſujet, que M. Kœcher auroit dû s'étendre ſur les avantages que des Ecrivains ſubalternes ont retiré de l'Idolâtrie Littéraire, qui ſouvent n'eſt qu'un manége politique pour parvenir. Combien de Sujets médiocres, pour avoir loüé, même ſans eſprit, les Coryphées de la Littérature, ont obtenu des récompenſes originairement deſtinées au mérite.

Le détail du culte Idolâtrique des choſes Litéraires eſt un peu ennuyeux; mais l'Auteur fait aſſez bien voir l'extravagance des Savantaſſes. L'amour exceſſif de certains Ouvrages, eſt une branche de cette Idolâtrie. M. Kœcher obſerve dans ſes notes, que Paſſerat avoit lû quarante fois Plaute; que Dudithius avoit copié trois fois Ciceron; que Madame Dacier avoit lû deux cens fois Ariſtophane; qu'un certain Berlurgerius étoit ſi follement épris d'Homére, qu'il l'avoit toujours dans les mains, qu'il l'apprit tout entier par cœur; que dans l'Egliſe il lui tenoit lieu de Livre de Prieres; &

qu'enfin il entreprit un voyage, pour considérer attentivement les champs de Troye, & les lieux de l'ancien Ilion, décrits par Homére.

Enfin M. Kœcher indique les causes, & les effets de l'Idolâtrie Littéraire, & les remedes qu'il faudroit employer pour l'anéantir. Dans l'énumération des causes de cette Idolâtrie, il a oublié celles qui, pour ne pas paroître au-dehors, sont pourtant les plus efficaces: je parle de certaines ruses finement ourdies, & propres à produire l'effet qu'on se propose; par exemple, des associations d'Auteurs pour loüer sans cesse un prétendu grand homme, des applaudissemens surpris par une lecture séduisante, avant que l'Ouvrage voye le grand jour, des espérances de protection données à des Idolâtres mercenaires. Ce sont là des causes de l'Idolâtrie Littéraire dans plusieurs pays. Je conclus de l'omission de l'Auteur, que ce manége est inconnu aux Allemands.

L'Histoire du *Théatre Espagnol* suit celle du Théatre Italien, dans l'Ouvrage de M. Riccoboni. Si les Espagnols, non plus que les autres Nations, ne se sont pas picqués de joüer à Suite de l'Hist. des Théatres de l'Europe.

l'impromptu, comme les Italiens, ils peuvent leur disputer la gloire du rétablissement de la vraye Comédie. Leurs premieres Piéces étoient de petites Farces satyriques en un Acte. Vers le milieu du 15 siécle, les Espagnols prirent le goût du vrai Dramatique, au lieu que les Italiens, dit l'Auteur, ne prirent ce goût qu'au commencemenr du 16, & les François vers la fin du 17e. Mais les François ont eu quelques bonnes Comédies, longtems avant ce tems-là, témoin l'*Avocat Patelin.* D'ailleurs peut-on comparer cette grande lumiere du Théatre, qui a paru *au milieu* du 17e. siécle, je veux dire l'illustre Moliere, avec ce tas d'Auteurs insipides, qui ont écrit avant lui, soit en Italie, soit en Espagne. Que d'Auteurs, & que de Piéces de ce Pays-là. *Lopès de Vega*, & *Calderon*, sont les principaux. M. R. estime qu'il y a plus de Comédies Espagnoles, qu'il n'y a eu de Comédies & de Tragédies Italiennes ou Françoises, depuis leur origine jusqu'à présent. Le Recueil du seul *Calderon*, est de 180 Piéces. *Lopès de Vega*, en a fait plus de 1500, qui toutes ont été représentées; mais il n'y en a que 312 imprimées. Quelle misérable fécondité! Si l'on en croit l'Au-

teur, les Poëtes d'aujourd'hui ne sont pas moins fertiles, & *D. Joseph de Canisarès*, est le plus célébre de ces Auteurs féconds.

Les Drames pieux, que l'on appelle en Espagne *Autos Sacramentales*, s'y représentent en certains tems de l'année, particulierement le jour de la Féte du S. Sacrement. La forme de ces Drames est toujours allégorique. On personifie la mémoire, la volonté, l'entendement, l'Eglise, le Judaïsme, l'Apostasie, les Cinq sens, &c. On trouve ici l'extrait d'un *Auto Sacramental*, qui est la chose du monde la plus singuliere & la plus extravagante. Il n'est pas fort difficile de faire des milliers de Piéces de ce mérite. Mais toutes les Tragédies ou Comédies Espagnoles, ne sont pas telles. Une chose remarquable, est que les Italiens & les François aussi, à la naissance de leur Théatre (il y a environ 130 ans) ont d'abord imité les Poëtes Grecs & Latins, & ensuite les Espagnols, dont ils ont même traduit plusieurs Scénes, & quelquefois adopté le plan, comme Rotrou dans son *Venceslas*, P. Corneille dans son *Cid*, & Moliere dans plusieurs de ses Comédies.

On appelle *Gracioso*, dans la Comé-

die Espagnole, celui qui joüe le principal Comique, & ce personnage approche fort de celui d'*Arlequin*. Cependant ses plaisanteries sont souvent assez mauvaises; par exemple, il jure souvent par des Saints d'un nom bisarre & inconnu, afin de faire rire les Spectateurs. Comme la Comédie à l'*Imprompu* des Italiens est plus ancienne que la Comédie *écrite* des Espagnols; il paroît vraisemblable à M. R. que le *Gracioso* a été formé sur le modéle de l'*Arlequin*. Enfin il dit avec raison, que quoique le Théatre Espagnol soit fort irrégulier, il a néanmoins la gloire d'avoir été, & d'être encore le grand Maître des Poëtes, & le grand modéle des Théatres de toute l'Europe, soit par la singularité des idées; soit par la création d'une infinité de sujets de Comédie.

Voici maintenant ce qui concerne le matériel du Théatre moderne des Espagnols. C'est un détail qui peut faire plaisir. Les Théatres en Espagne sont presque quarrez & ont trois étages. Il n'y a de loges qu'au premier rang. Celle qui est en face du Théatre, s'appelle *la loge de la Ville*, parce qu'elle est toujours occupée par un *Regidor* ou Intendant de Police. Au-dessous de cette

Loge, eſt un eſpéce d'Amphithéatre, qui s'avance un peu dans le parterre, & qui eſt garni de bancs. Il n'y a que les femmes qui s'y placent. Aux deux côtés de la porte qui eſt vis-à-vis du Théatre, & par où l'on entre dans le parterre, ſont deux Loges obſcures, dans l'une deſquelles eſt placé un *Alcade de corte* ou Juge Royal, mais le plus ſouvent il ſe met ſur le Théatre avec deux ou trois Archers derriere lui. Au-deſſus des premieres Loges des deux côtés, eſt un ſecond rang de Loges, où ſe placent les perſonnes qui ne veulent point être vûës. Sur la même ligne & dans toute la façade du fond, eſt un vaſte eſpace où ſe placent les Moines, les Prêtres, &c. On eſt aſſis aux deux côtés du Parterre ſur des gradins, comme dans les anciens Amphithéatres, entourez d'une baluſtrade. Il y a un autre endroit, qui eſt de toute la largeur du Théatre, appellé *Pacio*, où il y a des bancs. Cette forme de Théatre, dit l'Auteur, qui differe tant des autres Théatres de l'Europe, pourroit être encore une preuve de l'antiquité du Théatre Eſpagnol. Car ſi ceux d'Italie étoient plus anciens, les Eſpagnols n'auroient pas manqué de les imiter, comme toutes les autres Nations ont

fait, excepté les François, qui n'ont emprunté de personne la forme de leur Amphithéatre & la méthode d'être debout dans le parterre; ce qui n'est favorable ni aux Spectateurs, ni au Spectacle. Voilà pour ce qui concerne le Théatre Espagnol.

M. R. paroît n'avoir rien négligé, pour avoir des Mémoires curieux & surs, par rapport au Théatre Anglois. Il est à peu près de la même antiquité que le nôtre, & il a eu les mêmes révolutions. L'époque de la naissance du Théatre Anglois, c'est-à-dire, du Dramatique écrit, se doit fixer à la fin du 16ᵉ. siécle, & Shaskpear avec Benjhonson en sont les premiers Auteurs. *Shaskpear*, ce grand Poëte des Anglois, fut d'abord Voleur de profession. Mais il cessa de l'être, en embrassant le métier de Poëte dramatique & de Comédien, qui lui donna de quoi vivre. La Tragédie a commencé chez les Anglois par tout ce que l'imagination peut produire de plus horrible, & ce goût se conserve encore. On feroit tenté de croire, dit l'Auteur, en voyant *Shaskpear*, présenter à sa Nation les objets les plus atroces, que les Anglois sont cruels, intraîtables, & presque inhumains; & cependant ils ne sont rien

moins. Mais ils sont fort réveurs, & cette qualité fait le fond de leur caractere. Comme ils pensent beaucoup, ils ont aussi fait de grands progrès dans les Sciences & dans les Arts. Leur profondeur, leur exactitude, leur patience viennent de leur naturel pensif. M. R. conclut de-là, que si on donnoit aux Anglois des Tragédies, dans le goût des François, & conformes aux regles, ils s'endormiroient au Spectacle. C'est pour cette raison, que leur Comedie, est tellement chargée d'incidens, qu'ayant transporté sur leur Théatre des Piéces Françoises, il en ont doublé l'intrigue, & y ont joint des épisodes, afin de tenir le Spectateur en haleine.

Une Tragédie de *Shaskpear* intitulée *Hamelet*, a 5 Acteurs principaux, qui pendant l'action, meurent tous de mort violente. Vers le milieu de la Piéce, on voit l'enterrement d'une Princesse : on creuse la fosse sur la Scéne, & l'on tire de terre des ossemens & des crânes. Un Prince arrive, prend un crâne, que le fossoyeur lui dit être celui du bouffon du feuRoi; sur quoi le Prince fait un discours de morale, que les Anglois regardent comme un chef d'œuvre, & qui les fait courir au Théatre toutes les fois qu'on joue cette Piéce.

La Comédie Angloise est très obscéne dans l'action & dans le dialogue. C'est encore au caractere pensif des Anglois que M. R impute cet abus. Il ne croit pas que le goût dépravé des Anglois, par rapport au Tragique, change si-

tôt, & il en apporte une bonne raison; c'est que la belle Tragédie de *Caton*, par M. Addisson, Piéce si applaudie & si intéressante pour la Nation, n'a pu ni leur donner le ton, ni leur ôter leurs préjugés: la raison & la vérité à l'égard du Théatre ne peuvent prendre le dessus dans ce Pays-là. Ils ont d'ailleurs de si grands modéles dans les Poëtes François. Mais ils aiment mieux le mauvais qui leur appartient, que le bon qu'ils n'auroient que d'emprunt.

« Parmi le nombre considérable des Dramatiques Anglois, dit M R. *Congreve*, est estimé » le meilleur pour la Comédie. Il a connu parfaitement la nature. Il vivoit encore en l'année 1727, que j'ai été à Londres. J'ai eu plus » d'une conversation avec lui, & je lui ai trouvé du sçavoir, joint à une grande Littérature: » il est rare de trouver beaucoup de Poëtes Dramatiques de cette espéce. »

Chez les Anglois, tout le parterre est en amphithéatre; les hommes & les femmes mêlés ensemble, y sont assis. Il n'y a qu'un rang de Loges, & au-dessus deux Galleries avec des gradins, où le peuple va se placer. Les Seigneurs Anglois depuis environ 40 ans se sont mis dans le goût d'avoir des Opéra Italiens, ce qu'ils soutiennent avec une dépense étonnante. Ils attirent à Londres les meilleurs Chanteurs d'Italie, qu'ils récompensent magnifiquement. M. R. qui est connoisseur, trouve les meilleurs Comédiens d'Italie & de France fort inférieurs aux Acteurs Anglois. Les Comédiens Italiens & François lui semblent trop affectés dans leur Art. Les Anglois sçavent, selon lui, enfler la vérité, précisément comme il faut pour la faire paroître dans le lointain. L'Auteur finit l'Article de ce Théatre, par un jugement sur le mérite des Piéces Angloises.

Je suis, &c. *Ce 23 Mai 1739.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLIII.

J'Ai differé jusqu'ici, Monsieur, à vous entretenir d'un article particulier qui concerne la Religion des Gaulois, dans le 2 Tome de la Mythologie de M. l'Abbé Banier. J'en parlerai succinctement, pour en venir à une Lettre Critique écrite depuis peu sur ce sujet. Divers monumens Gaulois, déterrés de tems en tems, ont excité la curiosité des Sçavans; mais ils n'en ont pas pris occasion de pénétrer le fond de cette Religion. Schœdius a composé sur la Religion des anciens Germains, un Traité qui n'est qu'un amas de passages, accompagné d'un vaste Commentaire, plein d'inutiles digressions. Dom Bernard de Montfaucon, Bénédictin, a fait graver le

De la Religion des Gaulois.

plus grand nombre des figures des Dieux Gaulois; mais il n'y a ajouté que peu de réflexions. Enfin, Dom Jacque *Martin* son Confrere, se servant des mêmes figures, publia en 1727, en 2. vol. *in*-4°, un Traité de la Religion de ce Peuple; & si l'on en croit M. Banier, personne jusqu'à lui n'étoit entré si avant dans les mysteres des Gaulois; mais on auroit desiré dans cet Ouvrage plus d'ordre & moins de répétitions. Un certain Critique du Nord l'a traité avec bien plus de sévérité.

Quoique, de l'aveu de M. B. les Anciens se contredisent en parlant de la Religion des Gaulois, & qu'ils soient guidés par leurs préjugés, il assure cependant que Jule-César est sans contredit de tous les Anciens celui qui nous donne le plus de lumiere sur la Religion de ce Peuple; & il a cru, pour cette raison devoir traduire ce qu'il dit là-dessus. M. B. reconnoît d'abord avec Clement d'Alexandrie que la Religion des Gaulois étoit une Religion de Philosophes, comme celle des Perses des premiers tems; conformité attestée par Pline le Naturaliste. César & Tacite ne sont pas d'accord sur l'origine de cette Religion; le pre-

mier dit qu'elle venoit de l'Isle de Bretagne ; le second, que c'étoient les Gaulois, qui en peuplant cette Isle y avoient porté leurs mysteres : opinion plus vraisemblable, parce que suivant toutes les apparences, les Gaules furent peuplées avant la Bretagne : ce qui peut s'entendre en général, ajoute l'Auteur, de toutes les Isles, dans lesquelles on ne se hasarda de passer, que lorsqu'on eut peuplé la terre ferme. Cependant pour concilier ces deux Ecrivains, il conjecture que cette Religion, portée d'abord par les Gaulois dans cette Isle écartée, s'y conserva facilement dans toute sa pureté, tandis qu'elle souffrit quelque altération dans les Gaules, à cause du commerce avec diverses Nations. Aussi les Druydes Gaulois avoient tant de respect pour ceux de la Bretagne, qu'ils y envoyoient souvent leurs Eleves, pour être instruits à fond de leur propre Religion.

Mais la principale difficulté roule sur l'origine primitive de la Religion des Gaulois, trop differente avant la conquête de César, pour avoir tiré son origine de celle des Grecs & des Romains. La plûpart des Sçavans croyent qu'elle venoit d'Egypte & de

Phénicie, fondés sur la ressemblance du culte & sur les figures d'Isis, & de quelques autres Divinités Egyptiennes, déterrées de tems en tems dans les Gaules. Dom Jacque *Martin* écrit, que cette Religion ne venoit d'aucun païs, qu'elle étoit particuliere aux Druydes, & qu'ils en étoient eux-mêmes les Inventeurs. Mais pour soutenir cette prétention, dit M. B. il faudroit prouver que ceux qui vinrent peupler ce païs étoient sans Religion & sans culte; ce qu'on ne persuadera jamais. Il croit donc qu'elle tiroit son origine des Peuples d'Asie; mais que c'étoit par le Nord qu'elle s'étoit répanduë dans les Gaules: » Les Celtes, dont nos Gaulois étoient » descendus, étoient extrêmement » puissans, & occupoient la plus gran- » de partie du nord de l'Europe, d'où » enfin ils se répandirent du côté » du midi, & occuperent le païs que » nous habitons. *Leur Empire* (c'est-à- » dire la Nation) s'étendoit depuis » les Côtes Septentrionales de l'Asie » Mineure, jusqu'aux Côtes Occi- » dentales des Gaules: ils avoient pû » apprendre leur Religion des Cappa- « dociens & des Perses leurs voisins. « On peut voir dans l'Ouvrage même les

raisons qui donnent à cette opinion l'avantage sur toutes les autres, malgré le peu d'apparence qu'il y a dans cette étenduë de l'*Empire* Celtique. Mais rien n'assure plus d'autorité à l'opinion dont il s'agit, que le parallele de la doctrine des Mages avec celle des Druydes. Les uns & les autres s'opposoient de tout leur pouvoir à l'opinion qui donnoit aux Dieux une origine humaine, & qui les partageoit en Dieux mâles & en Dieux femelles : ils avoient de Dieu des idées plus justes & plus spirituelles que ni les Grecs ni les Romains ; chez eux point de temples, point de statuës ; usage qui duroit encore parmi les Gaulois, lorsque Cesar en fit la conquête. Enfin le dogme de l'immortalité de l'ame faisoit & en Perse & dans les Gaules un point capital de leur croyance.

Tel fut, selon M. B. le fond de la Religion primitive des Gaulois ; mais il soutient que cette premiere simplicité n'a pas duré long-tems ; que les Gaulois avant même que d'être soumis aux Romains, l'avoient alterée par des pratiques magiques & superstitieuses, & que leur Religion fut étrangement défigurée par l'introduction de celle des Romains, depuis la con-

quête de Jule-Cesar. » Je suis persua-
» dé, dit-il, qu'à l'exemple des Perses,
» dont ils avoient reçu une partie de
» leurs dogmes, ils commencerent par
» n'avoir d'autres Dieux que les Astres
» & les Elémens. « Mais comment concilier cette idée avec celle d'une Religion de Philosophes, qui avoit des pensées sublimes de la Divinité, & avec un culte aussi épuré que le leur. L'Auteur n'ignore pas, que selon l'opinion des Sçavans les plus célebres, il est faux que les Mages ayent déïfié les Astres & les Elémens. M. B. n'auroit-il point été trop aisément entraîné par l'autorité de l'Auteur moderne du *Traité de la Religion des Gaulois*, dont il a pourtant rejetté quelques opinions? On a reproché à celui-ci, de n'avoir pas representé l'ancienne Religion des Gaulois, mais une Religion alterée & corrompuë en différentes manieres par des superstitions étrangeres. Le Sçavant du Nord, dont je vous ai parlé, a imprimé sur ce sujet une Lettre curieuse dans le Tome XXXVII de la *Bibliothéque Germanique*; dont je vais vous exposer le précis :

Lettre critique sur ce sujet.

Il remarque d'abord judicieusement que pour se faire une idée juste d'une Religion, il faut commencer par l'exa-

men des dogmes qui en ſont la baſe & le fondement, & fixer enſuite ce qu'elle enſeigne de la nature de Dieu, & que c'eſt par là qu'on ſe met en état de juger de l'extérieur de cette Religion. Il conclut de cette réfléxion générale, que pour rendre raiſon des cérémonies & des ſuperſtitions des Celtes, & ſentir la liaiſon naturelle & néceſſaire du culte avec le dogme, il eſt néceſſaire de connoître leur Théologie, négligée, ſelon lui, par l'Auteur de *la Religion des Gaulois* : Il y a ici, dit-il, deux vérités qu'il faut d'abord poſer pour fondement. La premiere, que les Scytes, les Perſes, les Gaulois, les Germains, avec tous les autres Peuples Celtes, adoroient des Dieux ſpirituels, inviſibles, dégagés de toute matiere, qui ne peuvent être apperçus des yeux du corps. La ſeconde, qu'en même tems *ils vénéroient* le Ciel, la Terre, le Feu, les Forêts, en un mot toutes les différentes parties du monde viſible. Ce n'eſt pas qu'ils regardaſſent les Elémens comme de veritables Divinités ; la contradiction ſeroit trop ſenſible. Accuſant d'impiété & d'extravagance les Peuples qui adoroient des Dieux corporels & viſibles, ils établiſſoient par cela

même, que rien de ce qui eſt viſible & corporel ne peut être une Divinité. Le reſpect qu'ils témoignoient pour le monde viſible, venoit uniquement de ce qu'ils le regardoient comme le ſiége & le temple d'une Divinité qui y réſide, qui y donne ſes réponſes, & qui fait de tous les Etres viſibles les inſtrumens de ſa liberalité envers les hommes. Mais pour ne pas ſe jetter dans de longues diſcuſſions, il s'abſtient d'examiner ſi les Gaulois croyoient un ſeul Eſprit éternel, répandu par tout l'Univers, uni à toutes les parties de la matiere, qui ne recevoit divers noms, que ſelon la différence des lieux où il étoit adoré; ou s'ils reconnoiſſoient avec un Dieu ſupréme, des Divinités ſubalternes, chargées du ſoin & de la conduite des differentes parties de l'Univers.

L'idée qu'ils avoient d'un Dieu ſpirituel, objet de leur culte, leur faiſoit regarder comme une impiété déteſtable, d'adorer des Dieux viſibles, revêtus de la forme humaine, & ils concluoient que Dieu n'étant ſuſceptible d'aucune figure, il ne pouvoit être permis ni de le peindre, ni de le repréſenter ſous quelque forme que ce fût. Jamais, ajoûte le Critique, on ne vit

ni images, ni ſtatuës, ni idoles dans les lieux où la Religion des Gaulois ſe conſervoit dans ſa pureté ; & même dans le neuviéme ſiécle la prétenduë Statuë d'*Irmenſul*, que Charlemagne détruiſit, & ſur laquelle on a débité tant de fables, n'étoit qu'une ſimple colomne, comme Adam de Bremen l'a remarqué. Perſuadés que l'Univers étoit le Temple de Dieu, ils n'en conſtruiſoient point ; mais de ce que Dieu étoit par tout, & qu'il réſidoit dans l'eau, dans le feu, dans les forêts, dans les animaux, &c. ils concluoient qu'on pouvoit le conſulter & recevoir ſes réponſes par le feu, par le cours des aſtres, &c. Ce fut la ſource de mille ſuperſtitions, qui firent preſque l'eſſence de la Religion des Gaulois & des autres Celtes.

A la faveur de ces principes, que notre Critique poſe comme certains, il explique & concilie quelques autorités des Anciens, où il paroît de l'obſcurité & de la contradiction. Après tous ces divers raiſonnemens, il ajoûte : » De tout ce que je » viens de dire, on peut tirer deux » conſéquences. La premiere eſt que » la Religion des Gaulois n'étoit dans » le fond qu'une eſpéce de Spinoſiſme,

» & non la Religion des Juifs, ni celle
» d'Abraham & des Prophetes plus an-
» ciens. Cependant l'Auteur de l'Ou-
» vrage que j'examine, donne conti-
» nuellement la torture à son imagina-
» tion, pour dériver des Juifs les Cé-
» rémonies & les Superstitions qui
» étoient en usage dans les Gaules. Ce
» qu'il y a ici de particulier, c'est qu'a-
» près avoir assuré que la Religion
» des Gaulois étoit celle des petits
» enfans de Noé, qui l'emporterent
» avec eux dans le tems de la disper-
» sion, il ne laisse pas de soutenir en-
» suite que les Celtes avoient pris des
» Juifs une infinité de Cérémonies, que
» le Peuple de Dieu ne reçut qu'après
» la sortie d'Egypte; tels que le Sou-
» verain Pontife, l'excommunication,
» les assemblées solemnelles, les vête-
» mens Sacerdotaux, la Loi de l'Inté-
» rêt, les Eaux de Jalousie, les Pri-
» vileges du Clergé, & outre cela l'ido-
» lâtrie du Veau d'or, avec plusieurs
» autres choses que je n'ai pas le tems
» de rapporter.

» Ma seconde conséquence (pour-
» suit-il) est qu'à proprement parler,
» ni les Temples, ni les Autels, ni les
» Idoles, ni les Dieux des Grecs & des
» Romains, n'appartiennent point à la

» Religion des Gaulois. L'Auteur le
» reconnoît en mille endroits de son
» Ouvrage. *Ils n'avoient*, dit-il, *ni*
» *Temples*, *ni Statuës*, *ni peintures de*
» *Dieu*, *& ils les abattoient dans tous les*
» *païs ennemis où ils pouvoient percer*. Ce-
» pendant il ne parle presque que de
» Temples & de Statuës ; par tout on
» voit revenir des Inscriptions Gréques
» & Romaines. Otez de son Ouvrage
» tout ce qu'il dit des Autels, des Li-
» bations, des Temples, des Sépul-
» chres, consacrés *sub asciâ*, avec tant
» de longues explications de la My-
» thologie des Grecs, des Latins, des
» Egyptiens, &c. retranchez-en tous
» les endroits où l'on voit revenir Sa-
» turne, Jupiter, Junon, Neptune,
» &c. l'apotheose des Villes, les Mo-
» numens consacrés à certaines Déef-
» ses sous le nom de Suelvis, Mairabus,
» Zuadrivis : que reste-t'il après cela ?
» Ce gros volume de la Religion des
» Gaulois se trouvera réduit à un petit
» nombre de pages. Ces écarts de l'Au-
» teur viennent principalement de ce
» que n'ayant pas commencé par po-
» ser ses principes, il marche toujours
» en tâtonnant sans sçavoir où il va,
» bâtissant d'une main ce qu'il est bien-
» tôt obligé de renverser de l'autre.

» Tantôt il dit que *les Gaulois reconnoiſ-*
» *ſoient un Etre ſuprême, immenſe, invi-*
» *ſible, qu'ils adoroient des Dieux ſpiri-*
» *tuels*, &c. tantôt il parle *de la mort*
« *& du tombeau du Mercure Gaulois.*
» Dès le commencement de ſon Livre
» il dit que *les Gaulois s'étoient faits des*
» *chiméres qu'ils prenoient pour des Dieux*;
» quelques pages après il aſſure qu'*ils*
» *avoient une Religion de Philoſophes.* «

Il faut avoüer que le ſyſtême de ce Critique eſt lié & conſéquent, & qu'il offre à l'eſprit des idées juſtes de l'ancienne Religion des Gaulois. Aux remarques ſur le fond de l'Ouvrage de Dom Jacque Martin, il joint quelques réflèxions particulieres, dont il réſulte que ſes citations ne ſont pas toujours exactes, que ſes conjectures ſont médiocrement heureuſes, qu'il y a quelques étymologies comiques; que dans ſon Livre on trouve un grand nombre de remarques ſur l'Hiſtoire, les Coutumes & la Religion des Celtes, qui ſont évidemment fauſſes, & qu'enfin l'Auteur copie trop légerement les anciennes Fables. Il y a dans cette critique une bonne Dialectique, & une érudition judicieuſement employée. Ces Remarques utiles en général à tous ceux qui cultivent la Littérature, ſer-

viront encore à apprendre, qu'il faut se défier d'une imagination vive, qui représente quelquefois comme démontré ce qui n'a pas même une lueur de vraisemblance; qu'il faut s'assurer de la vérité des faits, avant que de les avancer; que la prudence prescrit de ne point abandonner le sentiment des Sçavans illustres, sans avoir des preuves, à l'évidence desquelles on ne puisse se refuser; que l'esprit décisif & amoureux de la nouveauté est la source de bien des bévûës, & qu'on ne parvient à découvrir la verité que par un examen tranquille, & par la discussion critique des textes anciens, sur lesquels on peut appuyer des vuës nouvelles.

La Lettre Critique me paroît donc venir d'une main habile, & elle mérite d'être lûë par les personnes curieuses des Ecrits où régne une Littérature solide. L'Auteur la finit ainsi: » Je mon» trerai dans mon *Histoire des Celtes* » que je compte de publier, s'il plaît à » Dieu, dans le cours de l'année pro» chaine, qu'il n'est pas impossible de » mettre le Public au fait de toutes ces » matieres, & de leur donner plus de » jour qu'elles n'en ont eu jusqu'à pré» sent; non pas tant parce que les an» ciens monumens manquent, que

„ parce qu'on n'a pas sçu profiter de „ ceux qui ont échapé aux injures du „ tems.“ Je ne sçai si cette Histoire a paru ; mais à juger de l'Auteur par cette Lettre critique, on voit qu'il a toute la capacité nécessaire pour bien exécuter un pareil dessein.

Remarques sur le Livre de M. Andry.

Il sembloit que M. Andry, après avoir été solidement réfuté par les Chirurgiens, n'avoit plus de critique à essuyer. Voici pourtant un nouvel adversaire, * qui vient attaquer son Livre intitulé, *Cléon à Eudoxe, touchant la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie.* Il se borne aux propositions fondamentales de cet Ouvrage, & pour les combattre, il n'employe que la simple définition de la Chirurgie ; définition qui lui fournit des inductions victorieuses. » La Chirurgie, „ dit le Critique anonyme, est définie, „ l'Art de guérir les maladies externes „ par l'opération de la main. Ces maladies sont donc l'objet de la Chirurgie ; il faut donc les connoître pour „ faire la Chirurgie, & pour les connoître, il faut les avoir étudiées. Qu'y

* Remarques sur l'Ouvrage de M. Andry, intitulé, *Cléon à Eudoxe.* A Paris, chez la veuve Pissot, 1739, *in*-12.

„ a-t-il de plus vrai que cet enchaîne-
„ ment de propositions ? «

Il faut que le sieur Cléon ne l'ait point senti, ou qu'une dialectique si simple & si aisée ne lui ait pas paru assez digne de la subtilité de son esprit, puisque sans remonter à la définition de cet Art, il a cru devoir avancer des propositions paradoxes, ou pour mieux dire, entierement fausses. *Le Chirurgien*, selon lui, *n'est que celui qui exécute les opérations. La Chirurgie ne consiste pas dans la connoissance des maux qui ont besoin de l'opération manuelle. Cette connoissance appartient à la Médecine proprement dite, exclusivement à la Chirurgie.* Mais il faut de deux choses l'une, ou convenir que ces prétentions sont détruites par la définition de la Chirurgie, universellement reçuë; ou admettre les conséquences suivantes, qui résultent nécessairement des Propositions de l'ancien Doyen de la Faculté; sçavoir, qu'on peut faire des opérations sans connoître les maux, à l'occasion desquels on fait ces opérations; que la tête du Chirurgien ne peut ni ne doit conduire sa main; que la main du Chirurgien qui opére & qui ne connoît point le mal, doit s'ajuster à la tête du Médecin, qui connoît le mal

& qui ne ſçait point opérer. Tout judicieux Lecteur ne balancera point dans cette alternative, & ſentira tout d'un coup que les inductions de Cléon ſont évidemment ridicules, auſſi bien que ſes principes.

Il n'y a pas plus de juſteſſe dans la comparaiſon que le Médecin fait de la Chirurgie avec la Pharmacie, par rapport aux moyens employés pour la guériſon des maladies. Cléon donne à entendre que, comme le Pharmacien n'a pas beſoin de connoître les maladies internes pour compoſer les remedes, le Chirurgien peut également ignorer les maladies de ſon reſſort pour faire les opérations. „ Certainement il n'y „ penſe pas (dit le moderne Critique), „ le Pharmacien compoſe un remede „ ſelon les régles de ſon art; mais il „ n'eſt en aucune façon garant de l'é„venement qui en ſuivra, parce qu'il „ eſt ordonné, on pourroit même dire, » appliqué par le Médecin. Quel moyen » de comparer le Pharmacien dans ce » point de vûë, avec le Chirurgien qui » tient dans ſes mains la vie d'un mala» de, ſous le fer & le feu qu'il va appli» quer lui-même, guidé par les connoiſ» ſances de l'Anatomie, qui lui mon» trent ce qu'il doit couper & ce qu'il » doit épargner.

Cléon pour donner quelque couleur de vraisemblance à ses faux principes, a cru qu'il étoit nécessaire de renverser la division de la Chirurgie en théorique & en pratique, division reçuë par les plus grands Maîtres, entre autres par Guy de Chauliac. Il a taché d'affoiblir un témoignage si avantageux aux Chirurgiens, en disant que *Guy de Chauliac n'a fait que proposer cette division sans l'adopter.* Mais se défiant ensuite lui-même de cette exception imaginaire, il prend le parti de se plaindre de ce Guy de Chauliac, qui a donné lieu, dit-il, *d'équivoquer sur l'objet de la Chirurgie, en ce que dans son Livre il rapporte, non-seulement ce qui est Chirurgie ou opération manuelle, mais encore ce qui a relation à d'autres sujets, surtout aux maladies externes.* » Vraiment, ajoute le Critique, » Guy de Chauliac n'a-t'il pas tort de » parler de Maladies externes aux Chi» rurgiens? Pourquoi ne leur point » parler de Fortifications, d'Archi» tecture, de Marine, &c? « Il n'est pas moins étonnant d'entendre dire à Cléon, que Guy de Chauliac en donnant l'Histoire des maladies qui ont besoin du secours de la main, n'a pas cru que la Chirurgie les embrassât, & que son exemple est cause que plusieurs

Auteurs ont joint avec les opérations de Chirurgie, les Maladies externes, & ont donné à cet assemblage le faux titre de Chirurgie. Ce sont ses propres termes. » Croira-t'on un jour, poursuit le Critique, que dans un siécle » éclairé comme le nôtre, & dans une » Ville comme Paris, on ait osé écrire » & faire imprimer des raisonnemens » si déraisonnables. «

Il fait voir ensuite à Cléon qu'il a abusé d'un passage de Vanhorne, pour justifier son chimérique Commentaire. Cet Ecrivain reproche à la vérité à Guy de Chauliac, d'avoir entassé des formules de remedes, & d'avoir ainsi confondu la Chirurgie qui employe les Médicamens, avec la Chirurgie qui opere; Mais il ne lui fait pas un crime d'avoir fait connoître les maladies qui ont besoin du secours de la main, comme le suppose Monsieur Cléon; l'un est bien différent de l'autre. C'est pourtant à la faveur de cette belle équivoque qu'il met Vanhorne aux prises avec Guy de Chauliac. Vanhorne donne lui-même des loüanges à un célébre Chirurgien, qui dans un Traité d'Opérations Chirurgicales a expliqué les signes & la curation des maladies.

Rien n'est plus étonnant que de voir

Monsieur Cléon choisir Vanhorne pour décrier la Chirurgie, c'est-à-dire, son plus grand panégyriste. Le Critique en cite divers textes décisifs & extrêmement glorieux à cet Art. Vanhorne dit clairement que des trois parties de la Médecine, la Chirurgie est non-seulement la plus ancienne, mais la plus certaine & la plus évidente. *Omnium est non solùm antiquissima, sed etiam maximè certa & evidens.* Il ajoute qu'elle reconnoît pour Auteur Esculape, dont le fils Podalire & Machaon secoururent si utilement les blessez au Siége de Troye, & qu'anciennement elle étoit l'apprentissage de la Médecine. Il se plaint avec Vesale de ce que les Médecins (qui se vantent d'être Physiciens) ont abandonné le principal & le plus ancien membre de la Médecine (*la Chirurgie*), se persuadant faussement que les Maîtres en Chirurgie sont inférieurs aux Médecins en grade & en dignité.

Le Critique accompagne les passages de Vanhorne de la réflexion suivante : » Les Chirurgiens diroient-ils » en leur faveur mieux que ce que dit » ce Docteur en Médecine ? Qu'on » accorde, si l'on peut, Vanhorne avec » M. Andry. Dira-t'on que Vanhorne

» Médecin n'entendoit point ses intérêts ? mais bien plûtôt, ne dira-t'on pas que M. Andry, Censeur injuste, sacrifie ceux de la vérité à l'envie de décrier la Chirurgie ? « Ce que je viens de dire suffit pour faire voir que ces *Remarques* sont exactes, judicieuses, & accablantes pour Monsieur Cléon.

LETTRE DE L'EMPEREUR,

Au Grand Maître de Malte.

Traduite du Latin.

» Reverendissime, Illustrissime & & très-cher Prince, il y a environ deux ans que nous demandâmes à votre Piété * un certain nombre de Matelots pour servir sur le Danube : ce qui n'eut point alors d'effet. Comme aujourd'hui il n'y a nulle apparence à la paix avec les Turcs, & que par les évenemens de cette Guerre, il nous est encore plus nécessaire d'avoir sur le Danube des vaisseaux armés, nous ne doutons point que votre Piété, toujours zélée pour la défense de la Chrétienté,

* Dans le Latin il y a *Devotio vestra.* C'est le titre que l'Empereur donne au Grand Maître de Malte.

» n'ait égard à cette seconde demande
» que nous lui faisons pour le mê-
» me sujet, & ne fasse son possible
» pour nous satisfaire, afin d'éloigner
» le péril auquel tant de milliers de
» Chrétiens seroient exposés, si les In-
» fideles pouvoient naviger librement
» sur le Danube. Votre Piété & tous
» ceux qui lui sont soumis, ne sçau-
» roient trouver une occasion plus fa-
» vorable de faire éclater leur zele ar-
» dent pour la cause de Jesus-Christ,
» dont ils sont les courageux deffen-
» seurs. Si la Religion de Malte peut
» aisément se passer aujourd'hui de
» quelques centaines de Matelots, &
» d'un certain nombre d'Officiers, il
» ne nous est pas facile de trouver ce
» renfort dans nos Etats. C'est pour-
» quoi nous demandons avec confian-
» ce à votre Piété un secours, qui loin
» de préjudicier à votre Ordre, est
» très-conforme à son Institution; &
» nous nous persuadons que vous ne
» nous le refuserez pas. Nous avons
» chargé le Bailli Baron de *Stadt*, de
» vous dire le reste de notre part, &
» nous assurons votre Piété de notre
» bienveillance & amitié Impériale &
» perpétuelle. Donné dans notre Ville
» de Vienne le 7. Janvier 1739. De

» notre Regne des Romains le 28,
» &c. CHARLE-PHILIPPE-
» LOUIS, Comte de *Sinzendorf*,
» JEAN-CHRISTOPHE
» *Bartenstein*.

REPONSE du Grand-Maître, A l'Empereur.

Traduite du Latin.

» SAcrée Majesté, j'ai reçu avec
» une extrême joie, ainsi que tout
» notre Ordre, la Lettre gracieuse
» dont vous nous avez honoré le 7 de
» Janvier, & qui nous a été présentée
» par le Bailli Baron de *Stadt*, dans la-
» quelle vous nous invitez à contribuer
» par le secours de nos Matelots, à re-
» pousser des bords du Danube les en-
» nemis du nom Chrétien. Nous trou-
» vons par là l'heureuse occasion de
» témoigner à votre Majesté Impéria-
» le notre sincere dévoüement; &
» comme il est de notre état de sacri-
» fier nos biens & nos vies pour la dé-
» fense de la Foi, je vous envoye, de
» l'avis unanime de mon Conseil, 300
» Matelots d'élite, pour se rendre sur
» le Danube par Trieste avec 14 Che-

» valiers, pour les commander. Nous » voudrions faire davantage ; mais » nous n'avons pour le present qu'un » assez petit nombre de Matelots. J'es- » pere qu'ils se comporteront avec » courage, & qu'ils vous seront utiles, » & que Votre M. I. voudra bien se » contenter de ce secours, que nous » ne pouvons rendre plus considéra- » ble. Cependant je prie sans cesse le » Dieu des Combats, qu'il mette les » Infideles en fuite ; qu'il recule les » bornes de l'Empire de Votre M. I. » & qu'il lui accorde des couronnes » immortelles. Donné à Malte le 11 » Mars 1739. De votre Sacrée Ma- » jesté,

Le très-humble & très-obéissant serviteur le GRAND-MAITRE de l'Hopital du S. Sepulchre de Jerusalem.

Par une Lettre particuliere nouvellement arrivée de Malte, on apprend que ce secours étoit tout prêt à partir, accompagné d'un Aumonier, d'un Médecin & d'un Chirurgien. De l'avis du *Vénérable Conseil*, il a été réglé que la Religion donneroit double paye aux Matelots, 40 écus par mois à chaque

Chevalier, avec cent écus pour l'habit uniforme. Le Grand Maître a voulu aussi se charger d'habiller les 300 Matelots à ses dépens. On ajoute que dans peu le Vaisseau S. Antoine les transportera à Trieste dans le Golfe de Venise, & que de-là ils se rendront sur le Danube. On ne peut assurément refuser les plus grands éloges aux sentimens exprimés dans la Lettre du Grand Maître, & réalisez par de si prompts effets. C'est une preuve sensible de la générosité & de l'utilité de l'Ordre de Malte contre les Infidélcs; utilité que l'éloignement des lieux peut nous dérober, mais dont les services désintéressés, à l'égard même des plus puissans Princes,, & les hauts faits d'Armes ont si souvent éclaté, comme on le peut voir dans l'Histoire.

Je suis, &c.

Ce 30 *Mai* 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLIV.

LA *Relation* qui vient de paroître de l'*Expédition de Moka* en 1737, sous les ordres de M. de la Garde, neveu du célébre Du Gue-Trouin, fait voir que la Fortune seconde l'audace, quand la Fortune est elle-même secondée de la prudence & du vrai courage. Une poignée de François, sous un Chef habile, entreprend de mettre à la raison une Nation entiere, & une Nation fiere & belliqueuse; elle fait hardiment une périlleuse descente, & s'empare d'abord d'un poste important, dont elle déloge les ennemis. Après ce premier succès elle sçait se retrancher habilement, & dérober la connoissance de sa foiblesse & de sa disette. Celui qui est à la tête de cette

Relation de l'Exped. de Moka.

petite troupe guerriere, se comporte comme s'il avoit eu dix mille hommes à ses ordres. Il menace de réduire en cendres une Ville, grande, peuplée, bien défenduë, si on ne lui accorde pas ce qu'il demande. Le Gouvernement de la Ville intimidé par cet air de résolution & d'intrépidité, se hâte d'entrer en négociation; & après avoir contesté sur quelques articles, il consent enfin aux réparations qu'on demande, & à la restitution de toutes les sommes injustement exigées des Négocians François.

Le succès de cette Expédition contre les Arabes ne doit point être regardé comme un fait indifferent. Si l'on eût négligé de tirer raison de leurs vexations, ils auroient continué leurs injustices à l'égard de nos Négocians; & en ce cas notre Commerce avec cette Nation nous auroit été dans la suite moins avantageux, & le Caffé seroit devenu pour nous beaucoup plus cher. D'un autre côté, si l'entreprise avoit mal réussi (comme il étoit assez naturel que cela arrivât, par la foiblesse de l'armement) nous aurions peut-être été exclus à jamais du Port de Moka; & par conséquent nous aurions été obligés d'acheter de la secon-

de main, & à un haut prix, le Caffé, que les Anglois ou les Hollandois auroient tiré de Moka en notre place. Quelle obligation n'avons-nous donc pas à la Compagnie des Indes, qui a conçu le projet noble & courageux de se faire justice elle-même par la voye des armes, & qui a eu la prudence de confier l'exécution de son projet à un des plus habiles hommes de mer que nous ayons, & qui semble avoir reçu en héritage de son illustre Oncle les grandes qualitésqui rappellent son précieux souvenir, & tout ce qui forme les Héros de Mars & de Neptune. Sa conduite en cette occasion est un signe peu équivoque de ce qu'il feroit capable de faire, si les belles occasions où le fameux du Gue-Trouin s'est immortalisé, pouvoient renaître pour lui. Je n'en dirai pas davantage. La *Relation* de cette heureuse Expédition se trouve chez Chaubert, broch. *in*-8°. de 120 pag. Les Lettres du Gouvernement de Moka & du Roi d'Yemen à M. de la Garde, n'en sont pas le moindre ornement. On voit quelle politesse, quelle probité, quel bon sens regnent en Arabie parmi les Officiers & les personnes d'un rang distingué. Et à l'égard du Roi d'Yemen, appellé

l'*Iman* par excellence, ses Lettres, & l'Acte de son dernier Traité avec les François, montrent un Prince sage & religieux, en qui les vûës d'une politique fourbe & interessée n'étouffent point, comme il arrive si souvent, les lumieres de la droite raison, & les sentimens de l'équité naturelle.

Cette Relation a été dressée dans la forme historique par M. l'Abbé Desfontaines, à qui M. de la Garde avoit communiqué son Journal & toutes les piéces qui regardent son Expédition. Elle a été fort bien reçuë à la Cour, & Son Eminence en particulier en a témoigné beaucoup de satisfaction. Outre une Carte qui represente le Plan de la Rade & Ville de Moka, la vûë de cette Ville du côté de la Mer, & celle du retranchement des François du côté de la Terre, on trouve dans la Préface un éclaircissement curieux sur plusieurs choses qui concernent l'Arabie, le Royaume d'Yemen & la Ville de Moka. On y apprend que c'est dans ce seul Royaume que croît en Arabie l'arbre de Caffé, aux environs de Betel-Faqui, de Senam & de Galbani, trois Villes des montagnes : Que le Caffé de Betel-Faqui est

le meilleur, & que c'eſt là que ſe font toutes les fournitures de Caffé pour l'Egypte & la Turquie : on a oublié d'ajouter, & pour toute l'Europe. Car les Européens n'achetent point de Caffé à Moka, où il eſt fort mauvais : toutes les empletes ſe font à Betel-Faqui, & le Caffé qui croît dans le Canton d'Oudet eſt le plus renommé.

C'eſt en 1709 que les François ont commencé de faire le commerce du Caffé avec Moka, où réſident les Courtiers Indiens pour l'achat de cette marchandiſe. Avant ce tems-là le Caffé n'entroit en France que par Marſeille, qui le tiroit du Levant, & par conſéquent de la ſeconde main. » Le Capi-» taine Merveille, qui fut envoyé à » Moka en 1709 par la Compagnie » des Indes Orientales, fit avec le » Gouverneur de la Ville un Traité, » dont l'infraction de la part des Ara-» bes a été depuis le ſujet d'une rup-» ture, & en 1737 d'un acte d'hoſti-» lité, & d'une glorieuſe expédition » de la part de notre Compagnie des » Indes. « C'eſt ce que l'on voit dans cette Relation. Par ce Traité de 1709, les François ne devoient payer que deux & un quart pour cent ſur toutes les Marchandiſes qu'on porteroit à

Moka *du Pays des François.* Les Arabes ont prétendu depuis qu'il ne s'agissoit que des Marchandises apportées de France ; & que celles que nous apportons de nos Colonies n'étant point comprises sous ce nom, devoient payer des droits pareils à ceux de toutes les autres Marchandises des Indes, droits qui sont considérables. En conséquence ils s'étoient fait donner près de cent mille piastres, par forme d'avanie, & nous avions essuyé de leur part une infinité de vexations. Le succès de l'Expédition dont il s'agit, les a enfin fait cesser, & a occasionné un Traité solemnel, dont nous ressentons l'effet, par la modicité du prix auquel nous avons aujourd'hui le Caffé en France. M. de la Garde ne s'est donc pas fait seulement un honneur très-grand, par la valeur & la haute capacité qu'il a montrées en cette occasion, mais il a réellement bien mérité de sa Patrie.

Les Muses, Piéce Dramatique. Les meilleures piéces de Théatre du siécle passé n'excitent plus qu'une curiosité passagere. Le François aime la nouveauté avec passion ; & à ce titre, des Comédies ou des Tragédies, lorsqu'elles ont un air nouveau & singulier, le piquent vivement. C'est pour se

conformer à ce goût dominant pour tout ce qui a une forme un peu nouvelle, que M. Morand a composé une piéce d'un caractere singulier, intitulée, *Les Muses*, & divisée en quatre parties, dont le Prologue est la premiere. L'idée de ce Prologue est heureuse. Tandis qu'Arlequin & Silvia se plaignent de la solitude qui regne au Théatre Italien, Melpomene paroît: ce qui les étonne beaucoup. Arlequin court annoncer cette nouvelle à deux de ses Camarades, qui demandent à la Muse Tragique le sujet de sa visite. Elle leur déclare qu'elle vient leur demander un azile, en les assurant que Melpomene sur le Théatre Italien attirera la Cour & la Ville. Elle rejette la proposition qu'on lui fait, de retourner au Théatre François, parce que son Empire y est presque détruit. Des vers sonores, épiques & hérissés d'épithétes, avec des traits recherchés, & mal cousus, y tiennent lieu de toutes les beautés Tragiques: ce sont des piéces sans mœurs, sans conduite & sans caractere. Racine y est traité aujourd'hui d'Auteur prosaïque; la Tragédie enfin n'y est plus qu'un monstre épique. La joyeuse Thalie a chaussé le cothurne, & se mêle de faire pleurer. C'est pour

ſe venger que Melpomene s'eſt déterminée à venir briller ſur un Théatre conſacré à ſa rivale. Elle obtient ſa demande,

Erato paroît en même tems : nouveau ſujet d'étonnement. Arlequin lui dit qu'il n'y a dans ce lieu ni doux murmure, ni tendre ramage, ni écho plaintif, ni prés, ni bois, ni vallon, ni rien de la langoureuſe Arcadie ou de l'ennuyeux Lignon. Silvia trouve pourtant tout cela joli. Erato vante ces Pays, ſéjour de l'amour & de l'innocence qui, inſpirent des vers aimables. Après quelques agréables propos ſur la Paſtorale, le ſuffrage de Silvia décide en faveur d'Erato. Mais comme cette Actrice s'attend à une Piéce, où il n'y aura que des images champêtres, & des ſentimens dignes des Bergeres ingénues du Lignon, la Muſe croit devoir les détromper.

Eh quoi, vous imaginez-vous
Que toujours une Paſtorale
Doit recevoir ſes charmes les plus doux
De l'ignorance ſans égale
D'une Agnès, novice en amour ?
Non non, je prétens en ce jour
Prendre un autre moyen pour plaire ;
Par l'intrigue & par l'intérêt
Me tirer, ſi je puis, d'affaire :
Et j'attens de mes ſoins un favorable effet.

L'arrivée de Thalie donne lieu à une querelle avec Melpomene, à laquelle la premiere Muse impute ces tristes Comédies qu'on a voulu accréditer ; mais la Muse de la Tragédie lui reproche d'avoir fait ces piéces amphibies, par l'impuissance de remplacer Moliere & Renard. En un mot, aucune de ces deux Muses ne veut les avoir composées. Representez-vous Coras & le Clerc, qui ne voulurent plus avoir fait l'*Iphigénie*, dès qu'elle eût vû le jour. Malgré les déclamations de Thalie, on tient la parole donnée à Melpomene, de la laisser paroître sur le Théatre Italien ; Silvia se déclare aussi en faveur d'Erato. La Muse de la Comédie s'enfuit de dépit ; & en sa place on reçoit Euterpe & Terpsicore.

La seconde partie de cet Ouvrage Dramatique est une Tragédie en un Acte, dont le titre est, *Phanazar.* C'est un favori de Belus Roi d'Assyrie, que le Prince a tiré de la plus basse condition, pour le combler de biens & d'honneurs ; mais son mérite personnel & sa valeur le rendent digne de cette haute fortune. Il devient amoureux de Nicie, fille de Merodach, Prince du Sang de Belus. Merodach, résolu de venger la mort de son pere,

qui a été la cruelle victime de l'ambition de Belus, exhorte sa fille à s'abbaisser jusqu'à écouter les soupirs de Phanazar. Merodach l'ayant surpris avec Nicie, lui reproche d'abord l'obscurité de sa naissance. La réponse du Favori est digne des sentimens héroïques qu'il fait éclater dans toute la Piéce.

Je sçais ce que je fus, & j'ai toujours fait gloire
Au milieu des honneurs, d'en garder la mémoire.
Mais dans ce souvenir, je ne vois point d'affront
Qui doive ici, Seigneur, faire rougir mon front.
Si, né dans les grandeurs où la vertu me place,
J'étois indignement tombé dans la disgrace
Où m'a mis en naissant un astre rigoureux,
L'abbaissement alors me deviendroit honteux;
Et pour humilier une folle arrogance,
On me pourroit alors reprocher ma naissance.
De nos faits seuls la gloire ou la honte dépend,
Non du sang qu'un hasard dans nos veines répand:
Le lâche en est plus vil, sorti d'un sang illustre:
De son obscurité le Héros prend du lustre.

Merodach lui déclare dans cette Scene, la plus intéressante de toutes, qu'il est résolu de faire périr Belus, qui pour s'affermir sur le trône, fit ôter la vie à son pere; & que s'il veut lui faciliter les moyens d'exécuter son dessein,

il couronnera ſa flamme. Phanazar frémit à ce diſcours; ce qui donne lieu au Prince de lui reprocher ſa timidité. Le Favori lui répond :

Je tremble, mais du crime & non pas du danger.
Qui? moi! je tremperois dans ce complot perfide!
Moi! porter ſur mon Maître une main parricide!
Sur un Roi que j'admire, & qui regne en mon cœur
Par ſes hautes vertus, plus que par ſa faveur!
Ah! ſi pour aſpirer à la main de ta Fille,
Pour mériter l'honneur d'entrer dans ta famille,
La vertu toute pure eſt un titre trop bas,
S'il faut être illuſtré par des aſſaſſinats,
Va chercher loin de moi, pour placer ton eſtime,
Des lâches, des ingrats, accoutumés au crime.

Le Prince tâche de le ſéduire par la perſpective du Trône qu'il occupera après ſa mort. Phanazar, ferme dans ſon attachement pour Belus, travaille à le faire rentrer dans lui-même, & à le détourner de ſon deſſein, en lui repreſentant les grands exploits du Monarque, un nouvel empire créé par ce vaſte génie, les Arts rappellés, les talens récompenſés, la magnificence de ſes édifices, la navigation & le commerce floriſſant, des Peuples pires

que des bêtes, changés par ses soins en des hommes polis & généreux; enfin tous ces avantages, achetés par des voyages entrepris pour enlever les Vertus, les Arts & les Sciences de cent Nations differentes. Ce n'est ni dans l'Assyrie, ni dans le siécle de Belus, qu'il faut chercher de pareils miracles. Ils sont plus modernes, & on sçait qu'ils regardent un grand Prince, qui s'est illustré au commencement de ce siécle, & dont la mémoire est immortelle.

Nicie, instruite par Phanazar, a horreur du noir projet de son Pere; elle lui laisse voir qu'elle l'aime; ce qui ajoute un nouvel éclat à la gloire du Favori, qui sacrifie une passion si flatteuse à son attachement pour Belus. Phanazar craignant d'exposer les jours de Merodach pere de Nicie, & pressé par la loi de son devoir, & de sa vive reconnoissance, se détermine enfin à découvrir au Roi la conspiration. Il y a beaucoup d'art dans cette Scene, où Phanazar, pour sauver la vie à Merodach, fait une peinture intéressante du combat que lui a livré son amour, & qui lui a fait presqu'oublier son devoir; crime, dit-il, que Belus doit punir. Voici la réponse du Roi.

Le crime eſt effacé : ton aveu le répare,
Et me fait admirer une vertu ſi rare.
On n'eſt pas criminel pour être combattu :
Ces aſſauts qui dans l'ame attaquent la vertu,
Relevent ſon triomphe, & lui prêtent du
luſtre ;
Elle eſt sûre ſans eux, mais ne peut être illuſtre.
Tes violens combats excitent ma pitié,
Et ton inſigne effort accroît mon amitié.

Phanazar fait expoſer à Merodach le plan de la Conſpiration, & lui donne par là occaſion d'indiquer les complices. Belus qui a tout entendu, fait amener par des Gardes Merodach, à qui il parle avec une héroique fermeté. Nicie vient enſuite, & ſe jette aux genoux de Belus pour obtenir la grace de ſon Pere. Belus l'accorde, & exhorte le Prince à en uſer de même envers Phanazar, en lui donnant ſa Fille.

Un généreux ſujet, qui pour ſauver ſon Roi,
Sait braver de l'amour la plus puiſſante loi,
S'il n'eſt du Sang Royal, mérite trop d'en
être,
Et qu'on l'uniſſe au moins à celui de ſon Maître.
(*En montrant Nicie.*)
Apprends qu'un ſang ſi beau, que tant d'appas, ſont faits
Pour le prix des vertus, & non pas des forfaits.

Merodach se tuë, pour ne pas devoir la vie à son ennemi. Il y a certainement de beaux sentimens dans cette Piéce Tragique; mais comme l'action est trop précipitée, les passions ne sont pas assez développées; ce qui les rend moins vives: d'ailleurs les événemens, à force d'être pressés, ne font pas une impression assez profonde.

La troisiéme partie est une Pastorale, intitulée *Agatine*, où il y a des sentimens délicats, & plusieurs traits agréables. M. de Morand a tâché de rendre la Piéce Théatrale, en y jettant de l'intérêt, & en rapportant à une action principale tout ce qui s'y passe & tout ce qu'on y dit. Il faut avouer qu'il n'a rien oublié pour rendre cette Pastorale susceptible de la vivacité du jeu comique; mais comme ce genre d'Ouvrage est principalement destiné à des passions tendres & languissantes, l'art du Poëte n'a pas eu sur le Théatre le succès qu'il avoit pû esperer. En revanche cette Piéce, écrite d'une maniere naturelle & délicate, se fait lire avec plaisir. Enfin la quatriéme partie est un Ballet Pantomime, intitulée *Orphée*, qui a été inventé & dessiné par M. Riccoboni le Fils, & qui a beaucoup réussi.

LETTRE DE M. CREVIER,

Professeur de Rhétorique au College de Beauvais,

A M. l'Abbé D. F.

MONSIEUR,

» N'ayant pû obtenir justice des » Auteurs de la Bibliothéque Raisonnée, sur un article qui m'intéresse, » & réduit à me la faire moi-même, » j'ai recours à vous pour rendre pu» blique mon Apologie. Voici le fait.

» La Bibliothéque Raisonnée s'im» prime en Hollande, chez des Librai» res qui viennent de donner les pre» miers volumes d'une nouvelle édi» tion de Tite-Live. Les Auteurs de » ce Journal, dans la même partie où » ils ont rendu compte de ce nouveau » Tite-Live, ont jugé à propos d'ho» norer de leur critique mon travail » sur le même Auteur. Ils ont fait » plus : ils ont même jetté sur moi » quelque leger soupçon de plagiat. » J'en ai été d'autant plus vivement » touché, que je me sens plus éloigné » d'un pareil vice, qui ne convient » qu'à de petits esprits & à des cœurs » bas.

» Je ſongeai ſur le champ à me
» procurer une réparation, mais par
» les voyes les plus polies. Je m'in-
» formai des noms des Auteurs de ce
» Journal. On ne put me faire connoî-
» tre que M. de la Chapelle, qui de-
» meure à la Haye. Je lui écrivis ſur
» la fin du mois de Janvier dernier;
» & je reçus de lui peu de tems après
» une réponſe civile & obligeante, dans
» laquelle il me marquoit qu'il n'étoit
» point Auteur de l'article dont je me
» plaint; qu'il feroit néanmoins ſes
» repreſentations; qu'il avoit même
» envoyé ma Lettre aux Libraires du
» Journal : mais il m'ajoutoit qu'il ne
» pouvoit me garantir le ſuccès de ſes
» ſoins. En effet, il s'eſt déja écoulé
» plus de trois mois, ſans que j'aye
» reçu aucune nouvelle ni publique ni
» particuliere, qu'on ſe diſpoſe à me
» donner ſatisfaction : & ainſi je de-
» meure chargé aux yeux de ceux qui
» ne me connoiſſent que par le Jour-
» nal Hollandois, d'un ſoupçon injuſte
» & déshonorant.

» Je m'adreſſe donc à vous, Mon-
» ſieur, vous priant d'inſerer dans
» quelqu'une de vos Feüilles hebdo-
» madaires la Lettre que j'ai écrite à
» M. de la Chapelle, & dont je vous

» envoye copie. Comme vos Observa-
» tions sont lûës avec empressement
» dans la plus grande partie du monde
» sçavant, ma justification ne peut être
» mieux placée, pour être portée aussi
» loin qu'il soit possible. C'est une
» nouvelle obligation que je vous au-
» rai, & qui augmentera encore l'esti-
» me & la reconnoissance avec lesquel-
» les, j'ai l'honneur d'être, Monsieur,
» votre très-humble & très-obéissant
» serviteur, GREVIER.

COPIE DE LA LETTRE

De M. Crevier,

A M. de la Chapelle.

MONSIEUR,

» Comme de tous les Savans qui
» travaillent au Journal, intitulé *Bi-*
» *bliothéque raisonnée*, vous êtes le seul
» dont j'aie pû apprendre ici le nom,
» vous êtes par conséquent le seul à qui
» je puisse adresser une observation, que
» je me crois indispensablement obligé
» de faire sur deux articles de ce Jour-
» nal, mois d'Avril, Mai & Juin 1738,
» où il est parlé de moi & de l'édition

» que j'ai donnée de Tite-Live. Je ne » sais pas, Monsieur, si vous êtes l'Au» teur de ces deux articles; mais soit » que vous le soyez ou non, j'espere » qu'en qualité d'homme de Lettres » & de galant homme, vous vous in» téresserez à me procurer la satisfac» tion qui m'est dûë sur un point qui » me touche sensiblement, parce qu'il » regarde l'honneur, & que je me » suis toujours piqué bien plus de pro» bité que de savoir.

» Dans ces deux articles il y a des » choses obligeantes pour moi, dont » je remercie l'Auteur. Il y a des criti» ques, ausquelles je ne me crois pas » toujours obligé de me soumettre, » mais dont je ne me plains point. Je » suis persuadé de la maxime que tout » homme qui écrit *est esclave-né de qui» conque l'achéte*. S'il m'a bien été per» mis de débiter mes pensées sur Tite» Live, à plus forte raison doit-il être » permis à un Journaliste & à tout » autre, de donner son jugement sur » mes pensées. Mais voici ce qui me » blesse.

» Vous concevez bien, Monsieur, » que dans mon travail je me suis aidé » des lumieres de ceux qui ont couru » avant moi la même carriere. Je l'ai

» déclaré dans ma Préface, & j'ai pro-
» mis en même tems de leur faire hon-
» neur de ce que j'empruntois d'eux.

» Je comptois avoir pleinement sa-
» tisfait à ce devoir. Car outre la men-
» tion honorable que j'en ai faite dans
» ma Préface, mes Notes sont pleines
» des noms de Gronovius, de Sigo-
» nius, de Perizonius, de Dodwell,
» de Lipse, de Muret, &c. Elles en
» sont tellement remplies, que j'ai
» appréhendé quelquefois que la répé-
» tition n'en devînt fatiguante pour
» bien des Lecteurs : & c'est unique-
» ment par cette raison que dans quel-
» ques endroits en petit nombre, j'ai
» omis de nommer des Auteurs, que
» prônoient tous mes pages.

» Cette omission innocente a pour-
» tant été relevée dans votre Journal
» plus d'une fois, avec une affectation
» & en des termes qui jettent quelque
» soupçon sur ma conduite en ce point.
» Si j'avois eu l'honneur d'être connu
» de l'Auteur, j'ose me flatter qu'il
» m'auroit rendu plus de justice. Je
» n'attribue pas même ce qu'il dit à
» mauvaise volonté. Accoutumé à lire
» les Commentaires que l'on appelle
» *Variorum*, & à y trouver au bout de
» chaque note le nom de celui de qui

» la note eſt tirée, il a pû être bleſſé » de ne pas trouver cette pratique uni- » verſellement obſervée dans les mien- » nes.

» Je prends la liberté de lui repre- » ſenter, qu'il étoit de ſon équité de » faire réflexion, que ſur cent occa- » ſions, où j'ai dû citer, il y en a au » moins quatre-vingt-dix, où je l'ai » fait exactement; que ces mêmes » noms qu'il me reproche d'avoir omis » en certains endroits, ſe trouvent » ailleurs avec tous les éloges qui leur » ſont dûs; & que puiſque dans tout » ce qu'il y a d'important j'ai uſé d'une » franchiſe parfaite, il falloit bien que » mon ſilence, en un très-petit nombre » d'occaſions de peu de conſéquence, » eût un autre principe, que le déſir de » m'approprier le bien d'autrui.

» Par exemple, le Journaliſte a re- » marqué p. 359. que dans une note ſur » ces termes de Tite-Live *Claſſibus pu-* » *gnatum ad Fidenas*, L. IV. n. 34. j'ai » embraſſé le ſentiment de Tannegui- » le-Févre, ſans le nommer. Le fait eſt » vrai. Mais dans ma Préface p. 19. en » parlant de ce même endroit, j'ai ren- » du juſtice à l'Auteur de cette docte » obſervation. *Tan. Faber*, ai-je dit, » *cui debetur hujus nodi diſſolutio.*

» Je ne veux point, Monſieur, » vous fatiguer par un plus long détail : » je vous prie ſeulement d'obſerver, » que ſi votre Journal avoit moins de » réputation & moins de cours, je » m'embarraſſerois moins de la manie- » re dont on y auroit parlé de moi. » C'eſt l'eſtime que je fais de votre Ou- » vrage, qui m'impoſe la néceſſité de » me plaindre. J'eſpere que non-ſeule- » ment vous ne vous en offenſerez » point, mais que vous donnerez » moyen à ma juſtification, en l'inſé- » rant dans votre Journal, de ſe ré- » pandre partout où le reproche a été » connu, & que par là vous me diſ- » penſerez de me défendre ici contre » une accuſation qui m'eſt intentée en » Hollande. J'ai l'honneur, &c.

Les Allemands ont leurs Sociétés ou Académies de Poëtes, appellées Chantres ou *Phonaſques*; & ils peuvent avoir, ſelon M. Riccoboni, 600 ans d'antiquité. L'Académie de Straſbourg ſubſiſte encore, & eſt compoſée des plus vils Artiſans, qui en certains tems de l'année chantent publiquement ſur une tribune ; leurs Anciens, qui ſont les Juges de la verſification & du chant, diſtribuent les prix fondés. C'eſt de ces Pho- Théatre Germanique.

masques que vient le Théatre Germanique. Au milieu du 16e siécle un Cordonnier, nommé *Hannsachs*, qui avoit du génie, a composé plusieurs Drames Allemands, dont il y a plusieurs volumes *in fol.* On prétend qu'il a fait plus de 6000 piéces en tout genre depuis 1514 jusqu'en 1567. Dans les grandes Villes certains Corps de Métiers, depuis un tems immémorial, joüent des Farces dans leurs Processions. L'usage des piéces en Latin s'est ensuite introduit dans les Ecoles publiques. En 1626 une Troupe de Comédiens Hollandois passa à Hambourg, & alors le Théatre Allemand changea de goût, & une troupe de Comédiens Allemands qui se forma l'année suivante, rendit si ridicules les Maîtres Chantres ou Phonasques, qu'ils n'oserent plus paroître. Aujourd'hui le Théatre d'Allemagne est composé de piéces dans le goût Hollandois, d'un grand nombre de Traductions, sans compter les Canevas Italiens traduits en leur Langue, qu'ils joüent à l'impromptu, en quoi ils sont les seuls qui ayent imité les Italiens. M. R. continuë de blâmer ici ce genre de Comédie jouée à l'impromptu.

L'état de Comédien est honorable

en Allemagne ; des personnes de bonne famille & des Gentilshommes ne font point difficulté de l'embrasser. Quelques-uns d'eux, après avoir quitté le Théatre, sont parvenus à de grandes dignités de l'Eglise, & à des emplois considerables de l'Etat, qui demandent une naissance illustre, jointe à des talens. » Quelques-uns de ces Comé-
» diens dont je parle (ajoûte l'Auteur)
» vivent encore décorés de charges
» illustres ; mais il ne convient pas de
» les nommer, parce que de tout tems
» la profession en tout pays fait du
» tort au mérite personnel de ceux qui
» l'exercent. «

Au reste le Dramatique Allemand est encore aujourd'hui dans le mauvais goût de l'ancien Théatre Hollandois : on y represente des choses atroces & affreuses. Cependant il y a environ 100 ans que 2 ou 3 Poëtes Allemands, surtout *Gryphius*, qu'on peut appeller le Corneille des Allemands, ont beaucoup perfectionné le Théatre. Aujourd'hui on ne fait presque que joüer des traductions de piéces Françoises, Italiennes, Espagnoles ou Angloises, & on ne produit rien de nouveau. Mais on n'abandonne pas pour cela les vieilles pieces dans le goût de l'ancien Théatre Hollandois.

On n'imprime jamais les piéces nouvelles en Allemagne, & en voici la raison. Ce sont ordinairement les Comédiens même qui composent les piéces; & si quelqu'autre leur en donne une, il n'en retire jamais de profit ; c'est un Acteur ou une Actrice à qui il en fait présent,

qui retire la part d'Auteur. Tant que cette piéce est representée, fut ce durant un siécle, cette part appartient à l'Acteur, ou à ses héritiers. Mais dès que la piéce est imprimée, il perd tous ses droits, & cela devient *Juris publici.* Ainsi comme les piéces nouvelles des Allemands ne sont point imprimées, nous ne pouvons juger de leurs progrès dans le Dramatique.

Il y a 30 ans ou environ, que l'on representoit encore à Vienne la Passion de N. S. Le Prédécesseur de l'Archevêque d'aujourd'hui la défendit, à cause des indécences que l'Acteur Comique y entremêloit. Cette representation étoit en cinq Actes. » Le Paradis terrestre, la » création d'Adam & Eve, leur chute, la mort » d'Abel, Moyse dans le desert, le voyage en » Egypte de Marie, Joseph & l'Enfant Jesus, » qui par parenthese étoit habillé en grand » garçon, & auquel on donnoit de la boüillie » sur le Théatre; ensuite on y voyoit la dispu- » te de N. S. enfant dans le Temple, la Priere » dans le Jardin, la prise de J. C. toute sa Pas- » sion, sa Mort sur la Croix & sa Sépulture, » par où la Representation finit. Il y a d'autres » Representations de la Passion, qui sont plus » dans les regles du bon sens; mais on jouoit » celle-ci par préférence. «

A la fin de cet article l'Auteur a inséré l'Extrait d'une nouvelle Tragédie Allemande, intitulée *La mort de Caton*, tirée de l'Anglois de M. *Addisson*, & de la Piéce Françoise de M. *Deschamps.* Il y a joint la traduction de la Préface Allemande, où le Poëte paroît avoir autant de goût que de modestie. Il me reste à vous rendre compte de ce que M. R. dit des Théatres Flamands, Hollandois, & François.

Je suis, &c.

Ce 3. Juin 1739.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLV.

Une personne également laborieuse par état & par inclination, & employée utilement dans des affaires importantes qui ne doivent lui laisser que peu de tems, dont il puisse disposer à son gré, ne laisse pas d'en trouver, Monsieur, pour refléchir profondément sur les matieres de Morale, & pour écrire & arranger ce qu'il pense sur ce vaste sujet. Je vous ai rendu compte de plusieurs de ses écrits en ce genre, & quoique j'aie quelquefois pris la liberté de disputer contre quelques-unes de ses opinions, je crois vous avoir assez témoigné l'estime que j'ai pour l'Auteur & pour ses Ouvrages. Il en a publié un depuis peu, sous le titre de *Dif-*

Discours sur l'emploi du loisir.

cours sur l'Emploi du Loisir *. Je vais tâcher de vous donner une idée de ce Livre nouveau de M. Pecquet.

On peut être occupé, sans être employé, parce que n'avoir rien à faire, & ne rien faire n'est pas la même chose.

L'Auteur commence donc par établir une distinction solide entre le loisir & l'oisiveté. Approuvant celle que l'âge où les infirmités ont pû rendre nécessaire, il regarde celle qui est volontaire, & à laquelle on se livre avant le tems, comme un écueil redoutable, & comme le *plus grand ennemi du loisir*, avec lequel la mollesse & le luxe, enfans de l'oisiveté, *sont*, dit-il, *incompatibles*; l'objet de l'état d'oisiveté, selon lui, est *le rien*, où quelque chose de frivole & de futile. Ses effets sont une honteuse ignorance, une prompte ruine du tempéramment, un continuel ennui de soi-même (parce que le nombre des amusemens est borné, au lieu que celui des diverses occupations ne l'est point) enfin le mépris, où l'homme oisif tombe toujours, soit par son inutilité, soit par les vices où il a coutume de se laisser aller ; mépris qui lui est bien dû d'ailleurs, *puisqu'il n'a*,

* A Paris, chez Nyon fils, Quai des Augustins, 1739. *in*-8°.

pour ainſi dire, *vêcu que machicalement*. Ce dernier effet, eſt encore plus mortifiant pour ceux dont les noms ſont deſtinés à tenir quelque place dans l'Hiſtoire, qui leur offre ſi ſouvent des portraits aſſez dèshonorans de ceux qui leur ont reſſemblé par leur vie molle & par leur honteuſe fainéantiſe. Elle eſt ſans contredit un crime aux yeux de Dieu & de la droite raiſon, parce qu'elle eſt contraire au principal devoir de l'homme. Le loiſir au contraire eſt ſeulement une privation d'emploi & de travail indiſpenſable ; c'eſt un état de retraite, où les occupations ſont arbitraires, où chacun peut choiſir le genre de travail qui lui plaît, & qui peut lui convenir. Quoique cet état libre conduiſe le plus ſouvent à une grande oiſiveté, comme M. P. en doit convenir, il croit néanmoins que « l'eſprit d'oiſiveté quand » on s'y eſt livré, eſt la ſituation la » plus diamêtralement oppoſée à l'état » de loiſir, & celle qui en éloigne le » plus. Il n'eſt point de vocation, » ajoute-t'il, qui plus que l'état de » loiſir, exige un noviciat, & ce novi» ciat eſt le travail & l'application à » quelque choſe pendant un certain » tems. »

La plûpart de ceux qui ont occupé

des Places brillantes, & qui ſont accoutumés au commencement, & à l'appareil de la grandeur, regardent comme le plus triſte de tous les états, la retraite & la ſolitude, qui les livre au loiſir, & à eux-mêmes, c'eſt-à-dire, à l'ennui. Ils veulent, s'il eſt poſſible, mourir ſur le Théatre. Ils faut avoüer qu'ils ont quelquefois raiſon. Une nombreuſe famille, dont les déſirs ſont multipliez; des enfans, dont on veut aſſurer les établiſſemens; les ſollicitations d'une femme, flattée de la repréſentation & du crédit de ſon mari; voilà ce qui empêche le plus ſouvent un homme ſurchargé d'affaires & d'années de ſe retirer, afin de commencer à vivre pour lui-même; & c'eſt pour cela qu'on le voit ſe refuſer conſtamment aux idées raiſonnables de repos & de tranquillité. Il faut convenir d'un autre côté, que la plûpart de ces perſonnes publiques n'ont point les reſſources néceſſaires pour ſe ſuffire à elles-mêmes. Elles ont rarement de la Philoſophie dans l'eſprit, & d'ailleurs le paſſage d'un état d'action continuelle à un état de repos & de refléxions eſt cruel pour bien des eſprits, que ce changement précipite dans l'abattement, le dégoût & la langueur. On ſe

regarde alors comme rayé du nombre des vivans, & en quelque sorte comme annéanti. Cependant comme il n'y a rien de stable en cette vie, & qu'il est souvent des retraites forcées, l'homme sage revêtu des plus hautes dignités, & chargé des plus grands emplois, doit toujours avoir pour objet leur cessation & l'état du loisir, & se mettre en état d'y pouvoir vivre heureux & d'y achever doucement sa carriere. Il devroit pour cela avoir pris de bonne heure le goût des Sciences & des beaux Arts, & avoir cultivé dans sa jeunesse certains talens, qui sont une ressource contre le dégoût & l'ennui. « Un peu » plus où moins de richesses, n'est pas » ce qui dédommage du poids des an» nées; parce qu'elles seules ne suffi» sent pas pour charmer l'ennui, qui » assiége ordinairement la vieillesse des» œuvrée, & que l'ennui est, pour ainsi » dire, le seul poison qu'elle ait à re» douter. » Ainsi, on peut bien dire que le goût de la Lecture, & le commerce des gens d'esprit, est dans ces situations la premiere des ressources. Le jeu, la table, les spectacles, ne suffisent point pour remplir le vide affreux d'un homme déplacé. Il faut de la bonne compagnie, avec de la Philo-

ſophie, & un peu d'occupation.

« En général, dit l'Auteur, on paſſe ſa vie à ſe croire tantôt heureux & » tantôt malheureux. La méſure des dé- » ſirs fait celle de l'opinion. » Il y a ici (pag. 42.) une longue moralité ſur ce qui conſtituë les alternatives du bonheur & du malheur de l'homme; & pour cet effet M. P. parcourt differens états: Enſuite il revient à celui « d'un » homme ſage, qui terminant ſenſément » une carriere honnête, ſe vouë à la vie » tranquille; qui après avoir mis ſes en- » fans au point de remplir eux-mêmes » un état, n'a plus qu'à être ſpectateur » de leurs ſuccès; qui après avoir éta- » bli une fortune ſolide, n'a plus qu'à » s'occuper du ſoin de la conſer- » ver; qui après s'être fait des amis, n'a » qu'à joüir de la douceur de leur ſocié- » té; enfin, qui tiré hors du rang des » luteurs, n'a plus à craindre le poids » du ceſte. » Il n'y a d'hommes, ſelon lui, que ceux qui ſçavent ſe donner au repos & en faire un bon uſage. Quand ils ſe croyent heureux, ce n'eſt ni une illuſion, ni une opinion variable. « Nous trouvons, dit-il, le caractere de » cette tranquillité dans une infinité » d'Ouvrages anciens, enfans du loi- » ſir, qui nous peignent dans leurs Au-

» teurs des gens heureux, joüissant de » la paix du cœur & du repos de l'es- » prit, & dont les peintures sont tou- » jours ravissantes. Nous avons même » de ces Ouvrages faits dans le tems » de l'adversité. Le plaisir de les lire, » doit nous faire juger que le tems où » on les a composez, a été un tems de » délices. » Mais la plûpart de ces peintures ne sont-elles point idéales, & est-il bien sûr que ces anciens Auteurs éprouvassent en eux-mêmes, ce qu'ils exprimoient si bien dans leurs écrits ? Seneque, au sein de l'opulence, a vanté les douceurs de la médiocrité. On a vû le Poëte le plus malheureux par le caractere de son esprit, chanter les plaisirs de l'âge d'or, célébrer la vie innocente & tranquille ; & l'Auteur le plus impétueux & le plus jaloux, ne paroître respirer que la paix, que l'humanité, que la politesse à l'égard de tout le monde, & que l'amour de la société & du progrès des Arts. Après cela, jugeons des Ecrivains par leurs écrits.

Comme il m'est impossible de suivre l'Auteur pas à pas dans tous les différens points de sa morale, je ne m'arrêterai qu'à quelques articles qui m'ont

le plus frappé. On trouve, pag. 64. un morceau très-judicieux sur le goût de la liberté. L'Etat d'indépendance est le plus conforme à notre Nature. Tout ce qui nous en rapproche, est-ce qui peut le mieux opérer notre bonheur. Cependant il y a un genre de dépendance qui ne doit jamais cesser, c'est celle de la Loi: cette dépendence est le fondement des douceurs de la société & du bonheur de chaque particulier. L'indépendance à laquelle on peut raisonnablement aspirer, est celle de nos pareils. Mais peut-elle jamais exister parfaitement ? Non. Nous sommes malgré nous liez les uns aux autres, & dans ce sens, le Souverain même dépend de ses Sujets, comme le Maître dépend de ses Domestiques. Les dépendances dont le Sage peut & doit s'affranchir, sont celles que les passions font naître pour notre malheur. L'Ambitieux, l'avare, le débauché, sont de vrais esclaves. M. P. ramenant à son sujet toutes ses moralités, fait voir que l'état du *Loisir*, nous délivre de mille sujettions. « On n'y a besoin des autres » hommes, qu'autant qu'on le veut » bien. On n'est avec eux qu'autant » que cela est conforme à notre goût. » Des convenances, des bienséances,

» des vûës particulieres, n'exigent plus » que nous portions notre encens sur » des Autels, qui nous en paroissent » peu dignes, &c.... Heureux l'état » où l'on n'est point assujetti à la fa- » cheuse bienséance de tenir sa porte » ouverte à quiconque veut y venir » frapper, uniquement en vûë de lui- » même; & qui croit être en droit de » la voir s'ouvrir au premier signal ! » Quel tourment d'être obligé d'écou- » ter patiemment le langage de la va- » nité & de la fatuité !.... Quel bon- » heur de pouvoir écarter toute société » embarassante, ou suspecte, ou mal » sure !.... Quoi; parce qu'un hom- » me est puissant, parce qu'il peut ser- » vir ou desservir, il faut être conti- » nuellement sous le masque: il faut » que victime de la difference des si- » tuations, *on figure de l'ami* avec ceux » que l'on déteste au fond du cœur, &. » qui font rougir en secret des caprices » de la Fortune? Non le Loisir est pré- » férable, &c. » L'Auteur remarque que dans la retraite, les visites qu'on reçoit sont très-flateuses, parce que c'est l'amitié seule qui y forme la société; & que l'homme devenu inutile aux autres ne doit qu'à lui-même, & *à son personnel*, les avances qu'on lui fait.

Mais dans ce cas, ne les doit-il pas aussi bien souvent au triste loisir des autres ? La plûpart des visites, où il ne s'agit point d'affaires, ne sont que des préservatifs ou des remédes contre l'insupportable ennui d'une solitude oisive.

Dans l'état de Loisir, non-seulement on joüit de toute sa liberté, mais on se trouve encore dans la disposition de réfléchir; ce qui est le second de ses avantages. La refléxion nous apprend à nous connoître. Les occupations, quelqu'état que l'on ait embrassé, nous laissent rarement le tems de méditer sur nous, parce que tout ce qui nous environne, absorbe toute notre attention; on approfondit les affaires, on étudie les caracteres, on forme des projets de fortune & d'établissement, on médite sur l'emploi de ses talens ou de ses richesses, &c. Or de toutes ces differentes pensées, aucune ne tend à la connoissance de soi-même. « Il est »ordinaire de voir des hommes célé»bres & remplis de connoissances »étrangeres, terminer leur carriere, »dans la sotte vanité de connoître les »hommes, mais dans une totale igno»rance d'eux-mêmes, c'est-à-dire, de »leurs propres défauts, de leurs vices,

» & de leurs foiblesses. » A combien de choses ne renoncerions-nous pas, si nous nous connoissions? Nous nous croyons plus dignes que les autres, des dignités, des emplois, & de la fortune. « La faveur amene-t'elle l'adulation à nos pieds? nous prenons son langage pour celui de la sincérité .... Nos succès heureux, quand même ils ne seroient dûs qu'au hazard, deviennent encore des obstacles à nous connoître nous-mêmes, parce qu'ils enflent notre orgüeil .... Rendus au loisir & à la vie tranquille, c'est presque indispensablement & machinalement que nous tournons nos pensées sur nous-mêmes ... L'yvresse se dissipe, les objets d'illusion s'écartent & s'évanoüissent ; la multitude des flatteurs ne nous assiége plus : la vérité recommence à s'approcher de nous ; le tableau de nos actions passées se retrace à nos yeux, &c. »

Le troisiéme avantage, qui est une suite du second, dans l'état de Loisir, c'est celui de pouvoir se réformer. On voit bien peu de gens travailler à se rendre meilleurs, tandis qu'ils représentent sur la scene du monde. M. P. compare ici l'homme qui a renoncé aux affaires, & qui est rendu à lui-même

dans la solitude, où il reflêchit sur son ame, à un Auteur qui examine de sang froid un Ouvrage qu'il a laissé long-tems reposer : il en apperçoit alors plus aisément les défauts. « De » même le tableau des choses passées » fournit une instruction utile à l'hom» me, à qui il ne reste plus d'occupa» tion essentielle, que celle de mé» diter. »

Mais ne pourroit-il pas arriver que quelqu'un, délivré de ses occupations pénibles, ne retirât aucun fruit de son loisir ? Cela peut arriver sans doute : mais le loisir n'en est pas moins par lui-même une source d'avantage, comme l'Auteur l'a prouvé. Il fait voir ensuite en détail comment l'homme doit vivre dans la retraite, dispenser son tems, & le partager entre les amusemens tranquilles, la société douce, & l'étude variée. A l'occasion des differentes choses ausquelles l'homme retiré peut s'appliquer, on trouve ici quelques digressions qui ont peu de liaison avec le fond du sujet ; & en général la plûpart des moralités de l'Auteur paroissent un peu trop amplifiées. Plus de précision, & un enchaînement d'idées plus marqué, n'auroit pas diminué le mérite de cet Ouvrage, qui est dans le même

goût que celui des *Pensées diverses sur l'homme* du même Auteur, c'est-à-dire, extrêmement philosophique, semé de refléxions profondes & neuves, & de raisonnemens solides.

Les recherches que M. Riccoboni a faites au sujet du Théatre Flamand & Hollandois, dans son *Histoire des Théatres de l'Europe*, lui ont fourni un morceau très-curieux, dont je vais rendre compte en peu de mots. C'est par les représentations des mysteres que le Théatre a commencé en Flandres, comme par tout ailleurs, & il y subsiste encore aujourd'hui sur le même pied. Car la Passion y est encore représentée par des sociétés bourgeoises qui joüent aussi de tems en tems des traductions de Comédies Françoises. Malgré cela, M. R. dit que depuis 1566, qui est le tems des guerres civiles, le Théatre Flamand ne subsiste plus. Il n'est donc question ici que du Théatre Hollandois, qui tire son origine d'une association de beaux esprits, semblables aux Troubadours de Provence. L'Auteur remarque que le génie Poëtique est naturel à la Nation, qui a une grande passion pour les spectacles. « Actuellement, dit-il, si quel-

Théatre Flamand & Hollandois.

» que personne de distinction se marie,
» meurt, ou est élevée à quelque em-
» ploi, les Poëtes sont en campagne,
» & dix, quinze, vingt épithalames ou
» élégies, ou éloges sortent de la pres-
» se. On en fait imprimer comme des
» Théses à Paris. » Les Chambres, ou
associations de Poëtes-Acteurs, ont
aussi été autrefois dans le Brabant. Il y
en avoit jusqu'à 14 à Anvers, & jusqu'à
19 à Gand. Dans toutes les Villes de
Hollande, & même dans les Villages,
il y en a encore; & ce sont ces beaux
esprits du lieu, ausquels on a recours
pour tous les complimens.

Le *Miroir de l'Amour*, imprimé à Harlem en 1561, est la plus ancienne Piéce du Théatre Hollandois. Dans les anciennes Tragédies on représentoit naturellement toute chose. Dans l'une on coupe la tête sur le Théatre aux Comtes d'*Egmond* & de *Horn*. Dans un autre *Aman*, est pendu sur la Scene, & Mardochée fait le tour du Théatre monté sur une rosse. Dans celle de *Tamerlan*, il y a une Scene de ce Prince avec *Bajazet*, l'un & l'autre à cheval sur le Théatre. Dans celle de *Conradin*, ce malheureux Prince, le dernier de l'illustre Maison de Suabe, à qui le Duc d'Anjou eut la cruauté de

faire couper la tête, est conduit à l'échafaut, avec deux Prêtres pour le confesser, l'un habillé en Evêque & l'autre en Cardinal. Dans une autre Tragédie ancienne, le Théatre représente : « les Soldats du Comte d'Egmond » saccageant un Couvent de Religieu- » ses, où chaque Soldat en a une qu'il » traite comme il veut. L'Abbesse est » étenduë au milieu du Théatre, te- » nant sur ses genoux le vénérable *Gos-* » *win*, Evêque d'Utrecht, massacré » dans ses habits Pontificaux, la Mi- » tre en tête, & la Crosse à la main. » A la fin de la piéce intitulée *le siége de Leyde*, on voit des emblêmes vivans, qui représentent la tyrannie Espagnole, la valeur Hollandoise, &c. accompagnées de plus de 300 personnes; & une Actrice, la baguette à la main, explique les emblêmes.

Les Spectateurs Hollandois aiment l'extraordinaire & le merveilleux. Une Princesse a devant elle sur un bassin la tête coupée de son amant: elle adresse la parole à cette tête qui lui répond. Dans la Tragédie de *Circè*, un Compagnon d'Ulysse est amené devant son Tribunal, pour être condamné. Le Lion est le Président, le Singe est le Greffier. Le Loup, le Renard, & d'au-

tres animaux sont les Conseillers, & l'Ours fait l'office de Boureau. Le malheureux est pendu sur la Scene, & ses membres tombent piéce-à-piéce dans un puits au-dessous de la potence. Mais à la priere d'Ulysse, le Pendu sort du puits entier & vivant. Quelques-unes de ces anciennes piéces se joüent encore aujourd'hui, avec un grand concours des petits Bourgeois, des Paysans, des Enfans, & des Valets.

Celui qui a le premier donné une forme réguliere au Théatre Hollandois, est *Pier Corneil Hooft*, fils d'un Bourguemestre d'Amsterdam, & aussi célébre Historien que bon Poëte. Sa premiére Piéce est en 1620. Il est assez singulier de voir que le restaurateur du Théatre Hollandois & celui du Théatre François, ayent le même nom & le même surnom, avec cette difference, que *Corneil*, paroît un nom de Bâtême. *Pier Corneil Hooft*, fit une Histoire de Henri IV. qui merita que Loüis XIII. l'annoblît, & lui donnât l'Ordre de Saint Michel. Nous avons en 2 volumes *in*-4°. le Théatre de *Vondel*, surnommé le Virgile Hollandois. Son *Palamede* passe pour un chef-d'œuvre. Les Hollandois, ont depuis goûté Corneille & Racine & nos autres Tra-

giques qui se sont distinguez, & ils ont traduit leurs Piéces. « On dit constam-
» ment dans le Pays, qu'ils ont plu-
» sieurs piéces de ces Auteurs, qui va-
» lent les originaux, quelques-unes
» mêmes qui l'emportent: car leur lan-
» gue, à ce qu'ils prétendent, est infi-
» niment plus expressive dans le sé-
» rieux & le Tragique, que la langue
» Françoise. On prétend qu'un mot
» Hollandois a en ce genre plus de
» force qu'une période Françoise....
» Leurs Vers riment comme les Ita-
» liens, toujours par les deux dernie-
» res syllabes: cela rend un harmonie
» si juste & si sonore, comme tous
» ceux qui sont apportée de sentir la
» poësie Italienne en peuvent faire foi;
» que par la même raison on ne peut
» s'empêcher d'être affecté pour les ri-
» mes Hollandois. » Cet éloge de la langue & de la versification Batavique, ne pourroit-il point faire naître l'envie & la mode d'apprendre cet idiome. Les Hollandois ont un Vers Aléxandrin, tout semblable au nôtre, avec des rimes masculines & féminines comme nous. La rime féminine est toujours la syllabe *en*. Ce fréquent retour de sons semblables paroît à l'Auteur devoir être désagréable, parce que la syllabe

en sonne toujours à l'oreille, ce que ne font pas les syllabes muettes en François. Henri-Etienne, & le Pere Bouhours ont aussi reproché aux Italiens leurs terminaisons uniformes en *a* en *e* en *i* & en *o*. La prononciation, selon Riccoboni, efface entierement cette monotonie Italienne, & il a raison. Il remarque ici que les Allemands & les Hollandois sont les seuls qui ont imité les François, en faisant usage de la rime dans le Dramatique. Les Italiens & les Anglois ne riment jamais pour le Théatre. Ils disent qu'il n'est pas naturel de rimer dans des entretiens. Mais est-il naturel de mésurer & de cadencer des syllabes? Par la même raison il faudroit donc bannir les Vers du Théatre.

Les Hollandois ont d'excellens Acteurs dans le Tragique, qui chez eux se déclame plus naturellement que chez nous, qui dans ce genre ne suivons point du tout la Nature. La plûpart de leurs Comédiens exercent des métiers, ou font quelque commerce. *Punt* est Graveur, *Dummy* est Libraire, &c. Ce qui nous paroîtra singulier, est que les Actrices Hollandoises sont obligées d'être sages, ou de conserver au moins une bonne réputation; parce que les Comédiens de ce Pays-là, étant pres-

que tous Bourgeois & Bourgeoises, ils auroient honte de paroître sur la Scene avec une Actrice, dont la vertu pourroît être soupçonnée. « C'est ainsi que » les Directeurs de leurs Théatres, qui » sont huit personnes de distinction, » ont été obligés de renvoyer leur » meilleure Actrice, parce qu'un acci- » dent qui lui étoit arrivé, empêchoit » ses camarades de joüer avec elle. »

Entre les Actes, on baisse le rideau pour moucher les chandelles. Le petit peuple profite de ce tems pour boire. A Amsterdam, il y a peu de police au Théatre. On y casse des noisettes, on y jette des bouteilles, on s'appelle d'un bout de la salle à l'autre : c'est un charivari horrible entre les Actes. Si les Acteurs déplaisent, on leur crie tout haut de se retirer. Le Théatre d'Amsterdam passe pour le plus beau de l'Europe.

L'Auteur de l'*Examen du Vide relativement à l'idée de Dieu* a publié depuis peu un Lettre adressée à M. l'Abbé D. F. & imprimée chez Giffey, où il répond avec une extrême politesse à quelques objections, qui lui ont été faites dans ces feüilles périodiques. L'Auteur avoüe lui-même, qu'il *traite* Lettre sur l'espace Neutonien.

cette dispute aussi sérieusement, que s'il s'agissoit d'une Croisade. « Il me semble, » ajoute-t'il, que c'est également dé» fendre la Réligion, & je pense d'ail» leurs que d'aussi grands Philosophes » sont plus difficiles à réduire que des » Sarazins. » Le premier point de sa Lettre est au sujet du terme d'*Etre de raison*, que nous prenons l'un & l'autre dans un sens different, lui dans le sens du langage vulgaire, & moi dans le sens de tous les Métaphysiciens, qui appellent *être de raison* deux idées contradictoires, deux *incompossibles*. Par cette distinction, nous voilà d'accord, & l'autorité de M. de Fontenelle, n'est plus contre moi : le second point roule pareillement sur une équivoque. J'ai prétendu que cette conclusion étoit fausse : *Par tout où il y aura un Etre raisonnable, il y aura un homme.* L'Auteur de la Lettre pour en établir la vérité, dit que la raison ne lui semble pas digne d'être attribuée à l'entendement de Dieu, ni même à celui des esprits purs. Cela est vrai, sans doute, si par *raison* il entend seulement celle qui dépend des organes, telle que la nôtre. Mais j'ai parlé de la raison en général,

* Voyez les Observations sur les Ecrits Modernes des 18 & 21 Mars 1739.

qui eſt commune à Dieu, aux Anges & aux hommes. Qui peut douter que la raiſon de Dieu, conſidérée en particulier avec ſon caractere diſtinctif, ne ſoit toute autre choſe que la nôtre? Mais cela empêche-t'il qu'il n'y ait une liaiſon eſſentielle dans les idées de Dieu comme dans les nôtres, ce qui fait l'eſſence de la raiſon priſe en général. C'eſt ici une queſtion triviale de Logique, appellée *la queſtion de l'Etre univoque*. Cela mérite peu qu'on s'y arrête. Il ne s'agit que de convenir de la définition des termes, comme dans la plûpart des queſtions de Métaphyſique. Ainſi je crois avoir raiſon, & que l'Auteur de la Lettre n'a pas tort.

Traité de l'Ortographe Françoiſe.

Le ſort de notre Langue eſt bien remarquable; après avoir eſſuyé les caprices du bel-eſprit novateur, qui a taché de l'appauvrir réellement, ſous prétexte de l'enrichir de nouveaux mots, elle a encore trouvé des réformateurs de ſon ortographe. La licence de ces derniers eſt allée ſi loin, que chez quelques Ecrivains, on ne voit dans l'arrangement irrégulier des carracteres aucun rapport entre les mots dérivés l'un de l'autre; la prononciation même qu'ils ont voulu faciliter

par cette innovation, en eſt devenuë plus difficile. M. l'Abbé de Saint Pierre, comme l'on ſçait, & le P. Sanadon, ſont ceux qui ont été les plus hardis, & ils ont compté pour rien l'uſage reçû, l'inutilité & les inconveniens du changement, & l'habitude des yeux, qu'une pareille réformation bleſſe étrangement. Pluſieurs ſe ſont élevés contre cette nouveauté, & entr'autres M. l'Abbé d'Olivet; mais il nous manquoit un bon Traité d'Ortographe, capable d'y mettre un frein. En voici un compoſé * depuis peu, & imprimé à Poitiers. L'Auteur dans une Préface étenduë, a expoſé ſur l'ortographe en général & en particulier des refléxions, qui contiennent tous les principes néceſſaires pour en connoître les fondemens; & il les a ornées de remarques critiques, également utiles aux Auteurs & aux Imprimeurs. On ſçait que les Imprimeurs ſont ordinairement fort habiles ſur l'ortographe. L'Auteur de ce Traité étant bon Humaniſte & ſçavant Correcteur d'Imprimerie, on ne peut qu'être prévenu

* Traité de l'Ortographe Françoiſe, enrichi de Notes critiques & de remarques ſur l'Etymologie & le genre des mots, &c. A Poitiers, *1739. in-8.*

favorablement sur le mérite de son Livre. Pour le rendre commode, il lui a donné la forme de Dictionnaire. On y trouve les mots rangés par ordre alphabétique & ortographiés, conformément au systême de l'Auteur ; mais à l'égard des mots diversement écrits par des faiseurs de Dictionnaires, il a recours au raisonnement, & à la science Etymologique, pour justifier l'ortographe qu'il adopte. Il s'y montre également éloigné des excès où tombent les partisans outrés de l'ancienne Ortographe, & certains Modernes qui l'ont entierement défigurée. Comme les Auteurs de Dictionnaires & les Grammairiens, sont presque regardés comme des Législateurs dans cette matiere, il s'est borné à discuter les mots, sur lesquels ils ne s'accordent point pour la façon de les écrire. Il me semble qu'il auroit pû égayer son Livre, en insérant quelques mots ridiculement écrits par certains Modernes. Cet Ouvrage exact & utile fait honneur à son Auteur. J'aurois pourtant souhaité qu'il eût été moins esclave des Etymologies, qu'il ne faut ni abandonner légérement, ni suivre avec scrupule, surtout lorsque l'usage universellement établi y est contraire. Le Li-

vre est dédié à M. le *Nain*, Intendant de Poitiers, qui à l'exemple de ses Ancêtres, honore & estime les Sciences, & favorise ceux qui les cultivent.

Essais sur la Tragédie. Il paroît une Brochure in-8. intitulée : *Essais sur le goût de la Tragédie*, contenant de la Prose & des Vers, par M. *de la Place*, Avocat d'Arras. On y donne partout de grandes loüanges à M. de V. L'Auteur qui feint que c'est l'Ouvrage posthume d'un de ses amis, introduit un autre ami qui lui a écrit & à qui le mort à répondu. Le tout est du même style. Il y a des remarques fort bonnes sur le goût de la Tragédie, dont quelques-unes sont heureusement exprimées en Vers.

Je suis, &c.

Ce 6 Juin 1739.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier les *Observations sur les Ecrits Modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris, le 5 Juin 1739.

Signé, MAUNOIR.

De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT.

